


NAZIONALE
BIBLIOTECA
VITT. EMANUELE
14
33 H
8

+

A son eminence

Monseigneur le

Cardinal de Jansson.

tres humble Hommage
de l'auteur

1702

LA VERITABLE DEVOTION A LA MERE DE DIEU

ETABLIE SUR LES Principes du Christianisme, & reduite en pratique.

DIVISEE EN TROIS PARTIES.

TOME SECOND.

Contenant la troisiéme Partie.

Par le P. CHERUBIN DE SAINTE MARIE RUPPE', Professeur en Sainte Theologie, & Définiteur actuel des Recolez de la Province d'Avignon, apelée de Saint Bernardin.

TROISIEME EDITION.

Revuë & aumentée par l'Auteur.

A TOULOUSE,
Chez JEAN BOUDE, Imprimeur du Roi, des Etats de Languedoc, de la Cour, de l'Université, du Clergé, & des Etats du Païs de Foix.

M. DC. XCI.

Avec Privilege du Roi & Aprobation.

AVIS.

Comme il peut arriver qu'on lise ce second Tome sans avoir vû le premier où le mot Mirjamie *est expliqué dans l'Avertissement, on a trouvé à propos de l'expliquer ici derechef. C'est le nom qu'on donne au Lecteur, dans ce Livre, & qui est tiré de l'Hebreu non pas Miriam en trois silabes, mais* Mirjam *en deux, qui signifie* Marie, *d'où l'on apele Mirjamie, l'ame ou la Personne devoüée à* Marie. *Il est encore à propos d'avertir le Lecteur que l'extrait du Privilege du Roi, les Aprobations de Messeigneurs les Prelats, & des Docteurs, & les Permissions des Superieurs sont au commencement du premier tome.*



LA VERITABLE DEVOTION A LA MERE DE DIEU.

TROISIEME PARTIE.

Les Pratiques du ſervice de la tres-Sainte Vierge.

CHAPITRE I.

L'Adoration d'Hiperdulie dûë à la Mere de Dieu.



'Adoration eſt un acte de Religion, qui s'adreſſe à Dieu & aux Saints. C'eſt une reverence actuele pleine de profond reſpet. C'eſt une action

de l'esprit, si l'adoration est purement interieure ; & si elle est exterieure, elle se fait connoître par la posture du corps, par l'inclination ; par la genuflexion, ou en se prosternant la face contre terre. L'adoration qu'on doit à Dieu est celle par laquelle on le reconnoit comme Dieu, comme Createur, comme le premier Etre independant & souverain, de qui tous les autres Etres dependent. Cette adoration par laquelle on reconnoît sa propre dépendance à l'égard de Dieu, & on revere l'indépendance & la souveraineté de Dieu, & en un mot par laquelle on le reconnoit pour Dieu, est apelée adoration de *Latrie*, de laquelle il faut entendre la défense qui nous est faite par le droit divin, & même par le droit naturel, d'adorer autre que Dieu ; c'est à dire de rendre à la creature des honneurs divins, des honneurs qui ne sont dus qu'à Dieu, de reconnoître une creature pour Dieu ; ce qui ne se peut sans tomber dans le crime d'Idolatrie, qui est un faux acte de Religion par lequel on rend à la creature des honneurs dus à Dieu seul.

Mais comme il est de nôtre devoir de reverer les Saints, de les honorer par des actes de profond respet & de soûmission, il est aussi de nôtre devoir de les adorer, non pas de l'adoration de latrie, & de les reconnoître par nos reverences comme des Dieux, mais de les reverer & de les honorer comme des serviteurs & des amis de Dieu, & les Princes de sa cour celeste, qui ont l'oreille & le cœur de cet adorable & unique Monarque de l'Univers, au prés de qui ils peuvent interceder pour nous, & nous en obtenir les graces. C'est ce que signifie l'Adoration que l'Eglise Catholique rend aux Saints. Elle n'est autre chose qu'un honeur, une reverence, & un profond respet par lequel on reconnoit le rang qu'ils tiennent auprés de Dieu. Cette adoration s'apele de *Dulie*, mot grec qui signifie serviteur, pour marquer la veneration ou l'adoration, car c'est la même chose, qui convient aux serviteurs de Dieu associez à la gloire de son Royaume celeste.

La Mere de Dieu est une pure creature. Il n'est donc pas permis de lui

rendre l'adoration de latrie, c'est à dire l'adoration par laquelle on reconnoît pour Dieu celui à qui on l'adresse. Marie est infiniment au dessous de Dieu, quoi qu'elle soit sa Mere: il y a d'elle à Dieu une distance parfaitement infinie: Mais aussi elle est si élevée par dessus tous les Saints, elle tient un rang si distingué auprés de son divin Fils, qu'il faut avouër avec les Thêologiens, qu'elle fait seule sa Hierarchie d'une excelence infiniment relevée sur celle des Anges & des Saints. Il est donc raisonable de la distinguer dans la veneration qui lui est deuë; il faut pour elle seule une diference d'hommage. Cette veneration, cet hommage est ce que les Theologiens catholiques apelent fort à propos adoration d'*Hiperdulie*, ce mot étant composé de deux Grecs dont l'un signifie *serviteur*, & l'autre *par dessus*, pour marquer une veneration dûë à la personne qui est par dessus tous les serviteurs de Dieu, c'est à dire à Marie sa vraïe & naturele Mere. Il faut que la veneration, la reverence & l'adoration, (car tous ces mots

signifient la même chose) réponde à la qualité de la persone à qui on l'adresse.

Vous comprenez donc facilement, Mirjamie, que par l'adoration de latrie, on revere Dieu, & son Fils nôtre Seigneur JESUS-CHRIST comme nôtre unique Createur & Redemteur l'auteur de nôtre Etre & de nôtre salut; nôtre premier principe & nôtre derniere fin, ce qui ne sauroit convenir à aucune pure Creature. Par l'adoration d'hiperdulie on revere MARIE comme Mere de Dieu, souveraine Dame des Anges, des Saints & de toutes les creatures, ce qui ne sauroit convenir à pas un des Saints. Par l'adoration de Dulie, on revere les Anges & les Saints, comme les serviteurs de Dieu & de sa tres-sainte Mere, & comme leurs amis & associez à leur gloire éternele. Ce qui ne sauroit convenir aux Hommes mortels. Latrie, Hiperdulie, Dulie: Voilà les trois sortes d'adoration. Il est vrai que par ce mot, adoration, on entend pour l'ordinaire, la principale qui est celle de latrie; & c'est en ce sens qu'il

eſt défendu d'adorer autre que Dieu. Venons à la pratique de l'adoration d'hiperdulie.

Adoration d'hiperdulie adreſſée à la Mere de Dieu.

Avec tout le reſpect dont mon eſprit eſt capable, je me proſterne à vos piés, tres-Sainte Vierge digne Mere de Dieu. Je vous revere par deſſus tous les Anges & les Saints comme leur Reine, & la ſouveraine Dame de l'Univers. Je vous adore comme l'unique épouſe du S. Eſprit, le plus cher objet des tendreſſes du cœur de Jesus-Christ; & avec lui le plus noble inſtrument de la gloire de la tres-ſainte Trinité. Je vous adore comme la veritable Mere de Dieu. J'adore l'autorité naturele que cette grande dignité vous donne ſur vôtre ſouverain Seigneur qui a voulu s'aſſujetir à vous en qualité de Fils. J'avouë que toutes les Creatures ſont obligées de ſe ſoumettre à vôtre autorité, & vous reconnoître pour leur ſouveraine Dame. Je le fais du plus

profond de mon cœur, tres-sainte Vierge; & vous prie au nom de JESUS-CHRIST, de vouloir disposer de ma miserable persone, & de tout ce qui me touche, pour le tems & pour l'éternité selon vôtre bon plaisir, & de n'abandonner jamais cette inutile creature, à qui la vie n'est pas si chere que la qualité de vôtre esclave, & qui ne desire rien avec tant de passion que de vivre & de mourir dans vôtre service.

Il ne faut pas douter, Mirjamie, que la pratique de cette adoration ne vous atire des graces de la bonté de la Mere de Dieu. Si vous prenez mon conseil, vous ne passerez aucun jour sans lui rendre cet hommage. Outre que le frequent usage de cette priere vous imprimera insensiblement un profond respet pour cette haute Majesté de la Mere d'un Dieu, & en produira l'habitude qui vous acompagnera dans tous les devoirs que vous lui rendrez. C'est, Mirjamie, ce qu'il faut sur tout observer dans la recitation du Rosaire, de la couronne, de l'Ofice de la tres-Sainte Vierge, & des

autres hommages qu'on lui rend. Il est bon de se recueïllir un moment avant que de commencer ; & par une vive reflexion sur la grandeur incomprehensible de la Mere de Dieu, ne se presenter à elle, & ne lui parler & adresser vos prieres, qu'avec un extreme reverence, & avec toute l'atention possible, en sorte qu'on soit toûjours comme abîmé de respet en sa presence ; ce qui n'ôtera du tout rien de la confiance filiale avec laquelle vous lui parlerez ; car s'agissant de Dieu & de sa tres-sainte Mere, rien n'est plus aisé que d'unir en nous le respet & la confiance. Et pour vous aider à ce recueïllement & à cette preparation par quelque priere vocale, vous ferez fort bien de commencer par ces paroles aprés le signe de la Croix formé devotement. *Dignare me laudare te, Virgo sacrata, da mihi virtutem contra hostes tuos.* C'est à dire : agréez ô Vierge tres-sacrée, mes humbles hommages, & fortifiez-moi contre vos énemis.

CHAPITRE II.

Des Fêtes de la tres-ſainte Vierge, en général.

IL eſt vrai que tous les jours doivent être conſacrez au ſervice de la Mere de Dieu : Il ſeroit à ſouhaiter que les fideles fiſſent ſur la terre ce que les Anges font dans le Ciel, & que nous fuſſions toûjours ſans interruption d'un ſeul moment ocupez de ſon ſouvenir & des pratiques de ſon ſervice. N'eſt-il pas à croîre que S. Bernard & S. Bonaventure entendoient comme il faut ce precieux devoir, & qu'ils ne manquoient pas de pratiquer ce qu'ils conſeilloient ſi generalement? S. Bernard nous exhorte de penſer continuelement à MARIE, de ne perdre jamais le ſouvenir de ſon ſaint nom, & de l'avoir frequenment à la bouche : MARIAM *cogita*, MARIAM *invoca ; non recedat à corde, non recedat ab ore*, S. Bonaventure nous fait la même leçon dans le Pſeaume 145.

obligée, mais seulement quelques Eglises particulieres, ou quelques Ordres Religieux; ou qui regardent des Misteres de la tres-sainte Vierge que ces zelez devots ne manquent pas d'honorer en leur particulier à certains jours, bien qu'il n'en soit fait nule mention dans le Breviaire.

Il y a onze fêtes de la tres-Sainte Vierge, d'obligation. L'immaculée Conception, la Nativité, le sacré nom de MARIE, la Presentation, l'Anonciation, la Visitation, l'Attente de l'acouchement, la Purification, les Neiges, l'Assomption, la Toussaints. Elles sont toutes d'obligation, quant à ce qui est dû divin ofice du Breviaire que l'Eglise observe generalement. Il n'est dans l'Eglise aucune Puissance inferieure à celle du souverain Pontife Vicaire de JESUS-CHRIST, qui puisse dispenser d'aucun des divins ofices de ces fêtes dans les Eglises où ils sont établis: & l'on ne sauroit sans s'aquerir un nom tres-honteux entreprendre d'en abolir aucun. Mais ces fêtes ne sont toutes d'obligation à l'é-

cela le lendemain. 2. C'eſt une bonne preparation pour les fêtes de nôtre Dame de jeûner la veille, ou garder l'abſtinence, ou pratiquer quelque autre mortification à ſon honneur, & ofrir à Dieu cette penitence en ſatisfaction de nôtre ingratitude envers ſa tres-ſainte Mere & des fautes que nous avons commiſes dans ſon ſervice. Une aumône, la viſite de l'Hôpital & les autres œuvres de charité & de devotion, peuvent encore tres-ſaintement être raportées à la même fin. Saint Didac de mon Ordre jeûnoit au pain & à l'eau la veille des fétes de nôtre Dame & tous les Samedis; & je connois en vie parmi les plus tendres ſerviteurs de la Mere de Dieu, une perſonne laïque qui obſerve exactement depuis longues années, le même jeûne en pain & eau la veille des ſept principales fétes, & qui jeune le jeûne ordinaire la veille des fétes de devotion, dont elle fait fort bien le calendrier.

Le jour de la féte vous obſerverez deux choſes. 1. Vous ferez la ſainte communion en union des communions que la tres-ſainte Vierge a faites

en cette vie, & vous l'ofrirez à Dieu en reconnoissance de toutes les graces dont il a comblé sa tres-sainte Mere, particulierement dans le Mistere du jour. Par exemple si c'est la féte de l'Anonciation, vous ofrirez à Dieu la sainte communion en action de graces d'avoir choisi la tres-sainte Vierge pour Mere, & de toutes les graces dont il la remplit prenant chair humaine dans son sein virginal & pendant les neuf mois qu'il y demeura. Et ainsi aux autres fétes, vous observerez la même chose pour leurs Misteres.

2. Vous visiterez une Eglise ou une Chapele de nôtre Dame, ou si vous ne pouvez faire autrement, vous lui ferez vôtre visite dans vôtre maison devant son image. Vous lui reciterez quelque priere par raport au Mistere du jour, selon l'instruction que vous trouverez au chapitre suivant. Vous lui rendrez l'adoration d'hiperdulie dont je vous ai donné la pratique dans le chapitre precedent. Vous lui ouvrirez vôtre cœur, vous lui témoignerez vôtre extreme confiance en ses bontez materneles. Vous lui deman-

derez des graces pour vous & pour les autres, ſans oublier jamais je vous en conjure, Mirjamie, de prier pour les calamitez & les neceſſitez de l'Egliſe, & pour la converſion des pecheurs; & finalement lui demanderez ſa ſainte benediction.

Que les fétes de la Mere de Dieu ſont cheres à ſes devots! que ces jours leur ſont agreables! Ce ſont les jours de leurs tendres delices. En ces jours-là, leur cœur s'ouvre à la joie, les amertumes de cette vie ſont toutes adoucies par les conſolations du Saint Eſprit. Ils redoublent ce jour là leur ferveur pour le ſervice de leur divine Maîtreſſe, comme faiſoit, par exemple, la B. Marguerite fille du Roi de Hongrie, qui jeûnoit au pain & à l'eau la veille de la Nativité de nôtre Seigneur, & de l'immaculée Conception, de la Nativité, de l'Anonciation & de l'Aſſomption de ſa tres-ſainte Mere; & tant en ces quatre fétes qu'en toutes les autres que l'Egliſe celebre à ſon honeur & tous les jours de leurs octaves, elle recitoit mile fois l'*Ave Maria* à diverſes repriſes, ſe proſter-

nant à chaque *Ave* jusques à terre. Il y a dans l'histoire des Saints une infinité d'Exemples de leur ferveur extraordinaire aux fétes de nôtre Dame.

CHAPITRE III.

LE CALENDRIER DES FETES DE LA MERE DE DIEU.

JANVIER.

Le 15. & le 22. *Le sacré Mariage de la tres-sainte Vierge.*

PAr permission du S. Siege Apostolique on celebre avec divin ofice dans l'Ordre des Religieuses de l'Annonciade, & dans celui des Carmelites le sacré Mariage de la Mere de Dieu le 15. de ce mois: en d'autres endroits le 22. Si vous voulez, Mirjamie, donner en vôtre particulier une octave de devotion à ce Mistere, vous commencerez le 15. & finirez le 22. & de cette maniere vous conviendrez avec tous les devots de nôtre divine Maj-

✤, qui honorent par une féte particuliere ſon tres-ſaint Mariage.

Outre ce que nous avons dit dans le precedent chapitre de ce qu'il faut obſerver en toutes les fétes de nôtre Dame, vous vous atacherez en celle-ci, à honorer particulierement ſa virginité. Vous proteſterez à la Mere de Dieu, que vous donneriez de bon cœur mile vies pour ſoutenir la verité de ſa virginité éternele, avant l'enfantement, dans l'enfantement, & aprez l'enfantement. Vous lui ofrirez tous les jours de cette octave l'hymne *Ave maris ſtella*, repetant trois fois le premier verſet, où il eſt fait mention de ſa perpetuele virginité, en cette maniere.

HYMNE.

AVe maris ſtella, Dei mater alma, atque ſemper Virgo, fœlix cœli porta. Il faut repeter ce verſet trois fois, & aprés continuer l'hymne. *Sumens illud Ave, &c.* Aprés l'hymne, il faut ajoûter ce qui ſuit.

Antienne. *Sancta & immaculata virginitas, quibus te laudibus efferam*

nescio, quia quem Cœli capere non poterant tuo gremio contulisti.

℣. *Post partum Virgo inviolata permansisti.* ℟. *Dei genitrix intercede pro nobis.*

Oremus. *Deus qui virginalem aulam beatæ* MARIÆ *in qua habitares eligere dignatus es, da quæsumus ut suâ nos defensione munitos jucundos facias suæ interesse festivitati. Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia, benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

FEVRIER.

Le 2. *La Purification.*

IL étoit ordonné par la Loi divine dans l'ancien Testament que les premiers nez mâles seroient oferts à Dieu dans le Temple de Jerusalem ; que les meres iroient elles-mêmes le quarantiéme jour aprés leurs couches faire cette ofrande entre les mains du Prétre, d'où elles la racheteroient en méme tems, en mettant à sa place un agneau ou une paire de tourtereles. C'est ce qui s'apeloit la Loi de la Purifica-

tion qui s'expliquoit si formelement pour les meres ordinaires qu'il n'est rien de plus clair que l'exemtion de la Mere de Dieu dans les propres termes de la Loi. Elle ne laissa pas de s'y voir obligée par un autre endroit tres-divin, tres-sublime & tres saint, par la fin & le dessein de cette Loi.

MARIE étoit persuadée que c'étoit à son seul Fils que Dieu en vouloit, & qu'il n'avoit ordonné l'ofrande des autres que pour se faire ofrir celui-là, avec ceremonie d'une maniere celebre, autentique & memorable. Car, Mirjamie, vous devez savoir que l'essence du Mistere de ce jour consiste precisement dans l'ofrande que la tres-sainte Vierge fait de son Fils au Pere Eternel pour étre la victime de nôtre salut, & dans le consentement que par cette ofrande elle donne à sa mort. La tres-sainte Vierge entierement conforme à la volonté de Dieu, loin de s'y oposer, bien qu'il s'agisse d'un Fils unique qu'elle aime infiniment, elle l'ofre aujourdhui, au Pere Eternel sur l'Autel vivant de ses tres-saintes mains, pour étre un jour immolé sur l'Autel de la

Croix. Elle ſait qu'il y eſt deſtiné par le decret éternel de ſonPere,& par ſa propre reſolution; que c'eſt pour cela qu'il s'eſt incarné & qu'il eſt venu en ce monde, & que c'eſt la volonté de ce Pere & de ce Fils, qu'elle donne ſon conſentement à ce ſacrifice, parce qu'elle eſt Mere, & que ce fils lui apartient. Ce ſont les conſiderations qui l'apelent aujourd'hui au Temple de Jeruſalem, & qui la portent à l'action la plus heroïque, ſi je ne me trompe, & la plus admirable de ſa vie, & au plus genereux éfort de ſon zele pour la gloire de Dieu, & pour nôtre ſalut.

Sans parler de l'humilité que Nôtre-Dame pratique dans le Temple, ſe ſoûmetant à la loi de la Purification, elle en qui il n'y eut jamais rien à purifier, elle plus pure que les Seraphins, elle la pureté même, il faudroit, pour concevoir le merite & la grandeur de cette action, comprendre bien de choſes qui ſont incomprehenſibles. Il faudroit comprendre la grandeur de ſon amour envers ce cher fils: la cruauté de la mort, & la rigueur des peines, qu'elle a devant les yeux, auſ-

quelles elle ſait que ce fils eſt deſtiné : il faudroit comprendre la repugnance naturele & infinie qu'elle ſurmonte par le conſentement qu'elle donne à ce ſanglant & cruël ſacrifice, pour lequel elle ofre cet unique fils de ſon amour : il faudroit comprendre l'abîme des douleurs auſquelles elle ſe reſigne aujourd'hui, & enfin la ferveur interieure, & le zele infini de la gloire de Dieu & de nôtre ſalut, dont elle acompagne ſon ofrande.

Tout cela nous paſſe, Mirjamie, tout eſt infiniment au delà de nôtre connoiſſance. Nous pouvons mediter & admirer, mais non pas concevoir en cette vie, des choſes ſi incomprehenſibles. S. Bonaventure n'en eſt-il pas dans le raviſſement lors que pour exprimer le ſentiment qu'il a de la charité de la tres-ſainte Vierge, & de ſon zele pour nôtre ſalut ; il emploie les mêmes paroles dont le Sauveur s'eſt ſervi pour nous marquer la charité de ſon Pere celeſte ? *Dieu a tant aimé le monde*, dit JESUS-CHRIST, *qu'il lui a donné ſon Fils unique.* MARIE *a tant aimé le monde*, dit S. Bo-

& toutes les particularitez de sa Passion. La voilà donc déja plongée dans un ocean de douleurs. La voilà atachée par avance à la Croix, par les quatre clous de sa connoissance, de sa resignation, de sa compassion, & de son amour ; & son martire sera aussi long que sa vie, O l'ingratitude horrible de nôtre cœur si nous ne redoublons aujourd'hui toutes nos ferveurs à l'amour & au service de nôtre adorable Mere, & si nous manquons à lui rendre mile actions de graces pour le sacrifice qu'elle fait pour nous, de son Fils ?

Ce n'est pas assez de la remercier ; vous devez encore aujourd'hui, Mirjamie, lui faire une ofrande tres-sincere de vôtre personne, en reconnoissance de celle qu'elle fait de la personne de son adorable Fils au Pere éternel, & la suplier de vous ofrir avec lui dans un même sacrifice, & vous faire participer toute vôtre vie, du moins par l'éfet d'une grande compassion, & d'un amour ardent, aux douleurs de sa Passion. Ce sont les prieres que vous pourrez adresser à la Mere de

Dieu, la visitant tous les jours de cette Octave dans un lieu qui lui soit dedié; & si vous voulez y ajoûter une priere vocale où il soit fait mention de tous ces Misteres, ce sera avec la Salutation Angelique, une Antienne composée des paroles de S. Simeon & de S. Bonaventure, que j'ai raportées. Il faut reciter trois fois l'Antienne, & ajoûter aprés la troisiéme le Verset & l'Oraison des Douleurs de la tres-sainte Vierge.

Priere à l'honneur du Mistere de la Purification.

Antienne. *Sic* MARIA *dilexit mundum, ut pro illius salute, filium suum unigenitum daret. Tuam ipsius animam,* MARIA, *gladius pertransivit.* ℣. *Ora pro nobis Virgo dolorosissima.* ℟. *Quæ contrivisti caput serpentis auxiliare nobis.*

Oremus. *Interveniat pro nobis quæsumus, Domine* JESU CHRISTE, *nunc & in hora mortis nostræ apud tuam clementiam, beatissima Virgo*

MARIA *Matèr tua, cujus sacratissimam animam in hora tuæ Passionis doloris gladius pertransivit. Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

MARS.

Le 25. *L'Annonciation.*

C'Eſt le jour du plus grand ouvrage qui ſoit jamais ſorti des mains du Tout-Puiſſant ; le jour de la Conception de JESUS-CHRIST, de l'Incarnation du Verbe éternel, & l'élevation de MARIE à la dignité infinie de Mere de Dieu. En ce jour elle eſt ſaluée d'une maniere de ſalut qui n'a point d'éxemple dans toute l'Ecriture ſainte, & qui ne peut convenir qu'à elle ſeule. Elle reçoit par les paroles d'un Ange la meilleure nouvelle qui pût être envoyée de la part de Dieu même à une Creature.

Aſſociez-vous, Mirjamïe, à ſaint Gabriel cet heureux Ange, porteur d'une ſi bonne nouvele. Viſitez avec lui la tres-ſainte Vierge ; felicitez-la

de tout vôtre cœur, du choix qu'il a plu à Dieu de faire de sa personne pour être sa Mere, & de la joye inconcevable dont elle fut comblée lorsque le Verbe prit chair humaine dans ses sacrées entrailles, & que le concevant par l'operation du saint Esprit, elle devint vraïe Mere de Dieu. Rendez-lui, en vûë de cette souveraine dignité l'adoration d'hiperdulie.

Adorez la Divinité de JESUS-CHRIST, la personne increée du Verbe, son ame toute divine, & son adorable corps. Adorez JESUS au moment qu'il est conçu. Remerciez-le tres-afectueusement de l'acceptation qu'il fait de la Croix & de la mort pour nôtre salut en ce premier moment de sa vie temporele. Ofrez-vous à son service pour le tems & pour l'éternité, & unissez tous ces devoirs & ces hommages avec ceux que sa tres-sainte Mere lui rend dans son propre sein.

Toutes les vertus dans le plus haut degré de perfection ont toûjours accompagé la conduite de Nôtre-Dame dans tous les momens de sa vie; mais

il faut avouër que dans le mistère de ce jour, l'humilité se fait admirer sur toutes les autres. MARIE se trouble dit l'Evangile, à la parole de l'Ange? Quelle est la cause de ce trouble? est-ce la vûë d'un jeune homme avec qui elle se trouve seule? quelques-uns l'ont ainsi pensé: mais cette pensée est insuportable, elle est sans fondement, elle est tres-fausse & tres-injurieuse à l'Epouse du S. Esprit. Quoi MARIE tomba donc dans cette erreur que de prendre un Ange pour un homme, elle qui voyoit tous les jours des Anges, & qui ne pouvoit les voir que sous la figure humaine? MARIE ne se trompa jamais un seul moment en toute sa vie en quoique ce soit; elle ne prit jamais une chose pour l'autre; la Mere de la verité ne donna jamais dans l'erreur. D'ailleurs peut-on sagement imaginer dans l'Ange qui parut à la tres-sainte Vierge,quelque aparance d'immodestie, ou un exterieur capable d'ofenser la delicatesse de sa pudeur? N'est il pas au contraire tres-indubitable, que cet esprit celeste revêtu de figure humaine se presenta

dans une modestie angelique, avec un exterieur marqué de tous les caractères de la sainteté du Ciel, & avec une tres-profonde reverence, & toutes les marques d'un respet infini, à sa souveraine Reine, à cette adorable fille qu'il voyoit aller dans un moment être consacrée Mere de Dieu? Je ne doute pas même qu'il n'aportât la lumiere dans la chambre, & qu'il n'y causat par sa presence un plus beau jour que celui du soleil; & je doute bien moins encore que Nôtre-Dame ne connut parfaitement cet Ange, non pas confusement & en general seulement comme un Ange, mais en particulier comme un tel Ange; elle connut distinctement l'Ange Gabriel qui lui parloit.

Sur quoi se fonde-t-on donc pour dire qu'elle fut troublée de voir un jeune homme dans sa chambre? l'Evangile dit-il cela? nulement. Il ne dit pas *turbata est in visu*, elle fut troublée de voir: mais il dit qu'elle fut troublée du discours, & non pas de la vûë de l'Ange: *turbata est in sermone ejus*. Outre que l'Ange n'au-

roit pas manqué de lui dire, pour apaiser son trouble, & guerir son erreur, qu'il n'étoit pas un homme mais un Ange, & qu'il n'étoit pas venu pour faire la moindre insulte à sa pureté. Et certes si ce trouble eut été causé par l'erreur que quelques-uns ont si mal à propos supposé, la reponse que l'Ange fit à la tres-sainte Vierge, n'auroit pas, ce semble, été fort propre pour le guerir, il l'auroit plûtôt aumenté : car il lui dit à même-tems qu'elle concevroit & enfanteroit un fils. *Ecce concipies in utero & paries filium.* Quelle réponse, pour r'assurer une fille troublée de la vûë d'un homme !

Quelle fut donc la veritable cause de l'émotion sacrée de cette adorable fille ? Ce fut dit expressement l'Evangile, le discours de l'Ange. *Turbata est in sermone ejus.* Une humilité infinie ne pouvoit sans quelque trouble, entendre de si grandes loüanges : *Pleine de grace : le Seigneur est avec vous : vous êtes benite par dessus toutes les femmes.* C'est ainsi que raisonnent S. Thomas, S. Bona-

venture, Denis le Chartreux & quantité d'autres Peres que je pourrois alleguer: Voici seulement les paroles de S. Bonaventure qui sont admirables dans le Chapitre 4. des Meditations sur la vie de JESUS-CHRIST: *Non fuit turbata turbatione culpabili, nec de visione Angeli quia eos sæpe videre solita erat, sed juxta verba Evangelii, turbata fuit in sermone ejus ..... in qua salutatione cum videret se tribus commendari, non poterat humilis Domina non turbari ..... & humilis non potest sui commendationem sine rubore & turbatione audire.*

La tres-sainte Vierge se faisant un jour voir à sainte Gertrude, lui prescrivit de lui ofrir tous les jours de cette Octave trente-cinq fois la salutation Angelique, en memoire des jours que son divin Fils avoit demeuré dans ses chastes entrailles, qui reviennent au nombre de deux cens quatre-vingts, & l'assura que cette devotion lui seroit autant agreable que tous les services qu'on auroit pû lui rendre pendant les neuf mois de sa divine grossesse. Voilà, Mirjamie,

l'hommage que vous lui rendrez la visitant tous les jours de cette octave. Vôtre priere sera encore plus agreable, si vous la commencez par ces paroles de congratulation, *Gaude immaculata, &c.* Et si vous ajoûtez aprés les trente-cinq *Ave*, celles-ci, *Sancta & Immaculata, &c.* avec un Verset & une Oraison comme il est marqué ci-aprés. Vous trouverez dans le discours sur la Fête des Joïes de Nôtre-Dame, dans le mois de Mai, une histoire qui vous fera connoître que ces paroles, *Gaude Immaculata, &c.* sont fort agreables à la Mere de Dieu.

PRIERE A L'HONNEUR DE l'Annonciation de la tres-sainte Vierge.

Antienne. *Gaude Immaculata Dei genitrix Virgo* MARIA *gaude, quæ gaudium ab Angelo suscepisti.*

Trente-cinq fois, *Ave* MARIA, *&c.*

Antienne. *Sancta & Immaculata Virginitas, quibus te laudibus efferam nescio, quia quem cœli capere non poterant tuo gremio contulisti.*

℣. *Angelus Domini nuntiavit* MARIÆ. ℟. *Et concepit de Spiritu sancto.*

Oremus. *Deus qui Virginalem aulam beatæ* MARIÆ *in qua habitares eligere dignatus es, da quæsumus: ut suâ nos defensione munitos, jucundos facias suæ interesse festivitati: Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

AVRIL.

LE Vendredi avant le Dimanche des Rameaux. *Nôtre-Dame de Pitié*, c'est à dire, la Fête *des douleurs de la Mere de Dieu.* Cette fête se rencontre souvent dans le mois de Mars.

Le Vendredi-Saint est le grand jour des douleurs de la Mere de Dieu. C'est le jour auquel il ne faut pas manquer de lui tenir compagnie aux piés de la Croix, & participer à son afliction. On a neanmoins choisi le Vendredi precedent afin de pouvoir célebrer par le tres-saint Sacrifice de

la Meſſe, & par le divin Ofice, ces miſteres de ſa douleur, à cauſe que toute la ſemaine ſainte eſt ocupée aux ſeuls Ofices de la Paſſion de Nôtre Seigneur. Par ce moyen les devots de Nôtre-Dame celebrant aujourd'hui avec quantité d'Egliſes particulieres, & divers Ordres Religieux, la fête de ſes douleurs, lui donnent en leur particulier une octave entiere qui aboutit au Vendredi ſaint, auquel jour ils tachent plus que jamais de s'ocuper des Miſteres de la Paſſion, & de l'afliction de la Mere de Dieu.

La Paſſion du Fils de Dieu où la compaſſion & les ameres douleurs de ſa tres-ſainte Mere ſont compriſes comme la plus touchante circonſtance, devroit être tous les jours à tous les Chrêtiens le ſujet ordinaire de leur meditation. Nous ne devrions jamais perdre de vuë le Calvaire & la Croix, non plus que le tabernacle & le Sacrement adorable où le Fils de Dieu reſide pour nous rapeler continuelement la memoire de ſa Paſſion. Il eſt raporté dans la troiſiéme partie des Opuſcules de S. François, qu'étant

malade, il répondit à celui qui lui conseilloit de se faire lire quelque agreable livre pour tacher de trouver du soulagement dans l'atention à cette lecture, que rien ne lui étoit si doux que le souvenir continuel de la Passion de Nôtre Seigneur, & que quand il devroit vivre jusques à la fin du monde, il n'auroit pas besoin d'autre lecture.

Jesus crucifié est le livre, dont il est parlé dans l'Apocalipse, écrit dedans & dehors : Dedans avec des caracteres de feu & d'amour, & dehors avec des caracteres de sang & de patience. Livre qui contient toute la science des Saints, & qui a sufi à un Apôtre chargé du soin d'instruire tout le monde : *Je ne fais état*, dit S. Paul dans sa premiere lettre aux Corinthiens, *de savoir parmi vous autre chose que* Jesus-Christ *crucifié.* Que nous serions savans Mirjamie, si nous savions bien ce livre, que nôtre science seroit sainte, qu'elle seroit vaste, qu'elle seroit heureuse !

Si vous aimez nôtre adorable Sauveur & sa tres-sainte Mere, vous aurez

toûjours ce livre entre les mains & devant les yeux : vous vous ócuperez toute vôtre vie continuelement du ſouvenir de leurs ſoufrances ; mais vous le ferez ſur tout avec une extraordinaire aſſiduité durant ce ſaint tems. Croyez-moi, Mirjamie, prenez aujourd'hui, aprés avoir fait la ſainte Communion en memoire des douleurs de la Mere de Dieu, quelque quart d'heure pour les mediter ou pour en faire la lecture, & continuez cette pieuſe ocupation durant cette triſte & ſacrée ſemaine.

S. Bonaventure aſſure dans ſes meditations de la vie de Nôtre Seigneur, que la veille de ſa Paſſion, il voulut en donner la triſte nouvelé à ſa ſainte Mere, pour la diſpoſer à ces miſteres de douleur auſquels elle devoit avoir tant de part : qu'il alla prendre congé d'elle, & lui faire ſavoir que le tems étoit venu auquel il devoit mettre fin à ſa Miſſion & conſommer par ſes ſoufrances & par la cruële mort de la croix, l'ouvrage de nôtre Redemption.

Vous pourrez, Mirjamie, com-

mencer aujourdhui de mediter la Paſſion de nôtre Seigneur & de ſon adorable Mere par cette premiere & affligente circonſtance. Conſiderer ce qui ſe paſſa entre ce Fils & cette Mere dans ce triſte entretien: leurs embraſſemens, leurs larmes, la peine qu'ils eurent à ſe ſeparer, & la triſteſſe où la Mere reſta aprés cette cruele ſeparation. Qu'il faut étre inſenſible, qu'il faut être indevot pour ne pas être touché de ces penſées.

Vous continuerez vos meditations par la ſuite des Miſteres de la Paſſion. Vous conſidererez l'acablement de la tres-ſainte Vierge à la nouvelle qui lui fut donnée de la capture de ſon Fils. Ce fut ſaint Jean, au dire du même S. Bonaventure, qui pour lui obeïr ſe vit obligé de lui faire le triſte recit de toutes les violences & de tous les outrages qui furent faits à JESUS-CHRIST dans cette ocaſion. Elle n'ignora rien de tout ce qu'on lui fit ſoufrir cette cruele nuit; les ſouflets, les crachats ſur ſa divine face, & tous les autres oprobres marquez dans l'Evangile.

La tres-ſainte Vierge dit à ſainte

Brigitte, ainſi qu'il eſt écrit dans le volume de ſes revelations aprouvées de l'Egliſe, qu'une legere piqueure ſur le corps de ſon divin Fils, lui auroit été un grand coup de lance dans ſon cœur, ſi infiniment elle l'aimoit; que ſera-ce donc de la flagellation cet horrible ſuplice où elle étoit preſente, ſelon les mêmes revelations, & où elle vit cet adorable corps dechiré ſi cruelement en ſorte que les os des coſtes paroiſſoient! O cœur de MARIE où étiez-vous, en quel état étiez-vous à ce triſte ſpectacle?

JESUS couvert de plaïes, tout ſanglant & dechiré depuis la tête juſques aux piés, & couronné de crueles épines qui font des ruiſſeaux de ſang ſur ſa face meurtrie des ſouflets qu'elle a receus, eſt montré avec ces paroles, *Ecce homo*, ſur un lieu haut, à une populace aſſemblée, où MARIE qui ſuit toûjours ce cher Fils eſt preſente. O Dieu! qui n'aura compaſſion de cette Mere? Elle le ſuit au portement de croix; elle voit ſon precieux ſang qui coule le long des ruës foulé ſous les piés de la populace; elle voit ce

cher Fils tomber à tout moment ſous le peſant fardeau de la croix ; elle le voit crucifié. Elle voit planter à grands coups de marteau de gros clous de fer dans les mains & les piés de ſon Fils ; comment ne meurt-elle à chaque coup de marteau qu'elle voit & qu'elle entend ? Elle voit élever & planter en terre la croix où ſon Fils eſt ataché ; les yeux de ce Fils & les yeux de cette Mere ſe rencontrent : qui de deux ſoufre le plus à ces regards mutuels ? Qui peut le dire ? qui peut le penſer ?

Mon divin Sauveur ſur la croix ne ne peut s'empécher de ſe plaindre à Dieu ſon Pere de l'avoir delaiſſé : ce ne ſont pas les douleurs de ſon corps, bien qu'elles ſoient ſi extremes, qui lui font pouſſer cette plainte, c'eſt la douleur de ſon cœur, cauſée de la vuë de la tres-ſainte Vierge dans le pitoyable état où elle eſt aux piés de la croix. C'eſt ainſi qu'elle le revela à ſainte Brigite, comme il ſe lit au chapitre ſoixante-dixiéme du livre troiſiéme des revelations, où elle l'aſſure encore, que la triſte voix de cette plainte lui fit une ſi grande impreſſion dans l'ame,

qu'elle en ressentit la douleur jusques au jour de son entrée dans le Ciel: *Deus meus, Deus meus ut quid me dereliquisti? quam vocem ego numquam donec ad cœlum veni, oblivisci potui, quam plus ex compassione mea quam suâ permotus protulit:* ce sont les paroles de la tres-sainte Vierge, qui conviennent avec celles du Sauveur adressées à la méme sainte dans le chapitre huitiéme du cinquiéme livre des Revelations: *Dolor matris meæ, plus movit cor meum quam proprius.* C'est à dire, j'étois plus touché des douleurs de ma Mere que de tous les tourmens de mon corps.

Quel redoublement de douleur dans l'ame de cette Vierge par cette parole que son adorable Fils, sur le point d'expirer lui adressa, pour la preparer à cette mort & lui substituer un autre fils à sa place: *Femme voilà vôtre fils!* O quel coup dans le cœur de cette Mere desolée!

Elle voit cet unique Fils de ses entrailles mourir peu à peu dans une cruele agonie, penetré en ses mains, en ses piés, en sa tête & en tout son sa-

féché son corps par les yeux, elle en exprima finalement du sang. Qu'on lise toutes les histoires depuis la creation du monde, a-t-on jamais plus ouï parler d'une sueur & de larmes de sang? Fut-il jamais aussi sur la terre de douleur comparable à celle de Jesus & de Marie?

Cette divine Mere, ainsi que dit tres-bien S. Bernardin, se seroit de tout son cœur mise à la place de son fils dans toutes les peines de sa vie & de sa passion: Elle se seroit oferte à mourir une infinité de fois, pour l'en délivrer une seule: quelle douleur est-ce donc à cette Mere de ne pouvoir donner à ce cher Fils ni lui procurer le moindre soulagement dans de si grandes peines!

Elle reçoit dans son ame & au milieu de son cœur toutes les playes que les fouëts, les épines & les clous font sur le corps de son Fils. L'Ame de Marie est cruëlement flagellée, elle est couronnée d'épines, & percée de clous. C'est le glaive de douleur qui lui fut prophetisé le jour de la Purification. Les mêmes clous qui atachent

le corps du Fils à la Croix, y atachent l'ame de la Mere; elle ſoufre dans ſon ame tout ce qu'il endure en ſon corps. Quel martire eſt le plus cruël, ou celui du Fils ou celui de la Mere? C'eſt Mirjamie, ce que nous ne ſaurons jamais que dans le Ciel. Ce que nous pouvons neanmoins ſavoir en ce monde, eſt que la Paſſion de la Mere a été beaucoup plus longue que celle du Fils, puiſqu'elle lui a ſurvecu long-tems, & que ſes douleurs ne finirent qu'avec ſa vie.

Si la triſteſſe pouvoit entrer dans le Ciel, la tres-ſainte Vierge y ſeroit éternelement afligée de même qu'elle l'a été ſur la terre; mais nulle douleur & nulle ſorte de mal ne peut avoir entrée dans le lieu de l'éternele felicité. Et comme la Paſſion d'un Dieu merite une compaſſion éternele, il faut croire que l'éternité de la compaſſion, aura été compenſée en MARIE, par la grandeur de ſon afliction durant tout le cours de ſa vie. O quelle douleur qui doit par ſa profondeur, durant la courte durée de cette vie, payer le devoir d'une durée éternele!

ô douleur exceſſive ! ô douleur infinie ! ô douleur inconcevable où MARIE reſtera juſques à la mort !

Il eſt vrai que la Reſurrection de ſon adorable Fils de même que ſon Aſcenſion lui fut un tres-grand ſujet de conſolation & de joïe ; mais il eſt également vrai que cette joïe, de laquelle il faut neceſſairement convenir qu'elle fut auſſi grande qu'on en puiſſe recevoir en ce monde, n'éfaça nulement de ſon ame, l'image de JESUS crucifié. Son amour la conduiſoit frequemment à tous les endroits où s'étoient paſſez les miſteres de la Paſſion, au Jardin des Olives, au Calvaire, & aux autres : ô Dieu que de larmes y répendoit-elle ! avec quelle tendreſſe, avec quelle compaſſion, avec quelle douleur conſideroit-elle tous les jours dans la ſainte Communion toutes les parties du divin corps qu'elle avoit vû ſi cruëlement traité, ce cœur, cette ame, toute cette adorable humanité qu'elle avoit vû ſi afligée ! ô Dieu, de quelle maniere s'abîmoit-elle tous les jours en ſes meditations à des heures reglées, ou pour mieux dire à toute

heure, dans toutes les circonſtances de la Paſſion qui lui revenoient continuelement ! La plaïe de ſon cœur ſaigna le reſte de ſa vie ; elle ne ſe ferma qu'à l'heure de ſa mort qui en fut tres-certainement l'éfet dans les ardeurs d'un amour infini.

Aprés de telles conſiderations, comment pouvons-nous, Mirjamie, ſi nous aimons avec le Fils de Dieu ſon adorable Mere, paſſer un ſeul jour dans l'oubli de leur triſte vie, & de leurs afliĉtions ſi continueles, ſi longues & ſi extrémes ? acorder avec cet oubli, la vraïe devotion de la tres-ſainte Vierge, c'eſt une erreur. Aprenez, Mirjamie, cette verité, de la bouche de la Mere de Dieu, qui eut la bonté de ſe plaindre à ſainte Brigitte, que peu de perſonnes l'aimoient parfaitement ſur la terre, puiſqu'il y en avoit ſi peu, dit-elle, qui penſent à ſes douleurs, ô Dieu ! qui n'aimeroit mieux mourir ; que d'être compris dans un tel reproche ?

Evitons-le, Mirjamie, par le ſincere & continuel atachement à la Paſſion de nôtre adorable Sauveur, & aux

douleurs de sa tres-immaculée Mere qui en sont la circonstance la plus sensible. Si mes discours n'ont pas assez de force pour vous le persuader, pourrez-vous resister à ceux de cette divine Mere? Pourquoi ne prendrez-vous pas pour vous les instructions qu'il lui plut de donner à sa fille bien-aimée sainte Brigitte ? Voici comment elle lui parle au Chapitre cent & uniéme du quatriéme livre des Revelations. *Il y a deux chemins qui conduisent l'homme dans le cœur de Dieu : l'humilité d'une vraïe contrition, & la consideration de la Passion de mon Fils, dont l'éfet assuré est de guerir la dureté du cœur, le ramolir, & le faire entrer avec joïe dans le cœur de Dieu. Quant à moi,* lui dit-elle, encore dans le Chapitre onziéme du livre sixiéme, *qui Vierge & Mere du Fils de Dieu, étois presente à sa croix, ce que je soufris pour lors, personne du monde ne le sauroit comprendre : c'est pourquoi, ma fille, souvenez-vous toûjours de la Passion de mon Fils ; fuyez le monde qui n'est qu'illusion & inconstance, & dont la prosperité n'est qu'une fleur qui se fletrit en peu de tems.*

Profitons

Profitons, Mirjamie, des leçons de nôtre divine Maîtresse, & devoüons-nous dés ce moment pour le reste de nos jours à la consideration assiduë de ses aflictions dans la Passion de son Fils. Cette devotion est un grand don de Dieu, & une des plus assurées marques de salut. Voilà pourquoi, üne de nos plus assiduës demandes à Nôtre Seigneur & à sa tres-sainte Mere dans nos Oraisons doit être de nous donner une vive & amoureuse foi des Misteres de la Passion, & d'imprimer profondement leurs douleurs dans nôtre ame. Sainte Brigite, est-il marqué dans le Chapitre quatre-vingts dix-septiéme du livre sixiéme des Revelations, souhaita de savoir qu'étoit devenuë l'ame d'un grand pecheur, qui avoit à l'heure de la mort, donné quelques marques de penitence. Nôtre Seigneur lui revela que cet homme étoit sauvé par l'éfet d'une parfaite contrition, dont la tres-sainte Vierge lui avoit obtenu la grace pour recompenser la compassion qu'il avoit euë de ses douleurs ; ce qui avoit paru en ce que toutes les fois qu'il en

avoit ouï le discours, il en avoit été sensiblement touché. Ce que le Fils de Dieu parlant à sainte Brigitte apela le *compendium*, c'est à dire le chemin abregé du salut: *Ideo compendium salutis suæ invenit. & salvatus erit*; ce sont les propres termes de la revelation.

S. Jean l'Evangeliste sur la fin de ses jours desira de voir encore une fois avant que de mourir, la Mere de Dieu. Il fut ravi en extase, & dans ce ravissement il vit & ouït nôtre Seigneur & sa glorieuse Mere s'entretenir des Misteres de la Passion: & que cet adorable Sauveur suplié par cette divine Mere de vouloir faire des graces particulieres à ceux qui auroient de la devotion pour leurs communes douleurs, lui repondit, qu'il leur en feroit quatre. La premiere, qu'avant leur mort il leur imprimeroit dans le cœur une parfaite contrition de leurs pechez: La seconde, qu'il vouloit qu'à leur derniere heure, elle fut leur puissante protectrice: la troisiéme, que pour seconder leur bonne volonté d'être sensibles à ses soufran-

ces & à celles de sa tres-sainte Mere, il les leur graveroit dans l'ame, pour leur faire meriter par cette amoureuse compassion, d'autres graces ; & la quatriéme qu'elle auroit tout pouvoir de disposer de ces personnes-là, & de leur obtenir de sa bonté divine tout ce qu'elle souhaiteroit. *Pomerius. l. 3. de B. V. p. 4. num. 4.*

Voilà, Mirjamie, de grandes preuves, que la devotion à la Passion de nôtre Seigneur & de sa tres-sainte Mere, leur est fort agreable, & qu'elle est une source feconde de beaucoup de graces. Faites en donc, vôtre ocupation, & l'aliment de vôtre ame, tous les jours de vôtre vie, & singulierement durant cette sacrée semaine. Ocupez-vous de ces misteres de douleur & d'amour par la lecture des livres qui en parlent, & par la meditation. Et si vous voulez y raporter outre cela, quelque Priere vocale, l'*Ofice de la compassion de* MARIE, dans les Opuscules de S. Bonaventure est inestimable. Le *Stabat Mater dolorosa*, est de même une Priere tres-devote que je vous conseille de reciter

devant la croix, ou une image de la tres-sainte Vierge afligée, tous les jours de cette semaine, & même tous les Vendredis avec l'Antienne suivante.

Antienne à l'honneur des douleurs de la tres-sainte Vierge.

C*Um vidisset* Jesus *Matrem stantem juxta crucem & discipulum quem diligebat, dicit Matri suæ : mulier, ecce Filius tuus ; deinde dicit discipulo : ecce Mater tua. Et ex illa hora accepit eam discipulus in sua.*

℣. *Ora pro nobis Virgo dolorosissima.* ℟. *Quæ contrivisti caput serpentis auxiliare nobis.*

Oremus. *Interveniat pro nobis quæsumus, Domine* Jesu Christe, *nunc & in hora mortis nostræ apud tuam clementiam, beatissima Virgo* Maria *Mater tua, cujus sacratissimam animam, in hora tuæ Passionis doloris gladius pertransivit. Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum.*

Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo MARIA. *Amen.*

MAI.

Le 13. *Nôtre-Dame aux Martirs.*

IL y avoit à Rome du tems des Payens un Temple fort mannifique, dedié à tous les faux Dieux, d'où il étoit nommé *Pantheon* mot grec qui signifie tous les Dieux. Le Pape Boniface IV. purifia avec les ceremonies chrêtiennes ce Temple ; il le consacra à Dieu à l'honneur de la tres-sainte Vierge, & de tous les saints Martirs, & lui donna par cette dedicace qui fut faite le treiziéme jour de Mai, le nom de l'Eglise de Nôtre-Dame aux Martirs : Elle est encore apelée Nôtre-Dame la Rotonde, à cause de sa forme, car cette Eglise est toute ronde : Le Pape Gregoire IV. changea cette fête du 13. de Mai au premier de Novembre, & l'étendit à tous les Saints généralement. Mais comme Boniface IV. avoit fait mettre dans le Martirologe de l'Eglise universele la fête de Nôtre Dame aux Martirs le 13. Mai, elle s'y

eſt toûjours conſervée, on en fait tous les ans mention dans le Chœur : & il y a par ce moyen deux fêtes de la tres-ſainte Vierge : Le 13. de Mai, la fête de Nôtre-Dame & des Martirs, & le 1. Novembre, la féte de Nôtre-Dame & de tous les Saints.

Ce jour eſt donc conſacré à la Mere de Dieu conſiderée comme Reine des Martirs. Ce n'eſt pas ſeulement la foi, ce ſont toutes les vertus chrêtiennes qui font des Martirs quand pour l'interêt de quelque vertu, on ſoufre la mort ou des maux qui la cauſeroient ſi l'on n'en étoit preſervé par miracle.

La patience de Nôtre-Dame durant la Paſſion de ſon Fils ſur tout aux piés de la Croix, ſa compaſſion, ſon amour, & ſa douleur auroient mile fois cauſé cet éfet, ſi la puiſſance de ſon Fils ne l'eut empéché par un tres-grand miracle ; car ſi l'on peut mourir d'amour & de douleur, MARIE devoit mourir autant de fois qu'elle a vêcu de momens, ſur tout durant la Paſſion de ſon adorable Fils.

Elle eſt donc veritablement martire, & la Reine des Martirs : Elle a mi-

le fois plus ſoufert pour JESUS-CHRIST & avec JESUS-CHRIST, que tous les Martirs enſemble. Toutes leurs peines reünies en une ſeule qui feroient une peine incomprehenſible, ne feroient pourtant qu'une legere peine ou une peine en peinture, en comparaiſon des douleurs de l'Epouſe du S. Eſprit. Pour les comprendre, il faudroit pouvoir comprendre les tourmens de la Paſſion de ſon adorable Fils, parce que tous ces tourmens furent reproduits en elle comme dans une glace tres-pure, ſelon la juſte penſée du devot Lanſperge, qui dit fort ſolidement que le cœur de MARIE fut un tres-fidele miroir de la vie de JESUS-CHRIST & une tres-parfaite image de ſa Paſſion, & de ſa mort: *Factum eſt cor* MARIÆ *ſpeculum clariſſimum vitæ Chriſti, & imago perfecta Paſſionis & mortis ejus.*

A la voir cette innocente Vierge prés de la croix où ſon Dieu & ſon Fils eſt ataché avec de grands cloux, où aprés mile autres rudes tourmens il ſoufre les douleurs d'une ſi cruële agonie, & où il expire dans de ſi extré-

mes peines ; & la voir, dis-je, cette Mere desolée, conserver dans un si grand excez de douleur, tout le calme de son esprit, ne rien perdre de sa divine modestie & de la serenité de son visage, sans lacher une seule parole de chagrin, & sans même donner une œillade de travers aux bourreaux acharnez contre son Fils cet innocent agneau qu'ils traitent si cruëlement, quel nom, Mirjamie, peut-on donner à une telle patience? Est-ce une patience humaine que celle de MARIE? Il faut necessairement lui donner un autre nom. Il n'est nule patience humaine à l'épreuve de tant de maux. Disons que c'est une patience divine : disons que toute la patience de JESUS-CHRIST, est tout à la fois, en deux endroits, de même que toutes ses peines. La Passion & la patience de JESUS, est la Passion & la patience de MARIE. Le cœur de la Mere est le vrai centre où aboutissent, & où se reünissent toutes les peines du Fils. Le cœur de MARIE est flagellé, percé de la couronne d'épines, & crucifié : JESUS n'endure rien en son corps &

ſon ame que MARIE ne reçoive & ne ſoufre au milieu de ſon cœur. C'eſt Dieu même qui en ſa façon ſoufre en elle ; c'eſt le S. Eſprit qui reſidant dans le cœur de ſon Epouſe, & le ſoûtenant par ſa force & par ſon amour, s'en ſert comme d'un organe de patience. Cette patience ne merite-t-elle pas le nom de divine ? Nous ne ſaurions jamais la comprendre durant cette vie ; & il faut dire de ſes aflictions & de ſa patience, ce que le Docteur Angelique a dit de celles de JESUS, qu'en cette vie nous pouvons bien les admirer, mais que la connoiſſance parfaite nous en eſt reſervée dans le Ciel.

De même que c'eſt le propre de la ſacrée vertu de chaſteté de faire les Epouſes de JESUS-CHRIST, & de former les celeſtes lis du parterre de l'Agneau ſans tache, ainſi le propre éfet de la divine vertu de patience, eſt de faire les Martirs, & de produire les roſes precieuſes du même parterre. C'eſt donc avec raiſon que MARIE eſt conſiderée comme leur Reine. C'eſt aux piés de la croix qu'elle a merité ce

noble titre, par un martire d'un ordre superieur à celui de tous les autres Martirs, & quant au sujet & quant à la rigueur. Quant au sujet, puisque c'est en l'ame qu'elle a été martirisée, au lieu que les autres ne l'ont été qu'au corps; & quant à la rigueur, n'y ayant nule comparaison des soufrances des autres Martirs avec les siennes. Durant les plus rudes tourmens de leurs corps, leurs ames nageoient dans un ocean des delices; & celle de MARIE fut toute sa vie, mais particulierement durant la Passion de son adorable Fils, plongée dans l'ocean amer d'une infinité d'aflictions.

Nous devons honorer la Reine des Martirs en deux manieres: la premiere par l'imitation de sa patience, dans les ocasions qu'il plaira à la bonté infinie de Dieu de nous en fournir; puisque les croix & les aflictions sont le vrai chemin du Ciel, les plus excellens moyens de nous rendre conformes à JESUS & à MARIE, & les gages les plus assurez de la bienveillance particuliere de Dieu.

La deuxiéme maniere d'honorer la

Mere de Dieu en qualité de Reine des Martirs, eſt de mediter aſſidûment ſon martire, & ſes afliſtions, aimer la lecture des livres qui en traitent, avoir de l'afection aux images qui repreſentent cette divine Mere aux piés de la croix, & dans les autres circonſtances de ſes douleurs, & s'en entretenir dans la converſation des perſonnes devotes.

Il ſera bon outre cela, de lui adreſſer quelque priere vocale en cette fête & tous les jours de ſon octave. Le martire de Nôtre-Dame a été auſſi long que ſa vie. Il faut donc lui ofrir ſoixante & douze fois avec grande afection, ce court & devot ſalut. *Ave Regina Martirum*, c'eſt à dire: je vous ſaluë Reine des Martirs: avec le ſalut Angelique au commencement de chaque dizain, en cette ſorte.

La Couronne de Nôtre Dame Reine des Martirs.

SUr la Croix il faut dire: *In nomine Patris, &c. Dignare me laudare te, Virgo ſacrata: Da mihi vir-*

tutem contra hostes tuos. Sur le premier gros grain : *Ave* MARIA *gratiâ plena , &c. Sancta* MARIA *Mater Dei*, *&c.* Sur chacun des trois petits grains : *Ave Regina Martirum.* Ensuite il faut commencer les sept dizains , disant sur les gros grains, l'*Ave* MARIA , & sur les petits, *Ave Regina Martirum.* Aprés le septiéme dizain , un Antienne , avec le Verset & l'Oraison.

Antienne. *Factum est cor* MARIÆ *speculum clarissimum vitæ Christi, & imago perfecta Passionis & mortis ejus.*

℣. *Ora pro nobis Virgo Mater dolorosa.* ℟. *Quæ contrivisti caput serpentis auxiliare nobis.*

Oremus. *Mater misericordiæ , Mater doloris , purissima Dei genitrix Virgo* MARIA , *obsecro te per amarissimam simulque dulcissimam, Passionis Filii tui , tuæque memoriam, ut horrendam cordis mei & omnium peccatorum duritiem digneris emollire, Dolorum Christi ac tuorum, jugem vivumque nobis sensum imprimere , & gratiam impetrare, divinam utriusque patientiam in vita & in morte fideli-*

ter & humiliter imitandi. Per eundem Dominum tuum ac noſtrum JESUM-CHRISTUM *cui in hac vita verè concrucifixa, cum eodem in Cœlo vivis & regnas ſine fine. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

Le Samedi dans l'octave de l'Aſcenſion. *La Fête des Joies de nôtre Dame.*

LEs douleurs & les joies de la Mere de Dieu en cette vie ont procedé d'un même principe: les unes & les autres n'ont point eu d'autre ſource que l'amour ſaint. Eſt-elle abîmée d'afliction aux piés de la Croix? Eſt-elle comblée de joie à la veuë de ſon Fils reſuſcité? c'eſt que l'amour incomprehenſible qu'elle a pour cet adorable Fils, la rend toûjours conforme à tous les diferens états où il ſe trouve; elle prend également part à ſes biens & à ſes maux.

La même raiſon, Mirjamie, nous doit également porter à la devotion des joies & des douleurs de nôtre Da-

re, descendit dans mon sein pour courir sa carriere à pas de geant. Representez-moi la joie inconcevable que me donna la naissance de mon Fils, lors que sortant de mes chastes entrailles, il me fut fait un enfant de douceur & de consolation. Voici la maniere de saluer la tres-sainte Vierge dans les mêmes termes de la revelation qui en fut faite à sainteMectilde, selon l'histoire de sa vie.

Gaude MARIA *Virgo, gaudio quod habuisti, cum Filius Dei tamquam sponsus procedens de corde Patris, in uterum tuum venit exultans ut Gigas ad currendam viam: Gaude* MARIA *Virgo, gaudio quod habuisti, cum de virginali utero tuo procedens, factus est tibi filius dulcedinis & gaudii.*

Le S. Cardinal Pierre de Damien est allegué dans la Cronique de la Mere de Dieu de Benoit Gonon Religieux Celestin, pour Auteur de l'histoire d'un cas fort heureux arrivé l'an 1054. à un jeune Religieux qui ne passoit jamais devant un certain Autel où il y avoit une tres-belle figure de la Mere de Dieu, sans la saluer avec ces paroles: *Gaude, immaculata Dei genitrix*

ici, regarde les joies dont Dieu l'a favorisée sur la terre par des Misteres accomplis en la personne de son adorable Fils & en la sienne pendant cette vie. Ces joies sont 1. L'Anonciation de l'Ange. 2. La Visitation de sainte Elisabeth. 3. La Naissance de JESUS-CHRIST. 4. L'Adoration des Rois. 5. Le Retrouvement de nôtre Seigneur dans le temple à l'âge de douze ans. 6. Sa Resurrection. 7. Son Ascension dans le Ciel. Saint Bernardin de Sienne qui étoit un exemple d'amour & de respet envers la Mere de Dieu, disoit qu'il croioit que la plusþart des graces qu'il avoit receuës du Ciel, étoient le fruit de sa devotion à ces sept joies.

Le Samedi étant le jour de chaque semaine, particulierement consacré à la Mere de Dieu, & le Mistere de l'Ascension de son Fils la derniere de ces sept joies, quel jour pourroit-on choisir plus propre que le premier Samedi apres l'Ascension, si l'on veut donner une féte particuliere à ses joies & les honorer toutes ensemble? C'est en ce même jour qu'on fait cette féte des joies de nôtre Dame dans l'Eglise de

S. Omer au païs d'Artois : & en quelques autres endroits on la celebre d'autres jours. Le Martirologe d'Usuard la met au ſeptiéme de Mai. L'Egliſe de Noyon la celebre le premier Dimanche aprés la tranſlation de ſaint Martin, qui eſt le quatriéme de Juillet. Vous pourrez, Mirjamie, vous conformer pour la devotion de cette féte à la coûtume des lieux où vous vous trouverez : mais ne vous trouvant à aucun des endroits où on la celebre à ces divers jours, vous ne ſauriez, ce ſemble mieux faire, que de vous atacher au premier Samedi aprés l'Aſcenſion.

Apres la ſainte communion, vous viſiterez aujourdhui & tous les jours de cette octave une Egliſe, ou une Chapele, ou un Oratoire de la Mere de Dieu, ou dans vôtre Chambre vous vous proſternerez humblement devant ſon image. Vous la ſaluerez ſept fois du ſalut Angelique, & à chaque fois vous lui repreſenterez une des ſept joies en l'inſerant dans ledit Salut entre ces mots Jesus & *ſancta* Maria en la maniere que je vais ici mettre.

Salutation de la Mere de Dieu en memoire des sept Joies.

In nomine Patris, &c. Ave MARIA gratiâ plena Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus, & benedictus fructus ventris tui IESUS. *Humblement prosterné devant vôtre sainte Majesté, divine Mere, je vous felicite de tout mon cœur de la grande joie dont Dieu remplit le vôtre, lors que vous faisant saluer par un Ange comme pleine de grace,* JESUS-CHRIST *son Fils unique fut conçu dans vos sacrées entrailles par la seule vertu du S. Esprit.* Sancta MARIA Mater Dei ora pro nobis peccatoribus nunc & in hora mortis nostræ. Amen.

Ave MARIA,&c. *Je vous felicite, tres-sainte Mere de Dieu, & me rejoüis avec vous des divines merveilles du Misstere de vôtre visite à vôtre parente sainte Elisabeth. Vôtre adorable grossesse lui fut revelée; le Fils dont elle étoit enceinte fut santifié; elle fut remplie du Saint Esprit, qui voulut se servir de vô-*

tre presence & de vôtre parole pour operer ces admirables éfets de sa grace, & qui vous ayant rempli le cœur de sentimens d'amour & de reconnoissance vous inspira de les produire au dehors par le sacré Cantique du Magnificat. Sancta Maria, &c.

AVE MARIA, &c. *Goûtez à jamais, tres-sainte Vierge, les douceurs de la joie infinie du souvenir de la Naissance du Fils unique de Dieu, qui consacrant vôtre virginité éternele, par la maniere dont il sortit de vos chastes entrailles, comme les rayons du Soleil passent à travers du cristal, commença de faire la felicité de vos yeux, celle de vos mammelles, de vos mains, de vos bras & de toute vôtre tres-sacrée personne si heureusement employée à son éducation & à son service.* Sancta Maria, &c.

AVE MARIA, &c. *Réjoüissez-vous éternelement divine Mere, par le souvenir de la joie inéfable dont vous futes penetrée, lorsque trois Princes de la terre conduits par une étoile miraculeuse, vindrent se prosterner devant vôtre Fils, l'adorer entre vos bras, & le reconnoître, tant par leur humble posture, que par*

leurs presens mannifiques & misterieux, comme le vrai Dieu & souverain Seigneur du Ciel & de la terre. Sancta MARIA, &c.

Ave MARIA; &c. *Quelle joie fut la vôtre, adorable Vierge, lors qu'aprés la sensible afliction de l'absence de trois jours de vôtre cher Fils âgé de douze ans, vous le retrouvâtes dans le Temple! Possedez-le maintenant pour ne le perdre jamais plus, & goûtez éternelement la joie de son aimable presence.* Sancta MARIA, &c.

Ave MARIA, &c. *Que le Ciel & la terre, les Anges & les Saints se réjoüissent éternelement avec vous, ô digne Epouse du Saint Esprit, par le souvenir de la Resurrection de vôtre adorable Fils, & de la joie dont vôtre ame fut remplie, lors qu'aprés l'afliction de la mort de cet unique objet de vôtre amour, vous le vîtes plein de vie & de gloire. Vivez & réjoüissez-vous éternelement avec ce cher Fils qui ne mourra jamais plus.* Gaude & lætare Virgo MARIA, alleluia: Quia surrexit Dominus verè, alleluia. Sancta MARIA, &c.

Ave MARIA, &c. *Je vous felicite*

tres-immaculée Vierge, du bonheur que vous eûtes d'être presente à la triomphante Ascension de vôtre divin Fils; & de suivre du cœur & des yeux cet unique tresor de vôtre ame. Vous voilà glorieuse Reine, maintenant associée à la joie & à la gloire de son triomphe. Je vous en congratule de tout mon cœur, comme aussi de toutes les autres joies que Dieu vous a données sur la terre par les Misteres qu'il a operez en la personne adorable de vôtre Fils, & en la vôtre, & de toutes celles qu'il vous donne, & qu'il vous donnera éternelement dans le Ciel. Faites-nous la grace, ô Mere de misericorde, douce avocate des pecheurs, tant à moi qui suis le plus indigne de vos faveurs, qu'à toutes les personnes recommandées à mes pauvres & inutiles prieres, de participer à vos joies en ce monde par l'éfet d'une veritable penitence, & en l'autre par la veuë de vôtre glorieuse face & de celle de vôtre Fils. Sancta Maria, &c. *Nos cum prole pia benedicat Virgo* Maria. *Amen.*

LE SACRE' COEUR DE LA MERE DE DIEU.

LE premier Dimanche aprés l'octave du saint Sacrement, qui est le troisiéme aprés la Pentecôte : *La féte du sacré cœur de la tres sainte Vierge.*

Le cœur represente toutes les dispositions interieures de la personne : il est l'organe & l'instrument de toutes les afections de l'Ame, & de tous ses mouvemens ; il reçoit l'impression de ses passions ; il sert à toutes ses fonctions ; il est le principal ressort de la vie ; c'est par cette partie qu'elle commence & qu'elle finit : & si l'on peut mourir de joie, de tristesse & d'amour, c'est à cause de l'éfet que ces afections de l'ame font dans le cœur. La joie le dilate, la tristesse le presse & le resserre, l'amour l'embrase : & lors que ces sortes d'alterations sont excessives, la delicatesse de cette partie ne sauroit y resister, & sa mort est alors celle de de tous les autres.

Par cette raison toutes les bonnes & mauvaises qualitez de la persone

ſont atribuées au cœur. On dit un cœur volage, un cœur aveugle, un cœur impur, &c. Un cœur prudent, un cœur ſincere, un cœur ſolide, un cœur aimant, conſtant deſintereſſé, &c. Un cœur triſte, un cœur content, &c. Comme ſi le cœur étoit le centre commun des diverſes afeƈtions & diſpoſitions de l'ame, & qu'elles y fuſſent toutes réünies. C'eſt ſur tout l'amour dont le cœur eſt le vrai ſiege, & dont il reçoit les plus fortes impreſſions: & ce n'eſt même qu'à cauſe de l'amour qu'il ſe reſſent de toutes les autres diſpoſitions. De là vient que l'amour & le cœur ſont pris pour la même choſe, & que par le don du cœur, on entend ordinairement l'amour & toutes les diverſes afeƈtions, dont il eſt la ſource & auſquelles comme un premier mobile & une maîtreſſe roüe, il donne le branle: & c'eſt encore la vraie raiſon pourquoi dans les oracles de l'Ecriture Sainte, Dieu nous demande le cœur, & qu'il ſemble ſe contenter de cette ſeule ofrande: *mon Fils*, dit-il, *donne moi ton cœur*.

Qu'eſt-ce donc, Mirjamie, à vôtre

avis,

avis, que nous pretendons d'honorer, quand nous parlons du sacré cœur de la Mere de Dieu? Est-ce sa prudence, car on dit un cœur prudent? Est-ce sa pureté, car on dit un cœur pur? Est-ce son humilité, car on dit un cœur humble? Sont-ce ses douleurs, car on dit un cœur afligé? Sont-ce ses joies, car on dit un cœur content? Est-ce sa constance, car on dit un cœur constant? Est-ce sa douceur, car on dit un cœur debonaire? Est-ce son amour, car on dit un cœur amoureux? Rien de tout cela en particulier, Mirjamie; mais bien toutes ces dispositions ensemble comme réünies dans le cœur de l'Epouse du Saint Esprit: & pour parler plus clairement; on entend par ce mot de cœur, cette partie de chair qui est dans le corps glorieux de la tres-sainte Vierge, à qui ce nom apartient, on entend efectivement son cœur comme l'organe & le siege de son amour & de toutes ses afections, & comme le centre qui les contient toutes.

Aprés le divin cœur de JESUS, celui de MARIE est le plus grand tresor

de l'Univers ; il est animé de la plus belle des ames ; il est le principe de la plus sainte vie qui soit parmi les pures creatures. Ce cœur est la pureté même, l'humilité même, la douceur même, la sincerité même, la bonté même, la charité même, l'amour même. Il est le centre de toutes les vertus, l'ocean de toutes les graces, le plus auguste palais du Saint Esprit, & les delices de Jesus. Jamais cœur ne fut si fidele à la grace : & pour ramasser tous ces éloges en un seul ; il ne fut jamais de cœur si aimable, si aimant & si aimé : Si aimable, parce qu'il n'en fut jamais de si semblable à celui de Jesus ; si aimant, parce qu'il n'en fut jamais de si conforme à ce divin original. Si nous regardons Dieu ; toutes les flammes des Seraphins ne sont qu'un feu en peinture, en comparaison de celles du cœur de Marie ; si nous parlons de nous-mêmes pauvres & inutiles pecheurs ; il n'est pas un de nous que cette Mere de misericorde ne porte cherement dans le centre de son cœur, & pour le salut de qui elle ne donnât de bon cœur sa vie & dix mile

vies si cela étoit necessaire. Il n'est point de cœur si aimé ; car le cœur de MARIE est infiniment plus cher à JESUS, aux Anges & aux Saints que tout l'Univers. Cherchez-vous, Mirjamie, le cœur de JESUS? vous le trouverez dans le cœur de MARIE. Cherchez-vous le cœur de MARIE? vous le trouverez dans le cœur de JESUS. Aprés l'union personele du Verbe & de sa divine Humanité, il ne sera jamais d'union comparable à celle de ces deux adorables cœurs. C'est en vuë de cette adorable union, que je vous conseille, Mirjamie, de leur adresser à toute heure comme un hommage cette petite oraison jaculatoire : *O cœur de* JESUS, *je vous adore dans le cœur de* MARIE: *ô cœur de* MARIE, *je vous adore dans le cœur de* IESUS. *O aimables & admirables cœurs, j'adore vôtre union : je vous ofre en hommage mon pauvre & indigne cœur : agréez ô cœurs infiniment bons, qu'il participe à vôtre union, attirez-le par vos graces, consumez-le de vos flammes, faites-le vivre de vôtre vie : ô cœurs de* JESUS *& de* MARIE, *mes tres-douces amours, que je soufre &*

que je meure pour vôtre amour, que je ſois tout à vous & rien à moi.

Les Saints nous enſeignent à honorer le ſacré cœur de la Mere de Dieu, comme par exemple le B. Aleman de l'Ordre de ſaint Dominique, qui recitoit tous les jours un *Ave Maria* à ſon honeur : & il faut avoüer qu'en ces derniers tems les devots de cette divine Mere ont reçu du Saint Eſprit des graces particulieres par leſquelles ils ont été inſtruits aux pratiques de la devotion de ce tres-ſaint cœur.

On a erigé à l'honeur du ſacré cœur de la Mere de Dieu des Confreries, on lui a dedié une féte, on a deſtiné un jour dans l'année pour l'honorer plus particulierement.

Il y en a une fort devote Confrerie à Arles dans l'Egliſe du Monaſtere Abbatial des Religieuſes de ſaint Ceſaire érigée de l'autorité du S. Siege en vertu d'un Bref du Pape Clement IX. du 28. d'Avril 1668. & d'un decret de l'Archevéque, donné en conſequence du même Bref; & on y celebre avec grande ſolemnité la féte de ce ſacré cœur, le premier Dimanche aprés l'octave du

tres-ſaint Sacrement ; ce qui ſe pratique de méme dans un des Monaſteres de la ville d'Apt de la même Province, où il y a une ſemblable Confrerie. A Paris où cette devotion eſt fort établie, on fait en pluſieurs Monaſteres la fête du tres-ſaint cœur de la Mere de Dieu, le huitiéme de Fevrier, avec un ofice particulier aprouvé par un Legat *à latere* du même Pape. En pluſieurs autres endroits cette féte eſt fixée au premier de Juin.

Comme il y a lieu d'eſperer que cette devotion qui commence de ſe repandre, & qui paroit être fort au goût des Fideles, ſe rendra plus generale, en attendant que le S. Siege ait plus particulierement determiné le jour de cette féte, vous ne ſauriez mieux faire, Mirjamie, que de vous conformer à la coûtume des lieux où cette devotion ſera en uſage : au défaut dequoi vous prendrez le Dimanche que j'ai dit, qui me ſemble être un jour tres-propre pour cette devotion : car le cœur de MARIE étant le plus auguſte temple du Saint Eſprit, le plus magnifique trône de la tres-ſainte Trinité,

& le plus uni de tous les cœurs avec le tres-saint Sacrement, quel jour pourroit-on mieux choisir pour la veneration particuliere de ce tres-saint cœur, que le Dimanche qui suit immediatement aprés les solemnitez & les octaves de la Pentecôte, de la tres-sainte Trinité, & du tres-saint Sacrement?

L'histoire de la vie de sainte Gertrude ne nous permet pas de douter que la Mere de Dieu n'ait la bonté d'agréer nos devotions envers son adorable cœur, pour la reverence des trois divines persones qui y ont répendu avec tant d'abondance les tresors infinis de leurs graces. N'est-ce pas pour cette raison qu'il plût à cette divine Mere, de faire voir à cette Sainte, son cœur arrosé de trois ruisseaux qui partoient du Pere, du Fils, & du Saint Esprit, par lesquels lui étoient communiquées les divines perfections de leur puissance, de leur sagesse & de leur amour, ainsi qu'il est marqué dans le 1. chapitre du 3. livre des divines insinuations, & que nous avons plus amplement raporté dans le 2. chapitre de la seçonde partie de ce livre?

Le Fils de Dieu a bien voulu nous instruire lui-même à la devotion du cœur tres saint de sa tres-aimable Mere. C'est sainte Mectilde de qui nous aprenons cette verité, & qui nous fait savoir dans son histoire, que Nôtre Seigneur la favorisant un jour de sa vuë lui commanda de saluer le cœur de sa tres-sainte Mere en le congratulant de neuf graces particulieres qu'il lui revela. *Saluez*, lui dit Nôtre Seigneur, *le tres-saint cœur de ma Mere dans l'abondance de tous les biens qui le rendirent tres-agreable à Dieu & tres utile aux hommes : Saluez ce cœur tres-pur qui a été le premier consacré par le vœu de virginité, &c.* Nôtre Seigneur continua l'instruction de cette maniere de saluer ce sacré cœur par les neuf graces dites. Nous les specifierons ci aprés en reduisant cette instruction & ce salut en forme de priere. Venons maintenant à la pratique de la devotion au cœur de la Mere de Dieu.

Je souhaite en premier lieu, Mirjamie, que vous ne passiez aucun jour sans rendre un hommage particulier à ce tres-saint cœur : En second lieu,

que vous ajoutiez le Dimanche quel-
que chose à cet hommage de tous les
jours, & en troisiéme lieu que vous
vous fassiez recevoir à sa Confrerie si
vous en avez la commodité & que
vous y fassiez écrire vôtre nom ; ce
que ne pouvant pas commodement,
vous prierez la tres-sainte Vierge de
vous y recevoir elle-même, & vous fe-
rez un jour la sainte Communion à
cette intention : & en quatriéme lieu
que vous en fassiez en vôtre particu-
lier, la féte chaque année un des jours
que nous avons ci-dessus indiquez,
que vous lui donniez une octave entie-
re dans les pratiques de vôtre devo-
tion, vous y preparant dés la veille
par quelque penitence ou autre bonne
œuvre, & par un petit hommage à ce
tres-sacré cœur. Voici la pratique de
toutes ces choses.

Adoration du ſacré cœur de la Mere de Dieu pour le jour de ſa Fête & pour tous les Dimanches

In nomine Patris, &c.

O De tous les cœurs le plus ſemblable au divin cœur du Verbe incarné, cœur tres-ſaint, tres-humble, tres-doux, tres-ſincere & tres-aimable de l'Epouſe du Saint Eſprit, cœur tres-ſacré de la tres-immaculée Vierge MARIE, je vous adore comme l'auguſte trône, & le lit de repos des trois divines perſonnes. Agréez mes humbles adorations, ô cœur delicieux infiniment agreable à la Majeſté de Dieu, en union des adorations, que les Saints & les Anges vous rendent dans le Ciel, & les perſones les plus afectionnées à vôtre ſervice ſur la terre. Je vous preſente, ô aimable cœur de la Vierge Mere, & je vous ofre autant qu'il m'eſt permis & qu'il m'eſt poſſible, le divin cœur de JESUS vô-

tre adorable Fils. Je vous ſuplie de vouloir pour l'amour de ce divin cœur, ô cœur tres-admirable de la Mere du bel amour, de me loger pour le tems & pour l'éternité & toutes les perſones recommandées à mes pauvres prieres, dans vôtre centre, afin que par vôtre moyen nous ſoyons à jamais abſorbez dans le cœur infiniment aimable de JESUS. A JESUS & MARIE mon ame ſoit unie.

Pour tous les jours.

VOus reciterez tous les jours trois *Ave Maria*, ajoutez aprés le mot, JESUS, ces paroles, *unicus ac, &c.* comme ci aprés, & aprés tout le *ſancta Maria*, Benedictum ſit, &c. comme encore ci aprés.

Salutation au ſacré cœur de la Mere de Dieu.

In nomine Patris, &c. Ave MARIA gratiâ plena Dominus tecum: benedicta tu in mulieribus & benedictus fructus ventris tui JESUS *unicus ac pretioſiſſimus ſanctiſſimi tui cordis the-*

saurus. Sancta MARIA Mater Dei ora pro nobis peccatoribus nunc & in hora mortis nostræ. Amen. *Benedictum sit purissimum cor* MARIÆ *Virginis, Dei Patris omnipotentiâ, ab immaculatæ Conceptionis ejus instanti, perfectissimè sanctum.*

Ave MARIA &c. JESUS *unicus ac pretiosissimus sanctissimi tui cordis thesaurus.* Sancta Maria, &c. *Benedictum sit humillimum cor Mariæ Virginis, Filii Sapientiâ ejusdemque verborum sedulâ conservatione divinitùs consecratum.*

AveMaria &c. JESUS *unicus ac pretiosissimus sanctissimi tui cordis thesaurus.* Sancta Maria, &c. *Benedictum sit amantissimum cor Mariæ Virginis, Spiritus Sancti charitate, omnipotenti Deo thronus, Angelis jubilus, justis præsidium, peccatoribus refugium, fidelibus defunctis refrigerium, & omnibus afflictis solatium singulare.*

℣. *Fundamenta æterna supra petram solidam.* ℟. *Omnes Dei voluntates in corde Mariæ.*

Oremus. *Da nobis quæsumus omnipotens Spiritus sancte Deus, in sacra-*

tissimo sponsæ tuæ MARIÆ *Virginis corde, quod tuæ Divinitatis plenitudine templum tibi augustissimum consecrasti, nunc & in hora mortis nostræ locum inamissibiliter invenire, per Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia, benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

Salutation au Cœur de Nôtre-Dame, revelée par Nôtre Seigneur à sainte Mectilde. Pour la veille de sa Fête.

In nomine Patris, &c.
Ave MARIA *gratia plena, &c.*

S*Aluto te humillimmè corde & anime, cor Virgineum sanctissimæ Matris Dei, in affluentia omnium bonorum quibus Deo gratissimum, hominibus perutile fuisti.*

Salve cor purissimum puellæ quæ prima omnium, Virginitatem voto consecravit.

Salve cor humillimum, per cujus præcipuè humilitatem, Virgo meruit de Spiritu sancto concipere.

Salve cor devotissimum ac desiderantissimum, quod in Mariæ *viscera Christum intraxisti.*

Salve cor charitate plenissimum, in amore erga Deum, & charitate erga nos ferventissimum.

Salve cor Virginis conservantissimum, omnia Domini Jesu *infantis, adolescentis ac viri verba & gesta diligentissimè conservans.*

Salve cor Mariæ *patientissimum, Passionis Filii gladio jugiter sauciatum.*

Salve cor fidelissimum piæ Matris quæ unicum filium suum, pro mundi redemptione voluit imò maluit immolari.

Salve cor sanctissimum Virginis in orationibus maximè sollicitum, pro Ecclesia novella ferventissimè intercedens.

Salve cor admirabile Sponsæ Spiritus sancti, in contemplatione singulariter sedulum, tuis meritis hominibus gratiam impetrans.

Antienne. *Ego dormio, cor meum vigilat.*

℣. *Adoro te cor fons amoris.*

℟. *Virginis Matris Salvatoris.*

Oremus. *Deus omnipotens bonitas infinita, qui post divinum* JESU CHRISTI *cor, Virginis* Mariæ *cor humillimum, plenissima cælestium charismatum copia, super omnia corda mirabiliter exaltasti: Da nobis infirmis peccatoribus, ob amorem tam humilis tamque gloriosi cordis, ut puritatis illius, humilitatis, & charitatis participes efficiamur, per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia, &c.*

Le même en François.

Au nom du Pere, &c.

Je vous saluë MARIE *pleine de grace, &c.*

JE vous saluë tres-humblement, ô Cœur tres-saint de la glorieuse Mere de JESUS-CHRIST dans l'abondance des graces qui vous firent être les delices de Dieu, & le tresor inépuisable des hommes.

Je vous saluë, ô cœur miracle d'innocence & de pureté, qui avez été le

premier conſacré par le vœu de virginité.

Je vous ſaluë, ô cœur tres-humble de celle qui par l'abîme de ſon humilité merita de concevoir de l'operation du S. Eſprit.

Je vous ſaluë, ô cœur tres-devot dont les ſacrez deſirs atirerent le Verbe éternel dans le ſein de MARIE.

Je vous ſaluë, ô cœur toûjours infiniment penetré des flames de la divine charité, cœur toûjours embraſé d'amour pour Dieu, & rempli de bonté pour les hommes.

Je vous ſaluë, ô cœur tres-fidele, qui conſervâtes ſi parfaitement toutes les paroles & les actions de l'enfance & de toute la vie du Fils de Dieu.

Je vous ſaluë, ô cœur, miroir ſacré de patience, qui fûtes vivement percé du glaive de la Paſſion de JESUS-CHRIST.

Je vous ſaluë, ô cœur infiniment ſoumis à la volonté de Dieu, cœur tres-fidele, & tres-deſintereſſé qui aimâtes mieux conſentir à la mort de JESUS l'unique objet de vos afections, que de ſoufrir que le monde ne fut pas racheté.

Je vous saluë, ô cœur tres-charitable qui fûtes toûjours assidu à secourir, par la ferveur de vos prieres, l'Eglise naissante.

Je vous saluë, ô cœur, auguste temple du Saint Esprit, qui fûtes toûjours élevé dans la plus haute contemplation, & toûjours atentif à procurer des graces aux hommes.

Antienne. Cette parole des sacrez Cantiques: Je dors, mais mon cœur veille; vous convient, ô MARIE, digne Epouse du S. Esprit.

℣. J'adore vôtre cœur, ô divine MARIE. ℟. Mere du Fils de Dieu seul auteur de la vie.

Mon ame prions Dieu. O Bonté infinie, Dieu tout puissant, qui aprés le divin Cœur de JESUS-CHRIST vôtre Fils, avez infiniment exalté sur tous les autres cœurs, le tres-humble cœur de MARIE par l'abondance de vos graces; ayez compassion de nous pauvres pecheurs, & pour l'amour de ce tres-humble & tres-glorieux cœur, faites-nous la grace de participer à sa pureté, à son humilité & à son amour; par les merites de mon souverain Sei-

gneur le même JESUS vôtre Fils unique & le sien. Ainsi soit-il.

La Benediction de JESUS & MARIE, sur nous pauvres pecheurs soit à jamais unie.

Pour le jour de la Fête du sacré Cœur de Marie.

Hymne à son honneur, sur la revelation qui fut faite à sainte Gertrude, de ses raports avec les trois divines Personnes.

COle cor meum, cor MARIÆ: *cultus ille sit nostra via, omnis delectatio.*

Adora cor immaculatum & divinitùs illustratum, multiplici radio.

Admirare cor irrigatum, & uberrimè fœcundatum, ex triplici fluvio.

Suspice cùm sancta Gertrude, mentis oculo vide nudè, omni pulso dubio.

Cerne cor matris explicatum, apertum & largè rigatum, è divino solio.

Radium summa Potestatis, de Paterna fecunditatis excipit principio.

Immensum scientia lumen, sacrum

ſapientiæ flumen, ſuſcipit à Filio.

Fluvium igneum amoris, in cor Parentis Salvatoris, dat Pneumatis unctio.

Sic illud cor immaculatum, eſt à Deo tantùm ditatum ut ſit ſine pretio.

Sic illud cor ſuperelectum, eſt à Deo tantùm dilectum, ut ſit ſine ſocio.

Ut Chriſti cor intemeratum, ſic unum Mariæ *ſervatum, à primo eſt excidio.*

Matris in gratia creatæ, cor cum ſuprema Sanctitate, conſecravit unio.

Per ſummam cordis puritatem, Virgo calcavit poteſtatem Serpentis in prælio.

Numquam, illud cor benedictum, Protoplaſti fuit afflictum, peſſimo contagio.

In Spiritu ſancto creatum, à malo fuit præſervatum, juſto privilegio.

Cum primum crimen fuit factum, Hæc mater erat extra pactum divino conſilio.

Ergo non poteſt accuſari, cordi nec ejus imputari, pacti violatio.

Ergo fuit ſemper exempta, nec in ea fuit inventa, reatus debitio.

Ergo fuit ſemper intacta, nec ab ea fuit contracta, triſtis obligatio.

Verè ſancta priùs quam nata, ante ſæcula conſecrata, uni Dei Filio.

In Dei corde collocatum, MARIÆ *cor ſemper beatum, fuit ab initio.*

Dum autem hac eſſes in via, còr tuum numquam, ô MARIA, *extitit in otio.*

Dominum noſque dilexiſti: Salutem noſtram ſitiviſti, ſummo deſiderio.

Cor tuum ſemper in amore, Divino ſemper in ardore, ſemper in incendio.

Cor tuum templum Trinitatis, in quo divinæ Majeſtatis fuit habitatio.

O Cor divinitùs ignitum! Cor quod fuit ſemper potitum cæleſti conſortio!

O Cor hominibus laudandum! Cor peccatoribus amandum, quorum es protectio!

Ergo cor meum, ſine fraude lauda cor dignum omni laude, & omni præconio.

Omnem enim qui celebrabit, cor MARIÆ, JESUS *ditabit copioſo præmio.*

Ergo cor tuum, Virgo pura, Sanctius omni creatura, mea sit possessio.

Mihi, cor tuum adorare, benedicere prædicare, unica sit portio.

Cordi tuo sancto servire, illique semper obedire, mea nunc est optio.

Eia, Mater, indignum natum me tuâ gratiâ lactatum suscipias gremio.

Obsecro, Mater Salvatoris, hujus cor fove peccatoris, tuo patrocinio.

Mole peccatorum opressus, ad cor tuum dirigo gressus, ad te, Virgo fugio.

In tantis malis constituo, cor tuum fac mihi sit tuto, sanctoque solatio.

Cor tuum, optima Regina, cor meum salvet à ruina, salvet ab exitio.

Rege cor meum, rege mentem, tuo me fac esse manentem, semper in auxilio.

Cor tuum, Mater pietatis, mecum sit, ne felicitatis, arcear ab ostio.

Patri laus sit omnipotenti, secùmque semper subsistenti, gloria sit Filio: Et ab utroque procedenti, cor Virginis tàm diligenti, compar sit laudatio. Amen.

Antienne. Maria *cor suum tradi-*

dit ad vigilandum diluculo ad Dominum qui fecit eam, & in conspectu altissimi deprecata est, & ipse tribuit ei secundùm cor ejus.

℣. *Fundamenta æterna super petram solidam.* ℟. *Omnes Dei voluntates in corde* MARIÆ.

Oremus. *Domine* JESU CHRISTE, *cujus divinum cor, humillimi purissimæ Virginis* MARIÆ *cordis amore captum, in illo longè magis quam in ullo alio corde sibi complacuit, da gratiam infirmis cordibus nostris Virgineum illud cor ardenti semper amore, ac humili veneratione prosequendi, atque cum illo in ejusdem thesauri, tui scilicet cordis possessione quiescendi. Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia, benedicat Virgo Maria. Amen.*

Pour le second jour de l'Octave du sacré Cœur de la Mere de Dieu.

HYMNE.

Celebrare Cor Matris Dei, in hac vita sit cordis mei, jugis occupatio.

Cordi tam sancto famulari, mea sit ipsi mancipari, summa gloriatio.

Frequenti, sensus omnes mei, cor fundatricis nostræ spei, colamus obsequio.

Cor tuum, Mater illibata, cujus fuit immaculata sanctaque conceptio.

Fons est cœlestium donorum, nobis est omnium bonorum, fertilis occasio.

Cor tuum, Virgo benedicta, cui numquam fuit inflicta Adami transgressio.

Spes est firma nostræ salutis, veræ nobis via virtutis, vera consolatio.

Cor tuum templum Trinitatis, in quo divinæ potestatis mira demonstratio.

Quidquid intulit nostræ genti, fidem Evâ dante serpenti, prima maledictio.

*Totum abstulit Mariani semper puri
semperque sani cordis benedictio.*

*Tuæ, gratiâ sanctitatis, in te Virgo
Divinitatis fuit Incarnatio.*

*In te ob cordis puritatem, humilitatem,
charitatem, facta est hæc Unio.*

Deum nobis fratrem dedisti, Virgo prudens, cum credidisti, Angelico nuntio.

Quem adoramus Creatorem, nobis fecisti Salvatorem à magno naufragio.

*Propter tuum cor venerandum, se Christus dedit manducandum, in sacro
convivio.*

Ignem de cœlis attraxisti, Pneuma divinum accersisti, Sanctorum collegio.

*Spiritum pravum devicisti, Draconis
caput contrivisti præpotens imperio.*

Hæreses omnes extinxisti, Hæresiarchas confudisti, tuo magisterio.

Fœlix Magistra veritatis, instrumentum Divinitatis, à Mundi principio.

*Deo præsens antequam nata, Tecum fuit
præmeditata, Hominum redemptio.*

Non semel JESUM *peperisti, milliès il-*

lum genuisti, in terrarum spatio.

Corde tuo cum corde Christi, conjuncto, quid non pertulisti, Passionis gladio!

Plagas omnes & pœnas Christi, in condolentis excepisti, tui cordis medio.

Cor tuum dilacerabatur, quando Christus flagellabatur, nudus in prætorio.

Quàm dirè cor tuum mactavit, quantis te spinis penetravit nati coronatio!

O Virgo vera Mater lucis, quanta fuit ad pedes crucis, tua desolatio!

Quantus ex plagis Salvatoris, in cor tuum torrens doloris, ô qualis afflictio!

Dum Nato compassa fuisti, quos redemit, cor redemisti uno Sacrificio.

Ergo quorum Christus est Pater, eorumdem est Virgo Mater, eodem Misterio.

Cordis Christi, cordis Mariæ, nos genuit eâdem die, dolorum communio.

Crux Christi Matrem fœcundavit, dum Cor illius sauciavit divino Martyrio.

Crux, Virginis cor immolavit, quod postea lætificavit Nati Resurrectio.

Sic Christi Cordi copulatur, MARIÆ
Cor & conformatur in luctu & gaudio.
Cor tuum, mulier invicta, qua divino fulges amicta, Sole sicut pallio,
Nobis est omnium malorum, miseriarum & dolorum, perennis exclusio.
Cor tuum, Mater summi Regis, juxta quem coronata degis, in splendore nimio.
Nobis nunc & in hora mortis, sit asylum turrisque fortis, veraque deffensio.
Cordi tuo, Mater amoris, cordis hujusce peccatoris, placeat oblatio.
Quoniam omnes qui lætantur, apud te, Virgo commorantur, in cordis hospitio;
Nobis detur ibi manere, ibi perenniter gaudere sub tuo præsidio.
Eia cor meum, omni die, una sit in corde MARIÆ, *nobis exultatio,*
Nostra semper erga cor dignum, erga cor Matris tam benignum, crescat veneratio.
Nostra sit ad cor Marianum magis divinum quam humanum, æterna devotio.
Gloria sanctæ Trinitati, increata sit Majestati gratiarum actio.
Parenti, Genito, Spirato, in Virgine

glorificato, laus & benedictio. Amen.

Antienne. *Factum est cor* MARIÆ *speculum clarissimum vitæ Christi, & imago perfecta Passionis & mortis ejus.*

℣. *Benedicamus Cor* MARIÆ *Virginis.*

℞. *Laudemus & superexaltemus illud in sæcula.*

Oremus. *Amantissime Domine* JESU-CHRISTE *Pater misericordiarum & Deus totius consolationis, qui non venisti vocare justos sed peccatores, qui dixisti, non benevalentibus medico, sed ægrotantibus opus esse, qui venisti quærere & salvum facere quod perierat, & qui pro omnium salute, tot tantaque pati dignatus es, te humiliter deprecamur per magnos virginei sanctissimæ tuæ genitricis cordis dolores, quibus propter summam cum tuo divino corde unionem, in hac vita fuit afflictum, ut omnium utriusque sexus mortalium qui deplorabili peccati lethalis jugo subjiciuntur misserearis, eosque ad salutarem veræ pœnitentiæ gratiam, & finalem in tuo ejusdemque tuæ amabilissimæ Matris amore perseverantiam efficaciter vocare digneris. Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia, benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

Pour le troisiéme jour de l'Octave du sacré Cœur de la Mere de Dieu.

HYMNE.

COr tuum sit, Virgo formosa, flos cœlestis mystica rosa, nostra consolatio.
Terror sit hostium nostrorum infernalium & ipsorum sit exterminatio.
Contra linguas maledicorum, sit nobis artesque malorum, scutum & munitio.
Cor tuum, Regina cœlorum, omnium sit inimicorum nostrorum devictio.
Per cor tuum, ô flos sanctorum, omnium fiat iniquorum perfecta conversio.
Cor tuum tangat pecatorum, mea simul & aliorum, misera conditio.
Concedat nobis charitatem, pacem veniam sanctitatem, tua miseratio.
Cor tuum, omnium malorum sit nobis finis, & bonorum omnium concessio.
Per cor tuum nobis cœlorum, detur in cœtu Beatorum sedere convivio.
In corde sanctæ Trinitatis, tui sit, Mater pietatis, cordis jubilatio. Amen.

Antienne. *Veni dilecta cordis mei, Præbe mihi cor tuum, & ponam in eo thronum & regnum filii dilectionis meæ.*

℣. *Per te cor Matris Salvatoris.*

℟. *Accendat in nobis* IESUS *ignem sui amoris.*

Oremus. *Bonitas infinita, omnipotens Deus, qui sanctissimo Filii tui Domini nostri* JESU-CHRISTI *cordi, dignissimum in humillimo suæ genetricis corde, reclinatorium verè aureum præparasti, miserere paupertatis cordium nostrorum ipsisque propitius concede, salutaria puritatis, humilitatis, patientiæ, prudentiæ, mansuetudinis & charitatis documenta ab eisdem sacratissimis* JESU *&* MARIÆ *cordibus efficaciter accipere, illisque inseparabiliter in hac vita atque in æternum inhærere, per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia.&c.*

Pour le quatriéme jour de l'octave du sacré Cœur de la Mere de Dieu.

HYMNE.

T*Vum,* JESU *Rex cordium, in Corde Matris Virginis, collauda-*

mus imperium, nostris adesto canticis.

In cordis arca, sapiens Virgo Mater Deipara, miranda servat conferens vitæ tuæ Mysteria.

Beata Matris viscera, beata Matris ubera, sed quam magis fœlicia materni cordis intima!

In ventre novem mensibus, MARIA *gestat Filium: in cordis penetralibus semper gestavit Dominum.*

O cor ave Deiferum, cor mite, cor humillimum, triumphus amoris sacri, digna sedes altissimi.

Sacra rosarum purpura, candida quoque lilia, te fulciunt & omnium, florum decor cœlestium.

Ave Dei sacrarium, cœlorum cœlum maximum, Sol terræ, cœli gloria, cordis nostri lætitia.

Quid colitur nobilius, corde MARIÆ *Virginis? quid canitur excelsius? quid auditur jucundius?*

Cor amoris miraculum, dignum Deo spectaculum, Sponsi sacri signaculum & crucifixi speculum.

Sit benedictum cor tuum amore Dei languidum, sit benedictum cor pium amore tuo fervidum.

O cor abyssus gratiæ ! immensæ plenum gloriæ ! Da nobis te diligere, tecumque Deo vivere.

Eïa Mater, cor supplicum, intra tuum serva sinum, amore Jesu *langueat, amore* Jesu *ferveat.*

Da nostris Virgo cordibus infirmis & pauperibus, in corde tuo vivere, in te vitam deponere. Amen.

Antienne. Maria *autem conservabat omnïa verba hæc conferes in corde suo.*

℣. *Verorum cor plenum bonorum.*
℟. *Miserearis peccatorum.*

Oremus. *Ad sacratissimum cor tuum ut ad thronum gratiæ, humiliter, fidenterque confugimus, dignissima Spiritus sancti Sponsa Dei genitrix Virgo* Maria, *miserere inanitatis cordium nostrorum, & super ipsa inexhaustos charitatis tuæ thesauros aperire ea à terrenis sordibus per tuam intercessionem purgata, copulare digneris divinissimo cordi Filii tui Domini nostri* Jesu-Christi, *cum quo fœlicissima Mater vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia*, &c.

Le cinquiéme, le sixiéme & le se-

tiéme jour de l'Octave, vous repeterez la Salutation & les hymnes des trois premiers jours.

Pour le dernier jour de l'Octave.

Les Litanies du ſacré Cœur de la Mere de Dieu.

Kyrie eleïſon : Chriſte eleïſon : Kyrie eleïſon.
Jeſu audi nos : Jeſu exaudi nos.
Sanctiſſima Trinitas Pater, Fili Spiritus ſancte unus Deus. Miſerere nobis.
Cor diviniſſimum Jeſu. Miſerere nobis.
Cor Mariæ ſanctiſſimum. ora pro nobis.
Cor Mariæ immaculatum. ora.
Cor Mariæ mundiſſimum. ora.
Cor Mariæ devotiſſimum. ora.
Cor Mariæ prudentiſſimum. ora.
Cor Mariæ fideliſſimum. ora.
Cor Mariæ humillimum. ora.
Cor Mariæ mitiſſimum. ora.
Cor Mariæ vigilantiſſimum. ora.
Cor Mariæ Myſteriorum Chriſti conſervantiſſimum. ora.
Cor Mariæ Dei Paradiſus. ora.
Cor Mariæ verbi divini tabernaculum. ora.

Cor Mariæ sacrarium Spiritus Sancti.
Cor Mariæ deliciæ cordis JESU. *ora.*
Cor Mariæ thesaurus Dei. ora.
Cor Mariæ mare gratiarum. ora.
Cor Mariæ candor lucis æternæ. ora.
Cor Mariæ speculum sine macula Dei Majestatis. ora.
Cor Mariæ, clarissima Dei bonitatis imago. ora.
Cor Mariæ, candidum lilium sanctissimæ Trinitatis. ora.
Cor Mariæ rosa præfulgida cœlicæ amœnitatis. ora.
Cor Mariæ cor secundum cor Dei. ora.
Cor Mariæ veracissimum. ora.
Cor Mariæ liber incomprehensus divini Verbi. ora.
Cor Mariæ speculum purissimum vitæ Salvatoris. ora.
Cor Mariæ imago clarissima Passionis Filii Dei. ora.
Cor Mariæ, Christi Passione sauciatum.
Cor Mariæ cum Christo flagellatum, spinis coronatum & crucifixum. ora.
Cor Mariæ Christo morienti commoriens. ora.
Cor Mariæ Christo mortuo consepultum. ora.

Cor Mariæ cum Christo resurgente redivivum. ora.

Cor *Mariæ, Christi cœlos ascendentis captivum.* ora.

Cor *Mariæ, Panis Eucharistici avidissimum.* ora.

Cor *Mariæ, quotidiano divinæ mensæ pabulo mirabiliter impinguatum.* ora.

Cor *Mariæ Arca propitiationis.* ora.

Cor *Mariæ gaudium Angelorum.* ora.

Cor *Mariæ vitæ nostræ principium.* ora.

Cor *Mariæ salutis nostræ cupidissimum.* ora.

Cor *Mariæ radix Virginum.* ora.

Cor *Mariæ Princeps Martyrum.* ora.

Cor *Mariæ speculum sanctorum omnium.* ora.

Cor *Mariæ, Bibliotheca Apostolorum.*

Cor *Mariæ propugnaculum Christianæ Religionis.* ora.

Cor *Mariæ refugium peccatorum.* ora.

Cor *Mariæ asylum afflictorum.* ora.

Cor *Mariæ providissimum pauperum subsidium.* ora.

Cor *Mariæ dulcissimum infirmorum solatium.* ora.

Cor *Mariæ tutissimum familiarum Christianarum patrocinium.* ora.

Cor Mariæ jucundissimum Religiosorum domicilium. *ora.*

Cor Mariæ turris fortissima militum Christianorum. *ora.*

Cor Mariæ, faustissimus gratiarnm aquæductus. *ora.*

Cor Mariæ Rex cordium nostrorum.

Cor Mariæ principium vitæ Dei. *ora.*

Cor Mariæ requies Dei. *ora.*

Cor Mariæ requies nostra. *ora.*

Cor Mariæ vita nostra. *ora.*

Cor Mariæ tota spes & consolatio nostra. *ora.*

Cor Mariæ purissimum divini amoris holocaustum. *ora pro nobis.*

Agnus Dei, JESU, *Mariani cordis deliciæ; miserere nobis.*

Antienne. *O Mater amabilis, beatam te dicunt omnes generationes, quia dignatus est omnipotens qui respicit humilia in cœlo & in terra, respicere humilitatem humillimi cordis tui.*

℣. *Ex cordis Virginis ardore.*

℟. *Cor meum crescat in amore.*

Oremus. *Sanctissima Trinitas unus Deus qui in dilecto Virginis semper immaculatæ corde, tibi delicias ante sæcula præparare illudque lucis æternæ cando-*

rem purissimum, Majestatis speculum sine macula, bonitatis infinitæ clarissimam imaginem efficere voluisti: nostra quæsumus & omnium peccatorum existentium ac futurorum corda misericorditer respicere, à terrenis fæcibus mundare, & salutarem in illis tui amoris ignem accendere digneris, Virgineo pro nobis corde jugiter intercedente, per Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia, benedicat Virgo MARIA. *Amen.*

Le 22. Juin. *LA VICTOIRE de la Mere de Dieu.*

CEtte féte, Mirjamie, n'est pas celle dont je vous ai parlé dans le setiéme chapitre de la premiere partie au sujet du sacré Rosaire, & qui se celebre le premier Dimanche d'Octobre: ce n'est pas la féte de nôtre Dame de la Victoire, mais de la Victoire de la Mere de Dieu: féte dont le sujet, quoi que celui de nôtre Dame de la Victoire soit tres-important, l'est incomparablement d'avantage.

La féte de nôtre Dame de la Victoire a pour sujet une victoire des Chré-

tiens remportée par le secours de la sainte Vierge sur les infideles : la féte de la Victoire de la Mere de Dieu, a pour sujet une victoire de l'Eglise sur les heretiques armez contre cette divine Mere, ou pour mieux dire, une victoire de la Mere de Dieu sur ses énemis personels, & sur un parti d'heretiques formé pour lui ravir cet auguste titre de Mere de Dieu.

Le cinquiéme siecle de l'Eglise a veu ce combat & cette victoire. Il a veu sortir du centre de l'Enfer une des plus noires impietez dont il se soit jamais oüi parler, & une des plus hardies entreprises des énemis de JESUS-CHRIST contre sa divine Mere, & il a veu de même la confusion & la défaite de ces supôts de Satan & la victoire memorable de la Mere de Dieu. Le chef de ce detestable parti fut l'infame Nestorius Patriarche de Constantinople, homme dont la memoire est en aussi grande execration que celle d'aucun autre heretique. Ce disciple de Lucifer s'étoit mis dans l'esprit de ravir à la tres-sainte Vierge le plus magnifique de ses titres, & de persuader à tou-

te la terre, que c'étoit une erreur de la qualifier Mere de Dieu. Qu'est-ce qu'il fit pour réüssir dans ce diabolique dessein, quel feu il aluma dans toute l'Eglise d'Orient, quels troubles il causa parmi les fideles, quelle fut la conduite du Vicaire de JESUS-CHRIST, & des Prelats Catholiques pour éteindre ce feu, apaiser ces troubles, terrasser les énemis de la Mere de Dieu, & faire triompher la Foi Catholique; quelle fut la joie des fideles, & de quel éclat plein de gloire fut dans toute l'Eglise cette memorable victoire de la Mere de Dieu, c'est; Mirjamie, ce que vous pouvez aprendre non seulement des Auteurs de l'histoire Eclesiastique Socrate, Nicephore, Evagrius, Baronius & les autres, & particulierement de l'histoire du Concile d'Ephese qui est le troisiéme general & qui fut convoqué uniquement pour ce sujet; mais encore des excelens ouvrages intitulez *la tradition de l'Eglise touchant la devotion envers la Mere de Dieu de Loüis Abelli. La Theologie afective de saint Thomas, de Loüis Bail, & la triple Couronne de la Mere*

de Dieu du Pere Poiré Jesuite.

Les mesures qu'il me faut ici garder pour ne pas trop grossir ce livre & y reserver la place necessaire aux autres fétes & Misteres de la tres-sainte Vierge & aux pratiques de sa devotion & de son service à qui cette troisiéme partie est destinée ne me permettent pas, à mon grand regret, de faire le détail de l'histoire de l'heresie de Nestorius, & de la victoire de la Mere de Dieu, qui vous seroit, Mirjamie, d'une tres-grande satisfaction.

Vous y verriez dans la conduite de l'infame chef de ce detestable parti des énemis de nôtre Dame, le vrai modele de la conduite des heretiques de tous les tems, & particulierement des Novateurs de la cabale de ce dernier siecle ; leurs déguisemens & tous les artifices dont ils se servent pour venir à bout de leurs pernicieux desseins. Vous verriez un fameux hipocrite Nestorius Prêtre d'Antioche qui ne parvient à l'éminente dignité de Patriarche de Constantinople que par les trompeuses aparences d'une sainteté afectée. Un homme qui paroit ver-

tueux, auſtere, éloigné des vanitez du monde, amateur des pauvres & grand aumonier (ce qu'il n'eſt qu'en aparence) & d'ailleurs éloquent, & établi dans l'eſtime generale par ſes predications; en un mot un homme dont le ſeul nom paroiſſoit un grand éloge: mais qui en éfet étoit un monſtre d'impieté, & un loup raviſſant caché ſous la peau de brèbis, comme il le fit bientôt connoitre dés qu'il ſe vit élevé ſur le ſiege Patriarcal, où il ne monta par d'autres marches que celles d'une ſainteté aparante, & d'une reputation gagnée par les ſeuls artifices de l'hipocriſie.

Reſolu de ravir à MARIE le glorieux nom de Mere de Dieu, il ne projete rien moins que d'aſſujetir toute la terre à ſon erreur. Il ſe ſert d'un Prêtre de ſa cabale nommé Anaſtaſe pour commencer cette diabolique entrepriſe. Il lui fait précher en ſa preſence dans l'Egliſe Patriarcale, que c'eſt un abus & une erreur d'apeler la Vierge MARIE Mere de Dieu. Cet infame Predicateur ne manque pas de ſe ſervir pour faire recevoir cette impieté com-

me font les heretiques, du beau pretexte de la gloire de Dieu. Je m'arréte ici, Mirjamie, pour ne pas m'engager d'avantage dans un détail qui seroit tres-long, des particularitez de cette histoire. Il me sufit de vous dire que la connoissance plus amplé que vous en acquerrez par la lecture des livres que je vous ai indiquez, vous fera d'abord partager vos sentimens entre l'indignation & la joie.

Il s'alumera dans vôtre ame un feu de sainte indignation, par la veuë des artifices infinis des heretiques, de leurs violences contre les Catholiques qui veulent s'oposer à leur impieté & soutenir l'honeur de la Mere de Dieu, des persecutions horribles qu'ils leur suscitent de toutes parts, & des noires calomnies dont ils tâchent de les acabler; des livres, traitez, cahiers volans & libeles qu'ils répendent par tout pour tromper tout le monde & repandre leur erreur : des stratagemes inconcevables de l'impie Nestorius pour éluder le jugement de l'Eglise qui fut rendu contre lui, & tromper le Pape saint Celestin & l'Empe-

reur Theodose, passer dans leur esprit pour saint & pour catholique, & y décrier saint Cirille Patriarche d'Alexandrie, & tous les autres saints Evéques Prêtres & Religieux du bon parti, comme des menteurs, des imposteurs, des calomniateurs, des faux devots de la Vierge, animez d'un zele aveugle, indiscret, temeraire & malicieux, & enfin comme des gens vendus à l'iniquité; jusques à faire emprisonner saint Cirille & le venerable Memnon Evéque d'Ephese deux tres-saints Prelats, à qui la gloire apartiendra éternelement d'avoir été cruelement persecutez pour les sacrez interêts de la Mere de Dieu.

Mais, Mirjamie, vôtre cœur s'ouvrira en même tems au torrent d'une sainte joie, voïant le zele inconcevable de tous les Catholiques dans cette memorable ocasion pour la gloire de la Mere de Dieu. Deux Conciles provinciaux assemblez contre l'erreur de Nestorius, un à Rome par le Pape S. Celestin, & l'autre en Egipte par saint Cirille : & enfin un Concile general à Ephese l'an quatre cents trente-un,

où saint Cirille presida comme legat Apostolique de saint Celestin, & la sentence de ce même Concile renduë contre Nestorius aprés toutes les citations & les formalitez requises dans l'ordre judiciaire dont voici la teneur & les termes.

Le saint Concile assemblé par la grace de Dieu en la ville d'Ephese, à Nestorius nouveau Judas. Sache que pour la doctrine impie que tu as publiée dans tes predications, & pour ton obstination & contumace contre les sacrez Canons, tu as été deposé & privé de tout grade & dignité Ecclesiastique, par le saint Concile, selon les loix & ordonnances de l'Eglise. Le vingt-deuxiéme jour du present mois de Juin.

Vôtre consolation s'acroitra, Mirjamie, dans la suite de l'histoire, quand vous y lirez les transports de joie de tout le peuple Catholique d'Ephese, & d'un nombre infini de saints Ecclesiastiques, & de Religieux qui avoient blanchi dans la solitude & dans les Monasteres, & qui ayant resté toute cette journée à la porte de la grande Eglise de nôtre Dame d'Ephese, où le Con-

cile étoit assemblé au nombre de plus de deux cents Evеques, pour en attendre l'issuë, entendirent lors qu'on ouvrit les portes, & que le silence fut imposé, la lecture de la sentence de condamnation de Nestorius, dont plusieurs copies furent distribuées & affichées aux places & aux carrefours de la ville. On entendit l'air retentir de mille cris d'alegresse, d'imprecations à l'énemi de la Mere de Dieu terrassé, d'actions de graces à Dieu, de loüanges à MARIE Mere de Dieu, de benedictions aux Evêques qui avoient celebré ce Concile, defini que le nom & la qualité de Mere de Dieu apartient tres-proprement & tres-veritablement à la Vierge MARIE suivant la doctrine du Concile de Nicée, & la doctrine des Apôtres & de tous les saints Peres, & prononcé des anathemes contre tous ceux qui oseroient lui contester cette glorieuse qualité & cet auguste nom.

Ce devot peuple transporté de joie regardoient ces saints Evêques comme des Anges descendus du Ciel, les uns prenoient des flambeaux pour les rereconduire à leurs maisons ; & même

les Dames de la ville en ſigne de rejoüiſſance faiſoient bruler des parfums dans les ruës par où ces Prelats devoient paſſer. On allumoit en divers endroits des feux de joie. En un mot il ne ſe vit jamais ſur la terre dans une ville, une joie plus grande & plus éclatante que celle que cette victoire de la Mere de Dieu cauſa dans la ville d'Epheſe qui lui étoit particulierement afectionée, à cauſe qu'elle avoit été honorée de ſon ſejour pendant quelque tems qu'elle y avoit reſté avec S. Jean Evangeliſte ſon fondateur.

Je ne ſaurois, Mirjamie, m'empecher de vous faire part de quelques paroles de la predication que ſaint Ciril le fit le lendemain du Concile dans l'Egliſe de nôtre Dame où il s'étoit tenu, & où les mêmes Prelats & un nombre infini de peuple aſſiſterent, les voici comme elles ſont raportées dans l'hiſtoire du Concile.

Je vois l'alegreſſe de cette ſainte aſſemblée que la devotion envers la tres-ſainte Vierge MARIE Mere de Dieu a fait venir en ce lieu ; & quoi que les traverſes & les dificultez paſ-

ſées m'ayent beaucoup afligé, cette triſteſſe s'évanoüit à la vuë de tant de ſaints & venerables Prelats......... Loüange, gloire & benediction vous ſoit à jamais renduë ô tres-ſainte & tres-admirable Trinité qui nous avez aſſemblez en cette Egliſe de la tres-ſainte Vierge. Et vous ô MARIE Mere de Dieu, ſoyez à jamais benite. Vous êtes le treſor ineſtimable de tout le monde, le ſacré flambeau qui ne peut être éteint; vous êtes la couronne de la Virginité, le ſceptre de la Foi ortodoxe, le temple indiſſoluble, le ſejour agreable de celui qui ne peut être compris d'aucun lieu, Mere & Vierge tout enſemble....... C'eſt vous qui avez renfermé dans vôtre ſein virginal celui qui eſt immenſe & incomprehenſible; C'eſt par vous que la tres-ſainte Trinité eſt adorée & glorifiée: c'eſt par vous que le Ciel eſt rempli d'Alegreſſe, & que les Anges & les Arcanges ſe rejoüiſſent; c'eſt par vous que les demons ſont mis en déroute, & que nôtre chûte eſt reparée, & l'entrée du Ciel ouverte aux hommes: c'eſt par vôtre entremiſe que

ceux qui ſont dans l'aveuglement de l'idolatrie, parviennent à la connoiſſance de la verité, & par le moyen de la foi, à la grace du ſaint Bâtême: c'eſt par vôtre faveur & aſſiſtance que l'Evangile a été preché, & l'Egliſe fondée en tous les endroits de la terre, &c.

La fin du malheureux Neſtorius doit faire trembler tous les énemis de la Mere de Dieu. L'Empereur Theodoſe enfin deſabuſé de la fauſſe ſainteté de cet hipocrite, ne ſe contenta pas de faire executer contre lui la ſentence du Concile, mais pour une preuve plus expreſſe de l'horreur qu'il avoit de ces impietez, il le condamna au baniſſement perpetuel dans les deſerts d'Afrique, où il le fit transferer, & où ce miſerable ne ceſſant de proferer des blaſphémes contre N. S. Jesus-Christ & ſa tres-ſainte Mere, mourut miſerablement dans l'obſtination & l'impenitence finale, par un ulcere à la langue d'où il ſortit quantité de vers qui ne ceſſerent de la ronger juſques à ce qu'il eut vomi ſon ame abominable aux Démons. Car de quelle

maniere, si ce n'est tres-malheureusement, peuvent finir tous ceux qui sont oposez au service, & à la gloire de la Mere de Dieu?

C'est dans ce Concile que ces paroles *Sainte* MARIE *Mere de Dieu, priez pour nous, &c.* furent ajoûtées à la Salutation Angelique. Si les jours qui sont particulierement remarquables pour quelque mistere de la tres-sainte Vierge, ou pour quelque cas extraordinaire qui la regarde, sont des jours de Fête, de devotion dans la pratique de ses devots, celui-ci ne merite-t-il pas d'être mis au nombre de ces sortes de fêtes? Pour moi, je vous avouë, Mirjamie, que le 22. de Juin m'est un des plus chers & plus aimables jours de l'année, un des jours où je me sens le plus penetré de joïe, puisque c'est le grand & celebre jour de la victoire de la Mere de Dieu.

Je ne manquerai jamais à l'avenir d'en faire en mon particulier une fête: & de porter à la même devotion autant qu'il me sera possible toutes les personnes en qui je reconnoîtrai de l'afection envers la Mere de Dieu.

Quant à vous, Mirjamie, si vous êtes de ce nombre, vous celebrerez aujourd'hui la victoire de la Mere de Dieu par la sainte Communion que vous ferez à son honneur, & que vous ofrirez à Dieu en action de graces de l'avoir choisie pour sa Mere, & de la victoire qu'il lui a donnée ce même jour sur les énemis de sa Divine Maternité. Vous feliciterez cette adorable Vierge, de ce double avantage. Vous la feliciterez d'être Mere de Dieu, & de pouvoir dire avec autant de verité que le Pere éternel, sur nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, ces paroles: *C'est mon Fils bien-aimé en qui j'ai mis mes complaisances.* Le Pere éternel n'a qu'un seul Fils, & c'est le Fils de MARIE. MARIE n'a qu'un seul Fils, & c'est le Fils du Pere éternel. O Dignité inconcevable de Marie! ô Dignité infinie! Aneantissez-vous en esprit, Mirjamie, devant cette divine Mere. Protestez-lui que vous donnerez de bon cœur vôtre vie & mile vies, si autant vous en aviez, pour soûtenir la verité de cette incomprehensible dig-

nité

nité qui lui apartient : & que si par impossible cette dignité se pouvoit perdre, vous aimeriez mile fois mieux perdre non-seulement la vie, mais encore l'Etre, & n'être plus au nombre des creatures, que de la voir privée de cette divine dignité. Vous la feliciterez ensuite de sa glorieuse victoire sur les énemis de sa divine Maternité. Vous unirez vôtre joïe avec celle de toute l'Eglise triomphante,& de l'Eglise militante, & lui ofrirez en hommage à sa Maternité divine une Couronne tissuë en la maniere que je vais dire.

Il faut suposer que ce n'est pas seulement depuis le moment de l'Incarnation du Verbe éternel dans le sacré ventre de MARIE, que le nom & la qualité de Mere de Dieu lui apartient. Il n'est aucun moment de sa vie où on ne puisse la considerer comme revétuë de cette qualité, puisqu'elle n'a été mise au monde que pour la porter. Ouï dans le berceau, & même dans les entrailles de sainte Anne, MARIE est Mere de Dieu dans le dessein du même Dieu, & dans son élection comme dit tres-bien S. Augustin, *ante-*

quam de illa nasceretur in prædestinatione noverat Matrem; c'est à dire, avant que de naître d'elle, Dieu la regardoit dans sa predestination comme Mere. Elle a vêcu soixante & douze années à compter du jour de sa naissance, & presque soixante & treize à compter du moment de son Immaculée Conception. Faites-lui donc une Couronne pour la saluer & l'adorer comme Mere de Dieu, soixante & treize fois avec ce salut : *Ave* MARIA *Mater Dei*, tous les jours de cette Octave, en cette sorte.

Couronne de la Mere de Dieu.

IN *nomine Patris*, *&c.* Sur le premier gros grain, *Ave* MARIA, *&c. Sancta* MARIA, *&c.* sur chacun des trois petits grains, *Ave* MARIA *Mater Dei*. Ajoûtez aprés cela sept dizains, disant sur le gros grain de chaque dizain, l'*Ave Maria* tout entier : & sur tous les petits grains, *Ave Maria Mater Dei*. Et aprés le setiéme dizain, ce qui suit.

Antienne. *Beata viscera* MARIÆ

Virginis quæ portaverunt æterni Patris filium, & beata ubera quæ lactaverunt Christum Dominum.

℣. *Ora pro nobis sancta Dei genitrix.* ℟. *Quæ contrivisti caput serpentis, auxiliare nobis.*

Oremus. *Deus qui filio tuo dilectissimo* MARIAM *Matrem verissimam atque dignissimam dedisti, da nobis peccatoribus indignis famulis tuis, illam quoque in Matrem nunc & in hora mortis & semper habere. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria. Amen.*

JUILLET.

Le 2. *La Visitation.*

DAns ce Mistere il y a trois choses qu'il faut particulierement considerer, & qui à vrai dire sont tres-admirables. L'humilité de la Mere de Dieu, sa charité, & son pouvoir. C'est une grande humilité en celle qui merite les adorations des Seraphins, & qui les reçoit sans doute depuis qu'elle porte un Dieu dans son sein, &

qu'elle est sa vraïe Mere, de visiter une parente qui lui est infiniment inferieure. C'est une admirable charité que d'entreprendre un si long & si penible voyage, pour aler rendre ses services à cette parente, dés qu'il est venu à sa connoissance par le discours de l'Ange, qui lui annonce l'Incarnation du Verbe, qu'elle est enceinte, & qu'en cet état elle peut avoir besoin de sa presence & de son service. Mais quoi de plus éclatant que le pouvoir de Marie dans ce Mistere? Le divin Fils dont elle est enceinte veut que sa parole serve d'instrument à la santification de son Precurseur. Nous savons par le texte de l'Evangile, qu'au moment que la parole du salut de Marie fut entrée dans les oreilles d'Elisabet, le Fils qu'elle portoit dans son ventre tressaillit de joïe; il connut & adora son Dieu & son Redempteur dans le ventre de sa Mere; il fut santifié & lavé de la tache du peché originel; il reçut l'usage de la raison: Elisabet fut remplie du S. Esprit; le mistere de l'Incarnation lui fut revelé; elle connut que celle qui la visitoit é-

toit Mere de Dieu : *Et d'où me vient ce bonheur*, dit-elle, *que la Mere de mon Seigneur vienne à moi ?* Elle lui donne mile benedictions, ausquelles MARIE ne répond que par les loüanges qu'elle rend à Dieu dans le sacré Cantique du *Magnificat*.

Considerez aujourd'hui, Mirjamie, & toute cette Octave avec grande aplication toutes ces merveilles ; Suivez en esprit la Mere de Dieu dans ce voyage : baisez plusieurs fois la terre, & en la baisant representez-vous les endroits par où passe cette divine Mere, & baisez en esprit ses vestiges. Ecoutez avec un profond respet ses entretiens avec sainte Elisabet : Adressez-lui les mêmes paroles que sainte Elisabet lui dit, *Vous êtes heureuse d'avoir cru : Tout ce qui vous a été predit de la part de Dieu, s'acomplira en vous*. Qu'est-ce qui lui a été predit ? Qu'elle enfantera un Fils qui sera apelé Fils de Dieu, qui aura nom JESUS, qu'il sera grand, qu'il regnera éternelement, & que son regne n'aura point de fin. Ne doutez pas, Mirjamie, que vous ne fassiez un grand

plaisir à la tres-sainte Vierge de lui repeter les mêmes choses, & de reciter devant son image tous les jours de cette Octave le sacré Cantique du *Magnificat*, qu'elle prononça ce même jour. Chaque fois que vous la visiterez durant cette Octave, n'oubliez pas de la prier instanment de vous visiter de ses favorables regards, & de vous donner sa sainte benediction. *Nos cum prole pia, &c.*

Le 16. Juillet. *NOTRE-DAME du Scapulaire.*

JE ne fais ici, Mirjamie, mention de cette fête, que pour ne pas interrompre l'ordre du Calendrier des fêtes de la Mere de Dieu. N'ayant ici rien à ajoûter à ce que je vous ai dit touchant le sacré Scapulaire de Nôtre Dame du Mont-Carmel, dans le premier tome du Chapitre 7. de la premiere partie, où vous trouverez en la page 222. tout ce que vous pouvez desirer de savoir de cette tres-excelente & tres-salutaire devotion. Je vous dirai seulement ici que vous de-

vez vous conformer pour le jour de la celebration de cette fête à l'uſage des lieux où vous vous trouverez : car en quelques endroits on la celebre le Dimanche qui precede, & en d'autres celui qui ſuit le ſeiziéme jour de Juillet, lorſque le ſeiziéme n'eſt pas un Dimanche.

A O U T.

Le 2. *Nôtre-Dame des Anges.*

IL y a prés de la Ville d'Aſſiſe dans l'Italie une Chapele qui porte le nom de Nôtre-Dame des Anges à cauſe que la Mere de Dieu s'y fit voir ſouvent à mon Seraphique Pere S. François acompagnée de quantité d'Anges en forme humaine. D'où ce Saint qui étoit, dit S. Bonaventure, penetré d'une devotion incroiable pour cette divine Mere, prit une extréme afection pour cette Chapele, & en fit la premiere, & le chef de ſon Ordre. C'eſt dans ce tres-ſaint lieu que nôtre adorable Sauveur & ſa tres-ſainte Mere, ſe faiſant voir à ce Saint, aſſis en des magnifiques trônes ſur

l'Autel, environnez d'un grand nombre d'Anges, acorderent cette celebre Indulgence qui porte le nom de Nôtre-Dame des Anges, parce que la tres-sainte Vierge invoquée par S. François apuia de son intercession la demande qu'il en fit à nôtre Seigneur. Ce qui fut autorisé du Ciel par des grands miracles qui sont raportez dans la Cronique de l'Ordre, & qui a merité l'aprobation du S. Siege Apostolique, qui a même voulu étendre cette grande Indulgence à toutes les Eglises de l'Ordre. Voudriez-vous bien, Mirjamie, negliger une telle Indulgence, & manquer d'honorer aujourd'hui la Mere de Dieu, en qualité d'Avocate des pecheurs dont elle fait si bien la fonction en obtenant en leur faveur une si grande Indulgence ? Si Marie est avocate des pecheurs, si elle est leur mediatrice, elle est donc la Reine de la paix, par le soin qu'elle prend de faire leur paix, & les reconcilier avec Dieu. Voici donc, Mirjamie, un Hymne fort propre pour lui ofrir aujourd'hui & tous les jours de cette octave.

Salutation à la tres-ſainte Vierge Reine de la Paix.

SAlve ô Regina pacis! quæ Deum placatum facis, MARIA dulciſſima; & requiem præbes laſſis, dum ſpe veniæ nos paſcis, mediatrix optima.

Salve, Virgo Mater Chriſti, quæ Deo ſemper fuiſti, Regnum pacis inclitum, Ideoque peperiſti, quem in pace concepiſti ab æterno genitum.

Salve quæ ſemper à cunis, Virgo fœlix es immunis, peccati diſſidio, contra quod clientes munis tuos, dum eoſdem unis cæleſti principio.

Salve tota munda nata, ſine labe procreata, concepta pacificè: In qua pax eſt radicata, lux ſemper immaculata, rutilans mirificè.

Salve Virgo pacis ſignum, cujus corpus fuit dignum, ut cæleſti Filio, ante mortem ſuper lignum, foret cubile benignum, æterno conſilio.

Salve quæ pacem tuliſti, dum mediatrix fuiſti quæ placaſti Dominum, ex quo JESUM *peperiſti, verè ſemper extitiſti, corredemptrix hominum.*

Salve quam altus Monarcha, & æternus Hierarcha, elegit ut fœderis repromissi foret arca, nobis ergo non sis parca tam optandi muneris.

Esto nobis pacis via, admirabilis MARIA, *vera pacis arbitra: Adjuva nos, Mater pia, à* JESU *dulci Messia pacem nobis impetra.*

Da nobis, ô pacis vena, Virgo dulcis & serena, da nobis auxilium; in quo spernentes terrena, pace Sanctorum amœna fruamur per Filium. Amen.

℣. *Ora pro nobis, serenissima Regina pacis.* ℞. *Quæ contrivisti caput serpentis, auxiliare nobis.*

Oremus. *Domine* JESU CHRISTE *Deus pacis, qui dixisti Apostolis tuis, pacem relinquo vobis, pacem meam do vobis, per intercessionem & merita sanctissimæ genitricis tuæ Reginæ pacis semper immaculatæ, da nobis illam quam mundus dare non potest pacem, ut in illis virtute, post hujus vitæ quam humiliter petimus tranquillitatem, ad quietem perveniamus æteraum. Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia, &c.*

NOTRE-DAME
aux Neiges

LE 5. d'Août : *La Fête de Nôtre-Dame aux Neiges.* La Mere de Dieu presida par l'insigne miracle de la neige qui tomba dans le tems le plus ardent de la Canicule le cinquiéme d'Août à Rome sur l'endroit où elle vouloit qu'on lui bâtit une Eglise ; à l'établissement de cette féte qui fut instituée par le Pape Libere au quatriéme siecle de l'Eglise. Si cette fête & son Ofice commandé par les Bules des Papes, & reçu generalement dans l'Eglise, a des énemis qui entreprennent de l'abolir, ne vous en surprenez pas, Mirjamie. Le sort de Nôtre-Dame ne doit pas être meilleur que celui de nôtre Seigneur son Fils : Elle aura comme lui des énemis jusques à la fin du monde ; il y aura des Nestorius dans tous les siecles. Mais malheur aux insensez qui de sang froid & de gayeté de cœur ataquent la Mere du souverain Juge qui doit decider de leur éternité ! Est-il de folie égale à celle-là ?

Quant à vous, Mirjamie, si vous êtes du nombre des persones obligées au Breviaire, ne vous laissez pas aumoins tromper jusques à croire que dans les Eglises où par le passé l'on a observé cet ofice, vous puissiez satisfaire par aucun autre à vôtre obligation le 5. d'Août, & si vous n'êtes pas de ce nombre, ne laissez pas en vôtre particulier de pratiquer aujourd'hui quelque devotion à l'honneur de la pureté de l'Epouse du S. Esprit dont la blancheur de la neige est un agreable simbole. Vous pourrez reciter à cette intention le petit Ofice de l'Immaculée Conception, ou trois fois l'Hymne, *Ave maris stella*, & continuer toute l'octave aprés avoir fait aujourd'hui la sainte Communion.

Le 13. d'Août. *LE TREPAS DE la Mere de Dieu.*

C'Est tres-assurement le jour auquel arriva ce bienheureux trepas, suivi le troisiéme jour qui fut le 15. de ce mois, de la Resurrection de la tres-sainte Vierge, conforme en ce-

la à ſon adorable Fils qui reſuſcita le troiſiéme jour aprés ſa mort. C'eſt ainſi que l'écrivent Nicephore, ſaint Jean de Damas, Suarez, Balinghen, & quantité d'autres excelens Auteurs. Saint Jean de Damas qui aſſûre le ſavoir par tradition, raporte exactement l'hiſtoire de cette glorieuſe mort, dans le deuxiéme des Sermons qu'il a fait ſur ce ſujet, & l'Egliſe fait un ſi grand état de ſon témoignage, qu'elle en fait une partie du divin ofice de ce miſtere, le quatriéme jour de cette octave.

Il raconte que Nôtre-Dame ayant reçu l'heureuſe nouvele qui lui fut portée de la part de ſon Fils, par l'Arcange S. Gabriel de ſon prochain trepas, ſouhaita de voir encore une fois les Apôtres qui étoient diſperſez par le monde, & que Dieu les aſſembla miraculeuſement auprés d'elle. Ils y furent, dit ce Saint, tous tranſportez en un moment, *in momento temporis*, pour oüir les dernieres paroles, & recevoir la benediction de leur bonne Mere : excepté S. Thomas qui fut reſervé pour ſervir de témoin de ſa Re-

ſurrection, comme il l'avoit été de celle de Nôtre Seigneur. Car étant arrivé le troiſiéme jour aprés ſa mort, il demanda qu'on lui fit la grace d'ouvrir le ſacré tombeau où l'on avoit mis ſon tres-ſaint corps, afin qu'il eut la conſolation de le voir: mais on n'y trouva que les habits avec leſquels il y avoit été mis, qui exhaloient une tres-douce odeur. D'où les Apôtres reſterent convaincus que ce Verbe éternel qui avoit voulu prendre chair Humaine dans la Vierge Marie, & naitre d'elle ſans prejudice de ſa Virginité, voulut auſſi preſerver ſon tres-ſaint corps des ſuites de la mort, & prevenir en ſa faveur, la reſurrection generale; & ils ne douterent point qu'elle ne fut déja reſuſcitée & montée au Ciel; en quoi ils furent confirmez par la muſique des Anges qui fut ouïe au lieu du ſacré tombeau, juſques au troiſiéme jour, qu'elle ceſſa par le depart de ces bienheureux eſprits qui ſuivirent le triomphe de leur Reine.

S. Jean de Damas apuie ce recit, du témoignage de S. Denis Areopagite, de S. Timotée premier Evéque

d'Ephese & de S. Jerotée comme de témoins oculaires. S. André de Candie, Simeon Metraphraſte, Nicephore, le Cardinal Baronius, & les autres Auteurs de l'Hiſtoire Eclesiaſtique avec les Peres & les Docteurs ſoûcrivent à cette verité, & avouënt unanimement que la Mere de Dieu reſuſcita le troiſiéme jour, & monta au Ciel le 15. d'Août en corps & en ame. Et S. Denis Areopagite qui ſe trouva à ſa glorieuſe mort, écrit qu'elle fut d'abord ſuivie dés éloges & dés diſcours funebres des Apôtres, à la loüange de leur divine Maîtreſſe.

On ne peut pas dire que la mort de la Mere de Dieu ait été l'éfet d'aucune maladie, car elle n'en eut jamais, ni de la vieilleſſe, puiſqu'elle n'étoit qu'à la ſoixante & douziéme année, & que la bonté de ſon temperament auroit pû la conſerver en vie pluſieurs ſiecles. Le Docte Suarez alegue dans ſes commentaires ſur la troiſiéme partie de la Somme de S. Thomas le ſentiment des Theologiens & dés Peres qui conviennent unanimement que cette ſacrée mort ne fut que l'éfet des pures & ardentes

flammes du divin amour. Marie ne fut blessée à mort que de la seule divine charité, il n'y a que l'amour qui est fort comme la mort, qui separa cette ame glorieuse, de ce tres-saint corps.

Ce ne fut pas, Mirjamie, un éfet miraculeux, mais plûtôt une cessation de miracle. Car si l'on peut mourir d'une extréme tristesse, & d'une joïe excessive, ainsi que selon les histoires, il est arrivé à quelques personnes, on le peut aussi d'un excez d'amour, qui ne fait pas moins d'impression sur le cœur, & ne l'épuise pas moins d'esprits, que les autres Passions. D'où il est fort vrai semblable que la vie de Nôtre-Dame fut un miracle continuel; son amour ayant toûjours été immense, & n'y ayant nule aparance que des forces humaines fussent à l'épreuve de celles d'un tel amour. Il faut donc dire que lors que nôtre adorable Sauveur voulut apeler sa Mere au sejour de la felicité, il n'eut qu'à faire cesser le miracle; & qu'alors les forces natureles de Marie cedant à celles de son amour, le cours de sa tres-sainte

vie en fut arrêté par l'éfet naturel d'une cause surnaturele, & qu'elle déposa sa belle entre les mains de son cher Fils qui étoit present à son amoureuse agonie, & qui ne lui étoit pas invisible bien qu'aparanment il ne fut pas vû des Apôtres assistans.

Mettez-vous avec eux, Mirjamie, en esprit à genoux auprés du lit où vôtre bonne Mere va rendre l'ame. Ofrez-lui vôtre cœur, renouvelez-lui les protestations de vôtre service. Congratulez-là devotement des graces & des douceurs inefables de son agonie & de sa mort glorieuse. Supliez-là de vous en faire part lorsque vous serez dans cette extremité, & de vous y assister de sa presence, comme elle fut honorée de celle de son adorable Fils, & priez-là de vous donner sa sainte benediction avant qu'elle meure. Acompagnez avec grande reverence en compagnie des Apôtres le saint corps au tombeau : Ecoutez le chant des Anges en y mélant celui de vôtre cœur & de vos pensées pleines d'afection tant que ce sacré dépôt y reste, c'est à dire jusques au

quinsiéme du mois, pour redoubler vos ferveurs dans le triomphe de vôtre Reine.

Il faut avoüer, Mirjamie, que le treisiéme jour d'Août consacré par la glorieuse mort de la Mere de Dieu, est un jour de grande devotion, de grande douceur & de grande consolation pour ses devots. Qu'il le faut être peu, Mirjamie, qu'il faut avoir peu d'amour pour la tres-sainte Vierge pour être indiferent à la devotion d'un jour si considerable, d'un jour si saint, d'un jour qui rapele le souvenir de la mort sacrée de la Mere de nôtre Dieu! Croyez-moi, Mirjamie, afectionez-vous à la devotion de ce saint jour : celebrez en vôtre particulier la féte du glorieux trepas de la Reine du Ciel, non pas pourtant avec octave, mais seulement pendant deux jours, aujourdhui & demain, pour entrer aprés demain dans la féte de son Assomption. Observez aujourdhui ce que je vous ai conseillé pour toutes ses fétes. La sainte communion & la visite de la Mere de Dieu à un endroit qui lui soit devoüé, où vous prosternant en esprit

aujourdhui devant le ſacré lit de ſon agonie & de ſa mort, & demain devant le ſacré tombeau, vous lui preſenterez le Sálut Angelique, le *Salve Regina*, & l'hymne qui ſuit, & ne doutez pas que la devotion à l'agonie & à la mort glorieuſe de nôtre Dame ne vous atire ſa protection particuliere à l'heure de la vôtre.

Priere à l'honeur de l'Agonie & de la Mort de la tres-ſainte Vierge.

In nomine Patris, &c. *Ave Maria*, &c. *Salve Regina*, &.

Salve quæ ſancti fervoris, cœleſtiſque vi langoris reliquiſti ſæculum: in oſculo Salvatoris: infiniti vis amoris tibi clauſit oculum.

MARIA *Mater gratiæ: Mater miſericordiæ, tu nos ab hoſte protege & hora mortis ſuſcipe.*

Gloria tibi Domine, qui natus es de Virgine, cum Patre & ſancto Spiritu

in sempiterna sæcula. Amen.

℣. *Pretiosa in conspectu Domini*

℞. *Mors sanctissima matris ejus.*

Oremus. *Subveniat Domine, plebi tuæ Dei Genitricis oratio, quam & si pro conditione carnis migrasse cognoscimus, in cœlesti tamen gloria, pro nobis apud te intercedere sentiamus, per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia*, &c.

Le 15. d'Aoust. *L'ASSOMPTION de la tres-sainte Vierge.*

L'Assomption de la Mere de Dieu supose sa Resurrection qui arriva le même jour. Son corps immaculé reçut en ce jour les glorieuses qualitez qui sont l'apanage de l'immortalité glorieuse. Son ame tres-sainte lui fut réünie, pour ne s'en separer jamais plus, & MARIE monta ce même jour en corps & en ame dans le Ciel. Bien que cette verité n'ait nul besoin de nos preuves puisqu'elle est apuiée de la foi de l'Eglise, de la tradition de tous les siecles & du consentement unanime de tous les saints Peres, Doc-

teurs & Theologiens Catholiques, il ne sera pas inutile de la mettre dans tout son jour, par des raisons lesquelles quoi que tres-fortes lui serviront plûtôt d'ornement que d'apui, qui ne lui est pas necessaire.

Je n'ai jamais fait grand état d'une raison que quelques uns emploient, pour prouver la resurrection & l'Assomption de la tres-sainte Vierge, soutenant qu'il y a des Saints qui sont resuscitez & qui sont dans le Ciel en corps & en ame, à cause que l'Evangile dit qu'aprés la mort de nôtre Seigneur *les corps de plusieurs Saints qui étoient morts en Jerusalem resusciterent*: d'où il suivroit comme une absurdité que la Mere de Dieu, si elle n'est pas au Ciel en corps & en ame, seroit moins privilegiée que tous les Saints.

Ce raisonnement, dis-je, ne me plait pas: Premierement parce que ce ne sera pas un privilege à la tres-sainte Vierge, d'être glorifiée en corps & en ame avant la resurrection generale, si d'autres ont le même avantage. C'est détruire la prerogative de la Mere de Dieu, en voulant l'établir;

car si cette grace lui est commune avec d'autres, il faut necessairement avoüer que ce n'est pas un privilege.

En second lieu, parce que je soutiens qu'il n'y a que la tres-sainte Vierge & son adorable Fils qui soient au Ciel en corps & en ame avant la Resurrection generale. L'Evangile qui dit que plusieurs Saints resusciterent en Jerusalem aprés la mort du Fils de Dieu, ne nous oblige pas de croire qu'ils l'acompagnerent en corps & en ame dans le Ciel ; il ne dit pas qu'ils resusciterent pour ne plus mourir. Il est au contraire tres-seur qu'il en fut d'eux, comme du Lazare resuscité qui mourut une seconde fois, & qu'ayant satisfait au motif de leur resurrection qui étoit de rendre témoignage de la Divinité de JESUS-CHRIST en Jerusalem où on l'avoit condamné à la mort, leurs ames l'acompagnant dans le Ciel en son Ascension, elles laisserent leurs corps dans leur place & dans le tombeau pour y atendre la resurrection generale de tous les hommes à la fin du monde.

C'est une verité des revelations de

ſainte Brigite au chapitre 94. du ſixiéme livre, où la Mere de Dieu lui parle en cette ſorte : *Pluſieurs Saints qui étoient morts en Jeruſalem reſuſciterent, de qui les ames monterent au Ciel aveç mon Fils, mais leurs corps atendent avec les autres le jugement & la reſurrection.* Les revelations de ſainte Brigite ſont fort autoriſées dans l'Egliſe ; & partant quoi qu'il y ait eu des Peres & des Docteurs qui ont crû que ces Saints reſuſcitez ne moururent plus, il faut s'en tenir auſdites revelations : outre que cette verité eſt ſoûtenuë du ſentiment de * ſaint Auguſtin, de ſaint Jerôme, de ſaint Proſper, de ſaint Thomas d'Aquin, & de quantité d'autres grands Docteurs. La raiſon fondamentale de cela eſt, que la reduction de nos corps en poudre, étant l'éfet du peché originel, ſelon la ſentence prononcée de la bouche de Dieu contre tous les hommes en la perſone d'Adam, il n'y a que JESUS & MARIE comme les ſeuls exempts du peché originel, qui ne ſoient point ſujets à l'éfet de cette ſentence. Tous

* S.Aug.adEvod.ep.99.S.Hier.in c.27.Mat.S. Proſ.de pro.& præ.Deip.S.Th.3.p.q.53.&op.3

les autres descendans d'Adam, sans exception d'aucun, le subiront tôt ou tard par la poussiere où leurs corps seront reduits. Il n'y a donc que ce divin Fils & cette divine Mere qui ayent l'avantage d'être glorifiez en corps & en ame avant la generale resurrection.

Saint Antonin raisonne beaucoup plus juste, lorsqu'il dit dans le chapitre 3. de la premiere partie de son histoire, que si Dieu n'avoit pas resuscité sa tres-sainte Mere, on sauroit en quel endroit de la terre seroit son sacré corps: il se feroit continuelement des miracles à son tombeau, & les Fideles y couroient en foule de tous les endroits du monde. Et comme le bon sens ne sauroit soufrir qu'on dise que le corps de plusieurs Saints en qui ces choses se verifient, soient plus honorez que celui de la Mere de Dieu, il faut necessairement conclure, qu'il n'est pas sur la terre, mais qu'il est en possession de la vie & de la gloire éternele. Il faut avoüer avec saint Augustin & avec saint Bonaventure *qu'il est plus juste qu'un si beau tresor, que le corps tres-saint de* MARIE *soit conservé*

dans le Ciel que sur la terre, & que c'est son integrité inéfable qui lui a tres-justement merité l'incorruptibilité. A quoi il sufit d'ajouter pour derniere preuve de cette verité ces paroles de la tres-sainte Vierge à sainte Brigitte au chapitre 57. du 6. livre des Revelations : *Assumpta fui corpore & animâ in Cœlum ad Filium meum.* C'est à dire. *Je suis dans le Ciel avec mon Fils où je me rendis en corps & en ame, le jour de mon Assomption.*

La sacrée faculté de Paris la plus celebre & la plus savante qui soit dans le monde s'est toujours signalée pour la defense de la bonne doctrine, & singulierement pour les privileges & les honeurs de la Mere de Dieu. Un certain Predicateur apelé *Jean Morcel* en éprouva le zele à sa grande confusion par la censure qu'elle fit l'an 1497. le 23. d'Aoust de cette proposition avancée en chaire par cet insensé dans la ville de Paris le propre jour de l'Assomption. *Nous ne sommes pas obligez sous peine de peché mortel, de croire que la Vierge soit montée au Ciel en corps & en ame, parce que ce n'est pas un article*

de foi: Voici la teneur de la censure registrée dans les actes de la sacrée Faculté : *Cette proposition est temeraire, scandaleuse, impie, propre à diminuer dans le peuple la devotion de la tres-sainte Vierge, fausse & heretique, & partant elle doit être revoquée en public.* Et ce temeraire Predicateur fut obligé par sentence de l'Evêque de Paris, & par decret de la Sorbonne de s'en retracter deux fois : la premiere, dans la sale de la même Faculté à la presence des Docteurs, & l'autre en public & en chaire le jour de la Nativité de la tres-sainte Vierge, dans la même Eglise de saint Benoit où il avoit debité son erreur.

Mirjamie, méprisons cette erreur & ses miserables Auteurs, & atachons-nous avec toute l'Eglise au triomphe de la Reine du Ciel. Il est indubitable que son divin Fils suivi de toute l'Eglise triomphante lui vint au devant quand elle partit de ces bas lieux pour monter au Ciel. Ce qui a fait dire au saint Cardinal Pierre de Damien, dans un sermon sur ce Mistere, *qu'avec tout le respet qui est deu à la divine Majesté*

de JESUS-CHRIST, *il y a eu quelque chose de plus glorieux dans l'Assomption de sa tres-sainte Mere, qu'en son Ascension ; en ce qu'il n'y eut que les Anges pour lui venir au devant lorsqu'il monta au Ciel ; au lieu qu'un homme-Dieu, le Verbe incarné a voulu faire cet honeur à sa Mere, que d'aumenter par sa presence la gloire de son triomphe, & de descendre avec tous les Anges & les Saints pour la conduire au sejour de la gloire.*

L'Ecriture sainte insinuë assez clairement cette verité par ce motet qu'elle met en la bouche des Anges à l'ocasion de ce Mistere : *Qui est celle-ci qui monte avec tant de gloire, apuyée sur son bien-aimé?* C'est que son divin Fils voulant lui servir lui-même de Char de triomphe, lui donnoit la main & la conduisoit au milieu des troupes bienheureuses, au sejour de l'éternele felicité. Et pour mettre en usage tout ce qui pouvoit contribuer à la gloire de cet auguste triomphe, les prisons du Purgatoire furent ouvertes, & toutes les ames en furent délivrées. Car comme disent Denis le Chartreux & les autres Theologiens

qui sont de ce sentiment, si au sacre des Rois & au jour de leur couronement on fait des graces extraordinaires, on ouvre les prisons & on élargit les criminels, n'est-on pas fondé de croire, que cela n'aura pas manqué au couronement de la Reine de l'Univers? De même; donc qu'en l'Ascension du Fils de Dieu les prisons des Limbes furent ouvertes, & toutes les ames qui y étoient furent delivrées, il arriva la même chose du Purgatoire, en l'Assomption de sa divine Mere. Ils emmenerent tous deux chacun au jour de son triomphe la captivité captive, & firent entrer à leur suite un nombre infini de saints prisoniers, dans le lieu où la liberté & la joie ne finiront jamais.

Quelle fut la gloire de cet auguste triomphe, c'est Mirjamie, ce qu'en ce monde nous ne saurions ni dire ni concevoir; c'est ce qui surpasse infiniment nos connoissances. Ce qu'il y a de constant est que toute l'Eglise du Ciel, & toute celle de la terre, concoururent à cette gloire, & que Dieu y employa tout ce qu'il y avoit de saint & de grand dans l'Univers. Tout

de même que sur la terre, comme raisonne saint Bernard, il n'y eut jamais de lieu si saint que celui où MARIE logea son Fils & son Dieu dans son propre sein, ainsi n'est-il dans le Ciel de trone si glorieux & si élevé, aprés celui de ce même Fils, que celui où il a placé cette divine Mere, & où il lui fait recevoir les adorations & les services d'un nombre infini d'esprits celestes, d'Anges glorieux, & d'ames saintes, qui avec un ordre admirable & en faisant retentir tout l'Univers de ses loüanges, l'acompagnerent de la terre & du sacré tombeau d'où elle sortit pleine de vie & de majesté, jusques au trone de sa gloire. Enfin ce triomphe a paru au même saint Bernard quelque chose de si grand, qu'il en a jugé la gloire aussi incomprehensible que la generation éternele & temporele du Verbe: *Christi generationem*, dit-il, *&* MARIÆ *assumptionem quis enarrabit?*

Le triomphe de la Mere de Dieu nous doit être, Mirjamie, le sujet d'une tres grande joie, par la part que l'amour sincere que nous lui portons,

nous fait prendre à tout ce qui la touche ; & nous devons nous étudier de le lui témoigner en cette auguste féte qui est le glorieux couronnement de sa tres-sainte vie & de tous ces Misteres. Mon glorieux Pere saint François étoit prevenu d'une si grande devotion pour cette féte ; qu'il s'y preparoit tous les ans par un Caréme de quarante-six jours, qu'il commençoit le dernier jour du mois de Juin. Je ne vous demande pas, Mirjamie, une pareille preparation ; mais voudriez-vous bien vous rendre reprochable d'avoir manqué la vigile de cette féte au jeûne commandé dans toute l'Eglise ?

Vous ofrirez donc ce jeûne & tout ce qu'il vous plaira d'y ajouter de rigueur soit en vous contentant du pain & de l'eau, soit en vous privant de quelque chose, vous l'ofrirez, dis-je, à nôtre adorable Sauveur, à l'honeur du triomphe de sa glorieuse Mere. Le jour de la féte vous ofrirez vôtre sainte communion pour la même intention en actions de graces de toute la gloire de l'Assomption de la tres-sainte Vierge, en union de tous les homa-

ges que les Anges & les saints lui rendirent en ce jour. Vous ofrirez de même vôtre Rosaire si vous le recitez ; vôtre Couronne, vôtre Ofice ou les autres pratiques de vôtre devotion à la Mere de Dieu ce jour & toute l'octave, en union de tous les devoirs que lui rendent l'Eglise triomphante & la militante, avec intention de contribuer par ce moyen à la gloire de son triomphe. Et comme dés qu'elle fut entrée dans le Ciel & assise sur le trône qui lui étoit preparé à côté de celui de son Fils, selon cette parole du pseaume 44. *Astitit Regina à dextris tuis*, & celle-ci du Psautier de saint Bonaventure : *Tu cum Filio tuo sedes ad dexteram Patris*, tous les neuf Chœurs des Anges & tous les Saints se rendirent d'abord à ses piés, lui faire protestation d'obeïssance & de service pour toute l'éternité ; vous ne manquerez pas, Mirjamie, de lui rendre le même devoir en union de tous ces homages, avec l'adoration d'hiperdulie selon le modele que vous en avez ici à la page 8. Enfin vous remercierez Dieu par des actes souvent reïterez durant cette

octave, de toute la gloire dont il a couronné sa divine Mere ; & vous l'en feliciterez elle-même avec des paroles pleines de respet & d'afection ; & dans la visite d'un lieu qui lui soit dedié, vous lui ofrirez l'himne de son petit ofice ; *O gloriosa Domina*, avec ce qui suit.

A l'honeur de l'Assomption de la Mere de Dieu.

Himne. *O gloriosa Domina, excelsa supra sidera, &c.*

Antienne. *Virgo prudentissima quò progrederis quasi aurora valde rutilans : tota formosa & suavis es, pulchra ut Luna, electa ut Sol.*

℣. *Exaltata est sancta Dei Genitrix,* ℟. *Super choros Angelorum ad cælestia Regna.*

Oremus. *Famulorum tuorum quæsumus, Domine, delictis ignosce, ut qui tibi placere de actibus nostris non valemus, genitricis Filii tui Domini nostri intercessione salvemur : per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia, &c.*

Le Recueil de toutes les Fétes de nôtre Dame, & la Commemoraison de ses sacrées Reliques.

LE dernier Dimanche d'Aoust. *Le Recueil de toutes les Fétes de nôtre Dame, & la commemoraison de ses sacrées Reliques.* Ce sont deux fétes que plusieurs Eglises celebrent separement en divers jours, & qui peuvent fort bien être réünies & reduites à une, puisque la veneration des Reliques de la Mere de Dieu est comprise dans le culte de tous les Misteres qui la regardent, & qu'on les prétend honorer tous ensemble par le recueil de toutes ses fétes.

Les Eglises Catedrales de Cambrai, de Douai & de saint Amat, font la féte du Recueil de toutes les fétes de nôtre Dame; cê même Dimanche dernier d'Aoust. La Catedrale d'Anvers la celebre le même jour fort solemnelement avec procession generale, en laquelle une riche figure de la Mere

de Dieu est portée par les plus honorables du Clergé seculier & regulier.

Pour ce qui est des Reliques de la Mere de Dieu, est-il rien de plus juste que de destiner un jour dans l'année pour les honorer particulierement? Le tres-adorable Sacrement de l'Autel ne peut-il pas être consideré comme une preticuse relique? Le Fils n'est-il pas portion de la Mere, & nôtre adorable Sauveur ne l'est-il pas beaucoup plus à l'égard de la tres-sainte Vierge, que les autres enfans à l'égard de leurs meres? Rapelez ici, Mirjamie, ce que je vous ai dit sur ce merveilleux sujet, dans le chapitre septiéme de la seconde partie.

Il est vrai que la terre n'a pas le bon-heur de posseder le corps tres-saint de la Mere de Dieu, & qu'il faut dire avec saint Augustin; qu'il étoit plus raisonable qu'un si divin tresor fut conservé dans le Ciel; aussi ne pretens-je pas, Mirjamie, vous parler d'aucune partie de ce sacré corps dans ce discours de ses reliques; mais seulement de son lait, de ses cheveux, & de ses vétemens. On a de son precieux

lait à Paris dans le tresor de la sainte Chapele, comme aussi à Douaï, à Assise dans l'Eglise de saint Damien, & à Chartres dans le tresor de l'Eglise de nôtre Dame où il fut mis par saint Fulbert son Evêque qui le recueillit avec un linge sur ses joües & ses levres, lors que la tres-sainte Vierge lui aparoissant lui en fit rejaillir dans la bouche, pour le guerir d'un feu incurable. Il y a de ses cheveux dans le même tresor, & à Rome aussi dans l'Eglise de sainte Croix où on ne les montre qu'une fois l'année le 20. de Mars aux femmes, qui seules ont permission d'entrer ce jour-là dans la Chapele où ils sont conservez. Son anneau nuptial est à Peruse, une de ses chemises à Chartres, une autre à Aix-la-Chapele, & une autre à Berre en Provence. Il y a de ses voiles à Rome, à Malte, à Arras; l'Imperatrice sainte Helene en donna un à l'Eglise de Treves où il est en grande veneration; & dans l'Eglise de saint François à Assise on en montre publiquement un autre, deux fois l'année. Le Monastere de saint Bertin en Flandres se glorifie d'avoir

un de ses gands ; Soissons un de ses Souliers, & Beaucaire en Languedoc un autre. Aux fauxbourgs de Rome il y a dans l'Eglise de saint Laurent un peu d'une de ses robes ; & de son lit dans celle de sainte MARIE Majeure. On a de ses ceintures en plusieurs Eglises, dequoi je vous ai parlé assez au long dans le septiéme chapitre de la premiere partie, & des fétes de ces ceintures qu'on celebre en divers endroits. D'où vous devez inférer que la féte de la ceinture benite de nôtre Dame de Consolation que l'Ordre de S. Augustin celebre le premier Dimanche aprés la féte de ce Saint, qui est toûjours ou le dernier Dimanche d'Aoust ou le premier de Septembre est comprise dans cette féte, ou qu'elle se rencontre immanquablement dans son octave.

Il n'y a rien de petit en tout ce qui regarde la Mere de Dieu. Il n'est pas jusques au moindre de ses cheveux qui ne merite la veneration du Ciel & de la terre. Le Saint Esprit ne s'avouë-t-il pas dans les sacrez cantiques, blessé au cœur par un cheveu de son E-

pouse, de même que par un de ses regards? *Vulnerasti cor meum Soror mea Sponsa in uno oculorum tuorum, in uno crine colli tui.*

Qu'est-il donc, Mirjamie, de plus devot que cette féte qui regarde toutes les reliques de la Mere de Dieu, & qui réünit en une seule toutes ses fétes? Que je souhaite de vous en inspirer la devotion, & vous porter de reparer par ce moyen toutes vos negligences à ses autres fétes! Celle-ci merite un peu de preparation la veille selon l'instruction du premier chapitre de cette troisiéme partie, & la sainte communion le jour de la féte, en actions de graces à Dieu, de tous les Misteres qui regardent sa tres-divine Mere, & en l'honeur de toutes ses Reliques, en union de tous les homages qui leur sont rendus dans tous les divers endroits où elles sont conservées.

Si vôtre loisir vous le permettoit, vous ne feriez pas mal de visiter aujourdhui ou durant l'octave une Chapele de la Mere de Dieu autant de fois qu'il y a d'endroits où sont ses Reliques, & lui ofrir à chaque visite une

fois la Salutation Angelique à l'honneur d'une Relique. A quoi vous ajoûterez une fois chaque jour dans cette même octave ces Litanies qui vous paroîtront extremement devotes.

Les Litanies de tous les Misteres, Fêtes, & Reliques de la Mere de Dieu.

In nomine Patris, &c. Ave MARIA, &c.

Kyrie eleïson, Christe eleïson, Kyrie eleïson. Christe audi nos; Christe exaudi nos.
Sanctissima Trinitas unus Deus, miserere nobis.
Sancta MARIA *Mater admirabilis, ora pro nobis.*
Sancta MARIA *Virgo Virginum, ora.*
Sancta MARIA *Advocata nostra, ora.*
Sancta MARIA *per æternam praelectionem tuam, ora.*
Per Immaculatam Conceptionem tuam.
Per sanctam Nativitatem tuam, ora.

Per gloriosissimum nomen tuum, ora.
Per ineffabilem pulchritudinem tuam, or.
Per omnia corporis tui sacri & animæ sanctissimæ privilegia, ora.
Per sacram Infantiam tuam, ora.
Per devotissimam Præsentationem tuam, ora.
Per cœlestem tuam conversationem in templo, ora.
Per Virgineum connubium tuum, ora.
Per jucundissimam annuntiationem tuam, ora.
Per divinam tuam Maternitatem, ora.
Per æternam Virginitatem tuam, ora.
Per fælicissimam visitationem tuam, or.
Per reditum tuum in domum tuam Nazarenam, ora.
Per sanctam tui partus expectationem.
Per adventum tuum in Bethléem, ora.
Per divinum tuum partum, ora.
Per sacram pueri JESU *lactationem, ora.*
Per benignam receptionem Pastorum & Magorum, ora.
Per compassionem tuam ad filium circumcisum, ora.
Per lætitiam tuam in impositione nominis JESU, *ora.*
Per fidelissimam Purificationem tuam. o.

Per fugam tuam in Ægyptum, ora.
Per commorationem tuam in Ægypto, o.
Per reditum tuum ex Ægypto, ora.
Per dulcissimam educationem pueri JESU, ora.
Per dolorosam amissionem filii tui duodennis, ora.
Per diligentem ejusdem inquisitionem, o.
Per lætissimam filii tui charissimi post triduum inventionem in templo, ora.
Per obedientiam tibi præstitam ab unigenito Dei Patris, ora.
Per tuam vitam domesticam & familiarem cum JESU *& Joseph conversationem,* ora.
Per dolores tuos, ora.
Per gaudia tua, ora.
Per sacratissimum Cor tuum, ora.
Per vitam tuam interiorem, ora.
Per Mysticum Rosarium tuum, ora.
Per egregiam Coronam tuam, ora.
Per sanctum Scapulare tuum, ora.
Per sacram Domum tuam Lauretanam, ora.
Per charitatem tuam perfectissimam, o.
Per cœlestem sapientiam tuam, ora.
Per incomprehensibilem patientiam tuam, ora.

Per divinam tuam puritatem, *ora.*
Per infinitam humilitatem tuam, *ora.*
Per omnes virtutes tuas, *ora.*
Per mortem tuam pretiosissimam, *ora.*
Per honorabilem sepulturam tuam, *ora.*
Per gloriosam Resurrectionem tuam, *or.*
Per admirabilem Assumptionem tuam, *o.*
Per immensam gloriam tuam, *ora.*
Per plenissimam quæ tibi data est in cœlo & in terra potestatem, *ora.*
Per misericordiam tuam, *ora.*
Per omnia dilecti filii tui Mysteria, *ora.*
Per sanctissimas Reliquias tuas, *ora.*
MARIA *Mater misericordiæ & tota consolatio nostra*, *ora.*
Agnus Dei JESUS *Rex pacis qui tollis peccata mundi*, *propter Mariam*, *miserere nobis.*

Antienne. *O Virgo Regina Virginum*, *summum Trinitatis sacrarium*, *Angelorum speculum*, *& scala Sanctorum omnium*, *tutum peccatorum refugium*, *in morte tuum placatum nobis ostende filium*, *& tuum vultum gloriosum.*

℣. *Ora pro nobis sancta Dei genitrix.* ℟. *Quæ contrivisti caput serpentis*, *auxiliare nobis.*

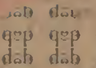
Oremus. *Misericordissime Deus*

qui carnem tuam diviniſſimam de MARIA *Virgine ſumptam in mirabili Euchariſtiæ Sacramento , non ſolum adorandam ſed etiam manducandam nobis concedere dignatus es , & qui ejuſdem genitricis tuæ dilectiſſimæ, prætioſiſſimas Reliquias , Lac , Capillos , Annulum , Velum , Induſia , Zonas , & Calceos , in variis Fidelium locis , religioſo cultu affici voluiſti , da nobis per ſanctiſſimam ejuſdem vitam , glorioſa Myſteria & ſacras Reliquias , in tuo & illius amore quotidiè creſcere , & ſub ejuſdem patrocinio vitæ noſtræ curriculum pertranſire : per te* JESU-CHRISTE *cum quo Mater dilectiſſima vitæ dulcedo & ſpes noſtra vivit & regnat in ſæcula ſæculorum. Amen. Nos cum prole pia , benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

SEPTEMBRE.

Le I. *L'Attente de la Naiſſance de la tres-ſainte Vierge.*

HUit jours avant la fête de la Naiſſance du Sauveur , on celebre dans pluſieurs Egliſes celle de ſon at-



tente, le 18. de Decembre. Cette fête est apelée l'Attente de l'acouchement de la Mere de Dieu; elle porte encore le nom de Nôtre-Dame de l'O, à cause des Antiennes du *Magnificat*, qui commencent par cette voix, O, pour marquer les soûpirs & les desirs des saints Peres de l'ancien Testament pour la venuë du Messie; lesquelles Antiennes se chantent pendant sept jours dans toute l'Eglise, depuis la veille & les premieres Vêpres de la fête, c'est au dire aux Vêpres du 17. jusques à la veille de Noël. Les devots de la Mere du Sauveur considerant le grand bien que la Naissance de cette divine Mere aporte au monde, & transportez de devotion & de joïe aux aproches de cet heureux jour, veulent imiter en leur particulier à l'égard de sa naissance, la devotion generale de l'Eglise à l'égard de celle de JESUS-CHRIST.

C'est, Mirjamie, le sujet de la devotion de ce jour. C'est la fête de l'attente de la Naissance de la Mere de Dieu. C'est une fête de preparation pour vous disposer à celebrer sa sain-

te Naissance avec plus de ferveur, & à recevoir plus abondamment les graces que cette divine aurore vient répendre sur la terre. On apele encore cette devote fête & les sept jours qui la suivent, les Avens de la tres-sainte Vierge, à l'imitation des Avens de nôtre Seigneur que toute l'Eglise observe pour se preparer à son adorable Naissance.

L'Amour de la Mere de Dieu vous donnera, Mirjamie, une tres-grande afection pour cette fête qui n'a pour encore à l'égard de personne, d'autre obligation que celle que cet amour & la pure devotion peut inspirer: mais je ne laisserai pas de vous dire, qu'aprés cet avis, il seroit bien dificile de purger du reproche d'indevotion, la negligence que vous en pourriez faire. Vous commencerez donc dés la veille de cette féte, c'est à dire dés le dernier jour d'Août à Vépres, ou le soir, à ouvrir vôtre cœur aux desirs de la naissance de Marie, & à vous preparer à cette grande solemnité. Vous la considererez avec respet, avec admiration, & avec amour dans les sacrées

entrailles de Sainte Anne d'où elle ſortira bien-tôt enrichie d'une infinité de merites qu'elle a acumulez par la ferveur de ſon amour ſans interruption depuis le moment de ſon Immaculée Conception.

Vous ferez à cette intention aujourd'hui la ſainte Communion. Vous l'ofrirez aux trois divines Perſonnes en reconnoiſſance de toutes les graces dont elles ont comblé MARIE pendant les neuf mois de ſa demeure dans le ventre de ſa ſainte Mere. Vous entendrez tous les jours de cette octave la ſainte Meſſe, & aſſiſterez aux divins Ofices du moins à Vépres ſelon qu'il vous ſera poſſible, à la même intention, & demanderez tous les jours au S. Eſprit avec grande ferveur, de vous diſpoſer par ſes graces, à la fête de la naiſſance de ſa divine Epouſe.

Nous avons dit au ſujet de la fête de l'Annonciation, que la tres-ſainte Vierge preſcrivit à ſainte Gertrude de lui ofrir tous les jours de ſon octave trente-cinq fois l'*Ave Maria* en memoire du nombre des jours de la demeure de ſon Fils dans ſes ſacrées

entrailles : & on pratique la même devotion à la fête de sa naissance en memoire des jours qu'elle a demeuré dans les entrailles de sainte Anne. Mais il me semble qu'il sera mieux de le faire dans cette octave pendant qu'on revere MARIE dans les saintes entrailles de sa Mere, que d'attendre qu'elle en soit sortie par le mistere de sa naissance ; de même que les trente-cinq *Ave* en l'honneur de sa divine grossesse, & de la residence du Verbe Incarné dans son chaste sein, se disent devant & non pas aprés la fête de la naissance du Sauveur.

De plus, il est bon de desirer la naissance de MARIE, comme d'une divine aurore qui dissipera les tenebres de toutes les heresies, & confondra tous les heretiques. Nous devons être animez d'un zele infini sans mesure & sans bornes contre ces monstres de l'enfer qui causent de si grands maux dans l'Eglise ; & une des plus ardentes & assiduës prieres que nous devons adresser à la Mere de la verité la divine MARIE, à qui selon l'oracle de l'Eglise, il apartient d'écraser tou-

tes les Herefies, eft qu'il lui plaife de rependre fes rayons fur la terre, de diffiper ces abominables tenebres, & de faire triompher par tout la verité, de l'erreur & du menfonge. C'eft, Mirjamie, ce que je vous exhorte de lui demander avec une extréme ferveur, dans la devotion de cette fête & de cette octave, & de lui adreffer à cet éfet avec les trente-cinq *Ave* en memoire des jours qu'elle a demeuré dans le ventre de fa fainte Mere, une devote Antienne que je vais vous fuggerer.

Priere à l'honneur de l'Attente de la Naiffance de la Mere de Dieu, pendant huit jours.

In nomine Patris, &c. *Ave* MARIA, &c. trente-cinq fois.

Antienne. *O Aurora Solis juftitiæ Maria defiderium collium æternorum, veni citò veni, exitialem hæreticorum caliginem, fanctitatis tuæ fplendoribus effugare, inimicos Dei confundere, con-*

terere caput ſerpentis antiqui. Veni lux divina deſideratiſſima Maria, veni illuminare ſedentes in tenebris & umbra mortis. Optatam ſparge, Stella matutina, cæleſtis ſcientiæ ac ſapientiæ lucem; & inextinguibilem divini amoris flammam in cordibus noſtris accende, ô deſideratiſſima filia & mater veritatis. Veni Salus expectata, Maria deſiderata, à mundi principio, à Deo pollicitata, variè præfigurata, pro noſtro ſolatio.

℣. *Tota pulchra es Maria.* ℟. *Et macula non eſt in te.*

Oremus. *Deus qui per Immaculatam Virginis Mariæ conceptionem, Nativitatis ejus ſanctiſſimæ gloriam præparaſti, ejus meritis & interceſſione Eccleſiam tuam ab hæreticorum fraudibus & infeſtatione liberare digneris, ut tandem aliquando ſalutari pace, ipſi à Sponſo ſuo conceſſa plenè perfectèque fruatur. Nobis autem fidelibus tuis, infirmis & peccatoribus concede ut in prædilectæ tibi Virginis amore ſuaviſſimo quotidiè creſcamus, & in eo in æternùm perſeveremus. Per eumdem Chriſtum Dominum noſtrum. Amen.*

Nos

Nos cum prole pia, benedicat Virgo MARIA. *Amen.*

La Naißance de la Mére de Dieu.

Le 8. de Septembre. *La Fête de la Naissance de la Mere de Dieu.*

CEtte fête commença de se celebrer dans toute l'Eglise, au cinquiéme siecle environ l'an quatre cens trente-six, comme il conste assez par les anciens Sermons que nous avons des saints Peres sur ce sujet. Vincent de Beauvais écrit que ce fut par une revelation du Ciel qu'on sçut le jour de la Naissance de la tres-sainte Vierge; qu'il y avoit un saint homme solitaire à qui Dieu faisoit cette grace que de lui faire ouïr dans sa solitude une musique celeste la nuit entre le sept & le huit de Septembre. Ce qui lui étant arrivé plusieurs années consecutivement, il obtint par la ferveur de ses prieres que Nôtre Seigneur lui fit savoir le sujet de cette rejouïssance celeste, & qu'un Ange qui lui aparut,

lui dit, que c'étoit la nuit de la naissance de cette Vierge admirable qui avoit engendré Dieu ; & quoi que cela fut ignoré des hommes, les Anges ne laissoient pas d'en faire une grande fête. La Revelation de ce saint homme, ajoûte ce savant & devot écrivain, étant divulguée, l'Eglise institua la fête de la naissance de la Mere de Dieu, au huitiéme jour de Septembre. Elle naquit, selon la suputation des plus exactes Historiens, l'an quatre mil-trente-sept aprez la creation du monde ; & les plus habiles cronologistes demontrent par les lettres Dominicales en retrogradant jusques à cette année-là, que ce fut un Samedi ; & selon la revelation faite au saint solitaire, au point de l'Aurore la nuit finissant ; car à quelle heure si ce n'est à l'aurore devoit naitre cette divine Aurore qui a devancé & produit le vrai soleil de justice ?

Voici, Mirjamie, un des plus heureux & des plus devots jours de l'année. La seule pensée de la Naissance de la Mere de Dieu porte avec soi la devotion & la joïe. Il n'y a que l'ex-

treme indevotion qui puisse faire negliger une si sainte féte, & priver les indevots & les negligens, des consolations & des graces que le S. Esprit verse liberalement dans l'ame des zelez serviteurs de son Epouse naissante.

Aprés les diligences que vous devez avoir faites, Mirjamie, pour vous preparer à cette fête, vous adresserez aujourd'hui vos hommages & vos devoirs à Dieu, à la tres-sainte Vierge, & aux Pere & Mere de la divine MARIE saint Joachim & sainte Anne. Vous adorerez le Pere, le Fils, & le S. Esprit un seul Dieu, en le benissant & le remerciant du riche present qu'il fait aujourd'hui au monde par cette heureuse naissance, & de toutes les graces dont il comble avec une profusion infinie, cette Vierge naissante qui brille comme une divine Aurore, des rayons d'une infinité de graces, de vertus, & de privileges convenables à l'excelence infinie de la souveraine dignité de Mere de Dieu à laquelle elle est destinée: & vous ofrirez la sainte Communion à cette intention, à peu prez en cette maniere.

Mon Dieu je vous ofre cette sainte Communion en union du sacrifice de vôtre Fils sur la croix, & de toutes les Messes qui se celebrent aujourd'hui & toute cette octave dans vôtre Eglise, & de toutes les saintes Communions qui s'y font, en action de graces de la sacrée naissance de la tres-sainte Vierge, dont je vous remercie de toute mon ame, souhaitant de contribuer avec toute l'Eglise triomphante, & toute la militante à la solemnité de cette heureuse fête, & à la gloire du berceau de cette admirable Fille qu'il vous a plû, mon Dieu, de creér pour être sur toutes les creatures le plus noble instrument de vôtre gloire & de nôtre salut.

Vous aborderez en esprit le sacré berceau de cette divine Fille comme le vrai trône de la grace de Dieu, & l'asile assuré des pecheurs. Vous lui rendrez dans le berceau l'Adoration d'hiperdulie comme à l'Epouse du S. Esprit, la Mere du Verbe incarné dans le dessein de Dieu, & la Reine actuele de toutes les Creatures. Vous ne ferez nule dificulté de l'apeler, même

tout Enfant qu'elle eſt, Mere de Dieu: parce que cette dignité étant le motif de ſa creation, Dieu l'en voit toûjours revétuë, rien n'étant à venir à l'égard de Dieu, mais tout lui étant preſent. De ſorte qu'entrant dans la penſée de Dieu, & dans le miſtere de l'élection qu'il a fait de cette Fille, il n'eſt aucun inſtant de ſa vie auquel vous ne puiſſiez l'apeler Mere de Dieu: & il n'y a nul doute que ce ne ſoit une des plus belles pratiques de devotion au miſtere de ſa naiſſance, de même qu'à celui de ſa Conception.

Ayant aproché le ſacré berceau avec une profonde reverence, & rendu vos humbles adorations à cette divine Mere, vous ferez fort bien, Mirjamie, de vous arrêter quelque tems à conſiderer en elle, les merveilles infinies de la puiſſance & de la bonté de Dieu. Vous conſidererez que cette Fille naiſſante eſt plus agreable à Dieu que tous les Anges, que tous les Saints & que tout l'Univers enſemble. Elle raiſonne plus parfaitement dans ſon petit berceau que les Seraphins dans le Ciel: Elle glorifie & louë Dieu plus

excelement qu'eux ; & quoi que ces bienheureux Eſprits ne vivent que des pures flammes du divin amour, ils ne ſont preſque rien à la preſence de MARIE naiſſante, ainſi qu'à l'arrivée de l'Aurore, les étoiles perdent leur éclat & diſparoiſſent. Ce petit berceau contient plus de richeſſes que le Ciel empirée, & que tout l'Univers. Beniſſez mile fois Dieu de l'abondance des graces dont il comble par avance ſa Mere.

Enfin n'oubliez pas de vous preſenter humblement à ſainte Anne la plus heureuſe Mere, aprés ſa Fille, qui fut ou qui ſera jamais. Congratulez-là du bonheur de ſes ſacrées couches, & d'avoir mis au monde la Mere de Dieu, & la vraïe mediatrice du ſalut du genre humain, la Reine des Anges & de toutes les creatures. Congratulez ſaint Joachim pour le même ſujet : Rendez à cet heureux Pere & à cette heureuſe Mere les mêmes devoirs tous les jours de l'octave, & même les jours de leurs fêtes le 20. de Mars, & le 26. de Juillet, & priez-les de vous ofrir & vous recommander

éficacement à leur adorable Fille.

Il me reste à vous dire ici, Mirjamie, que n'ayant pas été un seul moment dans la vie de la Mere de Dieu, vuide de connoissance, de raison, de liberté, de sagesse, de grace, d'amour & de merite; pas un instant où cette belle ame n'ait aimé Dieu actuelement sans interruption, il seroit bien à souhaiter que son enfance si pretieuse, si sacrée & si sainte ne fut pas mise en oubli dans nos devotions. La bienheureuse Marguerite du saint Sacrement Carmelite est connuë dans toute l'Eglise par la devotion à l'adorable Enfance de JESUS, & pour avoir servi au dessein du S. Esprit pour mettre cette devotion en vogue, qui est aujourd'hui si répenduë & si fort au goût des Fideles.

La devotion à la sacrée Enfance de MARIE commence fort à se mettre en credit depuis quelques années. Il semble que nôtre divin Sauveur ait voulu reserver à ses humbles Epouses qu'il a honorées du nom du tres-S. Sacrement comme il a été dit de la B. Marguerite, la consolation de con-

tribuer à faire honorer ſon adorable enfance, & celle de ſa tres-ſainte Mere. Car ſi ſainte Claire eſt repreſentée dans ſes Images avec le tres-ſaint Sacrement à la main, ce n'eſt pas qu'elle l'ait jamais porté de la ſorte, mais bien toûjours au milieu de ſon cœur, & pour marquer un miracle qui ſe fit par la preſence de ce divin Sacrement qu'elle fit porter dans une ocaſion raportée dans ſon hiſtoire.

Je ſouhaite que vous compreniez, Mirjamie, qu'il y a un Monaſtere de ſon Ordre qui eſt animé d'une extréme devotion à l'enfance de la tres-ſainte Vierge, & qu'il ſemble que Dieu veuille ſe ſervir de ce Monaſtere pour l'établiſſement de cette devotion. C'eſt à ce devot Monaſtere que nous ſommes redevables d'un petit Ofice de devotion, qui a été fait depuis cinq à ſix ans à l'honneur de l'enfance de la Mere de Dieu, & qui a été déja imprimé quatre fois avec les aprobations & les permiſſions requiſes. C'eſt encore du même endroit, qu'eſt venuë la devotion & la féte de l'Atente de la Naiſſance de Nôtre-Dame. Le de-

ſir que j'ai, Mirjamie, de vous atirer à la devotion de cette pretieuſe enfance me porte à vous donner ici cet Ofice que vous trouverez tres-devot. Il ſemble fort propre pour être recité durant cette octave, & même pour être continué juſques à la fin de l'octave de la Preſentation de la tres-ſainte Vierge le 28. de Novembre, puiſque c'eſt proprement entre ces deux miſteres, entre la Nativité & la Preſentation qu'eſt compriſe l'enfance de Nôtre-Dame. Cet Ofice eſt compoſé de Pſeaumes, Leçons, Himnes, Oraiſons, &c. On a pris les Pſeaumes du Pſautier de la tres-ſainte Vierge compoſé par S. Bonaventure, & les trois Leçons de Matines d'un admirable diſcours de ce Saint ſur la Salutation Angelique. *Matines & Laudes* regardent particulierement l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu; *Prime*, ſa ſainte Naiſſance; *Tierce*, le tres-auguſte nom de MARIE; *Sexte*, ſon éducation; *None*, ſa beauté; *Vêpres*, ſa Preſentation; & *Complie*, ſa ſageſſe & ſa vie cachée dans le Temple.

Cet Ofice n'eſt pas long : ce qui n'empéche pas que vous ne puiſſiez, ſi vous n'avez pas aſſez de loiſir pour le reciter tous les jours, le partager ſelon les ſept jours de la ſemaine. Matines & Laudes, ſeront pour le Dimanche ; Prime, pour le Lundi; Tierce, le Mardi ; Sexte, le Mercredi ; None, le Jeudi ; Vêpres, le Vendredi ; & Complie, le Samedi. De cette maniere vous pourrez le reciter facilement toute l'année, ou pour le moins une fois la premiere ſemaine, ou une autre de chaque mois. Mais le jour de la Naiſſance de Nôtre-Dame il faut tacher de le reciter tout entier : pour recommencer ſi l'on veut le lendemain, & le partager ſelon les ſept jours du reſte de l'octave, & continuer de même juſques au 28. de Novembre.

Vous trouverez aprez cet Ofice une petite commemoraiſon que vous ſubſtituerez à la place de l'Ofice, les jours que vous n'aurez pas le tems de le reciter, afin de ne paſſer aucun jour ſans rendre quelque hommage à l'enfance de la Mere de Dieu. Si vous êtes dans

le deſſein d'embraſſer cette devotion, il vous eſt encore conſeillé, Mirjamie, de commencer par une tres-humble proteſtation & ofre de ſervice que vous ferez à la tres-ſainte Vierge enfant, vous preſentant devant ſon ſacré berceau, pour vous devouër & engager pour le reſte de vos jours à la veneration des Miſteres de ſa ſainte enfance. Et vous pourrez chaque année renouveler cet acte dont vous trouverez ici le formulaire, le jour de la Nativité de Nôtre-Dame, ſans atendre neanmoins ce jour-là pour le prononcer la premiere fois. Il y a encore les Litanies de la même enfance & d'autres prieres imprimées, mais la crainte de groſſir ce Livre plus qu'il ne faut, ne me permet pas de vous donner ici que ces trois pieces : l'Acte d'engagement à la devotion de l'enfance de la Mere de Dieu; l'Ofice, & la Commemoraiſon.

Oraiſon pour ſe devoüer à la ſacrée Enfance de la Mere de Dieu.

In nomine Patris, &c. Ave MARIA, *&c.*

TRes-ſacrée Vierge Mere de Dieu, ſi la gloire où vôtre Fils vous a élevée dans le Ciel, eſt la digne recompenſe de la vie tres-ſainte que vous avez menée ſur la terre, il ne fut aucun moment de ceux qui l'ont compoſée, auquel vous n'ayez juſtement merité les hommages de toutes les Creatures. Me voici à vos piés, adorable Vierge, pour vous rendre les miens dans l'état ſacré de vôtre pretieuſe enfance qui captive particulierement mon eſprit. J'y revere dans un petit corps, la plus grande ame qui fut ou qui ſera jamais, aprés celle de la Sageſſe incarnée. J'y vois & j'y adore dés le premier inſtant de vôtre vie, un tres-parfait uſage de la raiſon, une ſageſſe profonde, une ſainteté conſommée, toutes les vertus, toutes les gra-

ces, tous les dons du S. Esprit, tous les tresors du Ciel, & en un mot la plus parfaite Image de l'Enfance adorable de l'Homme-Dieu. Je crois fermement, ô MARIE, que dans vôtre berceau vous êtes veritablement la Reine des Anges & des Hommes, & la plus excelente des creatures, & que dés le premier instant de vôtre vie, dés le moment de vôtre immaculée Conception l'adoration d'hiperdulie vous est justement duë comme à la seule Epouse du S. Esprit, que le Verbe Divin aime par avance comme sa Mere, & en qui la tres sainte Trinité habite comme dans son plus auguste temple. Je regarde, ô MARIE Enfant, vôtre sacré berceau comme le mannifique théatre de la gloire du Tout-Puissant, le trône de la grace, l'asile des pecheurs, les délices des Anges, la terreur de l'Enfer, & la joïe du Paradis: & mon ame soumise par la force de ces veritez, à vôtre empire, se presente à vous, ô MARIE enfant également aimable & admirable pour vous rendre comme à sa Reine, le profond hommage de ses adorations,

& se devoüer pour jamais à vôtre service. Me voici sainte Vierge, aux piés de vôtre sacré berceau, attendant un regard favorable de vos aimables yeux pour la consolation de mon ame qui n'en souhaite point de plus grande que de vous être agreable & d'être éternelement atachée à vôtre service. Obtenez-moi du saint Esprit, ô Enfant sa tres-digne Epouse, la victoire des vices qui me rendent indigne du rang que j'ose vous demander parmi vos domestiques, & la grace d'une veritable humilité, toûjours acompagnée de douceur & de patience, d'une pureté inviolable, d'une parfaite simplicité de cœur, & la perseverance dans la servitude que je professe maintenant à vos piés. Car c'est une verité fortement établie dans mon esprit que l'atachement à vôtre service est le plus assuré moyen de plaire à nôtre Seigneur Jesus-Christ, & de faire du progrés dans son amour qui est le terme & la fin de tous mes desirs.

L'OFICE DE LA SACRE'E Enfance de la Mere de Dieu.

A MATINES.

In nomine Patris, &c. Ave MARIA &c.

COr ſimul & labia nunc aperiamus : Infantis magnalia Virginis canamus.

Adjuva nos Infans Cœlorum Regina : Protege nos ſemper Filia divina..

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

Alleluïa, *ou* Laus tibi Domine Rex æternæ gloriæ.

Invitatoire. Colamus Infantiam Virginis MARIÆ : Sacræ cultus parvulæ ſit hyperduliæ.

Colamus Infantiam Virginis MARIÆ : Sacræ cultus parvulæ ſit hyperduliæ.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

Sacræ cultus parvulæ ſit hyperduliæ.

Colamus infantiam Virginis MARIÆ : Sacræ cultus parvulæ ſit hyperduliæ.

HYMNE.

SAlve gemma pretioſa, liliis candidior : Super ſidera formoſa ; Cœ-

lisque fulgentior.
Per te, summæ Majestati, æternoque Numini : Laus immensa Trinitati, Patri, Nato, Flamini. Amen.

Antienne. Ego ex ore Altissimi prodivi primogenita, ante omnem creaturam.

Pseaume. I.

Beatus vir qui diligit nomen tuum, Virgo Maria : gratia tua animam ejus confortabit.
Tanquam lignum, aquarum fontibus irrigatum : uberrimos justitiæ fructus propagabit.
Benedicta tu inter mulieres : propter humilitatem & credulitatem cordis tui.
Universas fœminas vincis pulchritudine carnis : Angelos & Archangelos superas excellentiâ sanctitatis.
Misericordia & gratia tua ubique prædicantur: Deus operibus manuum tuarum benedixit.
Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.
Antienne. Ego ex ore altissimi prodivi primogenita, ante omnem creaturam.

Antienne. Nondum erant abissi, & ego jam concepta eram..

PSEAUME 10.

IN Domina confido propter dulcedinem misericordiæ nominis sui.

Oculi ejus in pauperem respiciunt : & manus ejus ad pupillum & viduam sunt extensæ.

Requirite illam à juventute vestra : & clarificabit vos ante faciem Populorum.

Misericordia illius auferet nostrorum multitudinem peccatorum : & fœcunditas illius fœcunditatem nobis conferet meritorum.

Extende ad nos brachium tuum , Virgo gloriosa : & ne avertas à nobis gloriosum vultum tuum.

Gloria Patri , &c. Sicut erat , &c.

Antienne. Nondum erant abissi , & ego jam concepta eram.

Antienne. Gloriosa dicta sunt de te civitas Dei.

PSEAUME 86.

FUndamenta vitæ in anima justi : perseverantis in charitate tua usque in finem.

Misericordia tua relevat pauperem in adversitate : & invocatio melliflui nominis tui , Domina , immittit confidentiam bonam.

Miſerationibus tuis repletur Paradiſus: à terrore tui, hoſtis confunditur infernalis.
Qui ſperant in te invenient theſauros pacis: & qui te in hac vita non invocat, non perveniet ad regnum Dei.
Fac Domina ut vivamus in gratia Spiritus Sancti: & perduc animas noſtras ad beatum finem.
Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

Antienne. Glorioſa dicta ſunt de te, civitas Dei.

℣. Sicut lilium inter ſpinas.

℟. Sic MARIA inter filias Adæ.

Abſolution. Benedicta ſit puriſſima & immaculata Conceptio beatæ Virginis MARIÆ. Amen.

Jube Domina benedicere. Immaculata MARIÆ Virginis Conceptio ſit nobis ſalus & benedictio. Amen.

Premiere Leçon.

Sermo ſancti Bonaventuræ Epiſcopi.

LIquefacta eſt anima mea, ut ſalutavi Dominam meam, ô Ave! ô mirabile Ave cujus fructu creaturæ renovantur! ô Virginis amor divinum reddis amantem, virgineum facis jam multa ſorde fœdatum. Ergo

ave, Domina mea, Mater mea, imò cor meum & anima mea Virgo MARIA, & MARIA mea ave. Tu autem Domina miserere nobis. Deo gratias.
℟. Egredimini & videte filiæ Sion, Reginam vestram * cujus pulchritudinem Sol & Luna mirantur. ℣. Et jubilant omnes Filii Dei. Cujus pulchritudinem Sol & Luna mirantur.

Jube Domina benedicere. Cujus infantiam colimus, ipsa Virgo Virginum intercedat pro nobis ad Dominum. Amen.

Leçon 2.

O Nomen suavissimum, MARIA, nomen jucundissimum, nomen dulcissimum! verè MARIA stella maris: hæc illuminatio mea in deliciis meis. O certè beata nox & gloriosa caligo, quæ tali stellâ meruit irradiari! O stella maris, tu es pretiosior Sole, & super omnem dispositionem stellarum, luci comparata, inveniris prior. Tu autem Domina miserere nobis. Deo gratias.

℟. Totum quidquid MARIA fuit, * possedit Spiritus Sanctus
℣. Vas admirabile opus Excelsi. Pos-

ſedit Spiritus Sanctus.

Jube Domina benedicere. Nos cum prole pia, benedicat Virgo MARIA. Amen.

Leçon 3.

TU es præclara & eximia ſtella ex Jácob orta, quæ lucis æternæ radium emiſiſti : tu es clariſſima ſtella, cujus preſentiâ totus illuſtratur Orbis. Qui vias tuas inſectatus fuerit non ambulat in tenebris ſed habebit lumen vitæ. Tu autem Domina, miſerere nobis : Deo gratias.

℟. Melliflui facti ſunt Cœli,* Dum manu Domini formata eſt Mater tanti Dei. ℣. Decuit Virginem eâ puritate nitere, quâ major ſub Deo nequit intelligi. Dum manu Domini formata eſt Mater tanti Dei. Gloria Patri & Filio, & Spiritui Sancto. Dum manu Domini formata eſt Mater tanti Dei.

A LAUDES.

ADjuva nos Infans, Cœlorum Regina; Protege nos ſemper Filia divina.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

Alleluia, *ou* Laus tibi Domine.

Antienne. Candor eſt lucis æternæ,

& speculum sine macula Dei Majestatis, & imago bonitatis illius.

PSEAUME 17.

DIligam te, Domina Cœli & terræ: & in gentibus nomen tuum glorificabo.

Confitemini illi, tribulati corde: & roboravit vos contra adversarios vestros.

Stilla nobis, Domina gratiam uberum tuorum: ex mananti lacte dulcedinis tuæ refice esuriem nostram.

Religiosi omnes honorate illã: quia ipsa est adjutrix vestra & specialis advocata.

Esto refugium nostrum, gloriosa Mater Christi; quia tu es totius Religionis mirabile firmamentum.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

Antienne. Candor est lucis æternæ, & speculum sine macula Dei Majestatis, & imago bonitatis illius.

HYMNE.

DEi templum construitur: Verbi Mater concipitur, Sponsa Cœlorum Regis. In sanctitate gignitur, Sancto Sanctorum jungitur, Adæ nescia legis.

Adimplentur Oracula: quam Deus

ante ſæcula ; ſanctiſſimam elegit, hæc orta ſine macula, Dei virtutis bajula, caput ſerpentis fregit.
Gloria tibi Domine, qui natus es de Virgine, quam tibi præparaſti : caſto de cujus ſanguine, omni procul ab homine, tibi corpus aptaſti. Amen.

℣. Ora pro nobis immaculatiſſima Virgo MARIA. ℟. A peccatis & adverſitatibus defende nos in via.

Antienne. Signum magnum apparuit in Cœlo ; mulier amicta Sole, & Luna ſub pedibus ejus, & in capite ejus corona duodecim ſtellarum.

CANTIQUE.

BEnedicta es Domina & Mater Dei Iſraël : qui per te viſitavit & fecit redemptionem plebis ſuæ.
Et erexit unicornu ſalutaris caſtitatis tuæ : in domo David pueri ſui.
Sicut locutus eſt per os Iſaïæ, & aliorum ſanctorum Prophetarum ejus.
Salutem ex inimicis noſtris præſta, Virginum Virgo ; & de manu omnium qui nos oderunt pacem nobis tribue.
Et fac miſericordiam parentibus & nobis : ut memor ſis teſtamenti omnipotentis Dei.

Quod juravit ad Abraham Patrem noſtrum: & ſemini ejus in ſæcula.
Sic ſine timore de manu inimicorum noſtrorum liberati: quietè ſerviamus illi.
In ſanctitate & juſtitiâ coram te: omnibus diebus vitæ noſtræ.
Et tu MARIA, Prophetiſſa Dei vocaberis: quoniam noviſti, quod reſpexit humilitatem ancillæ ſuæ.
Per quam dedit ſcientiam ſalutis plebi ejus: in remiſſionem peccatorum.
Per viſcera multitudinis miſericordiæ tuæ: viſita nos, ſtella matutina oriens ex alto.
Illumina tenebras ſedentium in umbra mortis, & eas luce dilectiſſimi Filii tui digneris effugare.
Miſerere miſericordiæ Mater miſerere peccatoribus: qui retroacta peccata pœnitere negligimus; ac multa quotidie pœnitenda committimus. MARIA miſerere. Gloria Patri, &c.

Antienne. Signum magnum apparuit in cœlo: mulier amicta ſole, & luna ſub pedibus ejus, & in capite ejus corona duodecim ſtellarum.
Domina exaudi orationem meam,

& clamor meus ad te veniat.

Oremus. Te humiliter deprecor; Mater miſericordiæ, vera Dei genitrix Virgo MARIA, per ſanctiſſimum quod toto corde veneror immaculatæ Conceptionis tuæ Miſterium, ut nos & parentes noſtros, ac omnes totiùs mundi peccatores exiſtentes & futuros, à culparum & vitiorum ſordibus tuâ miſericordiſſimâ ſollicitudine mundes, ad ſalutarem JESU Filii tui amorem dirigas & in eo in æternum confirmes, per eumdem Dominum noſtrum JESUM-CHRISTUM filium tuum qui cum Patre & Spiritu Sancto vivit & regnat Deus in ſæcula ſæculorum. Amen.

Domina exaudi orationem meam: Et clamor meus ad te veniat. Benedicamus Domino: Deo gratias. Fidelium animæ per miſericordiam Dei requieſcant in pace. Amen.

A PRIME.

Ave MARIA, &c. Adjuva nos Infans cœlorum Regina: Protege nos ſemper Filia divina.

Gloria

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c. Alleluïa, *ou* Laus tibi Domine, &c.

HYMNE.

QUando MARIA naſcitur, Vera mundo lux oritur, Veri prævia ſolis. Mortalibus ſpes oritur, Divinæ quando cernitur, Futura Mater prolis.

Joachim benedicitur; Anna Mater efficitur, Matrona ſummè pia. Ut aurora progreditur, Radiis mille cingitur, Amabilis MARIA.

Gloria tibi Domine, qui natus es de Virgine, quam tibi præparaſti, caſto de cujus ſanguine, omni procul ab homine, tibi corpus aptaſti. Amen.

Antienne. Nativitas.

PSEAUME 127.

BEati omnes qui timent te, Domina noſtra; & beati qui ſciunt & volunt facere beneplacitum tuum. Benedicti ſint Pater & Mater qui te genuerunt: quorum memoria permanebit in ſæculum.

Beatus eſt venter qui te portavit: & beata ubera quæ te lactaverunt.

Converte faciem tuam ſuper nos: &

deprecabilis esto super servos tuos. Intuere & considera opprobrium nostrum; aufer à nobis cunctas iniquitates nostras.

Gloria Patri, &c.

Antienne. Nativitas tua Dei genitrix Virgo, lætitiam æternam Angelis & hominibus annuntiavit.

℣. Ora pro nobis sanctissima Virgo MARIA.

℟. Doce nos JESUM diligere dum peregrinamur in via.

Domina exaudi orationem meam: Et clamor meus ad te veniat.

Oremus. Per sacratissimæ Nativitatis tuæ recordationem felicissimam, efficere digneris dulcissima Virgo MARIA, ut in cordibus nostris formetur Filius tuus Dominus noster JESUS-CHRISTUS qui vivit & regnat in sæcula sæculorum. Amen.

Domina exaudi orationem meam: Et clamor meus ad te veniat. Benedicamus Domino, Deo gratias. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.

A TIERCE.

Ave Maria, &c. Adjuva nos Infans Cœlorum Regina : Protege nos ſemper Filia divina.
Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c. Alleluïa, *ou* Laus tibi Domine, &c.

HYMNE.

NAta recens infantia, ut cœli dant oracula, nominatur MARIA. Stella Solis præambula, prædicatur per ſæcula in cœlis & in via.

Immenſas habet gratias, virtutes ac divitias, ſacrum nomen MARIÆ. Felix has qui delicias guſtat & amicitias genitricis Meſſiæ.

Gloria tibi Domine, qui natus es de Virgine, quam tibi præparaſti. Caſto de cujus ſanguine, omni procul ab homine, Tibi corpus aptaſti. Amen.

Antienne. In nomine MARIÆ.

PSEAUME 132.

ECce quam bonum & quam jucundum, MARIA, diligere nomen ſanctum tuum.
Unguentum effuſum & odor aroma-

tum nomen tuum, omnibus diligentibus ipſum.

Quam magna multitudo dulcedinis tuæ, Domina; quam præparaſti te diligentibus & ſperantibus in te!

Eſto refugium pauperum in tribulatione: quia tu es baculus pauperum & miſerorum.

Inveniant quæſo gratiam apud Deum: qui te in ſuis neceſſitatibus invocabunt. Gloria Patri, &c.

Antienne. In nomine MARIÆ omne genufleᶜatur, cœleſtium, terreſtrium & infernorum: & omnis lingua confiteatur qui glorioſa Virgo Maria Domina noſtra, vera Mater eſt unigeniti Filii Dei Patris.

℣. Ora pro nobis ſereniſſima Virgo MARIA. ℟. A peccatis & adverſitatibus deffende nos in via.

Domina exaudi orationem meam. Et clamor meus ad te veniat.

Oremus. Impetra nobis, amabiliſſima Virgo MARIA, ſanctiſſimi tui nominis amorem immenſum, à dilectiſſimo Filio tuo DOMINO noſtro JESU-CHRISTO qui vivit & regnat in ſæcula ſæculorum. Amen.

Domina exaudi orationem meam
Et clamor meus ad te veniat.
Benedicamus Domino. Deo gratias.
Fidelium animæ per miſericordiam Dei requieſcant in pace. Amen.

A SEXTE.

Ave MARIA, &c. Adjuva nos Infans cœlorum Regina, Protege nos ſemper, Filia divina.
Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.
Alleluïa, *ou* Laus tibi Domine, &c.

HYMNE.

SAcra fulget Infantia : Joachim plenus gratia Filiam admiratur. Beata Patris labia, oculi, genæ, brachia, dum natam amplexatur !

Cœleſti dives munere, genitrix Anna, proſperè dum replet os MARIÆ; Hanc ſacro lactat ubere, quæ præfinito tempore, replebit os Meſſiæ.

Gloria tibi Domine; qui natus es de Virgine, quam tibi præparaſti, caſto de cujus ſanguine, omni procul ab homine, tibi corpus aptaſti. Amen.

Antienne. Beata brachia.

PSEAUME 18.

COeli enarrant, Virgo MARIA, gloriam tuam : & unguentorum tuorum fragrantia in omnibus gentibus est dispersa.

Respirate ad illam perditi peccatores : & perducet vos ad indulgentiæ portum.

In hymnis, psalmis & canticis, pulsate viscera ejus & stillabit vobis gratiam dulcedinis suæ.

Glorificate eam justi ante thronum Dei; quia de fructu ventris ejus estis justitiam operati.

Laudate eam cœli cœlorum : & nomen ejus glorificet omnis terra.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

Antienne. Beata brachia sancti Patris Joachim quæ gestaverunt Sponsam Spiritus sancti; & beata ubera sanctæ Annæ quæ lactaverunt Agni divini genitricem.

℣. Ora pro nobis nobilissima Virgo Maria ℟. Doce nos JESUM diligere dum peregrinamur in via.

Domina exaudi orationem meam : Et clamor meus ad te veniat.

Oremus. Da nobis gratiosissima

Virgo Maria, ut infantiæ tuæ sacratissimæ, suavi recordatione recreati, omnes fallacis mundi delicias despiciamus, tuique charissimi Filii amore absorbeamur JESU-CHRISTI Domini nostri, qui vivit & regnat in sæcula sæculorum. Amen.

Domina exaudi orationem meam: Et clamor meus ad te veniat. Benedicamus Domino. Deo gratias. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.

A NONE.

Ave Maria, &c. Adjuva nos Infans cœlorum Regina: Protege nos semper Filia divina.
Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.
Alleluïa, *ou* Laus tibi Domine, &c.

HYMNE.

ANgelis amabilior: sideribus suavior, hæc parvula Regina. Lunâ plenâ formosior, ipsoque Sole pulchrior hæc stella matutina.

Prædicatur hæc Parvula, speculum sine macula divinæ Majestatis: Æternæ lucis æmula, laudabitur per

ſæcula, ab omnibus Beatis.

Gloria tibi Domine, qui natus es de Virgine, quam tibi præparaſti; caſto de cujus ſanguine, omni procul ab homine tibi corpus aptaſti. Amen.

Antienne. Qùam pulchri ſunt.

PSEAUME 103.

BEnedic anima mea Virgini Mariæ: honor & magnificentia ejus manet in perpetuum.

Formoſitatem & pulchritudinem induiſti, ô dulcis Maria; amicta es fulgenti ac ſplendenti veſtimento.

A te procedit peccatorum medela: pacis diſciplina & fervor charitatis.

Imple nos ſervientes tibi virtutibus ſanctis, & ira Dei non appropinquet nobis.

Da bravium victoriæ ſperantibus in te: noli eos obliviſci in certamine mortis. Gloria Patri, &c.

Antienne. Quam pulchri ſunt greſſus tui filia Principis: collum tuum ſicut turris eburnea: oculi tui divini: & comæ capitis tui ſicut purpura Regis: quam pulchra es & quam decora chariſſima? Alleluia. *Depuis la Sep-*

tuagesime jusques au Jeudi Saint il faut laisser Alleluïa.

℣. Ora pro nobis pulcherrima Virgo Maria. ℟. A peccatis & adversitatibus deffende nos in via.

Oremus. Da nobis ô divinæ pulchritudinis imago clarissima Virgo Maria, ut animæ nostræ amore te intimo diligentes, te meditentur die ac nocte, tumque pulcherrimum Filium JESUM-CHRISTUM Dominum nostrum qui vivit & regnat in sæcula sæculorum. Amen.

Domina exaudi orationem meam : Et clamor meus ad te veniat. Benedicamus Domino. Deo gratias. Fidelium animæ per misericordiam Dei requiescant in pace. Amen.

A VEPRES.

Ave Maria, &c. Adjuva nos Infans cœlorum Regina : Protege nos semper, Filia divina.
Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.
Alleluïa, *ou* Laus tibi Domine, &c.

Antienne. Introduxit me Rex in cellaria sua : ordinavit in me charitatem.

PSEAUME 109.

DIxit Dominus Dominæ noſtræ : ſede, Mater mea, à dextris meis.
Bonitas & ſanctitas placuerunt tibi : ideò regnabis mecum in æternum.
Corona immortalitatis in capite ſancto tuo : cujus fulgor & claritas non extinguentur.
Miſerere noſtri, Mater luminis & ſplendoris : illumina nos Domina veritatis & virtutis.
De theſauris tuis infunde nobis ſapientiam Dei : intellectum prudentiæ & formam diſciplinæ.
Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

Antienne. Introduxit me Rex in cellaria ſua, ordinavit in me charitatem.

HYMNE.

OBlatio legitima, amoris ſancti victima trimula præſentatur, Sponſa Dei chariſſima, parte ditior optimâ, à mundo ſeparatur.

Clauditur velut tumulo : profano latet ſæculò, Sole quamvis amicta ; divino patet oculo : Angelis eſt ſpectaculo, Puella benedicta.

Gloria tibi Domine, qui natus es

de Virgine, quam tibi præparasti, casto de cujus sanguine, omni procul ab homine, tibi corpus aptasti. Amen.

℣. Ora pro nobis admirabilis Virgo MARIA. ℟. Doce nos JESUM diligere dum peregrinamur in via.

Antienne. Trimula Virgo Maria in templo præsentatur. Fœderis arca auro intùs & foris purissimo deaurata in Sanctuario collocatur.

CANTIQUE.

MAgnificat anima mea Dominum, &c. *tout au long.*

Antienne. Trimula Virgo MARIA in templo pręsentatur: Fœderis arca auro intùs & foris purissimo deaurata in sanctuario collocatur.

Domina exaudi orationem meam: Et clamor meus ad te veniat.

Oremus. Effice quæsumus, gloriosissima Virgo Maria, ut in tuo, tuique super omnia amabilissimi Filii servitio perseverantes, eumdem in cœlis tecum videre mereamur Dominum nostrum JESUM CHRISTM qui cum Patre & Spiritu sancto vivit & regnat Deus in sæcula sæculorum. Amen.

Domina exaudi orationem meam : Et clamor meus ad te veniat. Benedicamus Domino : Deo gratias. Fidelium animæ per miſericordiam Dei requieſcant in pace. Amen.

A COMPLIE.

Ave Maria, &c. Converte, Domina, corda noſtra ad Deum noſtrum Filium tuum. Et averte juſtam illius iram à nobis.

Adjuva nos, Infans cœlorum Regina; Protege nos ſemper Filia divina. Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

Alleluïa, *ou* Laus tibi Domine, &c.

Antienne. Sapientia.

PSEAUME 12.

QUam bonus Iſraël Deus, his qui dilectam matrem ſuam colunt & venerantur.

Ipſa eſt enim ſolatium vitæ noſtræ; & in laboribus ſubventio oportuna.

Obtexit caligine hoſtis animam meam : in viſceribus meis, Domina, fac cœleſte oriri lumen.

Avertatur à nobis ira Dei per te; placa cum meritis & precibus tuis.

In judicio Dei aſſiſte pro nobis : ſuſcipe cauſam noſtram, & noſtra ſis advocata. Gloria Patri, &c.

Antienne. Sapientia ædificavit ſibi domum Virginem MARIAM, & ſedem ſuam poſuit in anima ejus.

HYMNE.

IN templo locum impetrat, Sancta Sanctorum penetrat, ſacra fœderis arca. Ibi jugiter obſecrat. Illam de novo conſecrat æternus Hierarchia.

In ejus ſancta facie, divinâ micat ſpecie pulchritudo virtutis: In annis eſt infantiæ Magiſtra ſapientiæ, noſtræ Mater ſalutis.

Gloria tibi Domine, qui natus es de Virgine quam tibi præparaſti, caſto de cujus ſanguine, omni procul ab homine tibi corpus aptaſti. Amen.

℣. Ora pro nobis amabilis Virgo Maria. ℟. A peccatis & adverſitatibus deffende nos in via.

Antienne. Turtur pudiciſſima.

CANTIQUE.

NE dimittas ſperantes in te, Domina; nec derelinquas eos in æternum.

Fac ut videant poſt hanc vitam oculi

noſtri Salutare tuum.
Quod in te & per te præparabit DEUS, ante faciem omnium populorum.
JESUM-CHRISTUM qui eſt principium & finis omnium votorum noſtrorum.
Illi nos conjunge, ſanctiſſima pulchræ dilectionis mater; & nobis poſt hoc exilium vultum illius oſtende glorioſum. Gloria Patri, &c. Sicut erat,&c.

Antienne. Turtur pudiciſſima Virgo MARIA cujus planctus Spiritui ſancto maximè placuit, doceat nos in ſolitudine plangere, ſicut ipſa planxit in templo.

Domina exaudi orationem meam:
Et clamor meus ad te veniat.

Oremus. Omnibus Angelorum, hominumque laudibus incomparabiliter ſuperior, æternæ ſapientiæ digniſſima genitrix Virgo MARIA, Infantiæ tuæ ſacratiſſimæ radiis mentes noſtras illuſtrare digneris, quibus ſapientes effecti, tua tuique Filii magnalia cognoſcere venerari ac diligere mereamur per gratiam ejuſdem Filii tui DOMINI noſtri JESU-CHRISTI qui cum Patre & Spiritu ſancto vivit & regnat in unitate perfectâ DEUS, per omnia ſæcula &c.

Domina exaudi orationem meam. Et clamor meus ad te veniat. Benedicamus Domino. Deo gratias. Benedicat & custodiat nos omnipotens & misericors Dominus Pater & Filius & Spiritus Sanctus. Amen.

Recommandation.

AD conspectum tuum Regina cœlorum.
Ascendant suspiria viscerum nostrorum
Protege nos, Mater omnis bonitatis:
Ure corda nostra flammis charitatis.
Respice nos semper, & cum prole pia
Tu nos benedicas, optima Maria. Amen.

Vous ne devez pas ignorer, Mirjamie, que si au commencement de toutes les Heures de cet Ofice aprés le *Gloria Patri*, on a mis *Alleluïa*, ou *Laus tibi Domine*, *&c.* c'est parce que depuis le Samedi qui precede le Dimanche que l'on apele de la Septuagesime, qui est environ quinze jours avant le Caréme, jusques au Samedi saint, on ne dit pas *Alleluïa*, mais à sa place, au commencement des Heures seulement, on dit *Laus tibi Domine Rex æternæ gloriæ.*

Commemoraison de la sacrée Enfance de la Mere de Dieu, pour les jours

qu'on n'aura pas le tems d'en reciter l'Ofice.

Antienne. Benedictus Deus qui in parvula Maria filia dilecta sibi benè complacuit, suæque sapientiæ & sanctitatis plenitudinem posuit in anima ejus.

℣. Ave gratiâ plena Dominus tecum, infans Maria. ℟. Quæ contrivisti caput serpentis, auxiliare nobis.

Oremus. Da nobis, gratiosissima Virgo Maria, ut Infantiæ tuæ sacratissimæ suavi recordatione recreati, omnes fallacis mundi delicias despiciamus, tuique charissimi Filii amore absorbeamur, Jesu-Christi Domini nostri, qui vivit & regnat in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia, benedicat Virgo Maria. Amen.

Le 17. Septem. *LES GRANDEURS de la Mere de Dieu.*

Cette féte se celebre avec beaucoup de solemnité dans les Eglises de la devote Congregation des Prêtres de l'Oratoire. On ne sauroit mieux atribuer le zele de cette féte qu'au merite du S. Fondateur de cette Congregation, le Cardinal de Berule

dont la memoire eſt en ſi bonne odeur & qui a paru dans l'Egliſe durant ſa vie par l'exemple de ſes rares vertus, & qui y paroit encore aprés ſa mort par l'importance de ſes excelens écrits, comme un des plus fideles & des plus fervens ſerviteurs & amans de JESUS & de MARIE. Il ne faut que jetter les yeux dans les livres de cet illuſtre auteur pour être convaincu qu'il étoit penetré d'un zele extraordinaire de faire connoître & reverer les grandeurs de cet adorable Fils, & de cette divine Mere. Les deux fêtes qui s'en celebrent dans ſa Congregation, celle des grandeurs de JESUS le 28. de Janvier, & celle des grandeurs de MARIE le 17. de Septembre, ne ſont pas, à mon avis, la moins noble portion de l'heritage de ſes Enfans.

Qu'il ſeroit à ſouhaiter que tous les Chrêtiens fuſſent penetrez du même eſprit que ce pieux & ſavant Cardinal, d'une foi auſſi pure & auſſi énemie de toutes les heretiques nouveautez qu'-êtoit la ſienne, juſques à en abhorrer infiniment les moindres aparances: d'une ſoumiſſion auſſi inviolable au S.

Siege Apostolique & à l'autorité du Vicaire de Jesus-Christ, d'un zele aussi ardent pour la verité incontestable de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, & pour la veneration de ce glorieux Mistere, tant par la celebration de sa fête, que par toutes les autres manieres de l'honorer qui sont en usage dans l'Eglise, & enfin d'un atachement aussi sincere à tout ce qui regarde les sacrez interêts de sa gloire toûjours inseparable de celle de son Fils!

C'est nôtre divin Sauveur, Mirjamie, qui est principalement honoré dans les Grandeurs de son adorable Mere, puisqu'elles viennent de lui, qu'elles sont les éfets de son pouvoir, & les fruits de sa Croix : aussi voyons-nous que la tres-sainte Vierge ne confesse que Dieu lui fait de grandes choses *fecit mihi magna qui potens est*, que pour l'en glorifier ; & que son Cantique commence par cette parole *Magnificat* afin de lui en raporter toute la loüange.

Reverons donc en tout tems, mais particulierement aujourd'hui par le

zele de cette devote fête les grandeurs de MARIE. Il eſt vrai qu'il n'apartient qu'à celui qui en eſt l'auteur d'en avoir une connoiſſance parfaite, mais ne laiſſons pas de les admirer & d'en faire le ſujet de nôtre extreme joïe. Rejouïſſons-nous que MARIE ſoit Mere de Dieu, & que dans l'Univers parmi toutes les Creatures viſibles & inviſibles il n'y ait rien de grand que MARIE. Rien ne lui eſt comparable en grace, en ſainteté, en gloire, en dignité, en bonté, en miſericorde, en charité, en humilité. Tout en MARIE tient de l'infini, tout eſt incomprehenſible, tout eſt divin. Dieu ſeul eſt plus grand que MARIE: Tout ce qui n'eſt pas Dieu, n'eſt preſque rien en comparaiſon de MARIE. Rendons-en mile loüanges à JESUS-CHRIST le ſeul auteur des grandeurs inefables de ſa Mere. Elevons avec reſpet & avec confiance nos cœurs & nos yeux à ce haut & glorieux trône de la Mere de Dieu, à cette gloire immenſe que tout le Ciel adore. Humilions-nous profondement, aneantiſſons-nous dans nos adorations en les uniſſant avec cel-

les des Anges & des Saints : & ne laiſſons pas d'être perſuadez que MARIE auſſi bonne & charitable Mere, que grande & glorieuſe Reine, eſt toûjours prête à nous embraſſer ; que ſon trône ne nous eſt pas inacceſſible ; & que rien ne lui eſt plus doux que de faire valoir ſon credit au prés de Dieu en faveur des plus miſerables pecheurs, & des perſonnes afligées qui ont recours à ſes bontez, ſe conſiderant toûjours comme l'Avocate des pecheurs, & le refuge de tous les miſerables.

Cette fête, Mirjamie, merite autant qu'aucune autre la ſainte Communion pour rendre graces à Dieu de toutes les grandeurs de ſa tres-ſainte Mere : & puiſqu'elles ſont toutes fondées ſur cette qualité de Mere de Dieu, qui l'a fait entrer dans des alliances inefables avec les trois divines Perſonnes, je ne ſaurois vous conſeiller une priere vocale plus propre pour cette fête que celle qui ſuit & qui renferme toutes ſes grandeurs. Il n'eſt pas neceſſaire de donner à cette fête une octave entiere, mais quatre jours ſeulement, juſques au 21. de

ce mois, veille de la fête du sacré nom de MARIE.

Hommage aux grandeurs de la Mere de Dieu.

In nomine Patris, &c. Ave Maria gratia plena, &c.

Ave Filia Dei Patris: Ave Mater Dei Filii: Ave Sponſa Spiritus ſancti: Ave Templum totius Trinitatis. Nos cum prole pia, &c.

Le Sacré Nom de MARIE.

Le 22. de Septembre. *La Fête du Sacré Nom de* MARIE.

APrés l'adorable nom de JESUS il n'en eſt point de comparable à celui de MARIE, s'il faut juger de ſon excelence par ſon Auteur, par ſon ſujet, & par ſa ſignification.

Son Auteur n'eſt autre que Dieu, qui ſeul connoiſſant parfaitement les grandeurs de la perſonne qu'il avoit choiſie pour être ſa Mere, étoit auſſi le ſeul capable de lui donner un nom

juste & parfait ; & il n'y a nul lieu de douter que dans la revelation que Dieu fit à S. Joachim & à Sainte Anne de la fille qu'il avoit resolu de leur donner, il ne leur fit savoir le nom qu'elle devoit porter : C'est ainsi que raisonne ce saint & savant Auteur qui a voulu cacher son nom sous celui d'*Idiot* au Chapitre 5. d'un livre qu'il a intitulé ; *Contemplation de la Vierge* MARIE : d'où j'ai tiré ces paroles : *C'est toute la tres-sainte Trinité, ô* MARIE ! *qui vous a donné un nom qui aprés celui de vôtre tres-beni Fils, est pardessus tout nom, afin que le Ciel, la terre, & les enfers flechissent les genoux au nom de* MARIE, *& que toute langue publie la grace, la gloire, & la vertu de ce saint Nom.*

Le sujet de ce nom, c'est à dire la personne qui le porte, est la plus sainte, la plus parfaite, & la plus excelente des Creatures. C'est la Mere de Dieu. Que peut-on dire davantage pour la gloire d'un nom, que Dieu infiniment sage & juste, a donné à un si noble sujet ?

MARIA dans les langues Hebraï-

que, Siriaque, Caldeene, Greque & Latine, a diverses significations. On y trouve étoile de la Mer : Dame éclairée, Maitresse du peuple : Mer amere : & ces explications se raportent aux graces, à la dignité, à l'autorité de la tres-sainte Vierge, & au Mistere de ses douleurs. Il n'est rien en MARIE en qui tout est divin, qui ne soit renfermé dans les diverses significations de son tres-auguste nom.

Puisque le nom represente la personne, & qu'il est substitué à sa place, quelle reverence assez grande, quel assez profond respet sauroit-on avoir pour le sacré nom de MARIE? Quel zele ne devons-nous pas avoir pour le faire honorer & adorer ? Car, Mirjamie, la même veneration qui est duë à la personne, est duë à son nom propre : ce que nous aprenons clairement de la doctrine de S. Paul qui soumet le Ciel, la terre, & les enfers, & toutes les Creatures, à l'adoration du nom tres-adorable de JESUS.

Je vous demande, Mirjamie, quatre choses pour la devotion au sacré

nom de MARIE à laquelle je vous exhorte. En premier lieu : De ne le prononcer jamais ſans reflexion, & ſans aplication interieure, & ſur tout en converſation où vous aurez lieu de craindre qu'il ne ſoit pas oui avec aſſez de reſpet. Il vaut mieux ſe ſervir ordinairement dans l'entretien, des noms apellatifs, comme ſont, la Mere de Dieu, la tres-ſainte Vierge, la Reine des Anges, Nôtre-Dame & les autres. C'eſt l'inſtruction que S. Gerard Evéque & Martir dans la Hongrie avoit donné au peuple de ſon Dioceſe; & la coûtume qu'il y établit s'y obſerve encore, à ce qu'on dit, de faire une profonde reverence au ſacré nom de MARIE quand on l'entend prononcer. Il y a, dit-on encore, des Royaumes où par reſpet on n'oſeroit donner ce nom aux filles, non plus qu'aux hommes celui de JESUS.

En ſecond lieu, vous ne manquerez jamais de reverer par une inclination de tête le tres-ſaint nom de MARIE quand vous le prononcerez ou que vous l'entendrez prononcer. Et lorſque vous l'écrirez vous n'oublierez

pas

pas de le distinguer par de gros caracteres. Vous baiserez devotement le livre lorsque durant la lecture vous y rencontrerez le precieux nom de MARIE. Qui pourroit sans une extreme indevotion s'excuser de ces sortes de devoirs si faciles, & qui pour leur facilité ne laissent pas d'être agreables à la Mere de Dieu, & d'atirer infailliblement ses faveurs?

En troisiéme lieu, vous aimerez d'avoir à la bouche presque continuelement le tres-doux nom de MARIE, non pas pourtant dans la conversation indiferanment, de peur qu'il ne lui soit pas assez rendu de respet par les autres, mais en vôtre particulier. Ce bien-heureux nom porte avec soi la benediction, il remplit l'ame de douceur; il est agreable aux Anges, & formidable aux demons. C'est ce que la Mere de Dieu daigna de faire savoir à sainte Brigite comme il se lit dans les Chapitres 9. 11. & 15. du premier livre des Revelations. *Dieu a tant honoré*, lui dit-elle, *le nom de* MARIE, *que les Anges se rejoüissent quand ils l'oïent prononcer: alors ils*

rendent graces à Dieu de tous les biens qu'ils ont receus par le moyen de celle qui le porte, & ſingulierement de ce qu'ils voïent, par elle, la ſainte Humanité de JESUS-CHRIST *glorifiée.*

Il n'eſt pas dificile de comprendre que ce glorieux nom ſoit épouventable aux demons, ſi l'on conſidere l'antipatie de ces malheureux eſprits avec la Mere de Dieu, & que c'eſt le nom de celle qui les a domptez, qui les humilie, & qui les tient ſous ſes piés. Comme ils ſont forcenez, & que cependant les éforts de leur rage ne retombent que ſur eux même, ils ne peuvent ſoufrir ſon nom victorieux: ils en ſont éfraiez de même que le chien ne peut voir ſans crainte & averſion, l'ombre même du baton duquel il a été frapé. A ſuivre le conſeil de S. Bernard il faudroit avoir toûjours actuelement dans le cœur & à la bouche le ſacré nom de MARIE. MARIAM *cogita*, MARIAM *invoca; non recedat à corde, non recedat ab ore*: & ſur tout dans trois ſortes d'ocaſions. Dans l'afliction, dans la tentation, & à l'heure de la mort.

Dans l'afliction. Il n'eſt point de conſolation égale à celle que la Mere de miſericorde, la conſolatrice des afligez, leur depart lorſqu'ils lui témoignent de la confiance, & qu'ils ont recours à ſes bontez. Dans la tentation : non ſeulement parce qu'il atire des graces dans l'ame, & qu'il a une vertu particuliere pour éclairer l'eſprit & fortifier le cœur, mais encore par l'éfet qu'il a ſur les malins eſprits qui en ſont épouventez & mis en fuite.

A l'heure de la mort, puiſque c'eſt le tems de la plus rude & plus dangereuſe tentation. C'eſt alors qu'il faut ſe munir plus que jamais de l'invocation du ſacré nom de MARIE conjointement avec celui de JESUS. Car il ne faut pas oublier de vous dire ici en paſſant, que c'eſt du tres-adorable nom de JESUS que vient toute la vertu, toute la grace, & la gloire de celui de MARIE ; qu'il faut à plus forte raiſon, non ſeulement uſer à ſon égard de la même circonſpection, pour ne lui manquer jamais de reſpet & de veneration, mais encore qu'il y faut avoir une plus grande confiance, &

qu'il merite de plus profonds hommages.

Ceux qui vous aſſiſteront, Mirjamie, à l'heure de la mort, vous rendront un tres-grand ſervice s'ils vous ſuggerent continuelement les adorables noms de JESUS & de MARIE, s'ils vous en rempliſſent à tout moment les oreilles: c'eſt de quoi vous devez les prier avant que d'être dans les dernieres foibleſſes de l'agonie. Car outre le gain des Indulgences par le moyen des croix & des medailles où elles ſont atachées en proferant ces precieux noms, vous en recevrez beaucoup de conſolation interieure, & de force contre les énemis de vôtre ſalut.

Mais parce que dans les ocaſions que j'ai dites, ſur tout en la derniere, nous agiſſons par habitude, & qu'alors il eſt bien dificile de pratiquer ce à quoi l'on ne s'eſt jamais acoûtumé; vous ne ſauriez, Mirjamie, prendre un meilleur conſeil que de vous former l'habitude de la frequente invocation de ces adorables noms. Car le nom de MARIE de ſoi tres-puiſſant & tres-doux, le ſera infiniment davanta-

ge, joint avec celui de JESUS. C'est pourquoi je ne saurois assez vous recommander cette Oraison jaculatoire que j'ai déja inserée en quelques endroits de ce livre : *A* JESUS *&* MARIE *mon ame soit unie.* Lorsque j'écris ceci, il n'y a pas encore un mois qu'est decedée une Epouse de JESUS-CHRIST dont le nom étoit MARIE avec le merite d'une pureté angelique, & d'une patience fort édifiante dans une longue & languissante maladie. Elle a recueilli à l'heure de la mort le fruit de l'habitude qu'elle s'étoit faite de cette oraison : car elle a expiré en disant, *à* JESUS *&* MARIE *mon ame*, sans achever le reste, qui a été aparament supleé par l'éfet de l'union de son ame avec ces aimables Auteurs de nôtre salut.

Il me souvient ici d'une histoire assez agreable & particuliere pour faire connoître la vertu du sacré nom de MARIE. Une jeune Fille tres-devote à la Mere de Dieu, avoit dressé un certain oiseau de ceux qui aprennent à parler, à dire ces deux mots, *Ave Maria,* lesquels il repetoit con-

tinuelement comme il auroit repeté tels autres qu'on lui auroit enseigné. Il arriva que cette Fille se divertissant un jour innocement avec son oiseau en quelque endroit à découvert, un oiseau de rapine, se lança sur ce petit animal avec grande rapidité & l'emporta. Le cris naturel de cet oiseau entre le serres de son ennemi ne pouvant être autre que celui de son habitude : il repetoit continuelement *Ave Maria*. Chose admirable ! l'oiseau de proïe tombe roide mort à terre, & l'autre se rend criant toûjours *Ave Maria*, au sein de sa Maîtresse. Raillez tant qu'il vous plaira, beaux esprits, esprits forts ou qui vous croyez tels, de cette aventure. Vos railleries ne prevaudront pas à la gravité des Auteurs de cette Histoire. Le *B. Bernardin de Bustis* le raporte dans la partie 12. d'un de ses ouvrages intitulé, *Corona Mariæ*. Et le profond Theologien de la Compagnie de JESUS *Christophorus de Vega*, n'en a pas jugé indigne son grand & savant livre *Theologia Mariana*, où il en fait le recit dans le deuxiéme tome à la page 103. nombre 1387.

L'on ne pretend pas par cette histoire que le nom de MARIE ait eu quelque merite dans le gosier d'un oiseau ; mais quelle dificulté trouve-t-on que Dieu ait voulu, par ce miracle, épargner à une Fille devote à la tres-sainte Vierge, le deplaisir de voir devorer & perir un petit animal qu'elle aimoit & qui lui étoit agreable par cet aimable piaillement ? N'est-il pas évident que ce n'étoit que par un éfet de l'afection de cette fille envers le sacré nom de MARIE, & de l'habitude qu'elle avoit de le prononcer souvent, qu'elle s'étoit étudiée à enseigner l'oiseau à le prononcer ? Et voilà la vraïe cause du miracle. Le Theologien Jesuite ne laisse pas pourtant d'y faire cette juste reflexion. Si le nom de MARIE proferé par une bête, & par consequent sans raison & sans connoissance, à pû lui sauver la vie & donner la mort à son énemi, quelle vertu n'aura-t-il pas dans la bouche d'un Chrêtien qui le proferera avec respet & avec confiance ! Quel coup de tonnerre sera-ce sur les oiseaux de nuit & de mauvais augure, sur les Demons

énemis jurez de nôtre ſalut !

En quatriéme lieu vous honorerez le ſacré nom de Marie par la devotion à ſa féte. Elle ſe celebre à divers jours en pluſieurs endroits : Le 15. de ce mois dans le Dioceſe de Tolede ; en quelques autres le 17. & en d'autres encore le 22. Le Pape Innocent XI. a ordonné l'Ofice du nom de Marie, & l'a commandé à toute l'Egliſe en action de graces de la délivrance de Vienne d'Auſtriche du ſiege des Turcs, & de la Victoire des Chrêtiens remportée par le ſecours de la Mere de Dieu, comme il eſt déclaré dans les Leçons de cet Ofice ordonné pour le Dimanche dans l'octave de ſa Nativité.

Pour ce qui eſt du divin Ofice du Breviaire, les perſonnes qui y ſont obligées ne ſauroient mieux faire que de ſe conformer à leurs Egliſes. Ce qui n'empéche pas, qu'il ne vous ſoit conſeillé, Mirjamie, qui que vous ſoyez, de celebrer en vôtre particulier le 22. de Septembre la fête du ſacré nom de Marie, parce que c'eſt le jour auquel il fut donné à Nôtre-Dame.

Dans l'ancienne loi, les femmes qui avoient acouché d'un fils étoient reputées immondes (selon les termes de la loi au Chapitre 12. du Levitique) pendant sept jours, aprés lesquels c'est à dire le huitiéme jour, l'enfant étoit circoncis, & le nom lui étoit imposé ; & celles qui avoient acouché d'une fille, restoient dans cet état, selon la même loi, pendant deux semaines, d'où il est évident que le quinziéme jour aprés leurs couches, le nom étoit donné à la fille. C'est donc le 22. de Septembre que le sacré nom de MARIE fut donné à la tres-sainte Vierge. C'est ainsi que le donnent pour certain l'Auteur du Calendrier de la Mere de Dieu, au 22. de Septembre, & les autres Auteurs ici citez. * C'est à quoi il faut se tenir puisque le sentiment de ces graves auteurs est si bien établi dans l'Ecriture sainte. Outre que par un decret de la sacrée Congregation des Cardinaux, dite *des Rites* du 3. d'Avril 1677. l'O-

* Baling. in Calend. Deip. P. Acastro in hist. Virgin. c. 2. Adrian. Lyræus in trisagogio Mariano & alii.

fice du nom de MARIE fut fixé au 22. de Septembre en faveur de l'Ordre de S. François dans toute la France : lequel decret n'a pas été revoqué par le Bref d'Innocent XI. qui l'ordonne generalement au Dimanche aprés la Nativité de Nôtre-Dame.

Vous ofrirez aujourd'hui la sainte Communion à Dieu à l'honneur du tres saint nom de MARIE, & en actions de graces de toute la gloire dont il l'honore, & de tous les hommages qu'il lui fait rendre dans le Ciel & sur la terre ; & vous demanderez à sa divine bonté de vous donner une grande devotion, pleine de respet, de tendresse & de confiance envers les tres-aimables noms de JESUS & MARIE. Vous visiterez tous les jours de cette octave une Chapele de la Mere de Dieu, & vous y reciterez à l'honneur de son tres-glorieux nom, une des trois prieres que vous trouverez ici de suite ; & vous commencerez même, si vous me croyez, ces devotes visites, dés la veille, avec la premiere de ces trois prieres ; le jour de la fête vous direz la seconde, & le lendemain la troisié-

me. Le jour d'aprés vous recommencerez par la premiere, & de cette maniere vous les direz alternativement toute l'octave. Et pour ne passer jamais aucun jour sans rendre hommage au sacré nom de MARIE vous pourrez le reste de l'année vous servir pour le moins d'une commemoraison que vous trouverez ensuite.

La premiere de ces Prieres est un Himne du nom de MARIE. La deuxiéme une Couronne du même nom composée du *Magnificat*, & de quatre Hymnes de l'Eglise à l'honneur de la Mere de Dieu. *Ave Regina Cœlorum, &c. Regina cœli lætare alleluya, &c. Inviolata integra; &c. Ave Maris stella, &c.* Ces cinq loüanges commencent par cinq lettres, comme il est aisé à voir, qui forment le nom MARIA. La troisiéme Couronne est d'un semblable artifice composée de cinq Pseaumes du Psautier de la Mere de Dieu fait par Saint Bonaventure qui commencent par cinq lettres qui forment ce tres-auguste nom.

Pour la veille de la Fête du tres-saint Nom de Marie, *& pour le troisiéme & le sixiéme jour de l'Octave,* 21. 24. *&* 27. *Septembre.*

Antienne. In nomine Mariæ omne genuflectatur, cælestium terrestrium & infernorum, & omnis lingua confiteatur quia gloriosa Virgo Maria Domina nostra, vera Mater est unigeniti Filii Dei Patris.

HYMNE.

Ulæ vives triumphantis, & Fideles militantis, vos nunc omnes advoco: Ad sacrum nomen Mariæ, Collaudandum omni die, vos ardentes invoco.

Ore, mente, corde, voce, & secundùm totum posse, Huic excelso nomini, Occurramus cum honore, Certi nimis illud fore, Gratum summo numini.

Verè nihil est splendoris, Nîl virtutis aut honoris, Quod in isto nomine,

Non ſit mirè collocatum, Aut rectè ſignificatum, Ut patet examine.
Primò nomen iſtud gratum, Eſt à ſolò Deo datum Filiæ chariſſimæ, Quæ ſola Mater ſalutis, Nomen cæleſtis virtutis, Implevit digniſſimè.
Hæc cœlorum Imperatrix, Et ſuprema Dominatrix, In quocumque ſæculo: A populis adoratur, Sicut verè declaratur, MARIÆ vocabulo.
Hæc amabilis puella, Audit quoque maris ſtella, Boni ſidus ominis: Sine quo nemo ſalvatur, Quod perfectè denotatur, Senſu ſui nominis.
Tandem ſi nomen hoc, mare, Dicitur ſignificare: Deus quidem pelagus Maria, dixit aquarum, Sed Maria gratiarum, dicitur oceanus.
Senſu quoque ſcripturarum, Mare dicitur amarum, Nec ſine myſterio: Maria Mater dolorum, Quæ oceanum mœrorum bibit in calvario.
Hæc ſunt ergò ſacramenta, Divino nutu contenta, In Mariæ nomine: Quod piè recogitatum, Non ſinit evacuatum animum dulcedine.
Nomen hoc lenit dolores, Morbos cordis & angores Brevi cura ſpatio, Cum

in vulnus est infusum ; Nam est oleum effusum , Sponsi testimonio.
Nomen istud piam mentem , Numquam intrat quin præsentem , Faciat lætitiam ; Secum enim Dei pacem Semper adducit veracem , Arcetque tristitiam.
Hostes citiùs fugantur : Angeli verò lætantur , Hoc audito nomine : Illos terret , his est gratum : Sic Brigittæ revelatum est ab ipsa Virgine.
Deus ipsemet lætatur , Cum hoc nomen invocatur , Cujus patrocinio , Omnes filii salutis, Teguntur & in virtutis gradiuntur stadio.
Huic ergò nomini magno , Quoniam sic placet Agno , genua cœlestium , Terræ quoque Populorum , Flectantur & infernorum , Invitarum gentium.
Quotiescumque Maria , vel in cœlis vel in via, Personabit auribus : Omne caput inclinetur , Et nomen hoc adoretur à Populis omnibus.
Faxit Deus illud Nomen, Quod numquam non fælix omen , Est illud amantibus , Sit intimè collocatum insculptum & exaratum Fidelium cordibus.

Nomen tuum, ô Maria! Dulce solamen in via, Nostra sit possessio: Da nobis illud amare, Venerari cogitare cum ingenti gaudio.

Nomen tuum cum amore, Corde volvamus & ore: Tantoque præsidio, Fac nos hostes superare, Nostroque simul vocare Angelos consortio.

Da nobis, ô Virgo pia, JESUS nomen & Maria, Sint in hoc exilio, nobis amicum solamen, Pax gaudium & solamen, Veraque protectio. Amen.

Antienne. In nomine MARIÆ omne genuflectatur, cœlestium terrestrium & infernorum, & omnis lingua confiteatur quia gloriosa Virgo MARIA. Domina nostra, vera Mater est unigeniti filii Dei Patris.

℣. Oleum effusum MARIA nomen tuum. ℟. Servi tui dilexerunt te nimis.

Oremus. Deus qui unicè dilectam Filii tui genitricem, constituisti humani generis advocatam & peculiarem fidelium matrem, illamque MARIAM nominari voluisti: concede ob ejusdem amorem ut cœlestem ejusdem sanctissimi nominis virtutem, nunc

& in hora mortis nostræ, fœliciter experiamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria.

Pour le 22. de Septembre, *Féte du sacré nom de* Marie, & pour le 25. & le 28. quatriéme & septiéme jours de l'octave.

LA PREMIERE COURONNE du tres-saint Nom de Marie.

Antienne. Missus est Angelus Gabriel ad Virginem desponsatam viro cui nomen erat Joseph, de domo David, & nomen Virginis, Maria.

Magnificat anima mea Dominum, &c. *tout au long.*

Ave Regina Cœlorum: Ave Domina Angelorum: Salve radix, salve porta, ex qua mundo lux est orta: gaude Virgo gloriosa, super omnes speciosa; vale ô valde decora; & pro nobis Christum exora.

REgina Cœli lætare, Alleluïa: quia quem meruiſti portare, Alleluïa; reſurrexit ſicut dixit, Alleluïa, ora pro nobis Deum, Alleluïa.

INviolata integra & caſta es Maria: quæ es effecta fulgida Cœli porta: ô Mater alma Chriſti chariſſima: ſuſcipe pia laudum præconia, noſtra ut pura pectora ſint & corpora: te nunc flagitant devota corda & ora: tua per precata dulciſona: nobis concedas veniam per ſæcula: ô benigna! ô Regina! ô MARIA quæ ſola inviolata permanſiſti.

AVe maris ſtella; Dei mater alma, atque ſemper Virgo, felix Cœli porta. Sumens illud Ave, Gabriëlis ore funda nos in pace, mutans Evæ nomen. Solve vincla reis: profer lumen cœcis: mala noſtra pelle, bona cuncta poſce. Monſtra te eſſe matrem; ſumat per te preces, qui pro nobis natus tulit eſſe tuus. Virgo ſingularis, inter omnes mitis, nos culpis ſolutos, mites fac & caſtos. Vitam præſta puram: iter para tutum, ut videntes JESUM ſemper collætemur. Sit laus Deo Patri, Summo Chriſto decus, Spiritui

ſancto, tribus honor unus. Amen.

Antienne. Miſſus eſt Angelus Gabriel ad Virginem deſponſatam viro cui nomen erat Joſeph de domo David; & nomen Virginis MARIA.

℣. Ave MARIA gratiâ plena. ℟. Dominus tecum.

Oremus. Domine JESU-CHRISTE qui benedictam Matrem tuam, auguſtiſſimo MARIÆ nomine dotaſti, præſta quæſumus, ut qui in ejuſdem nominis prolatione jucundamur, illius virtute recreari, protegi & intùs ſemper corroborari meremur. Qui vivis & regnas in ſæcula ſæculorum. Amen. Nos cum prole pia, &c.

Pour le 23. 26. & 29. de Septembre, deuxiéme, cinquiéme & dernier jours de l'octave.

LA DEUXIE'ME COURONne du ſacré nom de Marie tirée du Pſautier de la Mere de Dieu, compoſé par ſaint Bonaventure.

Antienne. Ne timeas, MARIA, invenisti enim gratiam apud Deum: Ecce concipies in utero & paries filium, & vocabis nomen ejus JESUM.

PSEAUME 131.

MEmento, Domina, David: & omnium invocantium nomen tuum.

Da nobis in nomine tuo fiduciam: & confundantur adversarii nostri.

Consolare nos in terra peregrinationis nostræ: & releva paupertatem nostram.

Da nobis panem lachrimarum, Virgo sancta; & dolorem peccatorum nostrorum in terra incolatus nostri.

Redde nobis propitium benedictum ventris tui: & Spiritus sancti gratiâ repleamur.

Gloria Patri & Filio, & Spiritui sancto. Sicut erat in principio & nunc & semper, & in sæcula sæculorum. Amen.

PSEAUME 222.

AD te levavi oculos meos, Regina quæ regnas in cœlis.

Adjutorium nostrum sit in virtute nominis tui: per te omnia opera nostra dirigantur.

Benedicta sis in cœlo & in terra: in

mari & in omnibus abyssis.
Benedicta sit fœcunditas tua: benedicta sit virginitas & munditia tua.
Benedictum sit corpus tuum sanctum: benedicta sit anima tua sanctissima.
Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

PSEAUME 118.

Retribue servo tuo, Domina, vivifica me: & faciam voluntatem tuam.
Incola ego sum in terra: nihil abscondas mihi de amore tuo.
Concupivit anima mea laudem tuam desiderare: in omni tempore.
Tu enim salus mea in Domino: quæ me morti adjudicatum liberasti.
Quid pro his retribuam tibi nisi me totum? Domina suscipe me.
Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

PSEAUME 125.

In convertendo faciem tuam serenissimam super nos: lætificabis nos, virginea Mater Dei.
Benedicta sis ô sacrarium Christi, præ cunctis mulieribus super terram.
Benedictum sit gloriosum nomen tuum: quod os Domini mirabiliter nominavit.

Non deficiat laus tua de labiis noſtris : nec charitas tua de præcordiis noſtris. Qui te diligunt benedicantur à Deo : & qui te volunt diligere non defraudentur à fide.

PSEAUME 119.

AD Dominam cum tribularer clamavi : & exaudivit me.

Domina, libera nos ab omni malo : cunctis diebus vitæ noſtræ.

Contere caput inimicorum noſtrorum : pede inſuperabilis virtutis tuæ.

Ut exultavit ſpiritus tuus in Deo ſalutari tuo : ſic veram digneris, Maria Mater divinæ gratiæ, lætitiam infundere cordi meo.

Ad Dominum accede rogatura pro nobis ; ut per te peccata noſtra deleantur.

Gloria Patri, &c. Sicut erat, &c.

Antienne. Ne timeas MARIA, inveniſti enim gratiam apud Deum : Ecce concipies in utero & paries filium : & vocabis nomen ejus JESUM.

℣. Sit nomen MARIÆ benedictum.

℟. Ex hoc nunc & uſque in ſæculum.

Oremus. Omnipotens Spiritus ſancte Deus, qui ſacratiſſimam Virginem

Sponſam tuam pulchræ dilectionis Matrem, Mariam appellari atque gratioſum illud nomen cœli, terræque delicias eſſe voluiſti, miſerere nobis peccatoribus famulis tuis, & ardentem in cordibus noſtris, ejuſdem puriſſimæ Virginis ſuique ſanctiſſimi nominis amorem benignus accende : qui à Patre Filioque procedis & cum utroque vivis & regnas Deus in ſæcula ſæculorum. Amen. Nos cum prole pia, &c.

Pour tous les autres jours.

COMMEMORAISON du tres-ſaint nom de Marie.

Antienne. In nomine Mariæ, omne genuflectatur, cœleſtium terreſtrium & infernorum : & omnis lingua confiteatur quia glorioſa Virgo Maria Domina noſtra, vera Mater eſt unigeniti Flii Dei Patris.

℣. Miſſus eſt Gabriel Angelus.
℟. Ad Mariam Virginem deſponſatam Joſeph.

℣. Ave Maria gratiâ plena :
℟. Dominus tecum.

℣. In MARIA lætabitur cor noſtrum.
℟. Et in nomine ſancto ejus ſperabimus.

Oremus. Concede quæſumus omnipotens Deus, ut fideles tui qui ſub ſanctiſſimæ Virginis MARIÆ nomine & protectione lætantur, ejus piâ interceſſione, à cunctis malis liberentur in terris & ad gaudia æterna pervenire mereantur in cœlis: Per Chriſtum DOminum noſtrum. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria. Amen.

Le 27. Septemb. *LA MEMOIRE de la vie interieure de la Mere de Dieu.*

CE n'eſt pas la fête de l'interieur de la tres-ſainte Vierge, qui vient dans le mois prochain: ce n'en eſt aujourdhui qu'une memoire, dont je ſuis porté à faire ici mention: pour me conformer au *Menologe de la Mere de Dieu*, qui'eſt un excelent livre qui porte ce titre, composé par une Religieuſe Benedictine de l'inſtitut de l'adoration perpetuele du tres-ſaint Sacrement, & imprimé à Paris en 1682. Le 27. de Septembre y eſt marqué d'un

tres-beau & tres devot diſcours ſur l'interieur de la Mere de Dieu. En atendant d'en celebrer plus particulierement la fête dans le mois d'Octobre, la memoire que vous en ferez aujourdhui, Mirjamie en viſitant une Chapele de nôtre Dame, où en la preſence du tres-ſaint Sacrement, ce Miſtere adorable du ſouvenir & de l'amour de qui l'interieur de Marie fut toûjours animé, viendra fort à propos dans un des jours de l'octave de ſon auguſte nom.

Il ſeroit à ſouhaiter, que vous euſſiez ce livre du Menologe de la Mere de Dieu pour y faire chaque jour une lecture des graces & des perfections dont Dieu l'a comblée, & particuliement aujourdhui, de la ſainteté inéfable de ſa vie interieure. N'ayant pas ce livre, ne laiſſez pas, étant devant le tres-ſaint Sacrement, de conſiderer quelque tems l'union interieure de Marie avec ce tres-divin Miſtere, qu'elle n'en perdoit jamais un ſeul moment ni jour ni nuit le ſouvenir, en étant toûjours interieurement ocupée.

Conſiderez

Confiderez la foi de MARIE pour cet adorable Sacrement : les adorations continueles qu'elle lui rendoit, son aneantissement interieur en sa presence, son amour inconcevable. L'avidité infinie de son cœur pour ce celeste aliment : ses communions sacramentales de tous les jours, & spirituelles de tous les momens. Ses colloques & entretiens continuels avec JESUS son Fils & son Dieu.

Les Saints ont tâché d'imiter cette vie interieure de l'Epouse du Saint Esprit, comme par exemple mon Seraphique Pere saint François qui passoit les nuits entieres devant le tres-saint Sacrement dans la repetition amoureuse & ardente de ces paroles : *Deus meus & omnia :* c'est à dire, mon Dieu & mon tout. Que vôtre bonheur seroit grand, Mirjamie si vous vouliez vous apliquer de tout vôtre cœur à imiter, selon qu'il vous seroit possible avec la grace de Dieu, la vie interieure de la Mere de Dieu, vous desabuser de la vanité des choses exterieures & vous éloigner des creatures mortelles ! Vous commenceriez à gouter sur

la terre la douceur de la vie bienheureuse du Ciel. Faites pour cela quelque petit éfort. Ne vous mettez pas en peine du que dira-t'on, en vous éloignant des coûtumes & des modes mondaines & du vain & inutile commerce du monde. Vivez à IESUS, à MARIE & à vous, & nûlement au monde, si ce n'est selon les pures loix de la charité où il s'agira de la pratiquer. Les graces, les douceurs, les profits & les consolations de la vie interieure, de la vie spirituele, si vous voulez vous y adonner par la lecture, par l'oraison, par le frequent usage des Sacremens, par la mortification des sens, & par la fuite du monde & l'aversion des modes, des vanitez & des coûtumes mondaines, surpasseront incomparablement toutes les promesses que je pourrois vous en faire, & méme toutes vos esperances. Il n'est question que de commencer, de surmonter quelque repugnance & quelque respet humain, & de fermer les yeux à toutes les considerations du monde. Jettez-vous entre les bras de la Mere de Dieu, supliez-la de

vous enseigner la vie interieure & vous aider à la pratiquer. Donnez-lui vôtre cœur afin qu'elle en fasse un sacrifice à son adorable Fils dans le tres-S. Sacrement de l'Autel. Et dites & redites cent fois le jour & la nuit ces paroles : *à* JESUS *&* MARIE *mon ame soit unie.*

COMMEMORAISON du tres-sacré Interieur de la Mere de Dieu, qu'il faut reciter devant le tres-saint Sacrement de l'Autel, le 27. de Septembre.

Antienne. Quia respexit humilitatem ancillæ suæ Deus altissimus, ecce enim, MARIA, ex hoc beatam te dicent omnes generationes, quia fecit tibi magna qui potens est, & sanctum nomen ejus.

℣. Dominus dedit benignitatem : ℟. Et terra nostra dedit fructum suum.

Oremus. Trahe nos efficaciter, dulcissime Domine JESU-CHRISTE Deus cordis nostri, per merita sanctissimæ tuæ genitricis Virginis MARIÆ semper immaculatæ, ad tuum & illius

amorem, & cum illa vive semper in cordibus nostris & regna, per omnia sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria. Amen.

OCTOBRE.

Le premier Dimanche d'Octobre. *Nôtre Dame de la Victoire.*

C'Est la fête du sacré Rosaire, dont je ne fais ici mention que pour suivre l'ordre du Calendrier, vous en ayant parlé à fond dans le premier tome au chapitre 7. de la premiere partie. Vous y aprendrez, Mirjamie, le sujet & l'importance de cette fête, & tout ce qui regarde la devotion du saint Rosaire à laquelle je vous exhorte autant qu'il m'est possible.

L'INTERIEUR DE LA MERE de Dieu.

Le 19. d'Octobre : *La Fête de l'Interieur de la Mere de Dieu.*

C'Est dans Paris où cette devotion a pris naissance, & où elle s'est établie depuis quelques années par le ze-

ſe de quelques pieux Ecleſiaſtiques. On la celebre avec grande ſolemnité dans le tres-devot & tres-Catholique Seminaire de ſaint Sulpice, & dans la Chapele d'une ſainte Congregation des Filles apelées de *l'Interieur de la tres-ſainte Vierge*, qui vivent en communauté, avec grande édification, & qui font profeſſion d'être entierement dediées au ſervice de la Mere de Dieu. Cette Congregation doit ſon établiſſement à la pieté d'un Prêtre dont la memoire eſt en odeur de ſainteté, qui ſembloit ne vivre que des pures flammes du divin amour, dans un grand éloignement des vanitez & des biens du monde, & ſingulierement ocupé à faire honorer la Mere de Dieu, & à procurer le ſalut des ames. C'étoit en ces deux vertus qu'il ſe diſtinguoit particulierement: une devotion extreme envers la tres-ſainte Vierge, & un zele infatigable de la converſion des pecheurs.

Il eſt vrai que la fête de l'Interieur de la Mere de Dieu, ne ſe celebre pas le même jour en ces deux endroits. Le Seminaire de ſaint Sulpice la fait ce

jour 19. d'Octobre. Elle y fut instituée avec toutes les formalitez requises, par le P. Eudes ce digne Prêtre ce grand & saint Ecclesiastique en qui durant sa vie les vertus Chrétiennes étoient réünies dans le centre d'une profonde humilité, & qui fait sans le vouloir faire, son vrai portrait dans les livres qu'il a composez pour conduire les ames à la plus haute perfection. C'étoit un exemple de devotion envers nôtre Dame, ce qui paroit non seulement par l'institution de la féte de son adorable Interieur & par les belles instructions qu'il donne dans ses livres pour la faire honorer, mais encore par le soin qu'il prenoit de faire graver par tout où il pouvoit, les chifres du tres-sacré nom de MARIE, comme il se voit dans toutes les vitres & ferrures du Seminaire de saint Sulpice. Que la memoire des personnes qui ont eu singulierement à cœur de faire honorer la tres-sainte Vierge, & de glorifier JESUS-CHRIST nôtre Seigneur en sa tres-sainte Mere, est precieuse!

Les filles de la devote Congregation de l'Interieur de la tres-sainte Vierge,

font cette féte le premier Mardi aprés l'octave du tres-saint Sacrement : dans l'un & l'autre endroit on en dit le grand ofice avec octave, & cet ofice est muni tant de la part du S. Siege que de celle des Superieurs de tout l'apui & l'aprobation necessaire.

Il dépendra de vous, Mirjamie, de vous determiner au choix de l'un de ces jours pour faire en vôtre particulier la féte du tres-saint interieur de la Mere de Dieu. Quant à moi, je prefere le 19. d'Octobre parce que c'est un jour fixe, & qu'il y a, ce semble, plus de satisfaction de celebrer une féte toûjours le même jour, quand cela se peut ; au lieu que le Mardi d'aprés l'octave du tres-saint Sacrement, change toutes les années, & qu'il n'est pas même toûjours dans le méme mois. Outre que cette devotion qui est déja assez recommandable par la Congregation de ces vertueuses filles, étant apuïée de l'exemple d'un Seminaire si celebre que celui de saint Sulpice, sera ce semble, plus à couvert de l'insulte de quantité d'indevots qui s'étudient à critiquer (quoi qu'ils ne puissent le

faire que tres-mal à propos) la plufpart des pratiques de la devotion envers nôtre Dame.

En matiere de divin ofice, à peine se peut-il rien voir de plus devot & de plus ſpirituel que celui de l'Interieur de la Mere de Dieu, duquel j'enrichirois tres-volontiers ce livre, ſi ſa longueur (Car c'eſt un grand ofice avec octave) ne me le rendoit impoſſible. Ce que je puis faire, Mirjamie, eſt de vous en donner un Himne pour le reciter tous les jours de cette octave. Il ſera neanmoins de la fidelité de vôtre zele, de ne laiſſer pas paſſer ni le Mardi aprez l'octave du tres-ſaint Sacrement, ni le 27. de Septembre ſans honorer en vôtre particulier l'interieur de nôtre Dame, & d'en reciter au moins une commemoraiſon à la preſence du tres-ſaint Sacrement.

N'eſt-ce pas un éfet particulier de la providence, qu'il y ait dans les diverſes pratiques de la devotion des perſonnes devoüées au ſervice de la Mere de Dieu trois jours particulierement conſacrez à ſon interieur? L'Interieur de MARIE peut être conſideré dans trois raports : en ce qu'il eſt par raport

à Dieu ; en ce qu'il eſt par raport à elle-même ; en ce qu'il eſt par raport à nous. Par raport à Dieu : c'eſt le vrai Sanctuaire de la Divine Majeſté ; par raport à la tres-ſainte Vierge, ſon interieur eſt un abîme infini d'humilité, par raport à nous, c'eſt un treſor inépuiſable de graces. En vuë de ces trois raports vous pourrez donner, Mirjamie, trois jours dans l'année à la veneration particuliere de l'Interieur de la Mere de Dieu, puiſque cet adorable interieur eſt tout ce qu'il y a de plus ſaint & de plus divin parmi les pures creatures. Honorez-le, le Mardi aprés l'octave du tres-ſaint Sacrement, comme un fond & un treſor inépuiſable de graces à nôtre égard : & recitez à cette intention, une commemoraiſon que vous trouverez ici. Honorez le 27. de Septembre cet Interieur comme un abîme infini d'humilité, & recitez à cette intention la cõmemoraiſon marquée ci-deſſus page 243. pour le même jour. Mais le 19. d'Octobre celebrez, en vôtre particulier la féte avec octave, de l'Interieur de la Mere de Dieu, comme du plus auguſte ſanctuaire de la

Divinité, & ne manquez pas de donner aujourdhui quelque quart d'heure de vôtre loisir à la consideration des perfections inéfables de ce tres-saint Interieur, à quoi vous pourrez vous aider de la lecture de ce que nous avons dit ci-dessus à la page 239.

HIMNE *à l'honeur du tres-saint Interieur de la Mere de Dieu.*

In nomine Patris &c. Ave Maria, &c.

AVe Sponsa Dei Patris, Christi Mater altissimi, Sanctique templum Spiritus, Trinitatis ave decus.

Capax Dei sacrarium, Sanctitatis prodigium; terræ cœli, Mysterium, sæculorum negotium.

Arca vivens in quâ Deus, è sinu Patris exiens, solus vivit solus regnat, solus plenè Rex imperat.

Vera Christi effigies, Sponsi lassi certa quies, innocens Christi thalamus, universi mundi salus.

Salve Dei magnum opus, Sacellum sancti Spiritus, Floridus Dei lectulus, Absconditi Christi locus.

Præclara Christi Cathedra, in quâ nos docet omnia, Ibi dicit, ibi docet,

ibi trahit, ibi movet.

O lux ardens fidelium ! ô vivum Evangelium, vitæ Christi compendium, Sacrum exemplar omnium.

Regis Christi palatium, Domina rerum omnium, Turris firma fidelium, Radix bonorum omnium.

Gloria tibi Domine, qui resides in Virgine, cum Patre & sancto Spiritu in sempiterna sæcula. Amen.

Antienne. Totum quidquid in MARIA fuit, possedit Spiritus sanctus : quidquid in eâ gestum est, totum puritas & simplicitas, totum veritas & misericordia & justitia fuit, & ideò immaculata, Filia Dei : Sponsa Dei : Mater Dei semper.

℣. Ave MARIA gratiâ plena Dominus tecum. ℟. Benedicta tu in mulieribus & benedictus fructus ventris tui JESUS.

Oremus. Da nobis infirmis peccatoribus, quæsumus, omnipotens Spiritus sancte Deus, in MARIÆ Sponsæ tuæ purissimæ corde, quod tibi sanctuarium augustissimum ab æterno electum, ab initio consecrasti, nunc & in hora mortis nostræ locum inamissi-

biliter invenire, qui vivis & regnas Deus in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia benedicat Virgo Maria. Amen.

Pour le premier Mardi aprés l'octave du tres-saint Sacrement.

COMMEMORAISON du tres-saint Interieur de la Mere de Dieu.

Antienne. Cor MARIÆ thronus Christi est, ubi solus regnat cum plenitudine potestatis: Altare Dei vivi in quo divinus ignis semper ardet, ferculum veri Salomonis de lignis Libani, columnas habens argenteas, reclinatorium aureum, ascensum purpureum, media charitate constratum.

℣. Speculum sine macula, Dei Majestatis. ℟. Et imago bonitatis illius.

Oremus. Da nobis, quæsumus, omnipotens Deus, vitam interiorem sanctissimæ genitricis Filii tui JESU-CHRISTI devotè venerari, ac de illius plenitudine ad sanctificationem & sa-

litem noſtram aliquid accipere, per eundem Chriſtum Dominum noſtrum. Amen. Nos cum prole pia, &c.

NOVEMBRE.

Le I. *LA FETE DE NOTRE Dame & de tous les Saints.*

RApelez ici, Mirjamie, ce que nous avons dit en la féte de nôtre Dame aux Martirs le 13. de May, de l'ocaſion de la féte de ce jour inſtituée par le Pape Gregoire IV. à l'honeur de la Mere de Dieu & de tous les Saints generalement. Saint Antonin remarque dans un ſermon qu'il a fait ſur cette féte, qu'il eſt vrai qu'elle regarde tous les Saints, mais qu'elle apartient plus particulierement à la tres-ſainte Vierge, qu'à tous les autres Saints, ce qu'il prouve évidenment par le divin Office de ce jour & de cette octave, où ſes loüanges dans les Himnes & dans quelques autres endroits ſont particulierement diſtinguées de celles des autres Saints. Auſſi la Mere de Dieu eſt-elle parmi les Saints ce que le Soleil eſt parmi les étoiles.

Mais n'est-ce pas oublier en quelque maniere l'élevation de cette divine Mere, sur tous les Saints, que de les comprendre indiferenment avec elle dans une même solemnité? Non, Mirjamie, ce n'est pas oublier son élevation. Il est vrai qu'elle est infinie, & que des serviteurs de Dieu à sa Mere, il y a comme nous a deja dit une autre fois saint Jean de Damas, une distance infinie; mais comme ils sont ses enfans, qu'ils sont freres & membres de son Fils unique nôtre Seigneur JESUS-CHRIST, & qu'elle est leur Mere, elle ne dédaigne pas de se les voir associez dans une même solemnité. Et nous ne pouvons jamais manquer en nous conformant à la conduite de l'Eglise, qui assemble aujourdhui dans l'objet d'une même féte, les serviteurs avec la Maîtresse, les sujets avec la Reine, les enfans avec la Mere, les étoiles avec le Soleil, tous les Saints avec la Mere de Dieu.

Loin de manquer en cela à la veneration particuliere qui lui est deuë, nous pretendons avec l'Eglise, la reverer à la tête de toute l'Eglise Triom-

phante ; & en honorant tous les Saints, la diſtinguer dans ce culte comme leur Souveraine, & même nous unir avec toutes ces celeſtes troupes & ces armées glorieuſes pour lui rendre nos plus profonds hommages.

Pour cet éfet nous obſerverons aujourdhui toutes les pratiques de devotion que nous avons coûtume d'obſerver dans les autres fétes de la Mere de Dieu. Nous nous y preparerons dés la veille. Nous ofrirons aujourdhui à Dieu la ſainte Communion, en actions de graces de toute la gloire, où par les merites infinis de JESUS-CHRIST, il a élévé la tres-ſainte Vierge, & de tous les hommages & honeurs qu'il lui fait rendre dans le Ciel & ſur la terre ; & enſuite en actions de graces de toute la gloire où par ſa faveur & ſa mediation, & par les mêmes merites de ſon adorable Fils, il lui a plû d'élever tous les Saints.

Nous prierons tous les Anges & les Saints de nous admettre à leur compagnie & à leur ſuite pour adorer tous enſemble leur glorieuſe Reine. Nous la viſiterons à cette intention tous les

jours de cette oċtave. Nous lui rendrons en union des hommages que lui rendent les Anges & les Saints l'adoration d'hiperdulie dont vous trouverez la pratique & la forme au premier chapitre de cette troisiéme partie à la page 8. Et pour lui rendre un homage particulier & le reverer dans sa qualité de Reine des Saints, nous lui ofrirons tous les jours de cette oċtave, une couronne de sept disains, avec le salut Angelique sur les gros grains, & sur les petits grains un salut par raport à un Ordre des Saints, la saluant comme leur Reine en cette maniere.

LA COURONNE DE NOTRE *Dame Reine de tous les Saints.*

I*N nomine Patris*, &c. Sur le premier gros grain, *Ave Maria*, *&c. Sancta Maria Mater Dei*, *&c.* Sur le premier des trois petits grains : *Ave Filia Dei Patris* : sur le deuxiéme : *Ave Mater Dei Filii* : sur le troisiéme : *Ave Sponsa Spiritus sancti*, *Ave templum totius Trinitatis*. Le premier dizain: sur le gros grain : *Ave Maria*,

&c. Sancta Maria, &c. Sur les dix petits grains : à chacun, un de ces dix saluts. 1. *Ave Regina Angelorum.* 2. *Ave Regina Patriarcharum.* 3. *Ave Regina Prophetarum.* 4. *Ave Regina Apostolorum.* 5. *Ave Regina Martyrum.* 6. *Ave Regina Confessorum.* 7. *Ave Regina Virginum.* 8. *Ave Regina Sanctarum Viduarum & Nuptarum.* 9. *Ave Regina sanctorum Innocentium.* 10. *Ave Regina Sanctorum omnium.*

Aprez ce premier dizain, parcourez-en encore six autres de la même maniere, & ajoûtez aprez le septiéme, ce qui suit.

Antienne. *O Virgo Regina Virginum, summum Trinitatis sacrarium, Angelorum speculum, & scala Sanctorum omnium; tutum peccatorum refugium; in morte, tuum placatum nobis ostende filium, & tuum vultum gloriosum.*

℣. *Ora pro nobis, altissima sanctorum omnium Regina.* ℟. *Peccatorum omnium miserere,* MARIA.

Oremus. Domine JESU-CHRISTE, *humilium exaltator, qui humillimam*

Virginem MARIAM *genitricem tuam dignissimam, super omnem cœlestium Potestatum altitudinem exaltatam, ad dexteram tuam sedere, tecùmque regnare facis in æternum, propter illius reverentiam & amorem concede nobis indignis tuis & illius famulis, cum omnibus Angelis & Sanctis, tibi & illi perfectè subjici, & erga vos, illorum reverentiam & amorem imitari. Qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole pia, &c.*

LA PRESENTATION DE Nôtre-Dame.

Le 21. de Novembre. *La Fête de la Presentation de la tres-sainte Vierge.*

IL étoit pratiqué dans l'ancienne loi, de faire élever les filles de qualité dans un apartement ataché au temple de Jerusalem, à peu prez comme on les fait maintenant élever dans les Monasteres. Pour cet éfet on les conduisoit au temple, & on les ofroit à Dieu entre les mains du Pontife, qui

les recevoit aux piés de l'Autel : & elles restoient ordinairement dans la maison de Dieu, jusques à ce qu'à l'âge nubile, on les en tirât pour leur donner un parti. Voilà le sujet de la fête de ce jour à l'égard de la tres-sainte Vierge : Voilà le Mistere de la Presentation. Ce fut, selon la tradition & la cronologie de fort bons Auteurs, * à l'âge de deux ans deux mois & treize jours, qu'elle fut presentée au temple. Car possedant tres parfaitement l'usage de la raison dés le premier moment de sa vie, elle étoit trescapable dans cet âge tendre, non seulement de consentir à l'action de ses saints Parens qui la devoüoient au service de Dieu dans le saint temple, mais encore d'animer interieurement cette ofrande d'une ferveur incomparablement plus parfaite que toute celle qu'ils y pouvoient aporter.

Elle n'entra pas dans le temple, comme les autres filles, avec dessein d'en sortir un jour pour prendre un

* Christoph. à Castro in hist. Deip. Drexell. in Chronol. B. V. & alii.

autre parti, mais plûtôt avec resolution de finir ses jours dans la maison de Dieu, & ne se détacher jamais du service de l'Autel, à moins qu'il ne plût à Dieu d'en disposer autrement: car elle ne pretendoit point d'autre Epoux que le S. Esprit. La tradition dit qu'il y avoit quinze marches qu'il faloit passer pour monter au Santuaire, & aprocher le lieu où le Pontife devoit recevoir la tres-sainte Vierge, & la presenter à Dieu; & qu'elle monta sur ces quinze marches avec une diligence, & une ferveur qui ravit les assistans en admiration. Si sa ferveur interieure eût été visible comme cette action exterieure, ou qu'on eut pû la connoître parfaitement, comme Dieu qui la lui inspiroit, la connoissoit, l'admiration auroit été bien plus grande.

C'est, Mirjamie, ce qui doit aujourd'hui ocuper vôtre devotion. Considerez atentivement la petite & divine MARIE, qui s'ofrant à Dieu dans son saint temple, & se devoüant à son service, ne fait rien qu'elle n'ait fait dés le premier moment de sa vie

dans un autre temple mile fois plus ſaint que celui-là, dans le temple ſacré du ventre de ſa Mere, au moment de ſon Immaculée Conception. Elle ne fait que ratifier aujourd'hui par une ceremonie exterieure & publique, cette premiere ofrande. Elle la renouvele par une action qui ravit les Anges en admiration, qui édifie tout l'Univers, & qui plait infiniment à Dieu.

Conſiderez, quelle devoit être la conſolation des autres filles penſionaires dans ce ſaint lieu, de jouïr de la compagnie, de la converſation, & des exemples de la divine MARIE. Il eſt vrai qu'elles ignoroient ce qu'étoit cette adorable fille; mais il n'eſt pas poſſible que ſa preſence & ſon entretien, ne leur fut, quoi qu'elles n'en connuſſent pas le miſtere, la cauſe d'une tres-ſenſible felicité, d'une joïe continuele, & d'une abondance de graces. Admirez donc MARIE parmi ſes compagnes comme le ſoleil parmi les étoiles. Sa douceur, ſa modeſtie, ſon humilité, & ſa bonté les ravit & les charme; & ſon exemple les ſantifie.

C'eſt d'elle qu'elles aprenent l'exactitude & la ponctualité aux heures deſtinées à l'oraiſon & aux divines loüanges ; l'obeïſſance aux Superieurs, l'afabilité envers tous ; la prudence, la recollection, l'amour de la retraite & de la ſolitude ; le ſilence, la pratique de la preſence de Dieu, la mortification des ſens, la ſobrieté, la fuite de l'oiſiveté, le ſoin de s'ocuper à des ouvrages pour le ſervice & l'ornement de l'Autel, & en un mot toutes les vertus.

Les perſonnes Religieuſes ne doivent pas ignorer que cette fête les regarde particulierement, & que la tres-ſainte Vierge s'éloignant de la maiſon de ſes Parens pour s'enfermer dans celle de Dieu, & s'y dévoüer à ſon ſervice, a donné la vraïe idée de la vie Religieuſe. A quoi il faut ajoûter, que le commun ſentiment des Theologiens & des Docteurs eſt, qu'elle s'ofrit à Dieu, par le ſacrifice des trois vœux de Chaſteté, de Pauvreté, & d'Obeïſſance qui ſont ce qu'il y a de plus eſſentiel à cet état. Ces ſortes de vœux n'étoient pas de l'uſage de

l'ancienne loi. Le merite de la Virginité y étoit presque inconnu ; tres-peu de personnes en firent état ; mais jamais aucune ne s'y obligea par vœu. MARIE fut la premiere qui leva ce celeste étendart, & qui consacra en sa personne la Virginité par un vœu. C'est de quoi l'on ne sauroit douter sans temerité puisque c'est le commun sentiment des Peres, & saints Docteurs. S. Augustin donne pour preuve incontestable de ce vœu, la réponse qu'elle fit à l'Ange : comment se pourra faire ce que vous me dites que je concevrai & enfanterai, veu que je ne soufre point d'homme ? Pour ce qui est du vœu de Pauvreté, le voici expressement dans le Chapitre dixiéme du premier livre des revelations de Sainte Brigite, joint avec celui de Virginité. Voici le discours de la Mere de Dieu adressé à cette Sainte. *Dés le commencement je fis vœu dans mon cœur de garder ma virginité, & de ne rien posseder en ce monde.* La vertu de pauvreté n'étoit pas moins inconnuë que celle de la Virginité dans l'ancienne loi, & quoi que l'on ne puisse pas

dire la même chose de l'obeïssance qui a toûjours été necessaire dans toutes les loix, personne que l'on sache, ne s'avisa jamais dans l'ancien Testament d'en faire la matiere d'un vœu : mais un profond Theologien * soûtient avec de tres-forts raisonnemens que la tres-sainte Vierge en fit le vœu, afin que rien ne manquat à la perfection du tres-excellent sacrifice qu'elle fit à Dieu, de sa personne, & des biens du monde : De sa personne, à savoir de son esprit par le vœu d'obeïssance, & de son corps par le vœu de Virginité ; & des biens exterieurs par le vœu de Pauvreté.

Denis le Chartreux * dit bien davantage : Il assure que la Mere de Dieu forma de son vivant dans Jerusalem une Communauté de six-vints Vierges, ausquelles elle prescrivit une maniere de vivre, & des regles pour tendre à la perfection. D'où il est probable qu'en d'autres endroits à mesure que la Religion Chrêtienne s'y éta-

* Christoph. de Vega in Theol. mariana.
* Carthus. in 1. S. Disp. 16. q. 2.

blissoit

blissoit, il se forma des Congregations de Filles sur le modele de celle de Jerusalem; ce qui se confirme par ces paroles d'une Epître de S. Ignace Martir :* *Je saluë la congregation des Vierges.* S'il y a dans l'Eglise des Monasteres, n'est-il pas évident que ces Congregations, & sur tout la premiere qui fut dressée par la Mere de Dieu, en ont été le modele, & le commencement? Les Religieuses ne sauroient donc se tromper, de quelque Institut & Ordre qu'elles soient, de considerer Nôtre-Dame comme leur Mere & leur premiere fondatrice : Ce qui a été même predit par le S. Esprit au Pseaume 44. *Les Vierges seront, à sa suite presentées au Roi.* Mais pourquoi limiter cette inestimable grace aux seules Religieuses? Il est vrai qu'elle leur apartient plus particulierement à raison de la conformité de leur sexe avec celui de la Mere de Dieu; mais elle ne laisse pas de regarder indiferemment toute la Profession Religieuse dans l'un & l'autre sexe, par la rai-

* S. Ign. M. Epist. 15. ad Philip.

ſon des trois vœux eſſentiels de la Religion.

Ce n'eſt pas pourtant qu'on veuille dire que la Mere de Dieu ait été Religieuſe. Cette profeſſion n'eſt de ſoi que le chemin de la perfection ; & ce ſeroit une impieté de douter que la tres-ſainte Vierge ne fut en tous les momens de ſa vie, infiniment au deſſus de toute la perfection où la vie religieuſe peut conduire les ames les mieux apelées & les plus fideles à leur vocation. Mais c'eſt aſſez qu'elle ait donné au monde l'exemple des trois vœux eſſentiels à la vie Religieuſe, & qu'elle ſoit la premiere qui a fait ces vœux, pour dire que ſon adorable Fils a voulu lui reſerver la gloire & le merite de fonder ce ſaint & ſublime état par ſon exemple, & qu'elle eſt le chef de tous les Religieux, leur Mere & leur fondatrice, ſans qu'il ſoit neceſſaire de lui atribuer le nom & la qualité de Religieuſe, comme l'on ne peut pas dire que Jesus-Christ ſoit Chrêtien, bien qu'il ſoit le chef des Chrêtiens, leur Pere & leur fondateur; étant ainſi que parle S. Paul l'au-

teur & le consommateur de nôtre foi, c'est à dire de la foi qui fait le Chrêtien.

Sans examiner en quel tems la tres-sainte Vierge fit ces trois vœux, car c'est de quoi l'on ne peut rien dire d'assuré, si ce n'est que ce fut selon la susdite revelation de Sainte Brigitte, fort à bonne heure dés ses premieres années, & probablement dans sa retraite au Temple de Jerusalem, ensuite du Mistere de sa Presentation qui fut un des premiers de sa vie; il sufit pour aproprier particulierement cette fête aux personnes Religieuses, de leur faire remarquer, comme nous avons déja dit, que de quiter le monde & la maison des Parens pour s'enfermer dans la maison de Dieu, c'est imiter ce que MARIE fait aujourd'hui.

Si vous êtes, Mirjamie, de cet heureux nombre, & si l'on pratique aujourd'hui dans vôtre communauté, la renovation des vœux, ne manquez pas de vous unir dans cette action avec la tres-sainte Vierge se devoüant à Dieu dans le temple, & de la suplier instanment d'unir vôtre sacrifice avec celui

de sa tres-sainte Personne, & de vous ofrir avec elle à la divine Majesté.

Rapelez le souvenir de ce que vous avez lû, & que je vous exhorte de relire dans le premier tome au Chapitre huitiéme de la premiere partie de ce livre, afin de conserver l'estime que vous devez avoir de vôtre vocation, & de vôtre état Religieux preferable aux Empires & aux Couronnes, & à toutes les conditions qui paroissent les plus heureuses dans le monde où il n'y a qu'illusion, tromperie, vanité, inconstance, degoût & misere. Souvenez-vous, Mirjamie, de cette verité, que la profession Religïeuse, de quelque maniere & de quelque voïe dont il ait plû à la Providence de Dieu de vous y conduire, est le vrai Paradis de l'Eglise, l'avant goût de la felicité du Ciel, le coup de vôtre salut, une grace inestimable, le sort le plus heureux, & la plus desirable des conditions. Et profitez d'un si beau jour que celui de la Presentation de la Mere de Dieu pour ratifier vos vœux, & les renouveler, même en vôtre particulier entre les mains de la tres-sain-

te Vierge, ſi la ceremonie ne s'en fait pas en commun dans vôtre Monaſtere.

Et ſi vous n'êtes pas de cette tres-ſainte & tres-heureuſe condition, ne laiſſez pas pour cela, Mirjamie, de vous prevaloir de la meilleure maniere qu'il vous ſera poſſible, des graces de cette fête. Suivez en eſprit la tres-ſainte Vierge au temple, conſiderez atentivement la ferveur de ſon ofrande, & la devotion incomparable avec laquelle elle ſe retire de la maiſon de ſes Parens dans un ſi bas âge, pour s'enfermer dans celle de Dieu, & s'engager pour toûjours à ſon ſervice. Aprez vôtre ſainte Communion, ofrez à Dieu vôtre corps & vôtre ame par les mains de ſa tres-ſainte Mere : Supliez-là tres-humblement de vous ofrir avec elle pour la même fin, & vous devoüer pour jamais au ſervice de ſa divine Majeſté.

Cette fête, merite nos ferveurs autant qu'aucune autre, & nôtre aſſiduité aux Sacremens, au tres-auguſte ſacrifice de la Meſſe & aux divins Ofices. Car je viens de lire à l'heure même dans le Martirologe Franciſcain

que les Papes Pie II. & Paul II. ont concedé des Indulgences à tous ceux qui aſſiſteront aux divins Ofices de cette fête ; & quoi que l'Auteur ne ſpecifie pas quelles ſont ces Indulgences, nous ne laiſſerons pas de les gagner, avec la grace de Dieu, en ayant l'intention.

Pour ce qui eſt des prieres vocales, puiſqu'il s'agit d'honorer la vie retirée de l'Epouſe du S. Eſprit dans le temple, & que c'eſt une vie conſacrée par toutes les vertus, vous ne ſauriez, ce me ſemble, mieux faire, viſitant aujourd'hui & toute l'octave, une Chapele de la tres-ſainte Vierge, que de lui reciter la Couronne des dix plaiſirs, inſtituée à l'honneur de dix de ſes vertus en intention de les comprendre toutes dans ce nombre, car tous les nombres ſont compris dans celui de dix. Vous trouverez la façon de cette Couronne dans un des Chapitres ſuivans par le moyen de la table qui eſt à la fin de ce livre : & aprez la Couronne vous pourrez ajoûter ce qui ſuit.

Commemoraison de la Presentation de la tres-sainte Vierge.

Antienne. *Beata Dei genitrix* MARIA *Virgo perpetua, templum Domini, sacrarium Spiritus sancti, sola sine exemplo placuisti Domino nostro* JESU-CHRISTO. *Alleluïa.*

℣. *Sicut Mirrha electa odorem dedisti suavitatis.* ℟. *Sancta Dei genitrix.*

Oremus. Deus qui beatam MARIAM *semper Virginem, Spiritus sancti habitaculum, hodiernâ die in templo præsentari voluisti; præsta quæsumus ut ejus intercessione in templo gloriæ tuæ præsentari mereamur. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole pia, benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

L'IMMACULÉE CONCEPTION de la Mere de Dieu.

Le 8. de Decembre. *La Fête de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu.*

LA verité de ce Mistere est presentement d'un si grand éclat dans l'Eglise, elle est si bien établie, elle est si generalement reçuë de tout ce qu'il y a de bons Catholiques, qu'il n'est plus tems, Mirjamie, il n'est plus maintenant necessaire, d'en chercher des preuves & de l'apuyer de nos discours.

Ce tres-saint & tres-glorieux Mistere a assez de ses propres rayons pour repousser jusques au delà des extremitez de l'Univers, les tenebres de l'opinion contraire. Il a été un tems, je l'avouë, où les raisonnemens n'ont pas été inutiles, & où même ils ont paru necessaires pour éclaircir cette verité & la faire comprendre. Elle est maintenant parvenuë à un si excelent point de clarté, bien qu'encore la derniere definition de l'Eglise

n'en ait pas fait un article de foi, qu'elle n'a plus dans le monde Chrêtien des énemis qui osent se déclarer. Il n'y a & il ne sauroit plus y avoir aucun pretexte dans les Catholiques pour ne pas croire & honorer l'Immaculée Conception de la tres-sainte Vierge. En être énemis & être énemi de la verité connuë, de la verité claire & évidente, de la verité sainte & embrassée de toute l'Eglise, c'est la même chose. Qui oseroit, Mirjamie, prendre un si méchant parti? Mais qui auroit le courage, quand on seroit assez malheureux, pour l'avoir pris dans le fond du cœur, de le faire paroître au dehors? Il n'est personne qui osat le faire, ou qui pût l'entreprendre, sans se décrier entierement & se perdre de reputation. Tant il est vrai que la gloire de l'Immaculée Conception de Nôtre-Dame, se soûtient divinement d'elle-même, & qu'enfin les contradictions que quelques particuliers ont osé lui faire dans le tems passé, n'ont servi, par un éfet admirable de la providence de Dieu, qu'à la rendre plus éclatante, & aumenter à

ſon égard le zele des Chrêtiens, & la devotion generale de l'Egliſe.

Dans les premieres éditions de ce livre, je me ſuis aſſez étendu aux preuves de cette verité; je crois de n'avoir laiſſé aucune des raiſons contraires ſans y répondre, & ſans en faire voir la foibleſſe. J'ai même rendu plus évident, que la lumiere du jour, que les principes d'où ſes faux raiſonemens ont été tirez, à les prendre dans leur plus juſte ſens, concluent invinciblement pour l'Immaculée Conception, & qu'il s'en tire des conſequences tres-évidentes pour cette ſacrée verité. Il n'eſt pas maintenant de mon deſſein, d'entrer dans un ſi long diſcours, ne le croyant pas neceſſaire. Je ne laiſſerai pas neanmoins d'en toucher ſuperficielement, & le plus brievement qu'il me ſera poſſible, quelques preuves de celles qui me paroîtront les plus propres à mon deſſein qui eſt ſeulement de vous bien faire connoître ce Miſtere, vous en inſpirer le zele & la devotion, & vous ſuggerer les pratiques pour l'honorer. Il ſufit pour cet efet de vous expliquer cinq choſes. 1.

Ce que c'est que le peché originel. 2. Ce que c'est que l'Immaculée Conception de la tres-sainte Vierge. 3. Quelle est l'importance & la gloire de ce Privilege. 4. L'ancieneté de son culte & de sa fête. 5. Les pratiques pour l'honorer.

QU'EST-CE QUE LE PECHE' Originel?

SAns entrer dans la discussion des dificultez sur cette épineuse, délicate & dificile matiere, qui fut autrefois le sujet d'une grande dispute entre S. Augustin & les Palagiens heretiques qui soûtenoient contre la foi Catholique que le peché d'Adam, n'avoit prejudicié qu'à lui seul, & que c'étoit une reverie de dire qu'il descend sur ses enfans, & que nôtre Conception en est infectée. Il sufit de dire que le contraire est un article de foi; que nous avons tous peché en Adam ainsi que le dit expressement S. Paul dans le Chapitre cinquiéme de sa lettre aux Romains; & que nous venons par consequent au monde avec

cette tache, que nous avons encouruë par la part que nous avons euë au peché de ce Pere commun de tout le genre humain.

Dieu à qui les choses à venir sont presentes, regardoit lors qu'il crea Adam, toute la nature humaine comme un corps moral dont ce premier homme étoit le chef. Il fit present à toute cette nature; à tout ce grand corps du genre humain, du don precieux de la Justice originele, & il le confia au chef avec obligation de le conserver pour lui même, & pour tout son corps composé de tous ses descendans. Cette Justice originele n'étoit pas un bien naturel, & un apanage qui fut dû à nôtre nature, comme est par exemple la liberté & les autres biens naturels. C'étoit un don gratuit de la pure liberalité de Dieu, un don tres precieux & surnaturel, en vertu duquel, si nous ne l'eussions pas perdu, nous aurions évité la mort, & toutes les maladies, & une infinité de miseres ausquelles nous sommes naturelement sujets, & dont la plus déplorable est le déreglement de nos passions,

& des facultez & puiſſances interieures & exterieures de nôtre ame & de nôtre corps, la legereté de nôtre volage imagination, les tenebres de nôtre eſprit, l'inconſtance de nôtre volonté, la revolte de la chair, l'inclination au peché, & le reſte des maux qui nous aſſaillent continuelement. Nous aurions été exempts de toutes ces miſeres ſi nous euſſions conſervé en Adam cet ineſtimable don de la juſtice originele avec lequel il fut creé, & qu'il pouvoit ſi aiſement conſerver, ainſi que perdre, pour lui & pour nous.

C'étoit bien le moins, que Dieu qui venoit de tirer l'homme du neant, & produire pour lui & pour ſon ſervice & ſon uſage, un ſi grand nombre de Creatures, ſe fit reconnoître de cet homme, pour ſon ſouverain Seigneur, & qu'il exigeat quelque marque de ſon obeïſſance. Qu'eſt-ce qu'il lui commanda, quel tribut, quel hommage exigea-t-il de lui? Peu de choſe. Qu'il s'abſtint ſeulement du fruit d'un arbre, dans un lieu, où il y en avoit une infinité d'autres tres-exce-

lens. N'est ce pas la facilité du commandement qui fait voir l'énormité du crime de la desobeïssance ? Et faut-il s'étonner que Dieu ayant bien averti Adam & Eve de la perte qu'ils feroient, s'ils venoient à violer un si facile commandement, & les ayant assurez qu'ils en mourroient, ait executé sur eux & leur infortunée posterité l'éfet de cette menace, & qu'ayant par son souverain pouvoir renfermé toutes les volontez de la posterité d'Adam dans la sienne, ainsi que les loix humaines, qui ont bien moins de souveraineté, renferment les volontez des pupiles & des mineurs dans celles des tuteurs & des curateurs, & celles de toute une ville dans celles de quelques deputez ; toute cette malheureuse posterité soit dégradée avec son chef, & que ce deplorable corps soit privé avec sa tête, de ces titres de noblesse surnaturele & divine, de cette pretieuse justice originele ?

Ne voit-on pas même dans la police humaine que les descendans d'un criminel de leze-Majesté sont degradez & privez de la noblesse dont leur pere a-

voit été gratifié par la ſeule bonté du Prince ? Quelle raiſon en peut-on donner, ſi ce n'eſt que la volonté du Prince en annobliſſant cet homme & en lui ſa poſterité, étoit de l'atacher par là à ſon ſervice, & de lui faire meriter par ſa fidelité la conſervation de la nobleſſe, dont il le prive juſtement & avec lui ſes deſcendans en punition de ſon crime ? Il eſt cependant tres-ſeur que le Prince n'a pas le pouvoir de renfermer la volonté des deſcendans dans celle de cet homme qu'il annoblit, car ſa ſouveraineté ne peut pas aller juſques-là ; & ces deſcendans ne peuvent pas lui être connus & preſens. Ils ſont neanmoins juſtement privez de la nobleſſe que leur pere a perduë, & qu'il devoit leur conſerver. A combien plus forte raiſon faut-il dire que rien n'eſt plus évident que la juſtice de la conduite de Dieu, dans l'imputation qu'il nous fait du peché de nôtre pere dans qui il nous voyoit, & avec qui nous lui étions preſens, ne faiſant tous enſemble qu'un corps moral qui ne peut manquer de participer au peché du chef ?

D'où vient qu'on nous préche que nous avons fait des vœux dans le Sacrement de Bâteme, que nous nous sommes engagez à JESUS-CHRIST, à sa Loy, à sa Religion, & à son service, que nous avons renoncé au Demon & à ses pompes, & que nous sommes obligez de garder ces promesses & de tenir cet engagement? Quoi, pouvons-nous avoir contracté des engagemens avant que d'avoir l'usage de la raison? Que peut-on répondre à cela, si ce n'est que par la Loi Divine nos volontez, quant à l'éfet & aux suites de ce Sacrement sont renfermées dans celles de nos Parrains qui parlent & qui traitent pour nous & en nôtre nom avec JESUS-CHRIST & avec l'Eglise? Tant il est vrai que par l'éfet de la souveraine & divine autorité il y peut avoir des manieres d'engagement d'une volonté dans une autre. Et pour ce qui est du Sacrement de Bâteme, n'est ce pas un éfet merveilleux de l'infinie bonté de Dieu, de nous avoir pourvû d'un si facile remede du peché originel? Nous l'avons encouru par la volonté d'autrui; nous en sommes lavez par un Sacrement que nous recevons par la volonté d'au-

trui, avant que de pouvoir dans cet âge tendre, diſpoſer de la nôtre.

Pour revenir au peché originel : il n'eſt autre choſe que la privation de la grace & du don pretieux de la juſtice originele, & la tache qui nous reſte dans l'ame par la faute qui nous a fait perdre cette juſtice originele. C'eſt à dire pour parler plus clairement : le peché originel eſt la tache avec laquelle nous venons au monde, & que nous avons contractée par la part que devant Dieu nous avons euë au peché d'Adam. Voilà ce qui infecte nôtre conception. Qu'eſt-ce que nôtre conception ? Elle n'eſt autre choſe que le premier moment de nôtre vie dans le ventre de nos meres. A même tems que ce petit corps eſt ſufiſament formé & diſpoſé pour recevoir l'ame raiſonnable, & que cette ame eſt creée & unie à ce petit corps, c'eſt alors que nous ſommes parfaitement conçus ; c'eſt-ce qui s'apele conception.

Nous ſommes conçus dans le peché, non pas dans le peché du pere & de la mere qui nous engendrent ; car tout cela peut être ſans peché, outre que

ce ne feroit pas en Adam que nous aurions peché, mais en la perſonne de nos pere & mere immediats, ce qui ne ſe peut dire. Et je dis bien davantage: que ſi quelqu'un venoit à naitre d'un pere & d'une mere qui par miracle euſſent conçu ſans aucun ſentiment de volupté, il ne laiſſeroit pas pour cela d'être conçu dans le peché originel, parce que nôtre mal ne vient pas de là, mais de plus haut. Il vient du peché d'Adam & de la part que nous y avons, en ce que nous avons commis avec lui, la même deſobeïſſance qu'il a commiſe, lui perſonelement, & nous moralement & interpretativement, à cauſe que nos volontez étoient quant à ce point ſeulement renfermées, ainſi que j'ai dit, dans la ſienne par l'autorité divine qui en cela ne vouloit que nôtre bien. Car l'intention de Dieu n'étoit pas qu'Adam fit un ſi mauvais uſage qu'il fit de ſes graces; il pretendoit que par ſon obeïſſance il nous procurât des benedictions; & non pas des malheurs, comme il a fait par ſa deſobeïſſance. C'eſt le peché d'Adam & non pas celui de quelqu'autre perſonne que ce puiſſe

être, qui nous necessite tous à deplorer avec le Roi Prophete, que nous avons été conçus dans l'iniquité, & que nôtre mere nous a conçu dans les pechez. Le Prophete ne dit pas, ma mere m'a conçu dans son peché, mais dans le peché, parce que ce n'est que de la seule tâche du peché d'Adam que nôtre conception a été noircie.

S'il vous reste, Mirjamie, encore quelque peine sur cette dificile matiere, souvenez-vous que Dieu est infiniment juste, infiniment saint, infiniment bon; que la seule & extréme impieté pourroit soupçonner de l'injustice ou de la dureté dans l'imputation que Dieu nous fait du peché de nôtre premier Pere. Si cela nous est incomprehensible, faut-il s'en surprendre? N'est-ce pas un point de foi? Et n'est-ce pas la condition de toutes les veritez de nôtre foi d'être incomprehensibles? Cependant tenez pour certain que l'éclaircissement que je viens d'en faire, est le plus catolique, & le plus conforme à la plus saine Theologie.

QU'EST-CE QUE L'IMMACULée Conception de la Mere de Dieu?

LA Conception de la Mere de Dieu, n'est autre chose que le premier moment de sa vie dans les entrailles de sa sainte Mere. Dans ce même instant que le corps de MARIE fille de saint Joachim & de sainte Anne, est formé & animé, c'est à dire dans cet instant que l'ame de MARIE est creée & unie à son petit corps dans le ventre sacré de sa Mere: c'est alors qu'elle est conçuë. Cette conception fut immaculée, parce que MARIE n'eut jamais part au peché d'Adam. MARIE fut sainte dés ce premier instant de son être, c'est à dire de sa vie. Son ame fut creée en état de grace; & au lieu que le premier instant de nôtre vie naturele, est un état de mort, & que nous sommes tous conçus dans la mort du peché d'Adam auquel nous avons trempé; le premier instant de la vie naturele de MARIE, fut un état de vie surnaturele, de grace & de sainteté. En un mot, la tache du peché d'Adam qui noircit la

conception de tous ſes autres deſcendans, ne noircit pas la conception de MARIE.

Quand il n'y auroit autre choſe que ce que je viens de dire, vous comprendriez aſſez, ce ſemble, ce que c'eſt que l'Immaculée Conception. Mais il y a encore quelque choſe de plus relevé & de plus admirable dans la Conception de nôtre Dame. Ce n'eſt pas aſſez de dire que MARIE a été preſervée de la tache du peché originel de la même maniere que toute autre perſonne auroit pû, ſi Dieu l'eût voulu, en être preſervée, & comme ſi dans ſa conception elle eut dû naturelement contracter cette tache ſi Dieu ne l'en eût garantie.

Ce n'eſt pas de cette maniere qu'il faut entendre ſon Immaculée Conception. Il faut en éloigner non ſeulement la tache du peché originel, mais encore il faut en éloigner ſa debte, c'eſt à dire la ſujetion à cette tache & le danger d'en être ateint; & croire ſans heſiter que MARIE venant au monde, n'étoit nulement ſujete à la fatale neceſſité qui engage tous les hommes dans la miſere du peché originel.

qui ne les haïssoient pas, & qui au contraire les aimoient & les reveroient? N'y en avoit-il pas du tems de S. Paul qui ne respiroient que pour la gloire de JESUS-CHRIST, & qui preferoient infiniment les interêts de son service même à leur propre vie? Combien de saintes persones ont méprisé l'argent & la pecune, & ont foulé aux piés pour l'amour de JESUS-CHRIST toutes les richesses du monde, bien loin de leur obeïr? Comment donc soûtenir la verité de ces propositions generales qui sont toutes de l'Ecriture sainte, si ce n'est en disant que la verité des propositions purement morales pour si generales qu'elles soient subsiste dans le plus grand nombre, & qu'elle ne prejudicie nulement à quelques particuliers qui en peuvent être exceptez?

Or, Mirjamie, si les passages que je viens d'alleguer, qui sont tous de l'Ecriture sainte, & qui sont si generaux & si formels, soufrent sans prejudice de leur veritable sens, une infinité d'exceptions, comme je viens de le faire

voir, pourquoi eſt-ce que celui du chapitre cinquiéme de la lettre de ſaint Paul aux Romains, & tous les autres que l'on pourroit aporter de l'Ecriture ſainte touchant le peché originel, ne ſoufriront pas une ſeule exception? une exception ſi raiſonable que celle de la Mere de Dieu, une exception ſi aprouvée de l'Egliſe, & ſi bien apuiée dans un Concile general, ainſi que j'ai dit?

Seroit-il rien de plus mal conçu que le diſcours du Roi Aſſuére à la Reine Eſther, ſi la verité d'une propoſition generale étoit incompatible avec la reſerve de quelques particuliers? Pour la raſſurer contre la crainte de la mort & la relever de la défaillance où cette crainte l'avoit jetée, il lui dit: *Pourquoi craignez-vous Eſther? cette Loi n'a pas été faite pour vous: mais elle a été faite pour tous.* C'eſt une hiſtoire de l'ancien Teſtament qui ne contient que les figures des veritez & des miſteres du nouveau: & les expoſiteurs de l'Ecriture ſainte conviennent que cette Princeſſe qui ſauva la vie à tout ſon peuple, fut une des plus illuſtres figures de la ſouveraine Princeſſe de l'Univers qui a,

ainſi que dit ſaint Auguſtin & avec lui pluſieurs autres Peres, ſauvé la vie éternele au genre humain. La loi du peché originel, n'eſt pas pour elle, mais cette loi eſt pour tous. C'eſt, dit ici tres-ſolidement ſaint Anſelme, que MARIE n'eſt pas au nombre de tous: elle eſt infiniment élevée au deſſus de tous: *Hæc lex non pro te, ſed pro omnibus conſtituta eſt.*

Peut-on aprés cela, Mirjamie, ſans ſe rendre évidenment reprochable de mauvaiſe foi, dire que l'Ecriture ſainte eſt contraire à l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu? Non ſeulement elle ne lui eſt pas contraire; mais elle l'apuïe ouvertement. Qui eſt, diſent ſaint Bernard & l'Abé Rupert avec pluſieurs autres Peres, cette femme qui doit, ſelon la parole de Dieu dans le chapitre 3. de la Geneſe, écraſer la tête du ſerpent infernal, ſi ce n'eſt MARIE? Tous les pechez font le corps du ſerpent: le peché originel eſt la tête de cet infame corps, il eſt la ſource de tous les pechez: MARIE a pour ſon regard écraſé cette tête, elle a dans ſa conception triomphé du pe-

ché originel ; du premier pas qu'elle a fait dans le monde au premier instant de sa vie & de son être, elle a foulé à ses pieds par l'innocence & le privilege de son admirable conception la tête du dragon de l'enfer. Pour être tres-clairement convaincu de cette verité, ne suffit-il pas de remarquer que cette victoire de MARIE est énoncée de la propre bouche de Dieu, avant la sentence qu'il prononce ensuite contre Adam & Eve en punition de leur crime? Cela ne prouve-t-il pas sans replique que MARIE n'est nulement comprise dans cette sentence, ni par consequent dans sa cause qui est le peché originel?

Le salut angelique, Mirjamie, contient autant de preuves de l'Immaculée Conception de MARIE, que de paroles. Si de la part de Dieu, elle est declarée pleine de grace, pourquoi suposer sans aucune raison, des restrictions à cette plenitude? Pourquoi vouloir que MARIE n'ait pas toûjours été pleine de grace, mais qu'elle en ait été vuide en sa conception? Si elle est benite par dessus toutes les femmes, pourquoi lui imputer la malediction du pe-

ché originel au premier instant de sa vie ? Si le Seigneur est avec elle, pourquoi dire qu'il n'y a pas toûjours été, mais que le Demon a eu l'avantage d'entrer le premier dans son ame, & que le temple adorable du S. Esprit & le divin trône de la sagesse incarnée a été auparavant, la tanniere du dragon infernal, & le trône du Demon ? car voilà ce que l'on est par le peché originel.

Salomon n'est-il pas dans le langage de l'Eglise une des figures du Sauveur, & son trône par consequent une des figures de MARIE vrai trône de cet Homme-Dieu ? Qu'est-ce que Dieu dit du trône du vrai Salomon, c'est à dire de MÁRIE, dans le Pseaume quatre-vingts-huitiéme? *Son trône est toûjours devant mes yeux comme un Soleil.* Remarquez ces deux paroles *toûjours* & *Soleil.* Cela ne seroit pas, si MARIE eut été un moment dans les tenebres du peché originel. Dieu auroit bien peu dire, son trône est devant mes yeux comme un Soleil, mais il ne diroit pas ; *toûjours* : Il ne fut donc aucun instant où ce di-

vin trône n'ait été vû de Dieu, brillant comme un Soleil des raions de ſa grace, ainſi que le Soleil viſible fut creé avec la lumiere, & qu'il ne fut jamais en aucun inſtant dans les tenebres.

Ce n'eſt pas le ſeul endroit du texte ſaint, où MARIE eſt repreſentée par le Soleil. Elle l'eſt encore dans les ſacrez Cantiques, où il eſt dit, qu'elle eſt choiſie comme le Soleil; & dans les Miſteres de l'Apocalipſe, elle eſt environée du Soleil comme d'un habit, elle en eſt revétuë. Ces expreſſions de l'Ecriture ſainte marquent clairement que MARIE fut conçuë dans la lumiere de la grace, & qu'elle ne fut jamais un ſeul moment aprochée des tenebres du peché; & que c'eſt à elle ſeule que le S. Eſprit ſon époux adreſſe cette parole du Chapitre quatriéme des Cantiques: Vous êtes toute belle ma bien aimée, & il n'y a nule tache en vous: *Tota pulchra es amica mea & macula non eſt in te.*

Je ne diſconviens pas que la mort à laquelle tous les hommes ſans exception ſont condamnez, ne ſoit l'éfet

du peché originel, & que ce ne ſoit Adam qui par le crime auquel nous avons tous participé, a introduit la mort dans le monde. Mais il ne ſuit pas de cette verité, bien qu'elle ſoit de l'Ecriture ſainte, qu'il n'y ait que les coupables qui doivent mourir, puiſque JESUS-CHRIST Nôtre Seigneur eſt mort pour les coupables, & que ſon adorable Mere qui eſt l'innocence même, a dû mourir pour lui être conforme. Nôtre mort eſt l'éfet du peché d'Adam; la mort glorieuſe de MARIE eſt l'éfet de la mort adorable de ſon Fils. Adam nous fait mourir; & c'eſt pour nous un oprobre. JESUS fait mourir MARIE; & c'eſt pour elle une gloire, n'étant point de plus grande gloire que la conformité avec ce divin original.

Il eſt vrai neanmoins que le peché ſeul eſt la porte par où la mort eſt entrée dans la nature humaine. Si cette porte eut toûjours demeuré fermée, s'il n'y avoit jamais eu de peché, ni l'Auteur de la vie l'Homme-Dieu n'auroit eu rien à démêler avec la mort à laquelle il ne s'eſt ſoûmis que

pour éfacer nos pechez, ni par consequent sa tres-sainte Mere, en qui il faut toûjours suposer toute la conformité possible avec ce divin Fils. Et si pour cette raison vous voulez dire que le peché est la cause de la mort de la tres-sainte Vierge, vous le pouvez, puis qu'en ce sens il est même la cause de la mort de son Fils; mais qu'il suive de-là que l'un ou l'autre ait eu part au peché, il n'y a que les aveugles qui ne voyent pas la fausseté de cette ridicule consequence.

A quoi il faut ajoûter, que ce n'est pas simplement la mort qui est l'éfet & la punition du peché; mais la mort avec ses suites, c'est à dire avec la reduction de nos corps en poudre. *Souviens-toi, homme, que tu es poudre, & que tu reviendras en poudre.* De quoi JESUS & MARIE sont les seuls exceptez, comme les seuls exemts de peché. Il n'y a qu'eux deux seuls qui soient resuscitez pour monter au Ciel en corps & en ame avant la Resurrection generale, ainsi qu'il a été dit & prouvé ci-dessus en la fête de l'Assomption. Tous les autres enfans d'Adam sans

exception d'aucun pafferont par la rigueur de cette loi. Les corps même incorruptibles pour un tems, de plusieurs Saints, comme par exemple, celui de mon Seraphique Pere S. François qui femble prefque être vivant, fubiront tôt ou tard l'éfet de l'Arrêt general ; ils feront, pour le plus tard dans l'incendie qui doit à la fin des fiecles confumer ce bas monde, reduits en cendre. D'où il fuit que la prompte Refurrection de la Mere de Dieu, le troifiéme jour aprés fa mort glorieufe, & fon Affomption au Ciel en corps & en ame, eft une preuve tres-invincible de fon innocence éternele, de la verité de fon Immaculée Conception & de fon exemtion de toute forte de tache.

Que pourroit-il, Mirjamie, aprez cet éclairciffement faire obftacle à vôtre zele envers l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu? Ne vous feroit-il jamais venu dans la penfée, que plufieurs Saints, qui ne manquoient ni de lumiere ni de devotion, ni de connoiffance ni d'amour, n'ont pas été perfuadez de la verité de ce

Miſtere, & qu'il ſe voit encore dans leurs livres qu'ils ont été dans un ſentiment opoſé? A cette dificulté voici trois réponſes qui vous paroîtront juſtes. 1. On ne trouvera jamais que ces Peres & ſaints Docteurs dont on alegue quelques paſſages contre l'Immaculée Conception, ayent examiné à fond cette queſtion en particulier, qu'ils ayent repondu aux raiſons qui pouvoient apuier l'Immaculée Conception, ni donné des raiſons contraires; car de leur tems cette queſtion n'étoit pas agitée, comme elle a ſeulement commencé de l'être en ces derniers ſiecles. L'Egliſe ne s'étant pas alors expliquée, comme elle a fait du depuis en pluſieurs manieres, en faveur de l'Immaculée Conception; & ces Saints auſſi humbles que ſavans n'oſant pas de leur propre autorité mettre aucune reſtriction aux paſſages generaux de l'Ecriture ſainte touchant le peché originel, ni en excepter la tres ſainte Vierge, ils l'ont ſupoſée, en quelques ocaſions d'en parler, dans cette condition generale de toute la nature humaine. Les mêmes ſaints

Docteurs n'ont pas neanmoins laissé en quelques autres endroits, d'insinuër le contraire, & de parler de la tres-sainte Vierge comme Immaculée dans sa Conception. Ainsi balançant entre-deux; ils ont tantôt donné d'un côté, tantôt de l'autre; emportez d'une part par les passages generaux de l'Ecriture sainte touchant le peché originel, & de l'autre par leur devotion & par la persuasion interieure du S. Esprit.

On pretend par exemple, S. Bernard peu favorable à l'Immaculée Conception dans un seul endroit de ses œuvres, à savoir dans une lettre adressée aux Chanoines de Lion; mais voici un passage du même Saint, tres-formel pour l'Immaculée Conception dans son quatriéme Sermon de la vigile de la Nativité de Nôtre-Seigneur où il parle à sa tres-sainte Mere. *O Beata Sola inter mulieres benedicta, & non maledicta, Sola à maledicto generali libera!* Il me seroit tres-facile d'aporter d'autres passages du même Saint pour la même verité.

On trouve quelques endroits de S. Bonaventure, contraires à l'Imma-

culée Conception ; mais en voici de ce ſaint Docteur, de tres-formels pour la verité de ce tres-ſaint Miſtere. Au troiſiéme tome de ſes œuvres dans le ſecond de deux ſermons intitulez, *De Beata Virgine. Dico primò quod Domina noſtra fuit plena gratiâ præveniente præſervativâ contra fœditatem originalis culpæ .... Solus enim Filius Virginis fuit ab originali culpa immunis, & Mater ejus Virgo.* Dans un autre ſermon de la tres-ſainte Vierge, & dans le même tome, il dit qu'elle a été repreſentée par l'étoile qui conduiſit les Mages à ſon Fils, qu'elle a toûjours été un Aſtre brillant de lumiere ſans aucune tache *omni carens maculâ*, qu'à elle ſeule peut convenir cette loüange des ſacrez Cantiques, vous êtes toute belle ma bien aimée, & il n'y a nule tache en vous : & qu'elle a toûjours été belle au ſouverain degré de beauté, non ſeulement par la preſence de toute ſorte de bien, mais encore par l'éloignement de toute ſorte de mal ; ce ſont ſes propres termes. Je pourrois facilement raporter d'autres endroits

de ce ſaint Cardinal de la même force pour l'Immaculée Conception.

Quelle injuſtice ne fait-on pas à S. Thomas de le pretendre opoſé à ce Miſtere? Voici ſa juſtification plus claire que ſi elle étoit écrite avec les raions du Soleil, dans ſes commentaires ſur les Epitres de S. Paul au troiſiéme Chapitre de celle qui eſt adreſſée aux Galates, leçon ſixiéme. *Virum de mille unum reperi ſcilicet Chriſtum qui eſſet ſine omni peccato: mulierem autem ex omnibus non inveni, quæ à peccato omninò immunis eſſet ad minus originali vel veniali; excipitur puriſſima & omni laude digniſſima Virgo* MARIA *quæ omninò à peccato immunis fuit originali & veniali.* Si dans les plus recentes editions des œuvres de S. Thomas, ce riche paſſage ne ſe trouve pas, je ne ſaurois qu'y faire; mais je ſai bien qu'il eſt dans toutes les anciennes editions, dont j'en ai vu deux, une dans la Biblioteque de nôtre Convent d'Arles, & l'autre dans celle des RR. PP. de S. Dominique du Convent de Clermont de Lodeve, & qu'on le trouvera encore dans celle des

RR. PP. Cordeliers de la même Ville d'Arles, & dans celle des RR. PP. Jesuites de Vienne en Dauphiné, & en mille autres. La seule necessité de donner des bornes à ce discours me prive du plaisir que j'aurois, de raporter d'autres passages formels du même S. Docteur pour la verité de l'Immaculée Conception; outre les principes de sa Doctrine, qui la prouvent si invinciblement, qu'il faut absolument renoncer à la Theologie de cet Ange des Docteurs, ou embrasser la verité de l'Immaculée Conception.

J'ai, Mirjamie, examiné cette matiere à fond autant qu'il m'a été possible: & la verité est, qu'il n'est aucun des Peres & des Docteurs saints qu'on a pretendu oposez à l'Immaculée Conception, où l'on ne trouve pour le moins une espece d'indetermination par la raison que j'ai dite, que l'Eglise ne s'étant pas alors encore expliquée, ils étoient quelques fois emportez d'un côté par les passages generaux de l'Ecriture sainte touchant le peché originel, mais plus souvent de l'autre par leur devotion envers la Mere de

Dieu, & la persuasion interieure du S. Esprit qui la leur faisoit connoître toûjours toute pure, toute immaculée & toute sainte.

2. D'où il faut inferer, pour la deuxiéme réponse, que si ces Saints vivoient en ce tems, non-seulement ils ne seroient pas contraires à l'Immaculée Conception, ce que l'on ne sauroit être ni dans les écrits ni dans les discours sans ofencer Dieu mortelement, & encourir les plus terribles censures de l'Eglise; mais qu'ils seroient les plus zelez défenseurs de ce Mistere, tant par l'éfet de leur extreme soûmission à l'Eglise qui y invite & y solicite tous les Chrêtiens, que par celui de leur ardente devotion envers la Mere de Dieu, en qui aprés tant de demarches que l'Eglise a faites pour honorer son innocence originele, & la pureté de sa Conception, il n'est plus tems, Mirja mie, de soupçonner aucune tache; & l'on ne sauroit le faire sans resister au S. Esprit. Sur quoi rien ne paroit plus juste que le discours de Jean de Fenario General de l'Ordre de S. Dominique: *Om-*

nes jam ita sentire debent, Virginem videlicet MARIAM *absque originali macula fuisse conceptam. Si S. Thomas & hujusmodi magistri hodiè viverent, ita sine dubio sentirent: & quò magis docti & sancti essent, tantò magis cum reliquis Catholicis conv enirent.* *

3. Il faut répondre en troisiéme lieu, que s'il y a eu quelques saints Docteurs contraires ou indeterminez sur ce sujet, leur nombre est tres-petit, & qu'il n'est presque rien en comparaison de ceux que l'on peut aleguer tres-ouvertement & sans ambiguité pour l'Immaculée Conception. A Dieu ne plaise; Mirjamie, que je voulusse écrire un seul mot contre la verité. Mon zele seroit fort indiscret, & la Mere de la verité en seroit ofencée, non pas honorée. On compte autant de siecles de l'Eglise qu'il y en a depuis la Naissance de nôtre Seigneur, & il n'en est aucun de ces dix-sept siecles où je ne trouve de tres-illustres défenseurs de l'Immaculée Concep-

* Apud Ambros. Catarin. tract. de Imm. Concept. 1. p. c. 6. §. 7.

tion de la Mere de Dieu : de ſaints Peres, de ſaints Docteurs, des Theologiens ſans nombre. Le docte livre de nôtre *P. Fortuné du Viraïl* ce digne Religieux qui s'eſt diſtingué durant ſa vie par ſa grande devotion envers la Reine du Ciel, intitulé l'*Amour de tous les ſiecles envers l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu*, peut ſufire pour me ſervir de garand ; & je ne ſerois pas en peine de venir à la preuve de cette verité, & de faire ici parler tous ces ſaints & ſavans Oracles, ſi cela ſe pouvoit ſans trop groſſir ce livre. Ce qui ne ſe pouvant, nous nous contenterons du témoignage de ſaint Auguſtin. Voici un celebre paſſage de ce Saint au chapitre trente-ſixiéme de ſon livre, *De naturâ & gratiâ contra Pelagianos*. Il ne faut que ſavoir le ſujet de la diſpute de ce ſaint Prelat contre ces heretiques, pour ne pouvoir douter qu'il ne parle principalement du peché originel, duquel il excepte dans toute la nature humaine la tres-ſainte Vierge ſeule.

L'hereſie des Pelagiens énemis jurez de la grace de Jesus-Christ, étoit

qu'elle n'étoit nulement necessaire pour nôtre salut : & qu'avec les seules lumieres de la raison & les forces natureles du franc arbitre on pouvoit se sauver. Une des plus fortes raisons de saint Augustin contre cette heresie,étoit fondée sur le peché originel,qui nous ayant tous afoiblis & reduits à la deplorable condition de pecheurs, nous ne saurions ni éviter le mal ni faire le bien sans le secours de la grace. A quoi les Pelagiens oposoient l'exemple de quantité de saints Personages, à qui l'Ecriture sainte atribuë le nom & la loüange des Justes innocens & exemts de peché, comme sont Abel, Enos, Noë, Abraham, Isaac, Jacob, saint Joseph, saint Jean Bâtiste, le juste Simeon, & plusieurs autres. Saint Augustin répond, que bien que l'Ecriture sainte apele tous ceux-là, justes, à cause de leurs grandes vertus, cela ne prouve pas qu'ils n'ayent point eu de peché ; qu'il n'en est aucun qui n'ait eu pour le moins l'originel ; & que s'ils ont quelque fois évité les pechez actuels, ils les ont évitez par le secours de la grace. Les Pelagiens font instance sur les In-

nocens martirisez à l'ocasion de JESUS-CHRIST. On ne peut pas dire, répond saint Augustin, qu'ils ayent été exemts du peché originel; & ce n'est que par la grace de JESUS CHRIST qu'ils en ont été lavez dans leur sang.

Enfin ils oposent la tres-sainte Vierge, à laquelle on ne peut imputer ni peché actuel, ni peché originel. Quant à cela, répond le saint Docteur, vous avez raison. Mais, dit-il, cette seule Vierge exceptée, de laquelle pour l'honeur du Seigneur, je ne veux du tout point qu'il soit fait aucune mention, quand il se parle des pechez: car nous savons bien qu'ayant merité de concevoir & d'enfanter celui qui est infiniment éloigné de tout peché, la grace lui a été donnée avec excés pour vaincre de toutes parts le peché; mais elle seule exceptée, si nous pouvions assembler tous ces Saints dont la vie juste innocente & sainte est si particulierement loüée dans l'Écriture, & leur demander s'ils ont vécu sans peché, que croyez-vous qu'ils repondroient? Ils diroient tous hautement & unanimement ce que dit l'Evangeliste saint Jean:

Si nous disons que nous n'avons point de peché, nous nous trompons, & la verité n'est pas en nous. Voici les propres paroles de saint Augustin. *Hac ergò Virgine exceptâ : de quâ propter honorem Domini, cum de peccatis agitur nullam prorsus habere volo quæstionem; inde enim scimus quod ei plus gratiæ collatum fuerit ad vincendum omni ex parte peccatum, quod concipere ac parere meruit eum quem constat nullum habuisse peccatum : hâc ergò Virgine exceptâ, si omnes illos sanctos & sanctas qui in Scripturis sanctis non modo non peccasse, sed etiam justè vixisse referuntur, cum hic viverent congregare possemus & interrogare utrùm essent sine peccato; quid fuisse responsuros putamus? Omnes unâ voce clamassent illud quod ait Joannes Apostolus, si dixerimus quoniam peccatum non habemus ipsi nos seducimus & veritas in nobis non est.*

Que se peut-il souhaiter de moins ambigu, de plus clair & de plus formel pour l'exemtion de la tres-sainte Vierge, du peché originel? Toutes les paroles de saint Augustin portent coup. Il ne dit pas lors qu'il s'agit des pechez

actuels, je ne veux pas qu'il soit fait aucune mention de la tres-sainte Vierge, mais *lors qu'il s'agit des pechez*, & partant l'on ne sauroit exclurre de cette parole le peché originel à qui le nom & l'éfet du peché n'apartient pas moins qu'aux pechez actuels. *Pour l'honeur du Seigneur*, dit-il: s'il importe à l'honeur du Seigneur que sa tres-sainte Mere ait été exemte des pechez actuels, à plus forte raison lui importe-t-il, qu'elle l'ait été du peché originel qui est mortel & qui prive de la grace de Dieu, ce que ne sont pas tous les pechez actuels. *Nous savons*, dit-il encore, *qu'elle a reçu plus qu'il ne faloit de grace, pour vaincre de toutes parts le peché, à cause qu'elle a merité de concevoir & enfanter celui qu'il conste n'avoir eu aucun peché.* Si de l'exemtion de nôtre Seigneur, de tout peché, saint Augustin infere celle de nôtre Dame, il la supose donc innocente autant du peché originel que des actuels, ainsi que son adorable Fils l'a été de l'un & des autres: & son terme le marque bien expressément, *ad vincendum omni ex parte peccatum*, qu'elle a vaincu le peché *de*

toutes parts, autant l'originel que les actuels. En quoi il faut encore remarquer que du tems de saint Augustin l'Immaculée Conception de la tres-sainte Vierge & son exemtion de toute tache, étoit si peu revoquée en doute, c'étoit le sentiment si commun des Chrétiens, que les Heretiques mêmes n'en doutoient pas : autrement les Pelagiens auroient-ils crû d'y pouvoir fonder une raison contre saint Augustin & prouver qu'il n'y a point de peché originel, & que le peché d'Adam n'a prejudicié qu'à lui seul ? Qu'on fasse bien atention à ce passage de saint Augustin ; plus on l'examinera, plus on y verra la verité de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu suposée comme un principe indubitable dans le sentiment de ce Saint & dans celui de toute l'Eglise.

Le plaisir que j'aurois de produire ici quelques autres discours du même Saint, de la même force & de la même clarté pour la verité de l'Immaculée Conception, & d'y joindre ceux de S. Gregoire Taumaturge, de S. Ciprien, de S. Basile le grand, de S. Athanase, de

S. Ephrem, de S. Jerôme, de S. Fulgence, de S. Ambroise, de S. Epiphane & d'une infinité de Peres, saints Docteurs & Theologiens de tous les siecles & de tous les Ordres, seroit aussi grand qu'est la violence que je me fais de m'en priver par la necessité de donner des bornes à ce discours. Je ne laisserai pas, Mirjamie, puis qu'il s'agit de vous instruire parfaitement sur ce glorieux Mistere, de lui donner encore un peu plus d'éclaircissement par quelques raisons tres-évidentes & sans replique, que je vais reduire à sept Chefs. 1. L'éloignement des éfets du peché originel. 2. La qualité de Mere de Dieu. 3. L'honeur de son Fils. 4. Les Revelations. 5. Les Miracles. 6. L'oposition des heretiques. 7. L'autorité de l'Eglise.

Premiere preuve de l'Immaculée Conception.

L'éloignement des éfets du peché originel.

LA vie du Fils de Dieu qui a été sujete à la pluspart des maux qui acablent la nôtre, aux incommoditez du chaud, du froid, de la lassitude,

de la faim, de la soif, de la pauvreté & à quantité de semblables miseres, fait voir clairement, de même que son adorable mort, que ces maux que le peché originel a introduits dans le monde, & qui en ce sens en sont les éfets, ne sont pas si inseparables de ce peché, qu'ils ne puissent se trouver en des sujets où il ne fut jamais. Ainsi rien n'est plus grossier que l'erreur des Novateurs de ce siecle, qui ont l'impudence de se dire disciples de saint Augustin, quoi qu'ils soient les plus grands énemis de sa doctrine, & qui pour insinuer artificieusement leurs sentimens oposez à l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, sans neanmoins en faire le semblant & sans en parler, avoient avancé cette proposition : *que toutes les miseres de cette vie, qu'ils apelent ses penalitez, sont toûjours dans tous les sujets où elles se trouvent, la punition des pechez actuels ou du peché originel.* Ce qui est évidenment convaincu de faux, en l'Humanité adorable de nôtre Seigneur, & en la personne immaculée de sa divine Mere, en qui bien

que ſujete avec ſon Fils à ces ſortes de maux, il n'y eut jamais de peché actuel ni originel. Auſſi cette erreur a-t-elle été condamnée avec environ quatre-vingts autres de la même cabale, par les Papes Gregoire 13. & Pie 5.

Il y a donc deux ſortes d'éfets du peché originel : les uns qui en ſont ſeparables, c'eſt à dire qui ſe peuvent trouver en des perſonnes, où il ne fut jamais, comme ceux dont nous venons de parler : & les autres qui en ſont inſeparables, en ſorte qu'ils ne ſauroient être que là où le peché originel eſt ou a été. Il y en a deux principalement. La concupiſcence & les pechez actuels. La concupiſcence que la Theologie apele, le foyer du peché, c'eſt à dire l'inclination au peché, qui conſiſte dans le dereglement general de toutes nos facultez interieures & exterieures : obſcurité dans l'entendement, legereté dans l'imagination, inconſtance dans la volonté, revolte de la chair contre l'eſprit, & ſoulevement des paſſions. Tout ce grand dereglement eſt le propre

& le

& le premier éfet du peché originel par lequel on a perdu la justice originele qui consistoit dans le contraire de tout cela, dans la concorde de la chair avec l'esprit, dans le bon ordre de toutes nos facultez & puissances, & dans une parfaite soumission de tout l'homme à Dieu, sans aucune resistance du costé de la chair, ni des affi ons.

Tous les Peres, les Docteurs & les Theologiens Catholiques conviennent sans contredit que la tres-sainte Vierge joüit toute sa vie de ce divin calme ; que la chair ne fit jamais en elle le moindre obstacle aux fonctions de l'esprit ; que toutes ses inclinations furent toûjours pures, celestes & divines. *Hesichius* un ancien & celebre Pere de l'Eglise Grecque qui apele cette concupiscence *la fumée du peché* n'en peut soufrir la moindre odeur en cette personne immaculée, dans le second des deux Sermons qu'il a intitulez en sa langue, *de la Mere de Dieu. Mariam concupiscentiæ fumus non attigit.* Car comme dit tres-bien saint Ildefonse que

nous avons deja une autre fois alegué : tout ce qui fut en MARIE, fut toûjours en la possession du Saint Esprit. *Totum quidquid in* MARIA *fuit possedit Spiritus Sanctus.* Et je dis que c'est une preuve tres-essentiele & tres invincible de la verité de l'Immaculée Conception, & que le peché originel ne fut jamais dans une personne, où son plus naturel & plus essentiel éfet, qui est la concupiscence & le dereglement des puissances, ne fut jamais.

Il n'y a que l'Immaculée Conception qui a prevenu & empeché en MARIE la guerre naturele de la chair contre l'esprit. C'est par cette premiere grace que le Saint Esprit consacra son temple pour y operer le plus grand de ses ouvrages le Mistere adorable de l'Incarnation. Saint Ciprien dans un sermon de la Nativité de nôtre Seigneur explique ce Mistere avec des paroles dignes d'un si divin sujet. *Spiritus Sanctus possidebat Domum suam, & templum quod sibi consecraverat adornabat : legem mentis*, remarquez ces paroles, *lex carnis non infestabat, rebellio nullâ quietem spiri-*

tus affligebat : nec ſuſtinebat juſtitia ut vas illud electionis , communibus laſſaretur injuriis , voilà l'exemtion du foïer du peché , & voici la raiſon de cette exemtion tirée de l'innocence originele , *quoniam plurimùm à cœteris differens , naturâ communicabat , non culpâ* , que ſe peut-il dire de plus clair pour marquer tout à la fois l'Immaculée Conception , & ſa preuve inconteſtable dans ſon premier éfet qui eſt l'exemtion du foïer du peché ?

Le ſecond éfet du peché originel, qui ſuit le premier dont nous venons de parler , conſiſte dans les pechez actuels. Si le peché originel produit la concupiſcence , & l'inclination au peché , & le déreglement general de tout l'homme , n'eſt-il pas évident que les pechez actuels viennent de ce déreglement ? Ils ſont donc ſans contredit , les éfets & les ſuites du peché originel. C'eſt ce premier peché qui eſt l'infame chef & l'abominable Pere de tous les autres. Il y a une ſi grande liaiſon des pechez actuels, qui ſont ceux que nous commettons perſonnellement de nôtre propre volonté , avec

ce qui a été deja touché ci dessus, de la Resurrection de la tres-sainte Vierge & de son Assomption dans le Ciel en corps & en ame avant la Resurrection generale, qui est une si belle preuve de son immaculée Conception, par l'éloignement d'un des plus exprez éfets du peché originel selon l'Arrêt divin dans le 3. chapitre de la Genese, qui est la reduction de nos corps en cendre. Mais il ne faut pas oublier le divin enfantement de Marie, dans une pureté digne de cet adorable fruit, & non seulement sans aucune sorte de peine & de douleur, mais encore dans toutes les douceurs de la joïe du S. Esprit, comme une juste suite de son immaculée Conception; au lieu que le peché originel a pour éfet ordinaire dans les autres femmes, les miseres & les douleurs de leurs couches, selon le même Arrêt de la Justice divïne.

Deuxiéme preuve de l'Immaculée Conception.

La qualité de Mere de Dieu.

Je ne saurois croire, Mirjamie, que ceux qui ont autrefois voulu

ternir par leurs discours la Conception de la tres-sainte Vierge, ayent jamais bien consideré ce que c'est que la dignité de Mere de Dieu. Cette admirable dignité à laquelle il n'y a, & n'y peut avoir rien d'égal, ni d'aprochant dans toutes les pures creatures, n'exige-t-elle pas toute la grace, toute la sainteté, toute la gloire, toute la perfection, & tous les avantages possibles ? Certes s'il n'a pas été au pouvoir de Dieu de preserver sa sainte Mere, du peché originel, il faut avouër qu'elle l'a encouru, & que sa Conception en a été noircie comme celle du reste des hommes : mais s'il a pû la mettre à couvert d'une si honteuse disgrace, pouvons-nous bien douter, qu'il ne l'ait pas fait ? Si quelqu'un avoit la liberté de se choisir une Mere, & même le pouvoir de la faire telle qu'il voudroit, quelle perfection ne lui communiqueroit-il pas? N'est-il pas indubitable que de tous les avantages possibles, aucun ne manqueroit à cette Mere ? Or, Mirjamie, ce qui n'est pas possible à nôtre égard,

n'a pas seulement été possible à Jesus-Christ, mais il a été en éfet. Il a choisi sa Mere, & il a eu le pouvoir de la faire toute telle qu'il lui a plu. Cette consideration a paru si forte à S. Augustin, qu'il en a tiré une consequence d'impossibilité absoluë, pour éloigner toute sorte de tache de la Conception de cette divine Mere. Il a jugé qu'il étoit autant impossible qu'elle fut ternie d'aucune tache, sortant des mains de Dieu dans le moment de sa Conception, qu'il a été impossible au même Dieu de contracter en son humanité sainte aucune tache, sortant du sein de cette Mere par le Mistere de son Incarnation. Voici les paroles de ce S. Docteur au Chapitre 5. de son livre intitulé, *De quinque hæresibus* où il fait parler Jesus-Christ aux heretiques Manicheens énemis de sa tres-sainte Mere, en cette sorte. *Hanc ego Matrem de quâ nascerer feci: ego viam meo itineri preparavi: hanc quam tu despicis, Manichae, Mater mea est, & manu fabricata est meâ: quod si inquinari potuit Mater mea cùm eam facerem,*

potui inquinari cùm ex eâ naſcerer. Voilà en peu de mots tout ce qui ſe peut ſouhaiter ſur ce ſujet ; voilà tres-formelement, non ſeulement l'Immaculée Conception, mais encore ſa neceſſité, & l'impoſſibilité du contraire ; & en voilà la plus forte raiſon tirée de la dignité de Mere de Dieu, par la puiſſance que JESUS-CHRIST a euë de ſe choiſir une Mere, & de la faire telle qu'il lui a plû. Les paroles de S. Auguſtin ſont ſi expreſſes pour l'Immaculée Conception, & la raiſon qu'elles en contiennent, eſt ſi forte, que je ne crains pas, Mirjamie, de vous importuner par leur repetition. *C'eſt la Mere que j'ai faite pour naître d'elle : C'eſt moi même qui me ſuis preparée cette voie pour venir en ce bas monde par mon Incarnation : Sache Manicheen, que celle que tu mepriſes, eſt ma Mere, qu'elle eſt mon ouvrage, & que c'eſt moi-même qui l'ai faite : & ſi ſortant de mes mains, elle a peu contracter quelque tache, j'ai donc pû de même en contracter, ſortant de ſon ſein.* C'eſt ainſi que ce S. Docteur fait parler JESUS-CHRIST. C'eſt mettre au

jour d'une maniere tres-ingenieuse la raison essentiele de l'Immaculée Conception, qui est la Maternité divine. Raison si forte, qu'au langage de S. Augustin, le contraire de l'Immaculée Conception a été impossible. Il a été, dit ce grand Saint, impossible que Jesus-Christ qui a fait sa Mere, ne l'ait pas faite aussi pure, aussi immaculée, aussi sainte, & aussi parfaite qu'il a pû la faire.

Si vous & moi, Mirjamie, qui sommes, pour ainsi dire, tous petris d'iniquité, ne laissons pas de répondre dans le fonds de nos cœurs, que si nous avions pû faire nos Meres, nous aurions voulu les orner de toutes les perfections possibles; Dieu ne l'aura pas fait à l'égard de la sienne? Ce Verbe divin, ce Dieu infiniment saint, & qui est essentielement la sainteté même, qui a infiniment plus d'oposition avec le peché, que les raïons du Soleil n'en ont avec la nuit, aura fait sa propre Mere, pour s'incarner en elle, pour s'incorporer dans sa propre substance, pour habiter neuf mois dans ses entrailles, pour être nourri de son lait,

& enfin pour devenir une portion d'elle-même (car l'enfant n'est-il pas une portion de la Mere ?) & il ne l'aura pas faite cette Mere, toute pure toute sainte & toute immaculée & toute exemte de peché ? Il faut, Mirjamie, necessairement convenir, ou qu'il n'a pas pû le faire, ou qu'il l'a fait. Qu'il n'ait pas pû, quelle extravagance, quelle impieté seroit-ce de le penser ? Il l'a pû ; il l'a donc fait : & non seulement il l'a fait, mais il n'a pû s'en dispenser ; il n'a pû se faire à soi-même, & à sa divine sainteté une si grande injure que de prendre chair humaine dans une personne où la tache du peché auroit été, ne fut-ce qu'un seul instant. Il n'a pû faire ce tort à sa propre Mere : Il n'a pû, dis-je, permettre en elle une telle tache. Il n'est aucune sorte de grace, de perfection, & de privilege possible qui ne soit dû à la dignité infinie de Mere de Dieu. Et comme il a été impossible, pour revenir au raisonnement de S. Augustin, que JESUS sortant de MARIE par le Mistere de l'Incarnation contractat quelque ta-

che, ainſi il a été impoſſible, que MARIE en contractat aucune, ſortant des mains de Dieu, par le Miſtere de ſa Conception.

Ne croyez pas, Mirjamie, qu'il y ait rien de trop fort dans le terme d'impoſſibilité, au ſujet dont nous parlons. C'eſt le langage des Saints, c'eſt la maniere dont ils s'expliquent, à raiſon de l'opoſition infinie qu'ils voïent entre la maternité divine, & le peché. Vous ſavez ce que nous en a déja dit S. Bonaventure dans le premier tome de ce livre au Chapitre 3. de la ſeconde partie & à la page 390. Je ne ſaurois m'empécher de vous le repeter ici & de vous redire avec ce ſaint Docteur : *Que comme pour l'honneur de* JESUS-CHRIST *il a été impoſſible que ſa Mere eût jamais d'autre Fils, qu'il a été de même impoſſible qu'elle ait jamais eu aucun peché : & de même qu'il a été impoſſible que la Virginité du corps en qui Dieu avoit habité, fut jamais violée ; ainſi il a été impoſſible que la ſainteté de l'ame qui a animé ce corps ait jamais été ternie par aucune tache.* Voilà juſ-

ques à quatre fois le terme d'impoſſibilité dans ce peu de paroles d'un tres-ſaint, & tres-éclairé Docteur de l'Egliſe pour éloigner infiniment de la perſonne de la Mere de Dieu; tout ce qui pourroit avoir la moindre ombre d'opoſition avec cette pureté divine qu'il reconnoit en elle.

La perfection infinie que nous devons ſupoſer dans la conduite de Dieu, ne nous permet pas, dit encore S. Auguſtin, au Chapitre 24. de ſon livre *De vera Religione*, de douter *que tout ce qui choque la bien-ſeance, ne ſoit à ſon égard impoſſible, & que tout ce que la bien-ſeance exige, ne s'y trouve neceſſairement*; l'exemtion de la tres-ſainte Vierge, de toute ſorte de tache, eſt donc une neceſſité tres-évidente dans la ſainte ſage & équitable conduite de ſon Fils, & le contraire une veritable impoſſibilité. Mais y a-t-il quelque choſe d'impoſſible à l'égard de Dieu? Ouï, dit S. Auguſtin. Tout ce qui bleſſe la juſtice, ou la bien-ſeance, lui eſt abſolument impoſſible: Impoſſibilité, dit tres-bien S. Ambroiſe dans ſa lettre 37. qui ne

vient pas de foiblesse, mais plûtôt de force, de vertu, & de Majesté : *Est impossibile non infirmitatis sed virtutis & Majestatis.*

Si la dignité de Mere de Dieu pour laquelle la tres-sainte Vierge a été predestinée de toute éternité l'a rendu si inaccessible à toute sorte de peché, est-il dificile de comprendre, ce que je vous ai dit ci-dessus, en vous expliquant ce que c'est que son Immaculée Conception, qu'elle ne consiste pas seulement dans l'exemtion de la funeste tache de nôtre commune origine, mais même dans l'exemtion de sa dette, c'est à dire de la sujetion à l'encourir ? Car s'il a été impossible, qu'elle en fut ateinte, comment peut-on dire qu'elle y a été sujete, & qu'elle est venuë au monde avec la fatale obligation d'y tomber ? Qu'il est facile de concevoir que Dieu traitant avec toute la nature humaine en la personne de son chef Adam, pour la conservation ou la perte du precieux don de la justice originele, aux conditions que nous avons expliquées, n'ait pas renfermé dans ce traité que

l'Ecriture ſainte apele le pacte de Dieu avec Adam, cette Fille qu'il avoit choiſie pour Mere! Et la voilà dans cette évidente ſupoſition, exemte & de la tache, & de la dette. Car d'où vient en nous cette infame dette, cette honteuſe neceſſité de contracter le peché originel? Elle vient de ce que nous avons peché en Adam & avec Adam, & que ne faiſant tous avec lui qu'un corps moral, nos volontez étant par le pacte de Dieu, encloſes dans la ſienne, le peché du chef eſt tres-juſtement imputé à tout le corps. MARIE eſt-elle une partie de ce corps moral? Nulement ſupoſé qu'elle ait été exceptée de ce pacte, qu'elle n'y ait pas été compriſe. A-t-elle dû y être compriſe? Nulement. Au contraire, elle a dû en être excluſe & exceptée en vertu de ſon élection à la divine Maternité.

Pour mettre cette verité, & ce ſublime éloge de MARIE dans ſon plus grand jour, il ne faut que ſupoſer avec les ſaints Peres & Docteurs de l'Egliſe, que cette Vierge adorable a été creée expreſſement pour JESUS-

CHRIST, & pour être Mere de Dieu, & que si Dieu ne s'étoit pas fait homme, elle ne seroit pas au nombre des Creatures. Cela n'est-il pas dû à JESUS-CHRIST ? Le Mistere de l'Incarnation ne l'exige-t-il pas ? N'est-ce pas la gloire du Verbe divin, que voulant se faire homme, il se crée pour cet éfet expressement une Mere ? Se peut-il rien penser de plus glorieux à cette même Vierge, que de dire qu'elle apartient si étroitement à JESUS-CHRIST que s'il n'étoit pas, elle ne seroit pas non plus, elle ne seroit pas, dis-je, si le Verbe n'étoit pas incarné ? Le saint & savant Idiot ne se contente pas de l'assurer, mais de cette verité qu'il supose indubitable, il en infere celle de l'Immaculée Conception. Vous n'avez été mise au nombre des Creatures, lui dit-il, que pour être le temple du tres-haut; & pour cette raison vous êtes toute belle dans vôtre Conception; belle non pas en partie mais en tout, il n'y a, il n'y eut, & il n'y aura jamais en vous aucune tache, ni originele, ni actuele; mais au contraire vous avez été toûjours com-

blée de toutes les graces natureles & surnatureles, de tous les biens spirituels, & de tous les dons celestes. Les paroles de cet admirable Auteur ont une force particuliere dans sa langue naturele; les voici tirées du second Chapitre de son livre des loüanges de la tres-sainte Vierge. *Tota pulchra es in tua Conceptione, ad hoc solum effecta ut esses templum altissimi.... nullo genere vacasti virtutum, Virgo gloriosissima non in parte sed in toto, & macula peccati sive originalis sive actualis non est in te, nec umquam fuit, nec erit, sed adest omnis gratia naturalium bonorum, spiritualium charismatum & cœlestium donorum.*

Qu'il y auroit encore ici, Mirjamie, de belles speculations à faire! Que ce juste & inestimable éloge de MARIE de n'avoir été mise au monde que pour le Mistere de l'Incarnation fournit de grandes preuves de la gloire de sa Conception exemte de la sujetion & de la dette du peché originel! Car pretendez-vous avec de tres-grands Theologiens, que sans le peché d'Adam, le Verbe ne seroit pas

incarné ? Ou croyez-vous avec d'autres qui ne le sont pas moins ; que ce peché n'est ni la cause ni l'ocasion de l'Incarnation du Verbe ? Que JESUS & MARIE ne sont point redevables de leur être, à cette déplorable ocasion, & qu'étant plus chers à Dieu que tout l'Univers, ils ont été faits plûtôt pour l'amour d'eux-mêmes que pour l'amour du genre humain ? Et enfin que l'Incarnation du Verbe, & la Maternité divine étant les plus excelens ouvrages de la Puissance de la sagesse & de la bonté de Dieu, il les a bien plus aimez à cause de leur propre excelence, & de la gloire qu'il en tire, qu'à cause de nôtre Redemption, qui est à la verité quelque chose de grand, mais qui n'est rien en comparaison de ce que valent JESUS & MARIE en eux mêmes independenment de la Redemption ? En un mot, qu'encore qu'Adam n'eut pas peché, le Verbe n'auroit pas laissé de se faire homme, & que JESUS & MARIE ne laisseroient pas d'être, comme il est assurement plus probable ? Quelque parti que vous voulussiez prendre,

vous y verriez toujours MARIE éternelement separée d'Adam dans la vuë & l'entendement de Dieu, & toujours unie avec son divin Fils. Vous ne la verriez jamais, dans la prescience de Dieu, complice du peché d'Adam, ni par consequent assujetie au commun malheur de la nature humaine. Mais il n'est pas de l'air d'un livre de devotion comme est celui-ci, d'entrer si avant dans ces profondes speculations de la Theologie.

Ce que vous pouvez facilement comprendre, Mirjamie, est que l'Incarnation du Verbe étant le seul motif de la creation de MARIE, c'est avec le Verbe incarné qu'elle est unie inseparablement dans la connoissance & la vuë de Dieu de toute éternité, & non pas avec Adam. MARIE n'est jamais presente à ce divin entendement que revêtuë de la qualité de Mere de Dieu, puisqu'il ne se détermine éternelement à la mettre au monde que par la même resolution qu'il prend éternelement de donner une Mere à ce Verbe divin son Fils. Et comme il est impossible que la Maternité divine

& le peché ſoient jamais enſemble dans une même perſonne, celle de MARIE n'ayant jamais dans la vuë & la connoiſſance éternele de Dieu, été dépouïllée de cette divine qualité, il eſt abſolument impoſſible qu'elle y ait jamais été preſente avec aucune tache de peché, autrement Dieu auroit vû la maternité divine, & le peché enſemble dans la même perſonne, ce qui eſt impoſſible.

Les choſes qui arrivent dans les tems ayant toujours été preſentes à Dieu de toute éternité de la même maniere qu'elles devoient arriver, nous pouvons facilement nous repreſenter deux compagnies qui éternelement ont été dans la connoiſſance de Dieu. La premiere eſt ſeulement de JESUS & de MARIE qui ſont inſeparables, à cauſe que MARIE ne doit être miſe au monde que pour JESUS, & que le decret ou le deſſein divin de l'Incarnation de JESUS eſt le deſſein de la creation de MARIE. Et comme l'humanité de JESUS n'eſt jamais preſente à l'entendement divin que revêtuë de l'union hipoſtatique qui eſt

le motif de sa creation ; ainsi la personne de MARIE né lui est jamais presente que revêtuë de la divine Maternité qui est de même le seul motif de sa creation. De sorte qu'il n'y a & ne peut rien y avoir en elle, non pas même l'Etre qui ne soit une suite & une dependance de cette maternité, comment est-ce que le peché pourra jamais y être ? Le peché peut-il avoir de la liaison avec la divine Maternité ? L'autre compagnie dans la connoissance éternele de Dieu, est composée d'Adam, & de tout le reste des hommes. Il est certain que lors que Dieu voit Adam tomber dans le peché, il voit tout le genre humain y tomber avec lui ; mais il n'y voit pas JESUS qui est dans cette divine connoissance toujours separé d'Adam ; & il faut necessairement dire la même chose de MARIE, laquelle dans la prescience éternele de Dieu est inseparable de JESUS, comme comprise & prevuë dans le même decret éternel qui doit donner l'Etre humain à JESUS.

Lors qu'Adam peche, Dieu voit bien tous les hommes pecher avec lui,

mais pourroit-on sans blasphéme y comprendre JESUS? N'est-il pas éternelement dans la connoissance de son Pere, separé de cette compagnie de pecheurs, comme dit S. Paul, *segregatus à peccatoribus?* Il en est separé soit que son existence future soit prevuë avant le peché d'Adam, ou aprés. Il n'est nulement conçu en Dieu, dans la compagnie d'Adam pecheur comme sont tous les autres hommes. Et MARIE y sera-t-elle comprise? Dans la connoissance divine à qui l'avenir est present, où est-ce qu'est MARIE lors qu'Adam ofence son Createur? Est-elle alors avec Adam, ou avec JESUS? Comment ne sera-t-elle avec JESUS puisque JESUS n'est jamais l'objet de l'entendement de son Pere que conjointement avec MARIE en qualité de Mere? N'est-il pas évident qu'elle n'a nule aliance avec Adam, dans la prescience de Dieu, mais qu'elle en est autant separée que JESUS même avec qui elle est l'objet d'un même decret divin, du decret, dis-je, de son Incarnation? Etant si separée d'Adam comment sera-t'elle donc com-

plice de son crime comme nous sommes? Comment se trouvera-t-elle dans cette transgression commune qui est la cause de nôtre perte? Elle en est toujours infiniment éloignée n'ayant nule aliance morale qu'avec son divin Fils ni dans l'éternité, ni dans le tems.

Mais MARIE n'est-elle pas fille d'Adam? Elle est fille d'Adam, il est vrai; mais elle est aussi Mere de Dieu. Avec qui est-ce qu'elle a plus d'aliance ou avec ce Pere, ou avec ce Fils? Quelle aliance a-t-elle avec Adam? Elle n'a avec lui aucune aliance morale; elle n'est pas un membre dans le corps moral composé de toute la nature humaine dont Adam est le chef. Si vous voulez considerer toute cette nature humaine comme un corps naturel composé d'autant de membres qu'il y a d'hommes de l'un & l'autre sexe, en ce sens, MARIE est un membre de ce corps naturel; mais cela ne sufit pas pour lui donner part au peché du chef, puisque JESUS même est dans le même sens, un membre de ce corps, qu'il est un des decendans d'Adam, &

ſon petit fils. Il faut, pour participer au peché de ce Pere, être ſon membre dans le corps moral dont il eſt le chef. Qu'eſt-ce corps moral ? C'eſt le compoſé de toutes les volontez humaines renfermées dans celles du chef. A quoi Jesus & Marie n'ont nule part. La tres-ſainte Vierge n'a donc qu'une ſeule aliance naturele avec Adam comme ſon grand Pere, & encore fort éloignée : Eloignée, dis-je, de plus de quatre mile ans, & nule aliance morale avec lui, ſa volonté n'ayant pas été, ni dû être unie avec la ſienne dans le pacte que Dieu fit avec tout le genre humain, & dont il intima les loix à ſon chef pour la conſervation ou la perte de la juſtice originele. D'où il ſuit, ainſi que dit tres-bien S. Pierre de Damien, dans un Sermon de l'Aſſomption de Nôtre-Dame, que la Chair de la tres-ſainte Vierge, venuë d'Adam, n'a nulement contracté la tache d'Adam. *Caro Virginis ex Adam ſumpta, maculas Adæ non admiſit.* Mais avec ſon divin Fils elle a une double aliance : Aliance naturele tres-étroite, puiſqu'il a été
formé

formé de son sang, & que la chair de Jesus, comme parle S. Augustin, est la chair de Marie. Aliance d'esprit, aliance morale encore plus étroite, lui ayant toujours été tres-étroitement unie de cœur & d'esprit non-seulement dans le tems, mais encore dans l'éternité & dans le dessein éternel de son Incarnation. Il ne sauroit donc y avoir aucune raison, de la condamner, lorsqu'elle vient au monde par sa Conception, à porter les honteuses marques d'un peché auquel elle n'a nule part: & il reste, ce me semble, plus clair que la lumiere du jour, qu'elle ne fut jamais sujete à cette fatale obligation, puisqu'elle n'a pas peché en Adam.

Cette verité si honorable à la Mere de Dieu, cette Theologie qui la met à couvert, non-seulement de la tache du peché originel, mais encore de sa dette & de la sujetion à l'encourir, & qui éloigne infiniment de cette tres-immaculée personne jusques à la moindre ombre ou aparance de peché, n'est pas une doctrine si nouvele ou singuliere qu'elle n'ait de fort bons garants.

Elle est soûtenuë par de graves Theologiens qu'il me seroit aisé d'aleguer : un desquels de la Compagnie de Jesus * raporte même un Decret de la sacrée Inquisition de Tolede où il est decidé que cette doctrine peut être librement enseignée sans danger d'erreur. Et nôtre savant *Anne-Joachim de la Mere de Dieu*, de qui je vous ai parlé dans le premier tome au Chapitre 6. de la premiere partie, en donne de solides preuves dans un riche ouvrage à l'honneur de l'Immaculée Conception qu'il a intitulé *Lycophron Parthenius*.

Concluons ce point avec cette belle parole de S. Anselme dans son livre Des excelences de la Vierge. *Decuit Virginem eà puritate nitere quâ major sub Deo nequit intelligi* : c'est à dire ; il étoit juste que la tres-sainte Vierge fut ornée d'une telle pureté, qu'aprés celle de Dieu, on n'en pût concevoir de plus grande. Et comme l'on peut concevoir une pureté exemte non-seulement de toute sorte de peché, mais

* Salaz. num. 20.

encore de toute ſorte de dette & de ſujetion au peché, ſi ce double avantage n'apartenoit pas à MARIE, cette parole de S. Anſelme ne ſeroit pas veritable. Elle l'eſt neanmoins, elle eſt pleine de verité, & MARIE Mere de Dieu eſt éternelement & neceſſairement toute ſainte toute pure & toute immaculée.

Troiſiéme preuve de l'Immaculée Conception de la tres-ſainte Vierge. L'honneur de ſon Fils.

QU'on ſe tromperoit de croire qu'il n'y ait que la ſeule conſideration de la tres-ſainte Vierge qui alume nôtre zelē pour la verité de ſon Immaculée Conception! Il eſt vrai que quand il n'y en auroit point d'autre, elle devroit ſufire pour atirer tous les Chrêtiens dans un ſi juſte & ſi ſaint parti. Mais, Mirjamie, qu'il y a bien ici quelque choſe de plus preſſant! Peut-on douter, dans les regles du bon ſens, que ſon adorable Fils n'y ait interêt? N'eſt-ce pas une verité de l'Ecriture ſainte dans les Chapitres 17. des ſacrez Proverbes, & 13. de l'Ecleſiaſtique, que

la gloire & l'ignominie des Parens rejalissent sur les Enfans ? Mais le Sauveur de nos Ames n'est-il point excepté de cette loi generale ? Au contraire ; elle le regarde plus particulierement que le reste des enfans des hommes. Voici trois évidentes raisons de cette verité.

1. Jesus apartient plus étroitement à Marie que les autres enfans à leurs parens ; ce qui n'a pas besoin de preuve puisque la Foi nous aprend qu'elle a fourni toute la substance de la formation de son divin corps, & qu'elle possede par consequent, seule quant à cela, tout le droit qui dans les autres, est partagé entre le Pere & la Mere. Pourquoi est-ce que les enfans participent à l'honneur & au deshonneur de leurs Parens ? C'est parce que dans l'usage du monde, ils sont censez être avec eux une même chose, étant formez de leur substance, & en étant une portion. Cette aliance n'est-elle pas plus étroite dans le Sauveur avec sa divine Mere ? Elle l'est sans doute. Il doit donc avoir plus de part à tout ce qui la regarde.

L'honneur de la Mere est necessairement celui du Fils, & l'injure le seroit de même. L'on ne sauroit s'en prendre à l'un, sans ataquer l'autre, ni par consequent fletrir, par un discours plein d'erreur, la Conception de MARIE, sans atenter contre la gloire de son Fils. Si elle eut été dans sa Conception, reprochable de la tache de nôtre commune origine, ne fut-ce que pour un seul moment, JESUS seroit ce qu'il est impossible qu'il soit. Il est impossible qu'un Dieu soit Fils d'une Mere indigne de porter cette sublime qualité. C'est ce que MARIE seroit, si en aucun moment de sa vie, elle eut eu la moindre tache de peché. Ce raisonnement est de Saint Thomas d'Aquin en la question 28. de la troisiéme partie de sa somme. Elle n'auroit pas été propre pour être Mere de Dieu, *Non fuisset idonea Mater Dei.* Il est vrai que le S. Docteur ne parle que des pechez actuels, mais la consequence qui se tire de son discours, est encore plus forte pour le peché originel qui prive de la grace de Dieu, & donne la mort à l'ame, ce-

que ne font pas tous les pechez actuels, puiſque les pechez veniels ne produiſent aucun de ces funeſtes éfets.

Si donc dans le juſte ſentiment de S. Thomas un ſeul petit peché veniel, une imperfection la plus legere & la plus imperceptible qu'on pourroit concevoir, auroit ſufi dans un ſeul inſtant de toute la vie de Nôtre-Dame, pour l'empécher d'être Mere de Dieu, & la rendre indigne de porter cette divine qualité, à plus forte raiſon le faut-il dire du peché originel qui auroit infecté ſon ame, ſon corps, & toute ſa perſonne, au premier moment de ſa vie. A quoi il faut ajoûter, qu'il eſt impoſſible qu'un Dieu porte aucune tache dans aucun de ſes titres. Fils de Marie, eſt un des titres de l'Homme-Dieu. Voulez-vous diminuer la gloire de ce nom & le noircir d'une tache? Vous n'avez qu'à ſupoſer le peché originel dans la conception de Marie. Dans cette ſupoſition, il ſera Fils de Marie diſgraciée de Dieu au premier moment de ſa vie. Un tel titre eſt-il propre pour être atribué à un Dieu? N'en eſt-il pas infiniment in-

digne? Donnons-lui en un qui convienne mieux à sa sainteté infinie; & disons qu'il est Fils de MARIE toujours toute pure sainte immaculée, toujours digne Epouse du S. Esprit, & l'objet de ses plus cheres delices.

Avoüons avec S. Augustin dans le vingtiéme Sermon adressé à ses freres dans le desert: qu'il importe à l'honneur du Verbe Incarné que la Mere qu'il a voulu avoir sur la terre, possede une pureté si éloignée de toute tache, qu'elle soit une image de l'éternité du Pere qu'il a au Ciel, puisqu'il doit lui-même être en l'humanité, l'image de cette Mere, comme en la divinité il est l'image de ce Pere. Les paroles de ce Saint, ont en sa langue naturele, une force particuliere: *Sicut in cœlo Filius habet Patrem immortalem & æternum, sic & in terrâ habet Matrem omni corruptione carentem; Igitur in cœlo qualis est Pater talis est Filius, & in terrâ qualis est Mater, talis est secundùm carnem Filius.* Il n'y a que les aveugles d'esprit qui ne voyent pas dans ces paroles, l'Immaculée Conception, comme une veri-

té neceſſaire à l'honneur du Fils de Dieu.

2. La deuxiéme raiſon que les regles de l'Ecriture ſainte qui font rejaIir ſur les enfans l'honneur & le deshonneur des Parens regardent beaucoup plus nôtre Seigneur que les autres, eſt celle-ci à laquelle je vous prie, Mirjamie, de bien faire atention. Il ne fut jamais au pouvoir d'un enfant avant ſa naiſſance d'empécher le crime de ſon Pere : il en porte neanmoins l'oprobre devant les hommes, il en eſt deshonnoré. Combien plus juſtement porteroit-il cette tache, combien plus en ſeroit-il déshonoré, ſi ayant pû l'empécher il ne l'avoit pas fait. Ne ſeroit-ce pas à nôtre adorable Sauveur un ſujet de reproche, ſi ayant pû garantir de la tache du peché, celle que de toute éternité il avoit choiſi pour Mere, il ne l'avoit pas fait ? Cette conſideration paroit ſi forte à S. Jerôme, qu'il ne veut pas que perſonne revoque en doute, l'exemtion de la tres-ſainte Vierge de toute ſorte de defaut, parce que le contraire ſeroit, dit-il, un ſujet de reproche à ſon Fils. C'eſt ainſi

qu'il instruit sa Fille spirituele Eustoche fille de Sainte Paule, des privileges de Nôtre-Dame. *Non est dubium de Matre Domini quin talis debuerit esse, quæ non posset argui de peccato, quia fuisset ad improperium Domini.*

N'est-ce pas là le veritable sens des paroles que nous avons ci dessus raportées de S. Augustin, qu'il fait adresser par nôtre Seigneur aux heretiques? *Celle que tu méprises, Manicheen, est ma Mere, & l'ouvrage de ma toute-puissance; si lors que je l'ai faite, elle a pû contracter quelque tache, j'ai donc pû en contracter aussi, lorsqu'elle m'a fait & que je suis né d'elle.* N'est-ce pas faire dire au Fils de Dieu, la tache de ma Mere rejaliroit sur moi, & je serois reprochable de ne l'avoir pas empêchée? Ce n'est pas, Mirjamie, mon discours, c'est celui d'un Pere & d'un saint dont le S. Siege Apostolique, & les Conciles ont honnoré la doctrine, d'éloges incomparables & qu'on considere comme le Soleil des Docteurs. Que ce grand Saint a raison de dire que pour l'honneur du Seigneur, *propter honorem Domini*,

il ne veut pas qu'il ſoit en aucune maniere fait mention de la tres-ſainte Vierge, lorſqu'il ſe parle de peché!

Pour me conformer à un ſi noble ſentiment, il faut, Mirjamie, que je vous faſſe part d'une penſée qui m'eſt ſouvent venuë. Je me ſuis depuis quelque tems, dégouté d'un raiſonnement dont pluſieurs ſe ſervent, & dont je me ſuis autrefois ſervi moi-même, pour prouver l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu. Ce raiſonnement eſt tiré de la juſte peinture qu'on fait du peché originel. Il nous fait enfans d'ire & de malediction, l'objet de l'averſion de Dieu, eſclaves du Demon; c'eſt l'infame pere de tous les autres pechez, la ſource de tous les crimes, la cauſe de tous nos déreglemens, & de tous nos malheurs. Je ne dis pas que la conſequence fondée ſur ces veritez en faveur de l'Immaculée Conception ne ſoit tres-forte & tres-évidente. Je conviens qu'il faut avoir renoncé à toutes les lumieres de la raiſon, pour ſoupçonner dans la conception de la Mere de Dieu, un ſi noir & abominable monſtre; mais je dis que

cette raiſon quoi qu'elle ſoit tres-forte, n'eſt nulement neceſſaire, & je ne m'en ſervirai plus, je n'en ferai jamais grand état.

Qu'eſt-il neceſſaire de tant de reflexion ſur la laideur & les abominables & infames qualitez du peché originel, pour prouver l'Immaculée conception de la Mere de Dieu ? Le ſeul nom de peché, ne ſufit il pas à cela ? Ouï, il ſufit, Mirjamie. Et ne fut-il queſtion que du plus petit peché veniel ou de la ſeule ombre de la plus legere imperfection, il n'en faudroit pas davantage pour en éloignez juſques au moindre ſoupçon, d'un ſujet & d'une perſonne, en qui il faut toujours reconnoître une pureté ſuperieure à celle des Seraphins, une pureté auſſi parfaite qu'elle puiſſe être conçuë immediatement aprés celle de Dieu, enfin une pureté toute divine. Et quand il ne s'agiroit que de la ſeule odeur, pour ainſi dire, du moindre défaut, le ſujet meriteroit toute l'ardeur de nôtre zele ; nous devrions ſouhaiter d'armer, s'il nous étoit poſſible, le Ciel & la Terre pour défendre l'honneur de l'E-

pouse du S. Esprit ; & être de nôtre part disposez à donner mile vies, si autant nous en avions, pour soûtenir cette verité, qu'elle a toujours été exemte de toute sorte de tache, & qu'il n'y eut jamais rien en elle, en ses pensées, en ses paroles, en ses actions, en aucun de ses mouvemens interieurs ou exterieurs en aucun instant de sa vie, qui n'ait été tout saint, tout divin, tout en la possession du S. Esprit, comme nous a déja dit S. Ildephonse : *Totum quidquid in* MARIA *fuit possedit Spiritus sanctus.* Donnons à JESUS-CHRIST, donnons à un Dieu dans nos pensées & dans nos discours, une Mere digne de lui, une Mere aussi sainte, & parfaite qu'il lui a été possible de la faire ; & entrons par ce juste avû dans la troisiéme raison d'aproprier plus particulierement à nôtre adorable Sauveur qu'à tous les autres hommes, les regles de l'Ecriture, qui les mettent avec leurs parens en communauté de gloire ou de deshonneur.

3. De même que les Enfans ne sauroient avant que d'être au monde a-

voir empéché les crimes de leurs parens, dont ils ne laiſſent pas d'être deshonnorez, ils ne ſauroient non plus avoir aucune part au merite de leurs belles actions, ni avoir en aucune maniere contribué, à ce qui ſert de fondement à leur nobleſſe ; & s'ils ne laiſſent pas d'avoir part à cette gloire, que ſeroit-ce s'ils en étoient les auteurs ? C'eſt ce qui ne ſe peut dire que de nôtre adorable Sauveur à l'égard de ſa tres-ſainte Mere. Il eſt le principal auteur de ſes excelences ; & c'eſt tres-juſtement que l'ame de cette glorieuſe Mere magnifie ſon Seigneur & ſon Fils, & qu'elle prêche que le Tout-puiſſant a fait en elle de grandes choſes. N'eſt-il pas évident qu'il a incomparablement plus de part que le reſte des hommes, aux oracles du texte ſacré qui font rejalir ſur les Enfans la gloire de leurs parens ?

Si le Privilege de l'Immaculée Conception eſt tres-glorieux à Nôtre-Dame, comme il l'eſt ſans doute au delà de tout ce que l'on ſauroit penſer, il l'eſt bien davantage à ſon auteur. Ce n'eſt pas la tres-ſainte Vierge qui

s'est-elle même preservée de la disgrace du peché originel, c'est son Fils qui l'en a garantie. C'est lui qui l'a santifiée & remplie de sa divine grace dans le même premier instant auquel il a creé son ame. Entant que Dieu il est l'Auteur principal de toutes les grandeurs de sa Mere : entant qu'homme il en est la cause morale & meritoire ; & c'est aux merites de sa Passion, quoi qu'ils ne fussent qu'avenir, lorsque MARIE fut conçuë, mais qui étoient presens à la connoissance de son Pere, qu'il faut raporter toutes les graces dont elle fut comblée dés ce premier moment. Et comme il nous aprend lui-même, que la gloire de donner est plus grande que celle de recevoir, aussi devons-nous être persuadez que tout ce qu'il y a de grand ou d'admirable en sa tres-sainte Mere, lui est infiniment plus glorieux qu'à elle-même.

Nous devons toûjours supośer le plus souverain degré d'excelence dans les qualitez de nôtre divin Maître. Celle de Redempteur est à la verité tres-glorieuse, mais elle ne le sera pas aussi parfaitement qu'elle le doit être,

il y manquera quelque chose, si la tres-sainte Vierge n'a pas été preservée en sa conception, de la tache commune de nôtre origine. Que manquera t il à la qualité deRedempteur? c'est que le Fils de Dieu ayant pû être Redempteur en deux manieres, il ne l'aura été qu'en une seulement, & il sera même privé de la plus noble des deux manieres de porter cette sublime qualité.. Il y a, selon la Theologie, deux sortes de Redemption: on peut être racheté de la servitude où l'on est tombé, & l'on peut être racheté de la servitude avant que d'y tomber, & en être preservé. Il n'y a personne qui ne voie que cette seconde maniere de rachat est la plus heureuse & la plus noble; y ayant bien plus d'avantage, d'être preservé d'un mal, & sur tout d'un mal tel que celui du peché, que d'en être gueri. Nous avons tous été rachetez de la premiere sorte de Redemption. N'est-il pas juste que la Mere du Redempteur ait été rachetée d'une maniere diferente, plus avantageuse & plus glorieuse que le reste des hommes; que son divin Fils

soit Redemteur en l'une & en l'autre maniere, & qu'il ne soit pas privé de la plus excelente? Tout cela s'évanoüit; cependant la Mere n'a pas été rachetée d'une maniere de Redemtion diferente de celle des serviteurs, & son Fils n'est pas en toutes les manieres possibles excelent Redemteur; si elle a contracté la tache originele. Et si au contraire, elle en a été preservée, comme il le faut fermement croire, sa Redemtion excelente & privilegiée fait le comble de sa gloire & de celle du Redemteur.

Vous ne serez jamais en peine, Mirjamie, ayant bien penetré la force de cette raison, de convaincre de foiblesse celle que quelques-uns ont voulu fonder contre la verité de l'Immaculée Conception de la tres-sainte Vierge, sur la necessité de la Redemtion, d'où personne ne pouvant être exclus, & n'y ayant que les esclaves, disent-ils, qui puissent être rachetez, il suit évidemment que personne ne fut exemt de la servitude du peché. Vous comprenez facilement qu'il est faux qu'il n'y ait que les esclaves qui puissent être rachetez; les libres le

pouvant être par preservation, ainsi que la été la digne Mere du Redemteur. Et s'il vous venoit dans la pensée que n'ayant pas même encouru la dete du peché originel, n'ayant pas été sujete à l'encourir, elle n'aura pas eu besoin d'en être preservée, & que dans cette suposition, elle n'auroit pas été rachetée en nule maniere, vous vous guerirez aisement de cette dificulté, pourvu qu'avec un peu de docilité vous vouliez comprendre que la tres-sainte Vierge a été rachetée par son adorable Fils, en ce que c'est à ses divins merites qu'elle est redevable d'avoir été preservée non seulement du peché, mais encore de sa dete, c'est à dire de la sujetion à l'encourir.

Si c'est en vertu de sa predestination & de son élection éternele pour la Maternité divine, qu'elle ne fut jamais sujete à cette honteuse dette du peché originel si c'est par la qualité de Mere de Dieu, dont elle a toûjours paru revétuë aux yeux de Dieu, qu'elle a été éternelement separée d'Adam & de tout son corps moral composé de tous ses decendans complices de son pe-

ché ; cette élection & cette predestination à la divine Maternité n'est-elle pas fondée en JESUS-CHRIST? n'est-ce pas à sa consideration qu'elle a été choisie pour ces grandeurs divines? n'est-elle donc pas redevable à cet adorable Fils de tous les titres en vertu desquels elle est exemte de la dette & de la sujetion dont nous parlons ? il est donc son Redempteur de la plus glorieuse maniere de Redemption: elle est rachetée de la plus excelente maniere.

Je ne saurois m'empecher de vous faire ici part de l'histoire d'un agreable cas arrivé au fameux Ambroise Catarin de l'ordre de saint Dominique Archeveque de Comps dans le Royaume de Naples, & un des plus zelez defenseurs de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, de laquelle il a composé un fort beau livre qu'il fit imprimer à Rome. Il y raconte qu'il lui arriva dans un voïage avec trois autres Religieux de son Ordre étant encore dans cette profession, d'être ataqué en chemin par des voleurs. Ses compagnons en furent fort maltraitez: mais pour lui, dit-il, les voleurs ne

sceurent jamais le voir, bien qu'il fut dans la même compagnie. Il ajoute que s'étant fort instanment recommandé, dans ce peril, à la Mere de Dieu, la supliant de l'en delivrer en la même maniere qu'il croyoit fermement qu'elle avoit été delivrée du peché originel, sa delivrance merveilleuse & si diferente du sort de ses compagnons qui n'échaperent aux voleurs, qu'aprez avoir essuïé leur insulte, lui fut le sujet d'une extreme joie, se voyant afermi par l'évidence de ce miracle dans la foi de la Redemption de la tres-sainte Vierge, diferente de celle du reste des hommes. *Hoc verò factum erga me, gratiæ ipsius divæ Virginis adscripsi, cujus tunc nomen devotè in corde meo, ab urgente periculo excitatus invocavi, ut me ita in eo discrimine redimeret, sicut ego illam redemptam credidi: gavisus sum itaque vehementer, me aliâ protectione quàm comites à manu latronum liberatum, &c.* L'Auteur de la Cronique de la Mere de Dieu, Religieux Celestin, raporte cette histoire plus au long en l'année 1553.

La Redemtion aquiert au Fils de Dieu, à nôtre égard, la qualité de Pere: nous sommes les enfans de sa Croix; mais MARIE, dit tres-bien saint Bernard dans un sermon de l'Assomption, est la fille aînée du Redemteur. C'est infiniment plus pour l'amour d'elle que le Verbe Divin a pris chair humaine, & qu'il a repandu sur la Croix le même sang qu'il avoit pris d'elle: *Vulnerasti cor meum, soror mea Sponsa, vulnerasti cor meum. Pro amore tuo carnem sumpsi; vulneribus primis vulnerasti in cruce cor meum; nam primogenita Redemptoris* JESU *filii sui fuit beata Virgo.*

C'est avec grande raison que cette divine Mere exprime dans son Cantique les justes transports de sa joie dans le souvenir de sa Redemption, & que son esprit se rejoüit en Dieu son Sauveur. Ce n'est pas son seul interet qui l'a fait parler, c'est principalement le zele de la gloire de son Fils, à qui sa Redemtion fait incomparablement plus d'honneur que celle du reste des hommes. C'est aussi cette principale raison de la joie de la tres-

ſainte Vierge, qui doit être celle de nôtre zele pour le privilege de ſon immaculée conception. Nous devons tout à MARIE, mais nous devons infiniment d'avantage à JESUS-CHRIST. Si nous étions aſſez ingrats envers cette adorable Mere pour etre indiferens à l'honneur de ſa Conception, voudrions-nous bien pouſſer nôtre ingratitude juſques envers ſon Fils & nous mettre peu en peine de ſon honneur ? Quant à moi je vous confeſſe ingenûment, Mirjamie, que je ne croirois jamais de pouvoir me laver du reproche d'infidelité de cœur, non ſeulement envers la Reine du Ciel, mais encore envers ſon divin Fils, ſi j'étois capable d'entrer dans une ſi lâche indiference. Ha ! mourons plûtôt, Mirjamie ; mourons mile fois plûtôt que de meriter un tel blâme : & ſi la gloire & l'interet de ce Fils & de cette Mere ſont inſeparables, que leur amour le ſoit auſſi dans nôtre cœur. Croïons, ſoutenons, prechons & honnorons en toutes les manieres à nous poſſibles, l'Immaculée Conception de MARIE pour l'a-

mour d'elle ; & pour l'amour de ſon Fils. Avoüons que le ſang duquel tous les hommes ont été rachetez, ayant été pris dans le ſein de cette Vierge, il a été juſte qu'elle fut rachetée d'une Redemption plus avantageuſe que les autres. Reconnoiſſons enfin que la Mere de Dieu a été rachetée de la plus excelente maniere de redemption, afin de pouvoir dire le Fils deDieu tres-excelentRedempteur.

Quatriéme preuve de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu. Les Revelations.

Le tres-devot Loüis de Blois Abé de Lieſſe dans le chapitre 14. de ſon *Bijou ſpirituel*, & avec lui pluſieurs graves Auteurs & grands Theologiens de divers Ordres parmi leſquels il y a deux illuſtres Prelats Ambroiſe Catarin & Conſalve Durand, decident que les Revelations de ſainte Brigite ne ſauroient être rejetées dequi que ce ſoit, ſans temerité, étant munies comme elles ſont de l'aprobation de l'Egliſe dans un Concile general. Le Cardinal *de Turre Cremata* de l'Ordre

de ſaint Dominique avant que d'être élevé à cette dignité, étant Maître du ſacré Palais, & aſſiſtant en cette qualité au Concile de Conſtance, fut un des Theologiens commis pour les examiner. Cet examen ſe fit avec grande aplication : les raiſons de part & d'autre furent peſées ſelon l'importance du ſujet ; & ces Revelations meriterent enſuite l'aprobation des Peres du Concile. Les Papes Urbain 6. Boniface 9. & Martin 5. les aprouverent de même aprez les avoir fait examiner par de bons Theologiens. Le ſecond de ces Pontifes en parle avec éloge dans la Bule de la Canoniſation de ſainte Brigite ; & il en eſt de même fait mention dans les leçons & l'oraiſon de l'Ofice divin de cette ſainte ; ce qui eſt une grande preuve de l'eſtime que l'Egliſe en fait.

Ces Revelations ne nous permetent pas de revoquer en doute la verité de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu. En voici le témoignage & la declaration de ſa propre bouche en ces paroles adreſſées à la Sainte & raportées dans le chapitre quarante-neuvié-

me du livre ſixiéme, où aprez lui avoir dit que tout de même qu'il y auroit plus de merite à manger par obeïſſance, ſi le commandement en étoit fait à quelqu'un par ſon legitime Superieur, qu'à jeûner par devotion. Elle l'aſſure que ſa Conception fut l'éfet de l'obeïſſance de ſon Pere & de ſa Mere ſaint Joachim & ſainte Anne, & qu'elle leur en aquit le merite: *Car*, ajoute-t-elle, *je vous dis avec certitude, que la concupiſcence ni la volupté n'y eurent nule part en la perſonne de mes Parens, qui furent obligez d'aler contre leur propre volonté, pour obeïr à celle de Dieu qui leur fut declarée par un Ange: & qu'il ne ſe paſſa rien entre eux, pour ma conception que dans les tres-ſaintes & tres pures flammes de la divine dilection & de la charité ſurnaturele: & la verité eſt que je fus conçuë ſans le peché originel. Et comme dans toute la nature humaine, mon Fils & moi avons été les ſeuls exemts de peché, auſſi ne fut-il jamais de Mariage comparable en honneteté à celui de mes Parens.* C'eſt le propre diſcours de la Mere de Dieu: c'eſt la teneur de la Revelation. Re-

velation admirable, pretieuſe & digne d'un tel ſujet.

La verité en paroitra peut-être dificile à concevoir en ce qui regarde les perſonnes de ſaint Joachim & de ſainte Anne. Mais d'où eſt-ce que viendra cette dificulté ? Elle ne viendra ſi ce n'eſt de ce que nous ſommes tout petris de corruption, & que nôtre animalité nous empéche, comme dit ſaint Paul, d'apercevoir les choſes de l'eſprit de Dieu. Donnez-moi une perſonne un peu ſpirituele, & qui ſache avoir des ſentimens dignes de la conception de la Mere d'un Dieu: cette perſonne n'aura nule peine de concevoir & de croire que l'uſage d'un mariage d'où devoit ſortir un ſi divin fruit, ait pû être par un miracle de la grace du Saint Eſprit, tout diferent du commerce des autres: & non ſeulement auſſi pur & auſſi ſaint qu'il l'auroit pû être en Adam & en Eve s'ils euſſent perſeveré dans le celeſte état de la juſtice originele, mais incomparablement plus ſaint & plus éloigné de toute ſorte de delectation & de ſentiment de ſenſualité.

L'Arche d'Aliance de l'ancien Testament étoit couverte de deux Cherubins qui s'embrassoient du bout des ailes. Marie est la veritable Arche d'aliance dont l'autre ne fut que la figure : saint Joachim & sainte Anne sont les deux Cherubins, qui ne s'embrassent que dans les aîles d'une tres-haute contemplation & absorbez dans les plus ardentes flammes du Saint Esprit. Car qu'est-il d'impossible à la grace divine, & que se peut-il concevoir de saint & de divin, qu'il ne faille le suposer comme indubitable dans la conception de la Mere de Dieu ?

Le B. Albert le grand n'a-t-il pas bien entendu ce Mistere, lors qu'il a dit dans la question cent vingt-sixiéme sur l'Evangile *Missus est*, parlant de la conception de la tres-sainte Vierge, qu'elle fut surnaturele ? *Supernaturalis fuit ejus conceptio.* Ce n'est pas qu'elle n'ait été naturele entant qu'elle a été le fruit d'un pere & d'une mere ; mais elle a été surnaturele en plusieurs manieres. En premier lieu, parce que ce fut un grand miracle que sainte Anne dans l'extreme vieillesse devint

feconde, ayant été toute sa vie sterile; & en second lieu, parce que c'en fut encore un plus grand, que ce fruit sacré fut parfaitement conçu dans un instant, où en tres-peu de tems & pour le moins dans le même jour, sans en atendre quatre vingts, comme il est necessaire à la conception des autres filles, avant que leur petit corps soit suffisament organisé pour recevoir l'ame. La pratique de l'Eglise où il ne sauroit y avoir erreur, & qui celebre l'Immaculée Conception de la tres-sainte Vierge le 8. de Decembre, precisément neuf mois avant sa naissance, ne nous permet pas de douter de cette verité. S. Jean de Damas l'explique d'une maniere tres-spirituele, lors qu'il dit dans un sermon sur la Naissance de la tres-sainte Vierge, que dans sa Conception la nature ceda le premier pas à la grace, & que ce ne fut qu'apres cette divine ouvriere, qu'elle osa travailler à cet excelent ouvrage: *Natura gratiæ fœtum antevertere minimè ausa est; verùm tantisper expectavit donec gratia fructum suum produxisset.*

Ce n'est pas le seul endroit des Revelations de sainte Brigite, où l'Im maculée Conception est declarée ; elle l'est encore presque dans les mêmes termes au chapitre cinquante-cinquiéme du même livre : où la Mere de Dieu ajoute qu'à cause des saintes dispositions de ses Parens *où il n'y eut que la pureté de l'obeïssance & les flammes du divin amour, sa conception doit être reputée pretieuse & toute d'or : que ce Mistere n'a pas été connu à tout le monde ; que ses amis même en ont pieusement douté, Dieu le permetant ainsi, afin que chacun fit paroitre son zele, jusques à ce que la verité fut éclaircie dans le tems oportun.*

Selon cette revelation & l'avû même de la Mere de Dieu, le Mistere de sa Conception est un champ de bataille où elle observe fort bien les diferentes dispositions de ceux qui font profession d'être ses serviteurs, & de quelle maniere chacun y fait paroitre son zele. Il est vrai, selon les termes de cette revelation, que les amis même de la tres-sainte Vierge, ont pû autres fois en douter sans blesser la pieté;

où il faut remarquer qu'il n'est pas dit que dans l'opinion contraire il puisse jamais y avoir eu de la pieté, mais seulement dans le doute. Il est neanmoins certain que les choses sont maintenant venuës dans un tel état ; la verité est si éclatante ; la pieté generale des Fideles s'est si fort declarée pour l'immaculée Conception, & l'Eglise lui a donné si ouvertement son aprobation, qu'il ne reste plus aucun moyen d'excuser le doute contraire par aucun pretexte de pieté. Car peut-on pieusement douter des Revelations de sainte Brigite autorisées de l'aprobation de l'Eglise, & sur tout dans un point si important à l'honneur de la Mere de Dieu, & à celui de ce Dieu tout-puissant son Fils ? Peut-on pieusement douter d'une verité que toute l'Eglise embrasse, d'une verité qu'aucun vrai Chrétien n'oseroit ouvertement contredire, & qu'il ne pourroit même l'entreprendre en aucune maniere, sans tomber dans la disgrace de Dieu & dans toutes les plus terribles censures de l'Eglise ? Si quelques serviteurs de la Mere de Dieu ont pû au-

tres fois, avant que l'Eglise se fut declarée, & que les choses fussent éclaircies comme elles sont maintenant, pieusement douter; il est tres-certain que s'ils vivoient en ce tems, ils rejeteroient leur doute, & qu'ils n'y verroient aucune aparance de pieté.

Cinquiéme Preuve de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu.
Les Miracles.

LEs Miracles qui sont des éfets extraordinaires de la puissance de Dieu, ne peuvent jamais nous tromper, ni marquer autre chose que la verité. C'est pourquoi l'Eglise toûjours infaillible, lors qu'elle veut proceder à la canonisation de quelqu'un de ses enfans, s'apuïe principalement sur les miracles comme sur des preuves assurées de leur sainteté. Ce n'est pas mon dessein de faire le détail de tous les miracles que le Ciel a fait voir en faveur de l'Immaculée Conception, & qui sont autentiques & raportez par de bons Auteurs. Le nombre en est trop grand: en voici seulement quatre fort remarquables.

1. L'hiſtoire des deux premiers eſt de la plume de ſaint Anſelme Archevéque & Primat d'Angleterre dans ſa lettre adreſſée à tous les Evéques du même Royaume pour les porter à celebrer la fête de l'Immaculée Conception. Il écrit le naufrage qu'un Abé de Rheims nommé *Helſime* Anglois de nation, fit ſur la mer Britannique dans une grande tempête, & duquel il n'échapa par aucun ſecours humain; mais qu'étant ſur le point de perir, il fût averti par un Ange ou par quelque ſaint qui lui parut viſiblement revétu d'ornemens Pontificaux, de faire vœu, de celebrer tous les ans le 8. de Decembre la féte de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, ce qu'il n'eut pas plûtôt fait dans ſon cœur, qu'il ſe trouva hors de danger au bord de l'Ocean ſans ſavoir de quelle maniere il y avoit été porté. Le Cardinal Baronius fait mention de ce miracle dans ſes notes ſur le Martirologe Romain, le 8. Decembre.

2. Un Ecleſiaſtique traverſant la riviere de Seine recitoit l'Ofice de nô-

tre Dame, lors qu'un tourbillon impetueux survenant tout à coup, & ayant quelque tems agité rudement la barque qui le portoit, l'enfonça aveç tous ceux qui y étoient dedans. L'Eclesiastique expire dans le naufrage: son ame convaincuë de mile crimes au tribunal de JESUS-CHRIST aloit être foudroyé de l'Arret de sa perte éternele, lors que la Mere de misericorde, l'esperance & l'Avocate des pecheurs, la tres-sainte Vierge à qui ce miserable avoit eu le bonheur de rendre quelques petits devoirs pendant sa vie, parut à ce jugement & vint tout à propos pour relever les esperances de ce criminel. Elle obtint du souverain Juge, que cette Ame fut réünie à son corps & que le mort revint en vie pour faire penitence, à la charge qui lui fut imposée par sa liberatrice, de prendre à cœur la verité de son Immaculée Conception, de la publier, de la defendre & d'en celebrer la féte. La vûë d'un homme ressuscité fut une grande preuve de la verité de tout ce qu'il publioit. Sa vie fut doublement nouvele par le mira-

cle de sa resurrection, & par la rigueur de sa penitence, & le profit qu'il fit pour son salut, d'une grace si extraordinaire.

C'est de ces grands miracles que S. Anselme se servit pour porter, comme il fit de son vivant toute la grande Bretagne à la devotion de la Conception immaculée de la Mere de Dieu, où il en rendit la fête fort solemnele, ainsi que je dois vous dire dans un autre endroit. Le B. Bernardin de Bustis raporte encore ce miracle dans son Ofice de l'Immaculée Conception aprouvé par le Pape Sixte 4. & plusieurs autres graves Auteurs.

3. L'Ordre des Religieuses de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu qui est tres-florissant dans l'Espagne, & dont nous avons un Monastere à Paris par un éfet du zele de nôtre défunte Reine Marie-Terese d'Autriche de sainte memoire, est une preuve vivante de la verité de ce Mistere, non seulement dans la conduite de l'Eglise, à qui l'on ne sauroit sans temerité atribuer une si grossiere erreur, que d'aprouver un Ordre

Religieux ſous un faux titre & à l'honneur d'un Miſtere ſupoſé, mais encore dans un grand miracle dont le Ciel honnora la naiſſance de cet Ordre. La tres-pieuſe *Beatrix de Silva*, qui le fonda dans Tolede par un exprez commandement de la tres-ſainte Vierge qui l'avoit honnorée de ſon aparition, atendoit avec grande devotion la Bule du Pape Innocent VIII. lors qu'elle reçut la triſte nouvele de ſa perte par le naufrage du navire où on l'aportoit de Rome. Environ deux mois aprés, la devote Princeſſe cherchant quelque autre choſe dans une caſſete, y trouva une Bule ſans ſavoir par qui ni comment elle y avoit eſté miſe; & l'ayant fait lire à un Prêtre, pour ſavoir ce que c'étoit, je vous laiſſe à juger de ſa ſurpriſe & de ſa joie, aprenant que c'étoit la Bule d'Innocent VIII. pour lors vivant, en date de l'an mile quatre cents quatre vingts-neuf, pour la confirmation de ſon Ordre. Ce miracle fut verifié par l'Archevêque de Tolede, & en même tems fut commencé le premier Monaſtere de l'Ordre de l'Immaculée

Conception, où cette Bule miraculeuse est fort cherement conservée. La verité de cette merveille est atestée, outre la tradition de l'Ordre, par plusieurs graves Auteurs que je pourrois aleguer.

La forme de la profession de ces Religieuses est celle-ci. *Moi N. Sœur pour l'amour & le service de nôtre Seigneur, & de l'Immaculee Conception de sa tres-sainte Mere; fais vœu, &c.* Leur habit est une tunique blanche sous un manteau blû orné d'une image en broderie de la tres-sainte Vierge pour marquer dans ces deux couleurs la celeste candeur de la pureté de sa Conception, & c'est en cette sorte d'habit qu'elle se fit voir à la Fondatrice. Neuf Papes aprés Innocent, ont encore confirmé cet Ordre, desquels le premier qui est Jules 2. le soûmet par sa Bule à la jurisdiction & à la conduite de l'Ordre de saint François, comme il est marqué dans les Annales & le Martirologe de l'Ordre, *étant de la bienseance & de la raison*, est-il porté dans la Bule, *que les Religieux qui ont tant travaillé, & qui ont surmonté tant de*

dificultez pour la défense de l'Immaculée Conception, soient chargez de la direction & de la conduite des Religieuses de ce tres-saint nom & de cette profession, &c.

L'Ordre de saint François ne s'est pas rendu indigne de l'honneur qui lui est fait dans cette Constitution Apostolique, s'étant toûjours distingué par la grandeur de son zele pour l'Immaculée Conception. Il a quantité de Maisons & de Provinces érigées sous ce titre. L'Ofice s'y fait avec octave depuis plus de deux cents ans avec cet Invitatoire : *Immaculatam Conceptionem Virginis* MARIÆ *celebremus, Christum ejus præservatorem adoremus filium.* L'Oraison de cet Ofice est : *Deus qui per immaculatam Virginis Conceptionem, dignum Filio tuo habitaculum præparasti, &c.* & un des Versets: *In Conceptione tua Virgo, immaculata fuisti, &c.* Cet Ofice se recite encore dans tout l'Ordre tous les Samedis qui ne se rencontrent pas remplis d'un autre grand Ofice, ce qui arrive tres-souvent. Et outre cela on chante tous les jours dans le Chœur

fort solemnelement une Antienne de l'Immaculée Conception. Pour ce qui est des Ecrivains de l'Ordre pour la défense du Mistere, le nombre en est prodigieux, depuis celui à qui le celebre nom de Docteur subtil ne fut donné qu'en consequence de sa dispute & de sa victoire miraculeuse pour la défense du Mistere, & qui a merité dans l'éloge qui lui a été fait par un Auteur de la Compagnie de JESUS, la qualité de Martir de l'Immaculée Conception, tant par les actions de sa vie que par les calomnies dont, à l'ocasion de ce Mistere, on a voulu noircir sa sainte mort: *meritò martir concepta Virginis appellandus, seu merita vita, seu mortis calumnias spectes.*

Tous les Ordres Religieux se sont joints à celui de saint François dans le zele de l'Immaculée Conception, où il semble, sans prejudicier à la gloire des autres, que la Compagnie de JESUS s'est beaucoup signalée, tant par le nombre extraordinaire de ses savans Ecrivains, que par la celebre harangue sur ce sujet, du P. Jacques Lainez son General, au Concile de Trente, pen-

dant laquelle, ce ne fut pas ce ſemble, ſans miracle, qu'il fut entierement gueri de la fievre, dont l'accez actuel, n'avoit pû arrêter ſon zele, ni l'empêcher de parler trois heures durant pour la défenſe de l'Immaculée Conception. D'où il eſt indubitable que la Compagnie de JESUS a beaucoup contribué au Decret du même Concile qui excepte la tres-ſainte Vierge, de la deciſion generale touchant le peché originel à l'égard du genre humain.

4. La ſeverité dont Dieu a châtié dans quelques ocaſions, la mauvaiſe foi de quelques perſonnes mal intentionées à l'égard de l'Immaculée Conception, n'eſt pas une des moindres preuves de la verité de ce ſaint Miſtere. De pluſieurs éfets miraculeux & terribles de cette divine ſeverité, que ſur la foi de fort bons Auteurs, je pourrois raporter, je ne veux en écrire ici qu'un ſeul. Il eſt tiré du premier tome de la continuation des Annales Ecleſiaſtiques du Cardinal Baronius par le ſavant Henri de Sponde Evéque de Pamiers.

L'an 1350. du tems du Pape Clement VI. dans la Ville de Cracovie en Pologne un Predicateur dont le nom étoit Paul, ayant eu la temerité de s'expliquer en termes formels, à la face d'un grand auditoire, contre l'Immaculée Conception, & de dire que la Mere de Dieu avoit contracté la même tache originele que le reste des hommes, il ne porta pas loin, la punition de son crime. Son ame fut en même tems citée au tribunal de JESUS-CHRIST pour y subir un jugement dont l'issuë nous est inconnuë, mais qui ne laisse pas d'être fort à craindre ; y ayant aparance, qu'il mourut dans les censures de l'Eglise qu'il venoit d'encourir ; car il expira soudainement dans la chaire : Ce qui donna bien à penser, disent les Auteurs que l'Annaliste alegue, & imprima beaucoup de crainte à plusieurs personnes qui osoient disputer contre la verité de ce Mistere. Il finit le recit de cette histoire, par le sincere avû de la disposition de son cœur, avec des paroles qui meriteroient d'être gravées sur le marbre en caracteres d'or.

Quant à ce qui est de nous, dit ce grand Prelat, *nous sommes en verité tres-disposez, de soufrir la mort pour la défence de la tres-Immaculée Conception de la Mere de Dieu, & nous donnerions de bon cœur pour ce sujet autant de vies, s'il étoit possible, qu'il pourroit arriver d'ocasions où cette verité fut mise en doute. C'est ce que nous écrivons & que nous protestons de toute l'afection de nôtre ame, ce jour huitiéme de Decembre consacré à la fête de ce Mistere, & cette année de nôtre Redemtion mil six cens trente-deux.* C'est ainsi que parlent, qu'écrivent, & que pensent les vrais serviteurs de la tres-sainte Vierge; & ils conforment leur conduite à leurs écrits & à leurs paroles.

Sixiéme preuve de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu. L'Oposition des Heretiques.

JE ne dis pas, Mirjamie, que la Conception de la tres-sainte Vierge, ait jamais été à personne, ocasion d'heresie. Atendons que l'Eglise donne à la verité de ce tres-saint Mistere,

le dernier caractere de certitude de Foi, comme il y a lieu d'esperer qu'elle le fera tôt ou tard, & tenons-nous, en atendant cet heureux jour, dans les bornes prescrites. Je ne parle donc point ici que des heretiques qui sont tels pour d'autres sujets ; & mon dessein n'est que de tirer un nouveau motif de zele pour l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, de l'aversion que ces monstres de l'enfer ont non-seulement de ce tres-saint Mistere, mais encore de tout ce qui apartient à l'honneur & au service de cette divine Mere.

Nous n'en avons que trop d'exemples devant les yeux, dans l'infame conduite des heretiques derniers venus. Ces vrais disciples de Luther & de Calvin, & non pas de S. Augustin du nom de qui ils abusent si impudenment pour couvrir les abominations de leur cabale, ne perdent aucune ocasion de decrier, autant qu'il leur est possible, toutes les pratiques de la devotion envers la tres-sainte Vierge. Ils feroient volontiers revivre, s'ils le pouvoient, l'heresie des

Iconoclastes : ce que les sacrées images de la Mere de Dieu, éfacées dans les Eglises & sur les Autels, ne font que trop seurement juger. La severité de leur morale ne leur fait aucun scrupule de ces sacrileges, non plus que des blasphémes proferez contre le Rosaire, le Scapulaire, & le Chapelet.

Pour ce qui est de l'Immaculée Conception, il semble qu'elle soit le principal objet de leur antipathie ; de quoi la preuve n'est que trop évidente dans leurs écrits, dans leurs discours & dans toute leur déplorable conduite. Dignes heritiers qu'ils sont de l'esprit des Isauriens & des Copronimes, des Luthers & des Calvins; mépriseurs insensez des censures de l'Eglise, & énemis jurez de la Mere de Dieu & de tout ce qui apartient à sa gloire & à son service. Pour ne parler maintenant que de l'Immaculée Conception, voici de quelle maniere s'en explique Luther également énemi du Fils & de la Mere : *Il n'est point de fête*, dit cet impie, *pour laquelle j'aye tant d'aversion que pour celle du corps*

de CHRIST, *& de la Conception de* MARIE. *

L'Auteur de l'excelent livre *Theologia Mariana*, raporte que du tems du Pape Alexandre VII. que l'Ambassadeur d'Espagne & les deputez des Prelats & des Eglises du même Royaume agissoient à Rome pour obtenir du S. Siege quelque declaration en faveur de l'Immaculée Conception & qu'ils obtindrent la Bule *Sollicitudo omnium Eclesiarnm* si avantageuse au Mistere, on y produisit un decret de la Faculté Lutheriene de Londres, par lequel il est tres-étroitement défendu de recevoir qui que ce soit au grade du Doctorat, sans l'obliger auparavant de se declarer par serment, énemi de l'Immaculée Conception, & le faire jurer de croire & de soûtenir toute sa vie l'opinion contraire. De sorte qu'au lieu que pour passer Docteur en Sorbonne il est absolument necessaire de s'obliger par jurement sur les Evangiles à la croyance

* Apud Theoph. Rayn. in Dipht. Mar. fol. 13. & alios.

de l'Immaculée Conception, & à la défence de ce tres-saint Mistere, selon le Statut de cette sacrée faculté, fait depuis prés de deux cens ans, & ratifié dans trois de ses assemblées le 3. le 6. & le 9. de Mars l'an 1496. une des conditions requises pour meriter l'honneur du Doctorat en Theologie heretique, est d'entrer avec serment dans le parti contraire.

La Sorbonne decide par ce Statut, que la verité de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu est importante à l'honneur de son Fils, conforme à la pieté Chrétienne, au culte Eclesiastique, à l'Ecriture sainte & à la saine raison. Elle atribuë le contraire de toutes ces qualitez à l'opinion oposée, elle la censure avec des termes d'un extrême mépris. Elle ordonne enfin, que si quelqu'un de ses graduez venoit à changer de sentiment, il soit degradé, privé de tous les honneurs, retranché de cet illustre corps comme un lache deserteur du parti de la Mere de Dieu, &c. Ce tres-saint Statut fut publié le 23. d'Août 1497. en pleine assemblée de Sorbonne où étoient un

Archevéque, ſept Evéques, pluſieurs Abez, Docteurs, & Bacheliers & autres perſonnes qualifiées : Et l'exemple de cette celebre faculté a fait un ſi grand éfet, que celles de Padouë, de Milan, de Salamanque, d'Alcala, & preſque toutes les autres facultez de Theologie, Catholiques ont voulu l'imiter & s'engager par un ſemblable jurement à la veneration & à la défenſe de l'Immaculée Conception.

Le Statut de Londres & de l'Ecole Lutheriene eſt entierement opoſé à celui des Univerſitez Catholiques : il dit preciſement le contraire. L'Immaculée Conception y eſt traitée d'opinion erronée & ſi pernicieuſe à la foi, qu'il eſt neceſſaire de ſe precautioner contre ſon venin par un jurement ſolemnel ; & ſans cet impie jurement, la porte des honneurs ne ſauroit être ouverte à perſonne. Quel de deux partis, Mirjamie, vous paroit le plus chrêtien, ou celui de Paris ou celui de Londres, ou celui qui fait jurer pour l'Immaculée Conception de la tres-ſainte Vierge, ou celui qui fait jurer

pour le contraire, enfin ou le parti des Theologiens & des Docteurs Catholiques, ou celui des Theologiens & des Docteurs heretiques ?

Cette consideration n'est-elle pas forte & ne devroit-elle pas sufire pour nous faire detester une opinion contraire à l'honneur de la Mere de Dieu, & si chere à ses énemis, & nous faire embrasser une verité qui lui est si glorieuse & à son adorable Fils, & soûtenuë avec tant de zele par tous les Docteurs des facultez & des Ecoles de Theologie, Catholiques ? Qui voudroit, Mirjamie, demeurer dans l'indiference & dans la neutralité, entre deux partis si oposez ? Qui, dans une si lache conduite, oseroit se flater de la glorieuse qualité de serviteur de la Mere de Dieu ? C'est ici où tres-indubitablement elle nous dit avec son divin Fils, *quiconque n'est pas avec moi, est contre moi.* Etre contre la Mere de Dieu ! Ne vaudroit-il pas mieux, n'être pas & n'avoir jamais été ? O Dieu Tout-puissant ! ôtez-moi l'Etre que vous m'avez donné, aneantissez-moi plûtôt que de permettre que je balan-

ce jamais un ſeul moment, où il s'agira de prendre parti pour le ſervice de vôtre adorable Mere, & d'entrer dans le tres-ſaint & tres-juſte interêt de ſon honneur.

Septiéme preuve de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu.
L'Autorité de l'Egliſe.

LE ſeul flambeau qui conduit toujours dans les voïes de la verité, & dont la lumiere ne ſauroit jamais tromper perſonne, eſt celui de l'Egliſe. Sans ce guide il n'y a nule ſeureté contre l'erreur, & en le ſuivant il eſt impoſſible d'y tomber. Se laiſſer conduire par l'Egliſe c'eſt, Mirjamie, ſe laiſſer conduire par le S. Eſprit, qui eſt toujours ſon directeur inviſible & inſeparable. Les raïons des veritez divines viennent ſur nous par reflexion & par le rejaliſſement qui nous en eſt fait du ſein de l'Egliſe qui comme un miroir ſans tache & une glace trespure, les reçoit immediatement du S. Eſprit.

Ce n'eſt pas que la verité ne ſoit neceſſairement atachée à la revelation

divine, & à l'Ecriture sainte qui la contient, mais il n'y a que les yeux de l'Eglise qui puissent découvrir ce celeste tresor caché dans ce divin champ. C'est l'Eglise seule qui nous peut montrer la verité dans l'Ecriture sainte, & nous enseigner à la démeler de l'erreur. Et quant à force d'étude on auroit penetré quelque importante verité, ou qu'on l'auroit même reçuë immediatement du Ciel par une revelation particuliere, l'on ne sauroit sans l'apui de l'Eglise, & sans suivre ses regles, s'en tenir pour assuré ; il n'y a, selon la disposition divine, nul autre moyen, d'être inaccessible à l'erreur. D'où il faut avouër que S. Thomas n'a jamais mieux parlé en Docteur Angelique que lors qu'il a dit dans la question dixiéme de la deuxiéme partie, de la seconde de sa somme, que la doctrine des Docteurs Catholiques n'ayant d'autorité qu'autant qu'elle en tire de l'aprobation de l'Eglise, elle ne sauroit lui être comparée ; & qu'il faut toujours preferer l'autorité de la même Eglise à celle des plus saints & des plus savans Docteurs.

teurs. Ce que S. Augustin dit encore avec des termes beaucoup plus forts, écrivant contre les Manicheens heretiques qui croyoient de trouver dans la sainte Ecriture l'apui de leurs erreurs. *Quant à moi*, dit ce saint, *je ne croirois pas même à l'Evangile, si je n'y étois porté par l'autorité de l'Eglise Catholique.*

Quelle consolation n'est-ce donc pas, pour les serviteurs de la Mere de Dieu, de voir que la devotion à son Immaculée Conception, est si fort selon l'esprit de l'Eglise ? Excepté la derniere decision qui atachera la censure d'heresie à l'opinion oposée à l'Immaculée Conception, & qui fera de cette sacrée verité, un article de foi, comme elle a déja fait de l'exemtion de la tres-sainte Vierge de tous les pechez actuels ; il n'est rien que l'Eglise, n'ait fait pour faire croire, & honorer ce tres-saint Mistere, & pour aneantir l'opinion qui est oposée. Que peut elle faire davantage que d'ensevelir cette opinion dans les profonds abîmes d'un silence éternel ? C'est à quoi elle est condamnée par les oracles du su-

preme tribunal de l'Autorité Apostolique. En sorte que par le decret du Pape Gregoire XV. rendu en pleine assemblée d'Inquisition generale à Rome le 24. de Mai l'an 1622. & par la Bulle d'Alexandre VII. du 8. de Decembre 1661. qui commence *Sollicitudo omnium Ecclesiarum, &c.* Les défenses qui avoient été faites par plusieurs de leurs predecesseurs avec les plus terribles censures de l'Eglise, d'écrire ni de parler en public contre la verité de l'Immaculée Conception, sont étenduës jusques aux conversations particulieres & aux entretiens les plus secrets. Sur quoi la Bule d'Alexandre s'explique avec des clauses, tres-fortes, & tres-remarquables dont voici le sommaire.

1. Il declare que ce n'est pas une devotion nouvele des Fideles envers la bien-heureuse Mere de Dieu, mais ancienne, de croire que son ame au premier instant de sa creation & de son infusion dans le corps a été preservée de la tache de peché originel, par un privilege special & une grace particuliere de Dieu, en vûë des merites

de JESUS-CHRIST son fils.

2. Que c'est en ce sens de sa preservation du peché originel, que l'Eglise celebre la fête de sa Conception.

3. Que cette devotion s'est acruë dans toute l'Eglise depuis les Constitutions Apostoliques du Pape Sixte 4. données en faveur de ce Mistere & de sa fête, & renouvelées par le Concile de Trente.

4. Que l'Eglise a institué des Ordres Religieux sous le nom de l'Immaculée Conception, & des Confreries à l'honneur du même Mistere; que les souverains Pontifes ont enrichi d'Indulgences, ces Ordres & ces Confreries; que la plûpart des plus celebres Academies ont embrassé la verité de ce Mistere, & que c'est le sentiment & la devotion de presque tous les Catholiques.

5. Que l'opinion contraire à l'Immaculée Conception, lors qu'on a voulu la produire dans les Sermons, dans les Leçons, dans les Disputes, & dans les Actes publics, n'a causé que de grandes ofenses de Dieu, des

ſcandales, & des diſſenſions.

6. Que le Pape Paul V. avoit défendu de precher cette opinion ni de l'enſeigner en public.

7. Que le Pape Gregoire XV. avoit étendu ces defenſes juſques aux converſations particulieres, & qu'à ces défenſes, il avoit encore ajoûté celle de ne ſe ſervir d'autre terme que de celui de *Conception* tant à la Meſſe qu'aux divins Ofices de ce Miſtere.

8. Que non obſtant toutes ces choſes, il lui a été remontré que quelques-uns ne laiſſoient pas d'oſer ataquer la doctrine qui exemte la tres-ſainte Vierge, du peché originel, & de tacher, au prejudice de l'apui que l'Egliſe lui donne, d'afoiblir par leurs explications tout ce que le S. Siege a fait en ſa faveur, pour troubler par ce moyen la paiſible poſſeſſion des pieux fideles: par où les ſcandales auſquels les Papes Paul V. & Gregoire XV. avoient voulu remedier, continuoient encore.

9. Qu'ayant reçu là-deſſus les tres-humbles inſtances qui lui ont été faites de vouloir aporter le remede con-

venable à ces desordres : & voulant apuyer selon l'exemple de ses predecesseurs, la devote pratique d'honorer la tres-heureuse Vierge comme preservée du peché originel par la grace prevenante du S. Esprit ; il renouvele toutes les constitutions de ses Predecesseurs, particulierement celles de Sixte IV. Paul V. & Gregoire XV. en faveur de l'opinion qui assure (ce sont les termes de la Bule) que l'ame de la B. Vierge MARIE en sa creation & en son infusion dans le corps fut ornée de la grace du S. Esprit, & preservée du peché originel, de même qu'en faveur de la fête & du culte de la Conception de la Mere de Dieu dans ce même sens.

10. Il ajoûte à la censure de l'excommunication actuele contenuë dans lesdites Constitutions de ses predecesseurs, celle d'inhabilité perpetuele aux fonctions de precher & d'enseigner, & la privation de voix active & passive en toutes les élections, contre tous ceux qui oseront, soit en public, soit en conversation particuliere, soit d'écrit ou de parole, ou en

quelqu'autre maniere imaginable que ce puisse être, contredire à la doctrine qui exemte la Mere de Dieu de la tache du peché originel, ou à la fête, & au culte de sa Conception entenduë dans ce sens; Voulant que les coupables tombent dans toutes ces censures par le seul fait sans qu'il soit necessaire d'autre declaration, & qu'ils n'en puissent être absous (hors l'article de la mort) que par le seul souverain Pontife.

11. Il condamne & met au nombre des livres défendus, tous les livres, traitez, cahiers, & autres écrits qui auront été faits depuis la constitution de Paul V. ou qui pourroient être faits à l'avenir, dans lesquels il y auroit la moindre chose qui fut capable de faire revoquer en doute l'exemtion de la tres-sainte Vierge de la tache du peché originel, ou que la fête que l'Eglise celebre de sa Conception, ne doive pas être entenduë dans ce sens.

Toutes ces choses, Mirjamie, sont contenuës dans la Bule d'Alexandre VII. qui a été publiée dans les formes ordinaires des Constitutions.

Apostoliques, & receuë dans toute l'Eglise.

Ne faut il pas aprés cela, être un peu trop ami de son propre sens, au prejudice de la soumission que nous devons à celui de l'Eglise, & à son autorité, sans parler de l'amour dont nous sommes redevables à la tres-sainte Vierge & à son adorable Fils, pour ne concevoir de l'aversion d'une opinion, d'un côté oposée à l'honneur de cette tres-immaculée Mere, & de ce divin Fils, & de l'autre, si meprisée de l'Eglise, si rejetée, & si maltraitée par ses loix tres justes & tres-saintes ? D'une opinion releguée par la force de tous les anathemes de l'Eglise, dans le centre de la terre, condamnée à un silence éternel, enfin d'une opinion que l'on n'oseroit faire connoître au dehors, & en faveur de laquelle l'on ne sauroit faire le moindre signe exterieur, soit en public, soit en particulier, soit contre le Mistere, soit contre sa fête & son culte, sans ofencer Dieu mortelement par la desobeïssance à la supréme autorité & à ses ordres tant de fois reïterez,

& le mépris des plus terribles censures ou l'on se precipiteroit ?

Ce qu'il y a de plus fort dans la conduite de l'Eglise pour nous faire embrasser avec un extréme zele, la devotion à l'Immaculée Conception de la Reine du Ciel, est tres-expressément expliqué dans cette Bule : & c'est Mirjamie, la declaration de la fête : puisqu'il y est defini sans aucune ambiguité, que cette fête n'a point d'autre objet que la tres-sainte Vierge conçuë dans la grace de Dieu, preservée du peché originel, & remplie de cette divine grace dans le premier instant de sa creation ; & que tous les Anathemes y sont lancez contre ceux qui directement ou indirectement ou en quelque façon imaginable que ce puisse être, oseroient donner un autre sens à cette fête, & au culte de la conception, c'est à dire aux divins Ofices que l'Eglise celebre à son honneur.

Cette Declaration Apostolique est tres-bele : mais j'oserai bien vous dire, Mirjamie, qu'elle n'a été necessaire que pour arrêter les scandales

de l'opinion contraire, ainsi que porte la Bule, & donner un frein à la liberté de quelques particuliers qui autresfois paroissent en être entetez. Car pour être convaincu de la sainteté de la Conception de la Mere de Dieu, il sufit de savoir que l'Eglise l'honore d'une fête. Etant absolument impossible, que conduite comme elle est par le S. Esprit, elle honore d'un culte public & canonique par le tres-saint sacrifice de la Messe, par les divins Ofices, & par toutes les solemnitez dont elle peut reverer les plus saints Misteres, un objet qui ne soit pas saint.

C'est pour quoi ceux qui au mépris des censures de l'Eglise, osent aleguer contre l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, la lettre cent soixante & quatorsiéme de Saint Bernard adressée sur ce sujet aux Chanoines de Lion, lesquels il blâmoit de ce que sans avoir consulté le S. Siege Apostolique, ils avoient établi dans leur Eglise cette fête, font assez connoître leur mauvaise intention, s'ils manquent à faire re-

marquer, deux principes dans cette lettre, d'où il se tire des preuves invincibles de l'Immaculée Conception.

Le premier; la protestation que ce grand Saint fait de sa soumission au S. Siege, par où il finit sa lettre, & qui est incontestablement une clause dérogatoire de tout ce qu'il y a inseré de peu favorable au Mistere; ce qui ne permet pas de douter, que si de son tems le S. Siege, se fut expliqué comme il a fait du depuis, ce saint n'eut été, tant par l'éfet de sa profonde soumission à cette supreme autorité, que par son amour envers la tres-sainte Vierge, le plus zelé défenseur de son Immaculée Conception.

Le deuxiéme principe est encore plus exprez. S. Bernard y raisonne en grand Catholique sur la Naissance de la tres-sainte Vierge, dont il prouve la sainteté par la seule raison de la fête que l'Eglise en celebre: *Loin de tout doute*, dit ce Saint, *la Mere du Seigneur fut sainte avant que de naitre; l'Eglise qui celebre tous les ans avec la joie universele de tou-*

te la terre, la fête de cette naissance, & qui la repute sainte, ne sauroit se tromper. Se peut-il desirer quelque chose de plus fort de la part de S. Bernard pour la sainteté de la Conception ? Si de son tems l'Eglise en eut fait la fête, comme elle la fait aujourd'hui, ce saint, ce grand Catholique, ce zelé devot de la Mere de Dieu n'auroit-il pas dit, de sa Conception ce qu'il disoit de sa naissance ? Auroit-il pû se dispenser de le dire ?

Que manquoit-il à saint Bernard pour lui persuader la verité de l'Immaculée Conception? Il n'y manquoit, selon son propre avû, que deux choses : ou pour mieux dire, l'une de deux, car l'une ou l'autre lui auroit sufi : à savoir ou quelque apui du côté du S. Siege, ou l'institution canonique d'une fête. Tout cela se trouve aujourdhui en faveur de la Conception de la Mere de Dieu, encore plus avantageusement qu'en faveur de sa naissance. La fête est bien égale pour l'un & l'autre Mistere dans le divin Ofice, dans l'octave, & dans tout ce

qui apartient à la solemnité : mais l'Eglise n'a pas institué que nous sachions, un Ordre Religieux à l'honneur de la Naissance de la tres-sainte Vierge, comme elle a fait à l'honneur de sa Conception.

Tout l'Ordre de saint François, comme j'ai deja dit, a un Ofice particulier & admirable de l'Immaculée Conception, dont la premiere Antienne commence par ces paroles, *Sicut lilium inter spinas* : & le Pape Sixte 4. par sa Bule *Cum præcelsa*, donnée l'an mile quatre cents soixante & seize, & renouvelée par un decret du Concile de Trente, invite tous les Fideles de l'un & de l'autre sexe, à la Messe de cette fête & à ce divin Ofice ; & pour les y atirer plus fortement, il acorde à tous ceux qui le reciteront ou qui y assisteront devotement, soit le jour de la fête, soït durant l'octave, les mêmes indulgences que les Papes Urbain 4. & Martin 5. & quelques autres ont accordé à ceux qui assistent à la Messe & aux divins Ofices de la fête & de l'octave du tres-saint Sacrement. On ne trouvera rien de pareil pour la Nais-

ſance de la tres-ſainte Vierge. Si ſa fête eſt neanmoins une preuve infaillible de ſa ſainteté, ne faut il pas à plus forte raiſon, tirer la même conſequence de celle de la Conception ?

Nous ne ſavons pas, dit S. Auguſtin dans un ſermon de ſaint Ciprien, *quel jour il eſt né, mais nous celebrons aujourd'hui ſa fête, parce que c'eſt le jour de ſon Martire : & quand nous ſaurions bien le jour de ſa naiſſance, nous n'en ferions pas une fête, parce qu'il avoit en naiſſant la tache du peché originel qu'il avoit contractée en ſa Conception.* Par la même raiſon il faut dire que l'Egliſe n'auroit jamais inſtitué la fête pour la Conception de la tres-ſainte Vierge, ſi elle avoit le moindre ſujet de douter que cette Conception fut infectée d'une pareille tache ; & que par cette fête, elle en éloigne tres-parfaitement juſques au moindre ſoupçon. Ce principe de l'infallibilité de l'Egliſe dans l'inſtitution des fêtes & des divins ofices qui contiennent une ſi ſolide preuve de la verité de l'Immaculée Conception, n'eſt pas ſeulement de ſaint Auguſtin & de S.

Bernard, mais encore expressément de saint Bonaventure, & de saint Thomas, & generalement de tous les Theologiens Catholiques.

Ceux qui étoient autres-fois oposez au glorieux Mistere dont nous parlons, ne pouvant resister à la force de cette preuve, s'étoient avisez pour l'éluder, de dire que cette féte ne regardoit pas la Conception de la Mere de Dieu, mais plûtôt sa santification arrivée disoient-ils, immediatement apres le premier instant de sa Conception; & ils avoient, pour cet éfet, bani tant du Messel que du Breviaire le mot de Conception; & lui avoient substitué à la Messe & au divin Ofice, celui de Santification: ce qui fut condamné par le Pape Gregoire 15. dans sa Constitution dont je vous ai parle de l'an 1622. & qui l'avoit été long-tems auparavant par la Bule de Sixte 4. *Grave nimis*, l'an 1482.

Le mot de Santification peut être favorable & contraire aussi à l'Immaculée Conception. Si l'on entend la Santification de la Vierge au premier instant, au moment de la creation de

ſon ame, c'eſt l'Immaculée Conception qui conſiſte en ce que la ſainte Vierge a été conçuë & ſantifiée au même inſtant, que ſon ame a reçu l'être & la ſainteté tout enſemble ; qu'elle a été creée ſainte & preſervée du peché originel. Si au contraire l'on entend la ſantification de la Vierge aprés le premier inſtant qui eſt celui de la Conception, on ſupoſe qu'en ce premier inſtant, elle a eu la tache du peché originel, & que ſa Conception a été maculée, ce qui eſt tres faux. L'équivoque eſt donc dans le mot de Santification qui peut être pris pour & contre la verité de l'Immaculée Conception : pour, ſi c'eſt la ſantification au premier inſtant, comme celle de JESUS-CHRIST, qui dit, parlant de ſoi-même, que ſon Pere l'a ſantifié : contre, ſi c'eſt la ſantification en quelque autre inſtant : c'eſt donc pour ôter toute ſorte d'équivoque, que ce Pape défend de ſe ſervir à l'Ofice & à la Meſſe de cette féte d'autre terme que de celui de Conception. Et c'eſt tant en conformité de cette Conſtitution Apoſtolique, que de celles de Sixte 4.

& de plusieurs autres Papes qu'il est declaré dans la Bule d'Alexandre 7. dont nous avons parlé, que l'objet de cette féte, est la Conception entenduë à la rigueur dans sa propre naturele & veritable signification pour le premier instant, & en ce sens que la tres-sainte Vierge en ce premier instant ait été preservée de toute sorte de tache, & qu'elle ait reçu l'étre & la sainteté tout ensemble; & qu'il est défendu avec tant de censures de donner un autre sens à cette féte.

Sur quoi il est encore tres important de remarquer que l'Ofice de la Conception qui se celebre generalement dans l'Eglise, & qui a été commandé & mis dans le Breviaire par le B. Pape Pie 5. est le méme que celui de la naissance de la tres-sainte Vierge avec le seul changement du mot de *Nativité* en celui de *Conception*; N'est-ce pas une preuve sans replique, que l'Eglise a le méme sentiment de la Conception de la Mere de Dieu, que de sa Naissance, & qu'elle ne doute non plus da la sainteté de l'une que de celle de l'autre? Et ne s'en explique-

t-elle pas en éfet formelement dans ce divin Ofice par ces paroles, *quicumque celebrant tuam sanctam Conceptionem*? Mais ce mot *Sainte* signifie-t-il la méme chose qu'*Immaculée?* Il dit encore davantage, & il est plus fort. Immaculée ne signifie autre chose, que l'exemtion de la tache originele: mais sainte, signifie cette exemtion, & outre cela, la sainteté & la grace santifiante avec laquelle cette tache est absolument incompatible. Un tel éloge compris formelement dans l'Ofice de la Conception, ne nous permet pas de douter, Mirjamie, que cette Conception ne soit canonisée. Car qu'est-ce que la canonisation, si ce n'est une declaration publique que l'Eglise fait de la sainteté de quelqu'un? N'est-ce pas faire bien autentiquement cette declaration en faveur de la Conception de la Mere de Dieu, que de la proclamer sainte dans le divin Ofice, & de faire tous les ans pendant huit jours retentir cet éloge par toute la terre?

Si les dificultez qu'il y a touchant le Concile de Bâle, à cause qu'il fut

celebré durant de grands troubles, & dans un tems où l'Eglise ne joüissoit pas de la paix necessaire, font du prejudice à son autorité sur laquelle il ne m'apartient pas de raisonner, elles ne sauroient empécher qu'on ne sache quel étoit touchant la Conception de nôtre Dame, le sentiment des Cardinaux, des Prelats, des Theologiens, & de tout ce grand nombre de Peres assemblez dans ce Concile où presidoit le B. Loüis Alemani Archevéque d'Arles. Il y est defini dans la session trente-sixiéme, que la doctrine de l'Immaculée Conception de la bienheureuse Vierge & de son exemtion de tout peché originel & actuel, est conforme au culte Ecclesiastique, à la Foi Catholique, à la droite raison, & à la sainte Ecriture; & qu'elle doit étre embrassée de tous les Catholiques. L'institution ancienne d'en celebrer la féte le 8. de Decembre, y est renouvelée & enrichie d'indulgences. La ville de Bâle étoit pour lors afligée de la peste, laquelle immediatement aprés que ce decret eut été fait, cessa entierement. Ainsi

qu'écrit l'Evéque de Pamiers dans le premier tome de la continuation des Annales Ecclesiastiques en l'an 1439. Ce qui, ce semble, peut bien étre mis au nombre des miracles de l'Immaculé Conception.

Rejoüissez-vous donc, Mirjamie, vous qui prenez interét à tout ce qui regarde le service de la Mere de Dieu, que la devotion à son Immaculée Conception, n'est pas celle de quelque Ordre Religieux seul & particulier, ou de quelque Diocese, mais que c'est la devotion generale de toute l'Eglise de JESUS-CHRIST; & si vous voulez porter dans le plus haut point de perfection la glorieuse qualité de Catholique, qui consiste principalement dans l'obeïssance à l'Eglise, n'atendez pas la derniere contrainte & la rigueur d'une definition de foi, pour vous soûmetre à ce qu'elle souhaite de vous. La perfection de l'obeïssance consiste à se rendre au moindre signe de la volonté du Superieur; elle aprend même quelque fois à la deviner. Il n'est pas necessaire de deviner, pour connoître celle de l'Eglise à l'é-

gard de l'Immaculée Conception de ſa Reine & de ſa Mere. Quelle obeïſſance ſeroit la vôtre, Mirjamie, de ne vous rendre qu'à la vive force du plus rigoureux commandement ! La tres-ſainte Vierge vous aura grande obligation, quand vous ne croirez & n'honorerez ſa Conçeption tres-pure & tres-immaculée, que lorſque vous ne pourrez même dans le fond de vôtre cœur vous en diſpenſer ſans tomber dans le crime d'hereſie ! Aimons plus genereuſement l'Epouſe du Saint Eſprit & ſon Fils nôtre adorable Sauveur ; & pour la reverance & l'amour de l'un & de l'autre, embraſſons cordialement la devotion d'un Miſtere qui leur eſt également honorable & glorieux.

Juſques ici, Mirjamie, je ne me ſuis étudié qu'à éclaircir la verité de ce Miſtere ; il eſt tems de vous parler de l'importance & de la gloire de ce rare Privilege.

L'IMPORTANCE ET LA Gloire du Privilege de l'Immaculée Conception.

LA dignité de Mere de Dieu eſt la vraie couronne de MARIE, ſur laquelle brillent une infinité de pierreries dont l'éclat celeſte les fait comparer à des Aſtres & leur en donne le nom. Ainſi fut vuë cette divine Reine, par ſaint Jean l'Evangeliſte dans les Miſteres de l'Apocalypſe couronnée d'étoiles. Les vertus, les graces, les perfections & les privileges dont ſon divin Epoux lui a été infiniment liberal, ſont les pierreries qui ornent ſon glorieux diademe. L'Immaculée Conception s'y diſtingue par ſon éclat extraordinaire. Aprés la Maternité divine, il n'y a rien en MARIE de comparable à ce ſublime Privilege.

Cette Vierge plus pure que les Anges parut ſi jalouſe de ſa Virginité, lorſqu'un Ambaſſadeur du Ciel lui vint dire que Dieu vouloit être ſon Fils, qu'il ne lui fut pas poſſible de

consentir à une si grande proposition qu'aprés avoir pris toutes les precautions necessaires pour sa Virginité. Elle n'auroit jamais dit *fiat*, si l'Ange ne l'eût assurée qu'un Dieu ne pouvoit devenir Fils que d'une Vierge, & qu'il n'y avoit que le Saint Esprit qui pût être l'Auteur de cette divine Conception.

La Virginité est, je l'avouë, quelque chose de grand, sur tout en la Reine des Vierges, où elle l'emporte en perfection, infiniment sur celle de toutes les autres ; mais cette Virginité si admirable, si precieuse si sacrée, & balancée dans le Mistere de l'Anonciation avec la Maternité divine, n'est pas un avantage comparable à l'Immaculée Conception. La Virginité n'est de soi precisement que l'integrité du corps & la volonté de la conserver ; elle n'est point incompatible avec le peché, elle se peut perdre sans peché : mais l'Immaculée Conception est precisement la sainteté de l'ame & du corps, la source de toutes les vertus, le principe de la concorde sacrée de la chair avec l'esprit, & du

bon ordre de toutes les facultez interieures & exterieures, la racine de l'impecabilité & de l'exemtion de tous les pechez actuels, & enfin le plus intime & le plus étroit lien de la personne de MARIE avec le Saint Esprit. Rien de tout cela ne convient à la Virginité qui lui est néanmoins si chere; ô combien plus doit-elle estimer l'Immaculée Conception!

Oserons-nous dire encore, qu'elle la prefereroit à la divine Maternité, si le choix en étoit possible, ce qu'il n'est pas, car avant que d'être coneu, peut-on faire quelque choix? mais parlant en la maniere que la question sur ce choix peut être faite. Si Dieu disoit à la tres-sainte Vierge, de quel de deux avantages aimeriez-vous mieux être privée, ou d'être ma Mere, ou d'avoir été immaculée dans vôtre Conception? Que repondroit-elle, à vôtre avis, Mirjamie? Sans hesiter, elle prefereroit l'Immaculée Conception à la Maternité divine, & seroit même obligée en conscience de la preferer. Car voudroit-elle bien pour tous les avantages de cette divine dig-

nité, consentir au peché originel, & faire choix de la disgrace de Dieu, ne fut-ce que pour un seul instant?

O la gloire de l'Immaculée Conception, de l'emporter sans comparaison sur la Virginité, & sur une Virginité telle que celle de l'Epouse du Saint Esprit, & d'être preferable sans contredit à la divine Maternité! Mais qu'elle gloire de MARIE, de posseder tous ces precieux avantages, & de les voir tous reünis en sa personne tres-sainte & tres-immaculée!

Qu'est ce qui peut être plus cher à cette divine Mere, que de n'avoir jamais deplû à Dieu, de ne lui avoir jamais été un seul moment desagreable, & de lui avoir été unie par sa grace & par son amour au premier instant de sa vie? Voilà ce que c'est que l'immaculée Conception. Ce privilege peut-il être assés estimé? Quel deplaisir ne fait-on donc pas à Nôtre-Dame de le lui contester, & de vouloir troubler la joie infinie qu'elle possede, de n'avoir jamais été un seul moment mal avec son Dieu, mais d'avoir toûjours été avec son adorable Fils le plus cher objet
des

des complaiſances divines !

Il y a encore deux choſes qui doivent faire infiniment eſtimer l'Immaculée Conception, à ſavoir la rareté, & les ornemens de ce glorieux Privilege ; MARIE ſeule avec JESUS dans toute la nature humaine, exemte de tache. MARIE avec ſon Fils ſeule immaculée. Il eſt vrai qu'il n'y a qu'une ſeule Mere de Dieu, mais il y a une infinité de Meres : il n'y a qu'une ſeule Vierge feconde, mais il y a une infinité de Vierges. L'Immaculée Conception a quelque choſe de plus rare & de plus ſingulier en toutes ſes circonſtances. Il n'y a dans toute la nature humaine qu'une ſeule perſonne immaculée, & c'eſt la perſonne de MARIE, car JESUS Homme-Dieu n'eſt pas une perſonne humaine ; mais une perſonne divine.

MARIE infiniment inferieure à ſon Fils ne lui eſt en rien égale, il eſt vrai, mais elle ne laiſſe pas d'être l'image tres-parfaite & le tres-excelent miroir de ſes perfections adorables. Il a été conçu du Saint Eſprit ; cela ne ſe peut pas dire de MARIE, car elle eſt fille de

Pere & de Mere, mais il se peut bien dire, qu'elle a été conçuë dans le S. Esprit; & cette parole du chapitre premier de l'Eclesiastique, ne lui est pas en vain apliquée; *Ipse creavit illam in Spiritu sancto:* elle a été conçuë dans le Saint Esprit, dans sa grace & dans son amour. JESUS seul conçu du Saint Esprit; MARIE seule conçuë dans le Saint Esprit. JESUS est conçu Fils de Dieu, MARIE est conçuë Mere de Dieu; elle porte venant au monde, cette divine qualité qui est le seul motif de sa Conception, elle n'en est jamais dépoüillée aux yeux de Dieu. JESUS seul immaculé dans sa Conception, MARIE seule immaculée dans sa Conception. JESUS seul, en sa Conception, Pere & Auteur de la grace: MARIE seule en sa Conception fille & mediatrice de la grace. JESUS seul saint en sa conception: MARIE seule sainte en sa conception: sainte, dis-je, & comblée de toutes les graces, de toutes les vertus, de tous les dons du Ciel & de tous les tresors du Saint Esprit, plus agreable à Dieu dés ce premier moment, que tout l'Univers & toutes

les creatures viſibles & inviſibles qui y ſont contenuës.

Voilà, Mirjamie, ce que c'eſt que l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu. Inferez de ces veritez, quel peut être le deplaiſir que lui font ceux qui oſent lui conteſter un ſi divin privilege: & jugez au contraire, du plaiſir qu'elle reçoit de la part de ceux qui s'étudient de tout leur cœur à l'honnorer: & aprez la conſideration de ces grandes veritez, ne vous ſurprenez pas que l'Immaculée Conception ſoit le premier, le plus doux & le plus cher objet de la plus ardente devotion des plus fideles & plus zelez ſerviteurs de cette divine Mere.

L'ANCIENNETE' DU Culte & de la Fête de l'Immaculée Conception.

QUand la fête de l'Immaculée Conception ſeroit auſſi nouvelle que quelques-uns ont penſé, ayant dans l'autorité du S. Siege autant d'apuy qu'aucune autre, elle n'en ſeroit

pas moins chere aux vrais Catholiques qui ne reglent pas leur devotion & leur zele par la confideration du tems, mais par la foumiffion qu'ils doivent à l'Eglife & par la fainteté des objets & des Mifteres dont elle ordonne la veneration. Neanmoins comme il ne manque pas des perfonnes mal intentionées, qui croient de tirer de grands avantages, pour afoiblir la devotion de l'Immaculée Conception, de la nouveauté qu'ils y prètendent, il eft bon de leur arracher encore ce faux pretexte, & les convaincre qu'ils fe trompent.

Il n'eft pas queftion de la qualité de chomable que cette facrée fête poffede maintenant dans toute l'étenduë du Chriftianifme, mais des divins Offices dont l'Eglife honore ce Miftere, & qui font l'effentiel de fa fête. Je dis qu'on ne peut lui atribuer la nouveauté fans contredire au S. Siege, & à un Concile general. Au S. Siege, puifque le Pape Alexandre 7. declare dans fa Bule *Sollicitudo*, en propres termes: *Que c'eft certainement l'ancienne pieté des Fideles de croire que la B. Vierge*

a été preservée du peché originel, & de celebrer en ce sens avec grande solemnité la fête de sa Conception : & qu'environ deux cents ans auparavant, la même chose a été declarée par la Bule *Præcelsa* du Pape Sixte IV. A un Concile general ; puisque cette constitution de Sixte qui qualifie d'ancienne, la fête de l'Immaculée Conception, est renouvelée par un decret du Concile de Trente, sans parler de celui de Bâle, qui lui atribuë encore dans son decret, la qualité d'ancienne.

Saint Anselme qui vivoit dans le onziéme siecle, établit cette fête dans toute l'Angleterre ; comme il se voit par la lettre adressée pour ce sujet à tous les Evéques de ce Royaume, d'où elle passa d'abord dans nôtre France, aprés que l'Eglise de Lion, au douziéme siecle, eut surmonté quelques dificultez qui lui furent faites à cette ocasion, & qu'elle eut embrassé cette féte, comme remarque le Cardinal Baronius dans ses notes sur le Martirologe le 8. Decembre. Quand ce seroit le premier âge de cette fête ; six cens ans qu'elle auroit

pour le moins, ne sufiroient-ils pas pour lui faire perdre la qualité de nouvelle? Mais il s'en faut bien que ce ne soit là le tems de sa naissance. Elle nous conduira, si nous remontons de siecle en siecle pour la decouvrir, bien prés de celle de l'Eglise.

Selon les mêmes notes de Baronius sur le Martirologe, & les remarques du savant Thomas Bosius dans son excelent livre des Marques de l'Eglise, cette fête étoit observée dans Constantinople, du tems de l'Empereur Leon dit le sage, Prince tres-savant & tres-pieux; & dans la celebre Bibliotheque du Cardinal Sforça, il y a en manuscrit grec, un excelent discours de cet Empereur sur le sujet de cette féte: nous voilà donc au neuviéme siecle. Saint Jean de Damas nous conduira au huitiéme. Il marque cette féte dans son Menologe grec, & il y donne en propres termes, la loüange à la tres sainte Vierge, d'avoir été pure dans sa Conception. Nous monterons jusques au septiéme siecle avec saint Isidore Evéque de Seville, & avec Gondisalve Evéque de Toulouse.

Le B. Bernardin de Bustis remarque dans les leçons de son Ofice de l'Immaculée Conception, que ce Prelat François étoit si saint & si devot à la Mere de Dieu, qu'il merita souvent de la voir; ce qui lui arriva particulierement en celebrant le divin sacrifice de la Messe, & qu'un jour elle l'honnora du riche present d'une chasuble blanche, & le chargea de faire celebrer la féte de sa Conception. En ce tems-là il y avoit plus de communication de l'Espagne dominée par les Goths, avec la Gaule Narbonnoise, qu'il n'y en a presentement; cette communication ayant cessé environ le huitiéme siecle que les Sarrasins se rendirent maîtres d'une partie de l'Espagne: de maniere que Gondisalve assistant à un Concile de Tolede, donna aux Eglises Espagnoles connoissance de cette féte & y en procura l'établissement. Les notes sur le quatriéme Concile de Tolede, font encore à l'occasion de cette féte & de ce Mistere, beaucoup d'honneur au zele de saint Isidore, lequel reforma par l'ordre de ce Concile, le Missel Moza-

rabe, où cette féte eſt marquée avec la Meſſe de l'Immaculée Conception.

Je ne ſaurois me défendre de l'ocaſion qui ſe preſente ici d'une petite diſgreſſion où l'amour de la verité me neceſſite pour la gloire de la Mere de Dieu. M'étant apliqué avec beaucoup de ſoin à la recherche de l'ancieneté du culte de ſon Immaculée Conception, je ne ſaurois diſſimuler l'avantage qu'en cela, les Grecs ont eu ſur nous, & qu'en cette devotion ils ne nous aïent devancez, ainſi que vous verrez par les memoires de l'Egliſe Orientale qui me reſtent à vous donner. Mais pour ce qui eſt de l'Egliſe Latine : qu'on cherche bien dans tous les livres, je ne crains pas de me tromper, aſſurant qu'on ne trouvera rien de plus ancien ſur ce ſujet, que les auguſtes monumens de la ville de Toulouſe, tant ceux que je viens de raporter, que ceux dont j'ai parlé dans le premier tome, & qui regardent l'inſtitution de la premiere Confrerie de ce tres-ſaint Miſtere.

Heureuſe Ville de Toulouſe d'avoir vû naître dans ton ſein à l'égard de

toute l'Eglise Occidentale, le culte de la sacrée Conception de la Mere de ton Dieu ! Si cette glorieuse féte brille aujourdhui comme un Soleil dans l'Eglise, n'est-ce pas de ton heureux sein, ô Toulouse, qu'elle est sortie comme une Aurore pour étendre ensuite ses rayons dans les autres parties du monde Chrétien ? La pureté de ta foi, ô Ville tres-Catholique, tes victoires sur l'heresie Albigeoise dont tu as remporté dans son tems de si glorieux triomphes, sur la Calviniene, à laquelle tu as toûjours été inaccessible, lors même qu'elle répandoit par tout son venin pernicieux, & sur toutes les erreurs dont tu es si capitale énemie, ne sont-ce pas les éfets de la puissante protection de la Mere de la verité, à laquelle tu as l'honneur d'être si particulierement consacrée, comme il se voit, tant par le grand nombre de tes Eglises honorées de son saint nom, que par tes deux augustes Confreries dediées au Mistere de sa tres-pure Conception ?

L'union de ces deux Confreries me porte dans une reflexion, qui ne vous

paroîtra pas, Mirjamie, hors de propos. L'Ordre de saint François se croit obligé du bonheur de sa naissance à la conduite particuliere de la Mere de Dieu, de quoi nous avons donné les preuves dans le huitiéme chapitre de la premiere partie de ce livre. En quel endroit du monde est-ce que cette divine Mere a voulu produire ce fruit? Elle la produit dans le propre fond de l'Ordre de saint Benoit. La premiere Eglise de l'Ordre Seraphique est la Chapele de Nôtre-Dame des Anges donnée par les Religieux de l'Ordre de saint Benoit, à saint François qui leur en fit la demande, & à qui elle ne fut acordée qu'à la charge d'y commencer son Ordre, d'y en jeter les fondemens, & que c'en fut la premiere Eglise; & la Chapele fut acceptée avec ces conditions. D'où il est évident que l'Ordre de saint Benoit a servi de berceau à celui de saint François, & que c'est dans son sein qu'il a plû à la tres-sainte Vierge de l'enfanter. N'est-ce pas une providence visible de cette divine Mere d'avoir voulu dans la suite des siecles fomenter

l'union de ces Ordres, par le zele de son Immaculée Conception? En faut-il d'autre preuve que les deux Confreries de Toulouse dont nous avons deja parlé dans la premiere partie, consacrées à ce Mistere: l'une dans l'Eglise de saint Benoît honorée du nom de Nôtre-Dame, & l'autre dans celle de saint François dediée pareillement à cette divine Mere, & dans laquelle on ne sauroit entrer sans y voir dans une auguste architecture qui fait face, les trophées magnifiques de l'Immaculée Conception? Que se peut-il voir de plus édifiant que l'émulation admirable de ces deux sacrées societez, pour faire honorer la Mere de Dieu, les marques mutuelles que pour cette fin elles se donnent de leur étroite amitié, & les honeurs qu'elles se rendent reciproquement par leurs processions de l'une à l'autre Eglise, & qui se commencent tous les ans alternativement, une fois par l'une, une fois par l'autre: la premiere qui a receu la visite, ne manquant jamais de la rendre le lendemain à sa Sœur? Processions où l'on voit deux

fois tous les ans, passer comme en reveuë des regimens & des corps d'armée de zelez defenseurs de la gloire de la Mere de Dieu. Confreries qui par la sainteté de leur objet & par le zele de ceux qui en ont la conduite, ont acquis une si grande estime, que parmi le nombre prodigieux des Fideles qui s'empressent d'y entrer, on voit dans l'une & dans l'autre, des personnes de la plus haute qualité. C'est singulierement par le merite de ces celebres Confreries, qu'il se peut dire avec verité, que Toulouse a le bonheur d'être le magnifique theatre du triomphe de l'Immaculée Conception de la Reine du Ciel.

Pour revenir à l'origine de nôtre sainte fête, & pour en decouvrir les plus anciens titres, il est necessaire de repasser encore une fois, de l'Eglise Latine à la Greque. L'illustre Loüis Abelli Curé de saint Josse à Paris, & ensuite Evêque de Rhodez, en indique dans son excelent livre de *la Tradition de l'Eglise touchant la Devotion envers la tres-sainte Vierge*, avec le témoignage de bons Auteurs, des

vestiges dans le second siecle de l'Eglise. Il cite deux Sermons de l'Immaculée Conception, d'un tres-docte & pieux Pere Grec George Archevéque de Nicomedie, dont il se conserve des anciens manuscrits dans la Biblioteque du Vatican. Mais ce n'est pas encore là où il faut s'arréter. Le P. Eusebe de Nieremberg Jesuite, au premier Chapitre de ses Oeuvres Partheniques, remonte pour cet éfet jusques au premier siecle, & fait voir par des remarques fort curieuses & fort solides, qu'il seroit trop long de raporter ici, qu'en quelques endroits le culte de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu a commencé du tems des Apôtres.

Voici, outre les autres remarques de cet Auteur, deux évidentes preuves de cette verité, tirées de la Liturgie, c'est à dire de la forme de la Messe, ordonnée par S. Marc Evangeliste, & de celle de l'Apôtre S. Jaques le Majeur. Dans l'une & dans l'autre, il est fait memoire de la Mere de Dieu: Dans celle de S. Marc, elle est apelée, *Sainte par excelence, pure & immacu-*

lée en toutes manieres, benite par dessus toutes les Creatures, plus noble que les Cherubins, plus glorieuse que les Seraphins: Et dans celle de S. Jaques est contenu ce qui suit: *Faisons memoire de la tres-sainte, tres-immaculée, tres-glorieuse, & tres-benite* MARIE *nôtre tres-honorée Dame toujours Vierge Mere de Dieu..... Il est juste, ô bien-heureuse Vierge, que nous vous reconnoissions pour la Mere de nôtre Dieu, en toutes façons tres-immaculée, &c.* Il n'y a nul lieu de revoquer en doute que cette Liturgie ne soit de S. Jaques, puisqu'il en est fait mention dans le Canon trente-deuxiéme du sixiéme Concile general, & dans le droit Canon au Decret de Gratian: & celle de S. Marc est raportée dans le second tome de la Bibliotheque des Peres. Outre qu'il est parlé de l'une & de l'autre Liturgie, dans les écrits de plusieurs graves Auteurs tant anciens que modernes.

Il est donc tres-indubitable que le Mistere de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, a été connu & honoré dans tous les siecles de

l'Eglise, & que cette devotion n'est pas moins ancienne que la Predication de l'Evangile. Les progrez admirables, par lesquels nous voyons qu'elle est aujourd'hui si generalement embrassée dans toute l'étenduë du Christianisme, ne contiennent-ils pas une des plus incontestables preuves de la verité du Mistere? Ne pouvons-nous pas ici justement apliquer le raisonnement de Gamaliel Docteur de l'ancienne loi, raporté dans le cinquiéme Chapitre des Actes des Apôtres? Les Juifs étoient assemblez dans la Sinagogue pour prendre les expediens d'étoufer la Religion de JESUS-CHRIST dans sa naissance. Qu'est-il necessaire, de tant de consultation? Leur dit ce sage Conseiller. Si cette Religion n'est que l'ouvrage des hommes, elle se détruira d'elle-même; mais si c'est un œuvre de Dieu, vous ne sauriez la détruire, ni en empécher le progrez.

A quoi ont servi toutes les contradictions qui ont été faites au Mistere de l'Immaculée Conception, si ce n'est à le relever davantage & lui

donner plus d'éclat ? Combien de ſavantes plumes ont travaillé pour l'éclaircir, pour le défendre & en faire connoître la gloire, combien de livres ont été composez pour ce ſujet, combien d'ouvrages admirables a-t-on mis au jour ! Seroit-il rien de tout cela, ſi cette verité n'eut été contredite de perſonne ? De tous les Miſteres de Nôtre-Dame, il n'en eſt aucun pour qui il ſe ſoit fait tant de livres que pour celui de ſa Conception; il eſt même certain, qu'il s'en eſt plus fait pour celui-là ſeul, que pour tous les autres enſemble. Sans ces contradictions, les Univerſitez & les Academies de Theologie les plus celebres, ne ſe ſeroient jamais aviſées de ſe mettre en campagne pour défendre par des vœux & des juremens la verité de l'Immaculée Conception; & ce grand Miſtere ne ſeroit pas honoré comme il eſt de tant de victoires & de tant de trophées. Ainſi Dieu tout ſaint, tout bon & tout ſage ne permetroit jamais aucun mal dans le monde, s'il ne ſavoit les moyens d'en tirer un plus grand bien.

C'eſt, Mirjamie, ce qui au ſujet dont nous parlons, demande plûtôt nos admirations que nos diſcours. Ouvrons ſeulement les yeux à ce qui ſe paſſe dans le monde Chrétien; & il ſera dificile, ſi nous aimons la Mere de Dieu, de ne pas ouvrir nos cœurs à la joïe, voyant tant d'Egliſes, tant de Chapeles & d'Autels de l'Immaculée Conception, tant de Confreries, tant de divins Ofices, tant de Solemnitez, tant de Proceſſions, tant de Predications, & tant de livres, & enfin un zele ſi immenſe dans toute l'Egliſe militante, qui uniſſant ſa voix avec celle de l'Egliſe triomphante fait retentir par tous les endroits de la terre, que MARIE la tres-digne Mere de Dieu a été dans ſa Conception & dans tous les momens de ſa vie toute pure, toute immaculée, & toute ſainte.

LES PRATIQUES POUR honorer l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu.

IL y a plusieurs devots de la tres-sainte Vierge, qui tres-afectionnez à tous ses Misteres, ne laissent pas d'en choisir un, pour en faire l'objet principal de leur devotion. J'avouë que celui de l'Immaculée Conception a pour mon égard des atraits fort particuliers, de quoi, Mirjamie, je ne saurois vous donner d'autres raisons que celles, que vous pouvez vous-même tirer sans peine, de tout ce que je viens d'en écrire. Quoi qu'il en soit de vôtre resolution, pour le choix du Mistere particulier de vôtre plus grande devotion : voici ce que je souhaite de vous pour celui dont nous parlons.

Vous devez concevoir une tres-grande joïe de ce glorieux privilege de la Mere de Dieu, l'en congratuler, & lui faire tous les jours la protesta-

tion de vôtre fermeté à le croire, & de vôtre diſpoſition à donner vôtre vie, ſi l'ocaſion s'en preſentoit, pour le ſoûtenir.

Vous ne paſſerez aucun jour ſans remercier Dieu de tout vôtre cœur de toutes les graces dont il a comblé ſa tres-ſainte Mere, de toute la gloire dont il la couronnée dans le Ciel & ſur la terre, & particulierement du tres-admirable privilege de ſon Immaculée Conception.

Vous ferez vœu à Dieu & à la tres-ſainte Vierge de croire & de ſoûtenir tout le tems de vôtre vie ſon Immaculée Conception, & même de mourir pour la défenſe de cette verité ſi l'ocaſion s'en preſentoit jamais. Vous écrirez & ſignerez ce vœu de vôtre main, ſi vous ſavez écrire, & en porterez ſi vous me croyez, toûjours ſur vous une copie, & en tiendrez une autre dans vos heures, ou en quelqu'autre endroit pour renouveler vôtre vœu de tems en tems, pour le moins toutes les fêtes de la tres-ſainte Vierge, ou même ſi vous voulez tous les ſoirs avant que de vous coucher, ou au

moins tous les Samedis, & les jours de communion. Le B. Jean Bercman de la Compagnie de JESUS qui étoit un exemple de devotion envers la Mere de Dieu, & qui se disoit souvent à soi-même; *Si j'aime la tres-sainte Vierge* MARIE, *je suis assuré de mon salut*, avoit fait à la presence du tres-saint Sacrement le vœu dont nous parlons, & on le trouva aprés sa mort signé de son sang. Vous trouverez à la fin de ce discours le formulaire de ce vœu.

Vous ne passerez non plus aucun jour sans rendre à la Mere de Dieu un hommage particulier à l'honneur de ce Mistere; à quoi le petit Ofice de l'Immaculée Conception est fort propre. Et si vous avez d'ailleurs quantité d'autres Prieres vocales dont vous ayez pris l'habitude, & que vous ne puissiez commodement reciter tous les jours cet Ofice entier, vous pourrez le partager selon les sept jours de la semaine. La brieveté de cette priere, pratiquée de cette maniere, ne laisse aucun pretexte d'ocupations, pour s'en dispenser.

Je voudrois outre cela vous inſpirer pour tous les jours, l'uſage d'une petite mais tres-devote Antienne de l'Immaculée Conception, qui ſe chante tous les jours dans l'Ordre de S. François ; vous la trouverez à la fin de ce diſcours.

Vous n'oublierez jamais cette grande parole de S. Anſelme, dans ſa lettre aux Evéques d'Angleterre : *N'eſt pas veritable ſerviteur de la Mere de Dieu, celui qui neglige de celebrer la fête de ſa Conception.* Parole qu'il faut opoſer à celle de l'infame Luther, qui declare, comme nous avons dit, ſon averſion extréme de cette fête. *Quelle fête*, dit encore ce ſaint Prelat dans la même lettre, *peut-on juſtement preferer à celle-ci, qui eſt l'origine de toutes les fêtes ?* N'a-t-il pas raiſon de parler de la ſorte ? L'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, n'eſt-elle pas le premier Miſtere de la Religion Chrétienne ? Si ſon Ofice a une octave entiere dans ce Royaume tres-Chrétien, & ſi ſa fête y eſt, comme generalement par tout, au nombre

des chomables & des plus ſolemneles, nous en ſommes, il eſt vrai, redevables aux graces du S. Siege, mais rendons ici la juſtice qui eſt duë au zele de nôtre heureux & invincible Monarque LOUÏS LE GRAND; puiſque le Bref du Pape Alexandre VII. du 15. de Juin 1657. qui donne à cette fête la qualité de chomable, & celui de Clement IX. du 20. de Fevrier 1669. qui fait un precepte à toutes les Egliſes de ce Royaume d'en celebrer l'Ofice avec octave, n'ont été donnez qu'à l'inſtance de ce Fils aîné de l'Egliſe, de ce Roi Tres-Chrétien dont l'exemple doit animer tous ſes ſujets à la devotion envers la Mere de Dieu.

Le 8. jour de Decembre ſera donc pour vous, Mirjamie, une des plus grandes fêtes, puiſque c'eſt celle de l'Immaculée Conception. La ſainte Communion n'y manquera pas, & les autres pratiques de vôtre devotion envers ce Miſtere, à quoi vous commencerez de vous preparer dés la veille. Durant l'octave vous aſſiſterez tous les jours à la ſainte Meſſe,

aux Predications, & aux divins Offices, pour le moins à Vêpres, selon qu'il vous sera possible, non seulement pour le gain des Indulgences dont je vous ai parlé, mais encore davantage pour témoigner vôtre amour à la Mere de Dieu : Ou pour le moins vous tacherez de la visiter tous les jours dans un lieu qui lui soit consacré ; & si dés la veille vous commencez ces devotes visites, leur nombre de neuf, sera pour honorer la sainte Vierge durant les neuf mois qu'elle demeura dans les sacrées entrailles de sa Mere. C'est-là où vous ne devez pas manquer de l'adorer en esprit au premier instant de sa Conception comme remplie de sagesse, & de grace, comme Epouse du S. Esprit, & revétuë même dés ce moment de la dignité de Mere de Dieu, vôtre Reine & celle de toutes les Creatures. Vous vous humilierez profondement devant la haute Majesté de cette Fille qui vient d'être conçuë, & qui est plus chere à Dieu que toutes les creatures de l'univers ensemble. Vous lui rendrez l'adoration d'hiperdulie &

vous vous ofrirez pour jamais à ſon ſervice.

Bien que vous puiſſiez obſerver en vôtre particulier toutes les pratiques de la devotion à laquelle je vous exhorte, il eſt neanmoins indubitable, que dans une Confrerie, il y peut avoir plus de merite. C'eſt faire ouvertement profeſſion du ſervice de la tres-ſainte Vierge & du zele de ſon Immaculée Conception ; c'eſt en contracter une obligation plus particuliere, c'eſt s'y devouër plus étroitement. C'eſt pourquoi, Mirjamie, ſi vous prenez mon conſeil, vous entrerez, ſelon qu'il vous ſera poſſible, dans une & même dans pluſieurs des Confreries de l'Immaculée Conception, & vous uſerez d'exactitude à vous y aquiter de tous les devoirs de ces devotes Communautez. L'atrait des Indulgences que vous y gagnerez, & celui de la participation où vous entrerez, des prieres communes, ſont grands à la verité, mais celui de la protection particuliere de la Mere de Dieu, qui vous y ſera tres-aſſurée, le doit étre infiniment davantage.

Mais

Mais ſoit que vous ſoyez, ou non, dans ces Confreries, vous ne laiſſerez pas aux ocaſions qui ſe preſenteront de ſoûtenir la verité de l'Immaculée Conception, ſi vous rencontriez jamais des perſonnes aſſez énemies de leur propre ſalut, pour oſer l'ataquer, de donner, ſelon vos forces avec la grace de Dieu, des preuves de vôtre zele.

Vous trouverez ci-aprés une loüange de ce ſaint Miſtere, qui eſt une eſpece d'Oraiſon jaculatoire, enrichie d'Indulgences. Je vous en conſeille le frequent uſage; tachez de l'avoir à toute heure dans le cœur & à la bouche.

Ne negligez, Mirjamie, aucune des pratiques que je vous ſuggere à l'honneur de l'Immaculée Conception, par où vous pourrez vous aſſurer avec une humble confiance, de plaire à la Mere de Dieu, & vous promettre de l'avoir favorable tout le tems de vôtre vie, & ſur-tout à l'heure de la mort : la devotion envers l'Immaculée Conception, étant s'il en faut croire à S. Anſelme dans ſa

lettre aux Prelats d'Angleterre, une des plus favorables marques de predestination & de salut: *Si portum salutis*, dit-il, *velimus apprehendere: Dei genitricis conceptionem dignis obsequiis celebremus.*

VOEU A L'HONNEUR de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu.

TRes-sainte Vierge, digne Mere de Dieu, me voici à vos piés avec le plus profond respect dont mon ame est capable, & avec un extréme desir de vous rendre mes hommages en union de tous ceux que tous les serviteurs de Dieu vous rendent dans le Ciel & sur la terre. Quoi que je sache que vous n'avez pas besoin de moi ni de mes vœux, ni de mes devotions, & que rien ne sauroit être moins important à vôtre gloire, que tout ce qui peut partir de ma pauvre & inutile personne; j'ai neanmoins tant de confiance en vôtre bonté maternele, & en la grace de vôtre ado

rable Fils, que j'ose porter mes vœux à vos piés, & promettre comme éfectivement je promets à sa divine Majesté, & à vous sa tres-sainte Mere, & fais vœu, de croire toute ma vie la verité de vôtre Immaculée Conception, de croire, dis-je, que vous avez été conçuë dans l'innocence, dans la grace, & dans la sainteté, parfaitement exemte de toute sorte de tache; & de repandre mon sang & donner ma vie, si l'ocasion s'en presente pour soûtenir cette verité. Je fais encore tres-sainte Vierge, s'il vous plait de l'agreér, le même vœu pour la verité de vôtre exemtion admirable de tout peché actuel tout le tems de vôtre vie, pour la verité de vôtre maternité divine, & de vôtre virginité éternele, & celle de vôtre exaltation en corps & en ame dans le Ciel par dessus tous les Chœurs des Anges. Vous protestant ô divine Mere, que je n'ai pas une goute de sang, que je ne voulusse verser pour la défense de ces veritez, comme aussi en toute autre ocasion où il s'agiroit de vôtre service. Ainsi vous plai-

ſe-t-il, ô Mere de Miſericorde, d'être à mon aide, en tous les momens de ma vie, ſans m'abandonner en celui de ma mort.

A JESUS & MARIE mon ame ſoit unie.

Antienne de l'Immaculée Conception qui ſe chante tous les jours dans l'Ordre de S. François.

℣. TOta pulchra es MARIA.
℟. Tota pulchra es MARIA.
℣. Et macula originalis non eſt in te.
℟. Et macula originalis non eſt in te.
℣. Tu gloria Jeruſalem.
℟. Tu lætitia Iſraël.
℣. Tu honorificentia populi noſtri.
℟. Tu advocata peccatorum.
℣. O MARIA!
℟. O MARIA!
℣. Virgo prudentiſſima.
℟. Virgo clementiſſima.
℣. Ora pro nobis.
℟. Intercede pro nobis ad Dominum JESUM-CHRISTUM.
℣. In Conceptione tua, Virgo immaculata fuiſti.

℟. Ora pro nobis Patrem cujus filium peperisti.

Oremus. Deus qui per immaculatam Virginis conceptionem, dignum filio tuo habitaculum præparasti, quæsumus ut qui ex morte ejusdem filii sui prævisa, eam ab omni labe præservasti, nos quoque mundos ejus intercessione ad te pervenire concedas. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

Nos cum prole piâ, benedicat Virgo MARIA. Amen.

Oraison jaculatoire à l'honneur de l'Immaculée Conception de la Mere de Dieu, avec Indulgence de cent jours, concedée par le Pape Gregoire XV. le 13. d'Avril 1621.

BEnedicat sit purissima & Immaculata Conceptio, beatæ Virginis MARIÆ. Amen.

NOTRE-DAME DE LORETE.

Le 10. de Decembre. *La Fête de Nôtre - Dame de Lorete.*

VOici, Mirjamie, une fête qui ne doit pas être inconnuë aux personnes qui sont état d'être atachées au service de la Mere de Dieu, ni negligée dans les pratiques de leur devotion. La Maison Paternele de la tres-sainte Vierge, qu'elle avoit en Nazareth, & dont il est parlé dans le premier Chapitre de l'Evangile de S. Luc, où il est dit que l'*Ange Gabriel fut envoyé de Dieu en Nazareth, à une Vierge qui avoit nom* MARIE, fournit le sujet de cette fête. On la celebre à Lorete, en memoire & en reconnoissance de l'inestimable present qu'il a plû à cette divine Mere de nous faire de cette sacrée Maison, l'ayant détachée de ses fondemens de Nazareth par le ministere des Anges, & transportée dans le Païs de la Chrétienté, pour la fixer au lieu où elle est maintenant, afin qu'elle y soit l'asile des Chrêtiens, le teatre d'un nom-

bre innombrable de prodiges & de Miracles, & la ſource intariſſable d'une infinité de graces.

Je ne ſaurois, ſans m'engager dans une prolixité que je ſouhaite d'éviter, vous faire ici l'hiſtoire entiere de cette tres-ſainte Maiſon. Si neanmoins vous ſouhaitez d'en avoir une ample connoiſſance, il vous ſera aiſé de ſatisfaire vôtre ſainte curioſité, par la lecture d'un livre que nous avons donné au public ſur ce ſujet, & que Dieu nous a fait la grace de compoſer à Lorete même, aux piés de la tres-ſainte Vierge, y ayant fait pour ce ſeul deſſein, un aſſez long ſejour, pendant lequel nous avions tous les jours la conſolation de celebrer le divin ſacrifice de la Meſſe dans la propre Chambre de la Mere de Dieu, qui eſt celle dont nous parlons, & de goûter dans ce même ſantuaire, des douceurs & des conſolations, qu'il eſt impoſſible d'expliquer. Je ne pretens nulement d'exagerer, en vous aſſurant que vous ne ſauriez rien ſouhaiter de ſavoir touchant cette divine Maiſon, & qu'il ne ſauroit vous ve-

nir aucun doute, sur ce sujet, dont vous ne trouviez l'éclaircissement dans ce livre, qui fut imprimé l'an mil six cens quatre-vints, à Lion aux frais de *Jean Certe Libraire, à l'Enseigne de la Trinité.*

Ne pouvant donc vous donner ici qu'un abregé fort succint de l'histoire prodigieuse de la translation de ce tres-saint édifice, je ne le saurois mieux faire, qu'en transcrivant mot à mot en nôtre langage, l'inscription Latine qui contient cet abregé, & que le Pape Clement VIII. fit graver en fort gros caracteres, sur la plus basse étage de l'architecture de marbre blanc qui entoure la sainte Maison. En voici la teneur.

Chrêtien Pelerin que la devotion a atiré à ce lieu: Vous voyez la sacrée Maison de Lorete, que les Misteres divins & les miracles rendent recommandable par tout le monde. C'est le lieu de la naissance de Marie *la tres-sainte Mere de Dieu. C'est ici où elle fut salüée de l'Ange. C'est ici où le Verbe divin a pris chair humaine. Cette sainte maison fut premierement por-*

tée par les Anges, de la Palestine en l'Illirie, prés de la ville de Tersacte, l'an de nôtre salut, mil deux cens quatre-vingt-onze, du tems du Pape Nicolas IV. Quelque tems aprés sur le commencement du Pontificat de Boniface VIII. elle fut transportée en ce païs de la Marche d'Ancone, dans un bois de cette Coline qui n'est pas éloigné de la ville de Recanati. Dans un an elle y ocupa trois diferens endroits; & le dernier est celui-ci, où par un éfet de la volonté de Dieu, elle est fixe depuis trois cens ans. La nouveauté d'une fait si étonnant, & la renommée d'un infinité de miracles, qu'il a plû à Dieu de faire dans cette sainte Maison dont les murailles se soûtiennent depuis si long tems, d'une façon si merveilleuse, & se conservent en leur entier sans être soûtenuës sur aucun fondement, ont atiré la devotion non seulement des Peuples voisins, mais encore celle de tout le Christianisme. Le Pape Clement VII. l'an mil cinq cens vingt-cinq, la fit entourer de cette architecture de marbre; & Clement VIII. souverain Pontife fit gra-

ver en abregé ſur ce marbre, l'hiſtoire de cette merveilleuſe tranſlation, l'an mil cinq cens quatre-vingt-quinze.

Voilà le narré ſuccint d'une des plus prodigieuſes hiſtoires qui ſoient arrivées depuis la creation du monde, & dont la verité n'eſt nulement revoquée en doute parmi les Catholiques, ni n'a jamais été contredite que par les heretiques Calviniſtes énemis jurez des plus ſaintes veritez, & ſingulierement de celles qui regardent la gloire de la Mere de Dieu; un deſquels a été aſſez impie pour dire, ainſi que l'écrit un tres-ſavant Juriſconſulte Romain dans un tres-ſolide écrit ſur ce ſujet: *Que l'Idole de Lorete, eſt le plus grand Idole des Chrêtiens.* Blaſphéme qui ne merite point d'autre réponſe, que les anatemes fulminez dans le ſecond Concile general de Nicée, *contre ceux qui proferent des blaſphémes contre les ſaintes & venerables Images, ou qui oſent dire que les Chrêtiens adorent les Images comme des Divinitez, ou que l'Egliſe Catholique a jamais reçu les Idoles.*

Mais laiſſant à part les heretiques

& tous les énemis de la Mere de Dieu, comme un digne ſujet de mépris : Admirons le ſoin qu'il plait à nôtre Seigneur JESUS - CHRIST de prendre en toute ocaſion, de l'honneur de ſa tres-bien-aimée Mere, juſques à ne vouloir ſoufrir qu'il fut fait la moindre injure aux pierres & aux murailles de ſa ſainte Maiſon. Sur quoi il n'y a pas ici lieu de craindre que ce ſoit vouloir penetrer temerairement dans les ſecrets de Dieu, ſi l'on oſe rechercher la cauſe du tranſport miraculeux de ce bâtiment.

Les Auteurs qui en ont parlé, & qui ſont en fort grand nombre, conviennent unanimement que la raiſon évidente de ce prodige n'a été que pour ne pas expoſer cette tres-ſainte Maiſon à la profanation, & à l'inſolence des infideles lorſque Dieu a permis, par un ſecret jugement, qu'ils ſe ſoient, à force d'armes, rendu maîtres du païs où elle étoit. C'eſt ce qui arriva quelque tems aprés la mort du Roi ſaint Louïs, l'an mil deux cens quatre-vingt-onze, environ le mois d'Avril, ſelon tous les Hiſto-

riens ; Les Sarrasins ayant alors achevé de prendre toutes les Villes qui avoient resté aux Chrêtiens dans la Palestine, depuis la perte de Jerusalem, & les en ayant entierement chassez, ils défendirent par tout le Roiaume de Sirie l'exercice de la Religion Chrêtienne, & contraignirent le Païs d'embrasser l'infame Religion de Mahomet. Nôtre adorable Sauveur ne voulant donc pas laisser la sacrée Maison de sa Mere au pouvoir des infideles, ni permettre qu'elle restat dans un Païs où l'impieté venoit d'élever son trône, & qui se remplissoit tous les jours d'une infinité de profanations, la sacrée Maison de la Vierge Mere, abandonna cette même année la Sirie ; elle fut enlevée de Nazareth par les Anges, detachée de ses fondemens, & transportée dans une nuit entre le cinq & le six de Mai, à plus de sept cens lieuës de là, en l'Illirie prés de la Mer Adriatique, sur une coline entre deux petites Villes dont l'une est apelée *Ricca*, & l'autre *Tersacte*, de la Province de Croatie qui confine la Dalmatie.

Ce prodige ne fut pas un moindre ſujet d'étonement aux Sarrazins qui habitoient en Nazareth, lors qu'ils virent les ſeuls fondemens reſtez de cette Maiſon, ne ſachant ce qu'étoit devenu le reſte, qu'aux Chrêtiens de la Croatie & de la Dalmatie, de voir dans leur Païs une Maiſon qui n'y avoit pas été bâtie, qu'on n'y avoit jamais plus vû, & qui n'avoit rien de neuf que ſa preſence, dont ils ne pouvoient comprendre la cauſe.

Le Miſtere en fut en même tems revelé par la tres-ſainte Vierge à l'Evéque du Dioceſe, dont le nom étoit Alexandre, à qui elle aparut, & lui dit, que c'étoit la même Maiſon où elle avoit été saluée de l'Ange Gabriel, & où s'étoit acompli le Miſtere de l'Incarnation. La ſanté renduë ſur le champ à cet Evéque qui étoit depuis long tems detenu au lit par une grande maladie, ne lui permit pas de douter de la verité de l'aparition & de la revelation.

Il y eut dabord quatre preuves inconteſtables de cette verité. La premiere, la nouvele preſence de cette

Maison. La deuxiéme, la declaration que ce Prelat fit de ce qui lui avoit été revelé, & dont la verité étoit confirmée par sa guerison miraculeuse. La troisiéme, le concours extraordinaire des Peuples des Provinces voisines atirez par les grands miracles qui se faisoient tous les jours dans ce saint lieu en faveur des malades : & la quatriéme la verification qui en fut faite par les diligences humaines. Car le Gouverneur du Païs dont le nom étoit Frangipani, étonné, comme tout le monde l'étoit, de cette merveille, desirant d'être encore plus particulierement éclairci de la verité, envoya à la Terre sainte, quatre hommes des principaux de la Province, un desquels voulut être l'Evéque Alexandre : lesquels trouverent à Nazareth les fondemens qui paroissoient encore separez du reste de l'Edifice, & ayant pris la mesure de ces fondemens, elle se trouva, à leur retour, conforme à celle de la sainte maison.

La joïe de ces peuples ne fut pas de longue durée, ni leur surprise moindre

au depart de cette sacrée maison, qu'elle avoit été à son arrivée. Sans vouloir penetrer dans les raisons de ce second changement qui ne sauroient nous être connuës, qu'il nous sufise de savoir qu'il arriva trois ans & sept mois apres le premier, & que ce fut l'an mile deux cents quatre vingt quatorze, la nuit entre les neuf & le dix de Decembre, sur le commencement du Pontificat de Boniface VIII. Philippe le Bel étant Roi de France, que cette divine Maison s'éleva de terre une seconde fois, fendit l'air, traversa toute la mer Adriatique, & s'arrêta en Italie dans un bois du Diocese de Recanati, apartenant à une Dame qui avoit nom *Lorete*, d'où il est resté à la sainte Maison de Nôtre-Dame de Lorete. Il arriva encore dans peu de tems deux autres mouvemens de la sainte Maison : le troisiéme fut huit mois aprez, à un quart de lieu de là, & le dernier aprez quatre autres mois, à l'endroit où elle est presentement, qui n'étoit pour lors qu'un chemin public dans les terres du Domaine temporel de nôtre S. Pere le Pape, &

où il y a maintenant une ville Episcopale avec une magnifique Eglise Catedrale dans laquelle la sainte Maison est renfermée. Cette presente année mil six cents quatre-vingts onze au mois de Decembre, il y aura quatre cents moins un an que la sacrée Maison est au même endroit, & où il y a lieu de croire qu'elle sera jusques à la fin du monde.

Je ne vous parlerai pas ici, Mirjamie, des revelations & des miracles qui arriverent à toutes les translations de ce divin édifice & des diligences qui furent faites par des deputations solemneles, & plusieurs fois reïterées de personnes qualifiées, qui furent envoyées, tant à la Terre sainte où sont restez les fondemens de ce sacré bâtiment, qu'au païs où il fût porté la premiere fois, & dont les documens autentiques se conservent dans les archives de Lorete : ce détail qui seroit trop long, n'est pas ici necessaire, outre que je me suis assez étendu aux preuves de la verité de cette histoire dans le livre que je vous ai indiqué ; où je les reduis dans le chapitre 4. de la pre-

miere partie, à ſix chefs : Les Revelations ; les diligences humaines ; les miracles ; le conſentement des Hiſtoriens ; la devotion generale, & les Bules des Papes. Les plus paſſionez énemis de la verité, & de la gloire de Dieu & de ſa tres-ſainte Mere, ne ſauroient reſiſter à la force des preuves qui ſe tirent de ces ſix chefs. Et ſi quelqu'un aprez tant de preuves incontestables, & tant de témoignages autentiques de cette hiſtoire, vouloit encore douter de ſa verité, il ne meriteroit même pas qu'on fit la moindre atention aux raiſons d'un doute ſi mal fondé. Sur quoi il ne ſe peut, ce ſemble, rien penſer de plus ſolide, & de plus ſatisfaiſant, que ce qu'a dit le Cardinal Baronius, traitant du même ſujet dans le premier tome de ſes Annales, où il fait l'abregé de cette hiſtoire, aprez s'en étre bien inſtruit à Lorete même, où il fut à la ſuite du Pape Clement VIII. & où il s'apliqua avec grand ſoin à la lecture de toutes les écritures anciennes qui s'y conſervent. Il ſufit, dit-il, de ſavoir que ce lieu, qui eſt le ſujet d'une hiſtoire ſi

prodigieuse, est le même où il fut dit à la tres-sainte Vierge, que rien n'est impossible à Dieu : *non erit impossibibile apud Deum omne verbum.*

Si la sainteté d'un lieu materiel depend de celle de ses usages ; & des Misteres ausquels Dieu l'a destiné, quel édifice, dans le monde, est comparable à celui de Lorete ? C'est le lieu de la naissance de la tres-sainte Vierge, selon la tradition, le consentement des Auteurs & les Revelations, & l'avû même des Souverains Pontifes dans leurs Bules : voici seulement quatre mots de celle de Pie IV. *La tres-sainte Chambre où la glorieuse Reine du Ciel est née ; où elle a reçu l'éducation, où elle a été declarée Mere de Dieu, par le salut de l'Ange Gabriel, &c.* La naissance de la Mere de Dieu est quelque chose de grand ; ce n'est pas pourtant ce que la sacrée Maison dont nous parlons a de plus saint. Le principal titre de sa sainteté vient du plus grand & du plus saint des Misteres. C'est là dedans que le Verbe Eternel a pris chair humaine, que Jesus-Christ a été conçu,

que MARIE a été faite Mere de Dieu, c'eſt-là dedans que le Tout-puiſſant a fait en elle les grandes choſes dont elle le loüe & le glorifie dans ſon ſacré Cantique. C'eſt donc le lieu où en JESUS, & avec JESUS, tous les Saints ont été conçus dans le ſein de MARIE; c'eſt de là qu'eſt ſortie toute la gloire du Ciel & de la terre.

C'eſt le langage de tous les Auteurs qui en grand nombre, ont écrit l'hiſtoire de cette divine Maiſon : c'eſt ainſi que parlent les oracles du ſaint Siege & les reſcrits des Souverains Pontifes, apuïez des revelations & des miracles. C'eſt ce qui ſe voit en gros caracteres d'or ſur une grande pierre de marbre noir, au plus haut du frontiſpice de l'Egliſe Catedrale, dans laquelle la ſainte Maiſon eſt contenuë, & qui arréte d'abord les yeux de ceux qui arrivent, par ces cinq où ſix paroles DEIPARÆ DOMUS IN QUA VERBUM CARO FACTUM EST, qui y ont été gravées par le commandement du Pape Sixte V. Enfin c'eſt la maiſon d'où nôtre adorable Sauveur a tiré le nom

de Jesus de Nazareth, plûtôt que de Bethléem bien qu'il y soit né, à cause que la maison de Nazareth fut celle de son habitation ordinaire avec sa tres-sainte Mere & saint Joseph.

Selon les memoires de la tradition & de l'histoire, aprez l'Ascension de nôtre Seigneur, la tres-sainte Vierge, selon l'Evangile, s'étant retirée avec saint Jean à qui elle avoit été recommandée, sa sainte Maison de Nazareth fut consacrée en Eglise par les Apôtres, & fut la premiere où les divins Misteres de nos Autels furent celebrez. Durant que les Chrétiens possederent paisiblement la Terre sainte, cette divine Maison y en atiroit de tous les endroits du monde, & même les personnes les plus illustres & les plus qualifiées. C'est ce que l'histoire assure de sainte Helene, de nôtre saint Loüis, de sainte Paule & de sa devote fille Eustoche qui y furent en compagnie & sous la conduite de S. Jerôme leur directeur, & d'une infinité d'autres; parmi lesquels les marques que sainte Helene & saint Loüis y laisserent de leur magnificence & de

leur heroïque devotion envers la Mere de Dieu meriteroient un éloge particulier.

Depuis la tranſlation prodigieuſe qui en a été faite, les Miracles & encore plus l'amour de la Mere de Dieu, y atirent continuelement depuis quatre cents ans, un concours infini de Chrétiens. On y a veu méme des Papes, des Empereurs, des Rois, des Princes & des Princeſſes, & de ſemblables perſonnes de la premiere qualité, des noms deſquelles je pourrois faire une longue liſte. Si l'exemple de tant de perſonnes du premier rang dans le monde, peut faire un grand éfet pour inſpirer la devotion envers ce grand Sanctuaire de la Mere de Dieu, celui des Saints y eſt encore plus propre. C'eſt ce qui me porte, pour vôtre conſolation, Mirjamie, de diſtinguer du gros des Pelerins de Lorete, cinq ou ſix perſonnes de cette qualité.

Par un éfet du ſoin qu'on y a toûjours pris de conſerver les noms des perſonnes les plus remarquables par leur naiſſance, leur dignité, ou leurs

grandes qualitez, nous ſavons que ſainte Caterine de Sienne, ſaint Caëtan, ſaint Philippe de Neri; le B. Jaques de la Marche, ſaint Charles Borromée, ſaint François Xavier, ſaint François de Borgia, ſaint François de Sales, & pluſieurs autres perſonnes dont la memoire eſt en odeur de ſainteté, s'y ſont portez pour rendre leurs humbles devoirs à la Reine du Ciel. Où il eſt particulierement remarqué de ſaint Charles, qu'il fit connoitre ſon extreme veneration pour cet auguſte Santuaire, n'ayant pas voulu, lors qu'il en fut à quinze ou dix-huit miles, qui font environ cinq lieuës, s'en aprocher d'avantage qu'il n'eût mis pié à terre; & qu'il y donna de grandes marques d'une extraordinaire devotion. Saint François de Sales reïtera dans la ſainte Maiſon, ainſi qu'il eſt remarqué dans le Breviaire aux leçons de ſa fête, le vœu qu'il avoit fait de Virginité.

Il ne nous apartient pas, Mirjamie, d'entreprendre le détail des graces même connuës par des miracles viſibles, que les devots Pelerins de Lo-

rete y ont reçuës & qu'ils y reçoivent tous les jours, & encore moins des graces interieures & invisibles. Il sufit de dire en general que la sainteté des Misteres divins & incomprehensibles qui ont été acomplis dans ce sacré lieu ; le changement prodigieux & tant de fois reïteré qui en a été fait d'un païs à l'autre, & qui fait connoître combien il est cher à la Reine du Ciel ; le grand nombre de miracles qui s'y sont faits depuis quatre cents ans & dont on voit la preuve autentique dans les écritures, dans les tableaux, dans les vœux rendus, parmi lesquels l'on voit, comme je vous ai deja dit au chapitre 7. de la premiere partie de ce livre, celui de la defunte Reine Mere de Loüis XIV. qui est un enfant d'or massis, presenté devant l'Autel à la sainte Vierge, sur les bras d'un Ange d'argent de la taille d'une personne faite ; le tresor de Lorete le plus riche, le plus curieux & le plus grand & le plus admirable, si je ne me suis trompé, qui soit sur la terre, & qui resulte des dons precieux & des magnifiques ofrandes des Papes, des

Rois & des Reines, des Cardinaux, des Prelats, des Princes & des Princeſſes, & d'une infinité de perſonnes illuſtres ; la foule continuele de Chrétiens qui s'y rendent de tous les endroits du monde ; les conſolations incroïables qu'on experimente dans cette divine Chapele, quand on s'y voit aux piés de la Mere de Dieu, qui y eſt repreſentée en une magnifique niche ſur l'Autel dans une figure de bois de cedre, & qu'on dit être un ouvrage de ſaint Luc, il paroit pour le moins indubitable, qu'elle fut faite du tems des Apôtres, lors que cette tres-ſacrée Chambre fut convertie en Egliſe, puis qu'avec cette figure elle fut tranſportée de Nazareth : Toutes ces choſes, dis-je, ramaſſées nous doivent convaincre que la ſainte Maiſon & Chapele de Lorete eſt la plus devote Egliſe du Chriſtianiſme, le plus grand Sanctuaire de l'Univers, & le plus magnifique teatre des bontez de la Mere de Dieu.

Son amour & celui de ſon divin Fils vous doit faire prendre à cœur, Mirjamie, la devotion de cette fête, qui ſe

celebre

bre tous les ans à Lorete le 10. de Decembre avec une extraordinaire ſolemnité en reconnoiſſance de l'ineſtimable grace que cette divine Mere a fait aux Chrétiens, de tranſporter dans leurs terres ſa ſainte Maiſon, & en memoire de ſon arrivée ce même jour, en ce païs-là qui eſt le centre du Chriſtianiſme, étant dans les terres du S. Siege Apoſtolique & dans le patrimoine de ſaint Pierre. Ce n'eſt pas en ce païs-là une fête de devotion, mais d'obligation & de precepte par l'autorité du même ſaint Siege ; & la ſolemnité en eſt annoncée la veille dans le Chœur à la lecture du Martirologe, en cette maniere : *Decimâ die Decembris: Laureti in Piceno, tranſlatio ſacra domus Dei Genitricis Virginis* MARIÆ, *in qua Verbum caro factum eſt.*

Une ſi devote fête & qui ſe raporte à tant de Miſteres, ne merite pas moins que les autres, les éfets de vôtre zele. Vous ne negligerez donc rien de tout ce que la devotion de la Mere de Dieu vous inſpire en toutes ſes fêtes, tant pour vous y preparer la veille, que pour lui donner en vôtre

particulier une octave. Vous visiterez aujourdhui & tous les jours de l'octave une Chapele de la tres-sainte Vierge, avec cette pensée que vous allez à Lorete, pour lui rendre vos humbles hommages, en union de tous ceux qui lui sont rendus dans sa tres-sainte maison, & en memoire des Misteres adorables qui y ont été acomplis. Vous ofrirez vôtre sainte communion à Dieu en union de toutes celles que son adorable Mere á faites dans cette sacrée maison, où il est tres-certain (puisque de son vivant, elle fut changée en Eglise) qu'elle y a tres-souvent communié; & en union de toutes les Messes qui s'y celebrent & de toutes les communions qui s'y font ce jour-là. Et si vous voulez vous y porter en esprit & y visiter la Mere de Dieu dans sa propre maison de tems en tems, une fois tous les jours, ou au moins tous les Samedis, je ne doute pas que la pratique de cette devotion qui lui sera tres-agreable, ne vous atire beaucoup de graces. Vous pourrez dans ces visites, vous prosternant humblement devant cette

divine Mere, lui ofrir, aprés avoir fait sur vous le signe de la Croix, le salut que l'Ange lui porta dans le même lieu, & ensuite une oraison & un himne, en la maniere qui suit.

Oraison pour visiter Nôtre-Dame de Lorete.

IN *nomine Patris, &c.* Tres-sainte & tres-digne Mere de Dieu, je me porte en esprit & avec toutes les afections de mon cœur à vôtre sacrée maison de Lorete. Je vous revere & vous saluë, tres-sainte Vierge, dans le lieu qui a été honoré de vôtre naissance, où vous avez été saluée de l'Ange Gabriel, & où par l'operation adorable du Saint Esprit vous avez conçu le Fils unique de Dieu, & où vous avez vecu & conversé familierement avec ce divin Sauveur. Je me rejoüis des faveurs infinies que vous y avez reçues de la bonté du Tout-puïssant, & singulierement de la glorieuse dignité de Mere de Dieu, où vous y avez été élevée. Je vous felicite de tout mon cœur, du bonheur que vous avez eu dans cette sainte Maison, d'adorer &

de servir le Fils unique du Pere Eternel, & de le nourrir de vôtre sacré lait, & des viandes preparées de vos saintes mains. J'y adore vos celestes conversations avec cet aimable Fils, & avec vôtre époux saint Joseph, lequel, si vous l'agréez, je saluë avec un tres profond respet, le felicitant du bonheur qu'il a eu de vous servir dans cette sacrée maison, comme la Mere de son Dieu, & d'y tenir à l'égard de ce même Dieu, le rang & la qualité de Pere. Permetez, ô tres-sainte Vierge, que je baise avec respet, les pierres & les murailles de ce sacré bâtiment qui ont été santifiées par l'atouchement des adorables mains de vôtre divin Fils & des vôtres; & puis que c'est le même lieu où vous avez reçu de la part de Dieu le plus magnifique salut qui fut ou qui sera jamais: agréez, ô Mere toute pleine de bonté, que me prosternant humblement devant vôtre sainte Majesté je vous reitere ce même salut avec l'Ange qui vous l'aporta: Je vous saluë MARIE pleine de grace, le Seigneur est avec vous, vous êtes benite

ſur toutes les femmes, & beni eſt le fruit de vôtre ventre, JESUS. Je vous ſuplie, ô Mere de miſericorde de vouloir me faire participer au fruit de toûs les Miſteres qui ont été acomplis dans ce ſaint lieu, en la perſonne de vôtre adorable Fils & en la vôtre: de jetter les yeux de vôtre bonté maternele ſur mon inutile perſonne, m'obtenir de vôtre même Fils la grace de faire entierement penitence de mes pechez avant que de mourir, & de ne pas partir de ce monde ſans le ſacré Viatique de ſon corps & de ſon ſang precieux & le ſecours des Sacremens de la Penitence & de l'Extreme-Onction: & cependant de m'embraſer de ſon amour, & de prendre avec lui une entiere poſſeſſion de mon cœur: d'imprimer dans mon ame le ſouvenir continuel de ſa Paſſion & de vos douleurs, & une vive & amoureuſe foi du tres-Sacrement de l'Autel.

Ici vous continuerez à demander des graces tant pour vous que pour les autres, ſans oublier jamais de prier pour les neceſſitez de l'Egliſe, pour la converſion des pecheurs, & le ſoulagement des

ames du Purgatoire : & aprez avoir fini vos demandes, vous continuerez la priere en la maniere ſuivante. Je vous prie enfin, ô tres-ſainte Vierge par le ſouvenir de l'heureux éfet que le ſalut de l'Ange eut dans vôtre tres chaſte ſein, de vouloir me donner vôtre ſainte benediction.

Sainte Marie Mere de Dieu priez pour nous pauvres pecheurs maintenant & à l'heure de nôtre mort. Ainſi ſoit-il.

Salve lux Nazarethana
Facta nobis Lauretana
Sacræ Domus munere :
Doce nos ſpernere vana,
Mala vincere mundana,
Et Jesum diligere.

Salve quæ ad nos miſiſti
Domum in qua concepiſti
Summi Patris Filium.
O quantùm nos dilexiſti,
Quæ tranſlatum voluiſti
Tuum domicilium !

Salve Genitrix divina,
Stella pacis matutina !
Eïa nos illumina.
Ad opem noſtram feſtina

Sacra Laureti Regina
Chara noſtra Domina.
Gloria ſit Trinitati,
Verbi ſit humanitati
Laus & jubilatio.
Tuæ, Virgo, Majeſtati
Et immenſæ charitati,
Gratiarum actio. Amen.

Antienne. O ſacrum domicilium in quo MARIA ex ſanctis Joachim & Anna, ſanctiſſimè nata, Salvatorem de Spiritu ſancto concepit, quem ibidem cum ſponſo Joſeph feliciter educavit, & ſub ſacramentalibus ſignis veraciter recepit, & quod Angelorum miniſterio verè tranſlatum, innumerabilium, gratiarum & miraculorum perennis eſt origo. Alleluïa.

℣. Protege, nos Mater miſericordiæ Virgo Lauretana,

℟. Doce nos JESUM diligere & ſpernere quæcumque ſunt vana.

Oremus. Omnipotens Deus, qui electam Virginem MARIAM, eximium tuæ bonitatis infinitæ ſpeculum effeciſti, & qui ſacram ipſius Domum Nazarenam, ex ſingulari ergà nos peccatores gratia, verâ tranſlatione

Lauretanam, ad nostram consolationem esse voluisti, te humiliter deprecamur, ut nos & omnes proximos nostros, benefactores, amicos & inimicos vivos & defunctos, omnium mysteriorum quæ in illo sancto habitaculo completa fuerunt, & sacrificiorum ac orationum quæ ibidem quotidiè fiunt participes esse, & sub ejusdem Virginis immaculatæ patrocinio, tibi sine fine fidelissimè servire concedas, per Christum Dominum nostrum. Amen. Nos cum prole piâ, benedicat Virgo Maria. Amen.

L'ATENTE DE L'ACOUchement dela tres sainte Vierge.

Le 18.Decembre. *La fête de l'Atente de l'acouchement de la tres-sainte Vierge.*

Les Avents ont été instituez pour preparer les Fideles à la féte de la Naissance de nôtre adorable Sauveur, à quoi l'Eglise redouble sa ferveur, les sept derniers jours qui precedent

cette grande solemnité, & qui commencent aujourdhui dix-huitiéme Decembre, par cette fête qui s'apele l'atente de l'acouchement de nôtre Dame, pour honorer particulierement cette divine Mere dans les preparatifs de son divin acouchement.

Cette fête est encore apelée Nôtre-Dame de l'O, à cause des Antienes du Magnificat qui commencent par cette exclamation, O, en memoire des ardens desirs de la tres-sainte Vierge & des Saints de l'ancien Testament pour la venuë du Messie nôtre Seigneur JESUS-CHRIST; lesquelles Antiennes se commencent la veille de cette fête aux Vêpres du dix-sept de ce mois, & se continuent tous les jours jusques à la vigile de Noël. L'Ofice de l'Atente de l'acouchement de nôtre Dame est particulier dans le Diocese de Tolede, & cette fête y est une des plus grandes solemnitez de l'année. Elle le doit être de même à l'égard de chacun des fideles devots de la Mere de Dieu, en leur particulier. Il n'en est aucun qui ne se doive étudier d'honorer avec autant de zele qu'-

on le fait dans le Diocese qui joüit de ce rare privilege, le Mistere de sa divine grossesse, & les preparatifs de ses adorables couches.

C'est à quoi, Mirjamie, vous vous apliquerez pendant ces huit jours, visitant la tres-sainte Vierge dans une Chapele qui lui soit dediée. Là vous prosternant en esprit devant cette adorable Vierge, vous la feliciterez de tout vôtre cœur du bonheur inéfable de sa divine & virginale grossesse. Vous vous representerez qu'elle porte le Verbe Eternel incarné dans ses chastes entrailles, non pas avec les incommoditez qui accompagnent ordinairement la grossesse des autres femmes, mais au contraire dans l'abondance de toutes les consolations interieures du Saint Esprit, & dans tous les celestes plaisirs qui peuvent naître de la presence du divin fruit qu'elle a le bonheur de porter.

Dans ces visites étant aux piés de vôtre adorable Maîtresse vous considererez l'ardent desir qu'elle avoit de la naissance de son fils; pour avoir la consolation de le voir, de lui donner

du lait, l'embrasser, le baiser & le servir : les hommages qu'elle lui rendoit continuelement dans son sein, les entretiens qu'elle avoit avec lui & l'abondance des graces qu'elle en recevoit. Vous vous unirez aux ardents desirs de la tres-sainte Vierge, vous la suplierez de vous en faire part, & de vous aider à desirer ardenment que JESUS naisse dans vôtre cœur. Et reflechissant au soin qu'elle prenoit de se preparer à cet acouchement si desiré, à disposer les langes & les choses necessaires, vous la prierez instanment de faire de vôtre cœur un berceau & d'y enfanter JESUS-CHRIST; & vous y aporterez de vôtre part vos soins & vos diligences, vous étudiant pendant ces huit jours à un peu plus de recuillement qu'à l'ordinaire. Vous pourrez lui ofrir tous les jours de cette octave, en memoire des neuf mois qu'elle a eu le bonheur de porter le Fils de Dieu dans ses sacrées entrailles, neuf fois le salut Angelique, ensuite d'un *Pater noster* pour adorer en esprit ce divin Fils dans ce tres-chaste sein. C'est la Couronne qu'on apele du Pri-

vilege, dont je vous parlerai plus particulierement dans un des chapitres suivants.

La veille de Noël vous ne manquerez pas d'acompagner & de ſuivre en eſprit la tres-ſainte Vierge & ſon ſaint Epoux dans leur voïage de Nazareth en Bethléem. Vous baiſerez pluſieurs fois la terre, penſant au chemin par où ils vont, & baiſant en eſprit les veſtiges de leur paſſage. Vous entrerez à leur ſuite dans le pauvre étable où la Reine de l'Univers va enfanter le Createur du Ciel & de la terre. Vous admirerez la maniere toute divine de cette naiſſance infiniment diferente de celle des autres enfans. Car voici de quelle maniere elle arriva.

La tres-ſainte Vierge à genoux, devant la creche où elle avoit preparé les langes, les maillots & tout ce qui devoit ſervir pour enveloper le fils qu'elle aloit faire. Sachant preciſement l'heure & le moment qu'il devoit naître, ſon ame élevée dans une tres-haute contemplation de ces adorables Miſteres, & abſorbée dans les ardentes flammes du divin amour ; elle voit

devant ſes yeux, elle reçoit ſans aide de perſonne du monde entre ſes mains ce precieux fruit tant deſiré, cet aimable objet, cet adorable Fils, qui ne ſortit pas de ce ventre virginal, comme les autres enfants ſortent du ventre de leurs meres, ce que l'on ne ſauroit penſer ſans blaſpheme & ſans impieté, mais qui traverſa ce tres-chaſte ſein, & même les habits de cette adorable Vierge, de la même maniere que les raïons du Soleil traverſent le criſtal par où ils paſſent; en ſorte qu'il eſt article de foi, que l'integrité virginale de l'Epouſe du Saint Eſprit ne fut nullement ofencée de ce divin enfantement, non plus que la virginité divine de l'entendement du Pere Eternel, par la production éternele du même fruit. Elle l'enfanta comme elle l'avoit conçu par la ſeule vertu du Saint Eſprit, toûjours vierge avant l'enfantement, dans l'enfantement & aprez l'enfantement.

Voilà donc JESUS dans un inſtant, du ſein de MARIE entre les bras de MARIE. Elle l'envelope promtement avec les langes preparez, elle le

met dans la creche ; elle l'adore comme son Dieu ; elle s'aneantit en esprit devant cette haute Majesté, & tandis que tout le Ciel s'ouvre & que tous les Anges descendent pour venir lui rendre leurs adorations, elle l'embrasse, elle le baise ; elle le porte à sa mammelle, & commence à verser dans cette petite divine bouche ce lait adorable qui se change au sang qui sera le prix de nôtre Redemtion. Les Pasteurs avertis par les Anges viennent à l'adoration du Messie qui leur est revelé, ils adorent la Mere avec l'Enfant, & lui racontent l'aparition des Anges qu'ils ont euë, & la nouvelle qu'ils leur ont donnée & qui les a atirez à ce saint lieu. Joseph mêle ses adorations avec celles de son Epouse : & Marie conserve dans son cœur, ainsi que dit l'Evangile, toutes les merveilles qu'elle voit & qu'elle entend

Voilà pour vous, Mirjamie, de beaux sujets de meditation pendant ce saint tems ; car nous voici insensiblement au dernier jour de la fête de l'Attente de l'acouchement de Nôtre-Dame, c'est à dire au jour de son acou-

chement. C'eſt un jour auquel vous devez redoubler toutes vos ferveurs pour adorer JESUS dans la creche, & entre les bras de MARIE, & vous ofrir tout de nouveau au ſervice de l'un & de l'autre. Aprés avoir adoré le Fils, vous n'oublierez pas de rendre à la Mere l'adoration qui lui apartient comme Mere de Dieu, & de la feliciter de ſon divin acouchement, & du bonheur qu'elle a de nourrir de ſon lait, le Fils unique du Pere éternel; & vous la ſuplierez de vouloir nourir vôtre ame du lait du divin amour.

La tres-ſainte Vierge ayant reſté avec ſon adorable Fils, quarante jours dans l'Etable de Bethleem. Ce ſera une belle pratique de devotion de viſiter autant de jours le tres-ſaint Sacrement, ou un lieu où le Miſtere de la Nativité ſoit repreſenté, commençant le jour de Noël avec cette penſée & cette intention que vous allez rendre dans le ſaint Etable, vos adorations à JESUS & à MARIE en union de celles que leur rendent les Anges, les Paſteurs, les Rois Mages, les Saints qui ſont maintenant au Ciel, & une

infinité de personnes devotes sur la terre.

Vous n'oublierez pas dans ces visites de protester à la tres-sainte Vierge que vous croyez fermement que l'Enfant qu'elle vient de mettre au monde est le vrai Dieu qui a creé le Ciel & la terre, la seconde des trois divines Personnes, & le Fils du Pere Eternel, non pas adoptif, comme nous sommes, mais vrai & naturel Fils de ce Dieu tout puissant, & qu'elle est la vraie & naturele Mere de ce même Fils; elle seule Mere de Dieu, elle seule Mere & Vierge, & plus parfaitement Vierge que toutes les autres Vierges, & infiniment plus pure que tous les Anges. Vous lui protesterez encore que la vie ne vous est pas si chere que la foi de ces veritez, & que vous ne reculerez jamais aux ocasions de les soûtenir par l'éfusion de vôtre sang.

Vous suplierez cette divine Mere de vouloir prendre une entiere possession de vôtre cœur; vous lui en ferez humblement l'ofrande afin qu'il lui plaise de le donner à son adorable

Fils: Et si aprés cet hommage vous souhaitez de presenter au Fils & à la Mere une Priere vocale tres-apropriée à ce saint tems, vous pourrez vous aquiter de ce devoir par la recitation d'un Hymne que vous alez trouver ici, dans lequel il est fait mention de la Conception, de la Naissance, & de l'Enfance du Sauveur; de la Virginité, & de la divine Maternité de MARIE; des Adorations de S. Joseph, des Anges, des Pasteurs & des Rois; de la Circoncision, & du S. nom de JESUS, de sa Presentation dans le Temple, de la fuite en Egypte, des Innocens martirs, & de plusieurs autres Saints qui ont quelque liaison particuliere avec les Misteres de l'Enfance du Sauveur, comme sont S. Jean Bâtiste, S. Zacharie, & sainte Elisabeth qui eurent le bonheur de l'adorer lors qu'il étoit encore dans les sacrées entrailles de sa divine Mere; du S. Vieillard Simeon & de sainte Anne la Prophetesse qui le reçurent entre leurs bras au temple de Jerusalem; de S. Jerôme & de sainte Paule qui attirez par les Misteres de Bethleem, se ren-

dirent de Rome en ce ſaint lieu, & y établirent leur demeure ; de mon Seraphique Pere S. François qui étoit penetré d'une devotion extreme pour le divin Enfant qu'il apeloit l'Enfant de Bethleem, & qui a donné à toute l'Egliſe l'exemple de repreſenter, comme l'on fait tous les ans, en une infinité d'endroits, le Miſtere de ſon adorable naiſſance. Lorſqu'il voulut faire cette repreſentation, il en demanda la permiſſion au Pape, afin de la rendre plus venerable. Cette action fut aprouvée du Ciel, non ſeulement par des miracles auſquels ſervirent le foin & la paille qu'il avoit employé à cette repreſentation, qui ſont raportez dans les Croniques de l'Ordre, mais encore par une grace tres-particuliere qu'il reçut de la tres-ſainte Vierge, qui lui aparut une nuit de Noël à la même heure qui repondoit à celle de ſon divin acouchement, & lui mit entre les bras nôtre Seigneur ſon Fils ſous la forme & figure d'un Enfant qui ne venoit que de naître. Les Images de S. Antoine de Padouë font foi, outre l'hiſtoire de l'Ordre, qu'il a été du-

rant ſa vie favoriſé de la vuë & des careſſes de l'Enfant JESUS, c'eſt à dire de cet adorable Sauveur qui lui aparut, & ſe mit entre ſes mains ſous la même forme d'Enfant. Il ne faut que lire les œuvres de S. Bonaventure pour admirer la devotion extreme dont il étoit penetré pour les Miſteres de cette divine Enfance. Toute l'Egliſe ſait que S. Bernardin de Sienne eſt celui qui a levé l'étendard de la Devotion au ſaint nom de JESUS, c'eſt le premier qui a fait peindre & repreſenter ce ſaint nom avec des rayons, & qui a procuré qu'il s'en fit une fête & un Ofice. S. Pierre d'Alcantara étoit entierement abſorbé dans la conſideration de ces miſteres. Sainte Claire, Sainte Tereſe, & quantité d'autres Saintes meritent la même loüange, & particulierement la B. Marguerite du ſaint Sacrement Religieuſe Carmelite qui fut choiſie de nôtre divin Sauveur pour reveiller par ſon exemple la devotion des Fideles envers ſon adorable Enfance. C'eſt pour ces raiſons que le nom de ces Saints courtiſans de l'Enfant JESUS ſont compris dans cet

Hymne à l'usage duquel pendant cette devote quarantaine, je vous exhorte.

Hymne à l'honneur de l'Enfant JESUS *& de sa tres-sainte Mere.*

In nomine Patris, &c. Ave MARIA, &c.

IN Bethleem est hortulus, in quo divinus flosculus, oritur ex MARIA, æternæ mentis æmulus, fit venter undè parvulus exivit sine viâ.

Gabriel fuit nuntius, mysteriorum conscius æternæ Trinitatis, quo nuntiante, Filius ingressus est secretius templum virginitatis.

Immensus alvo clauditur: Verbum infans efficitur, stupescente naturâ; in stella Sol includitur, Filiâ, Pater, nascitur, Deus è creatura.

Illum Joannes senserat, nondùm natus & noverat, in utero MARIÆ, quæ gravida convenerat sterilem quæ conceperat consortem Zachariæ.

Domum ingressâ Virgine, Divino

plena Numine, Joannes conſecratur: Mater impletur lumine, cœleſti, lingua Flamine, Zachariæ ſanatur.

Poſt tres menſes, ut creditur, prægnans virgo revertitur, Joſeph conſcio viæ, qui non parùm affligitur, & anxius efficitur, ob uterum MARIÆ.

Anxietas hæc tollitur, in gaudium convertitur, Angeli documento, qui de ſupernis mittitur, à quo Joſeph inſtruitur, de tanto Sacramento.

Propè Bethleem, nobilis eſt domus licet humilis, pauper & derelicta; Stabulo valdè ſimilis, apparet contemptibilis, Domus hæc benedicta.

Sponſa Parentis luminum, ibi peperit Dominum, quem ſtatim adoravit. Conſervatorem hominum juxtà bovem & aſinum, in fœno reclinavit.

Ut per criſtallum radius, ſic per Virginem Filius tranſivit modo miro, ubere caſto pleniùs, lactat quem mirabiliùs concepit ſine viro.

Qui de MARIA naſcitur, Hic omnipotens creditur: Hæc ſine viro Mater. Illi Joſeph proſternitur, quem adorans complectitur, quaſi ſervus & Pater.

Cunas cingunt Archangeli, canunt laudantes Angeli, Nato gaudent Meſſiâ: Illis arrident oculi, genæ vultuſque Parvuli quem genuit Maria.

Paſtorum chorus humilis, adorat in cunabilis, pauperem Salvatorem, beatis vident oculis, & honorant munuſculis, omnium Creatorem.

In carne circumciditur, ſicut peccàtor cæditur, Puer octavâ luce. Sed Jesus nomen panditur, & Salvator agnoſcitur, moriturus in cruce.

Annuntiat mirabilis ſtella gentium Populis, Filium Dei Patris, quem Regum trias nobilis, adorat in amabilis, ſinu Virginis matris.

Hi gentium primitiæ, Angelorum delitiæ, Regem Regum adorant: cujus facti militiæ, relictâ ſuperſtitie, Donis fidem declarant.

Poſt impletum curriculum, dierum legis, Parvulum Virgo defert ad templum. Implet legis oraculum, illuſtrat omne ſæculum, per tam mirum exemplum.

Legis pretio redimit, charum pignus quod obtulit, Virgo Mater amoris. Simeon ulnis ſuſcipit Jesum &

Matri præcinit enſem vivi doloris.

Hic ſenex ſine crimine, cœli repletus lumine ſe Parvulo poſtravit, quem ſacro docta Flamine mulier Anna nomine ibidem adoravit.

Furit tyrannus impius, ferre non valens inſcius ſplendorem hujus ſolis, quem Joſeph ſalvat prævius, ut fidelis nutritius à dirâ cæde prolis.

Jugulantur infantuli, nati recèns & bimuli, ut unus feriatur, Mille cæduntur parvuli, ſed Reparator ſæculi illæſus aſſervatur.

JESUS fugere cogitur, Deus exul efficitur, advena peregrinus, in Ægyptum adducitur, & ibi non agnoſcitur hoſpes ille divinus.

Puer ille mirabilis æterno Patri ſimilis, æqualis Majeſtate, creſcebat coràm Populis, coràm Deo & Angelis, gratiâ & ætate.

Ad JESUM currunt animæ, ut ad corpus examine, aquilæ congregantur mentes devotæ plurimæ, advolant velociſſimè, ut ſponſo perfruantur.

Divinus urget animus, ſanctus audit Hieronimus, caſtiſſimâ cum Paula, Parvulus vocat Dominus, ſequ-

untur illi protinus, Bethleem ſunt in aulâ.

Dux Pauperum Seraphicus Franciſcus Apoſtolicus, Jesu plenus amore: In terris homo cœlicus, Bethleem fuit aulicus in ſpiritus fervore.

Hic virgo præclariſſimus, Virgini devotiſſimus Matri Regis ſupremi, Præſepis amantiſſimus, coluit ferventiſſimus Infantem Bethleemi.

Antonius attrahitur, Bonaventura ſequitur, caſtuſque Bernardinus, Petrus multis adjungitur, à quibus verè colitur noſter infans divinus.

Sacra ſponſarum copia, Clara, Agnes, Thereſia, Utraque Catharina, Agnes martir eximia, Undecim quoque milia Turba verè divina.

Cùm his ſponſis felicibus, & aliis cùm millibus gemmeus flos Carmeli, Margarita Virginibus Agnum Dei ſequentibus fulget exemplum zeli.

Sponſarum dux egregia Maria Virgo regia illas adducit Regi, per mira privilegia, Puellarum collegia, nati ſubjicit legi.

Congregat hæ monilia, Patris æterni Filia, per quam numerus creſcit.

Jesus

JESUS inter hæc lilia, candore mirabilia, pascitur & quiescit.

Gloria tibi Domine, qui natus es de Virgine, Filius speciosus, Reple nos tuo lumine, ob hanc, de cujus sanguine, factus es tam formosus. Amen.

Antienne. Concepit, genuit, lactavit, obtulit, rexit, dilexit Puerpera Regem cui nomen æternum, & gaudia Matris habens, cum Virginitatis honore, nec primam similem visa est nec habere sequentem.

℣. Verbum caro factum est, alleluïa.

℟. Et habitavit in nobis, alleluïa.

℣. Post partum Virgo, inviolata permansisti.

℟. Dei genitrix intercede pro nobis.

℣. Ora pro nobis Beatissime Joseph.

℟. Ut digni efficiamur promissionibus Christi.

Oremus. Concede quæsumus omnipotens Deus, ut nos unigeniti tui, mirabilis in carne conceptio, nativitas, & infantia liberet quos sub pec-

cati jugo vetusta servitus tenet.

Omnipotens sempiterne Deus, te suppliciter exoramus per merita beatissimæ Virginis Mariæ, Sancti Joseph ipsius sponsi, & omnium Angelorum & Sanctorum, Domini nostri Jesu-Christi Filii tui sacratissimæ Infantiæ Mysteriis specialiter addictorum, ut dirigere digneris omnes actus nostros in beneplacito tuo, & in ejusdem Filii tui dilecti nomine, facias nos ubique prudenter agere, ac bonis operibus abundare. Per eumdem Christum Dominum nostrum. Amen.

Sancta Maria Mater Dei ora pro nobis peccatoribus, &c. Nos cùm prole piâ benedicat Virgo Maria. Amen.

DU SAMEDI

Qui est le jour de chaque Semaine particulierement dedié à la Mere de Dieu.

Tous les Samedis sont encore au nombre des Fêtes de la tres-sainte Vierge, ils lui sont particuliere-

ment dediez. L'Eglise l'a ainsi ordonné, & le Ciel a aprouvé cette institution par des miracles. Le Pape Saint Innocent premier commanda l'abstinence du Samedi à l'honneur de la Mere de Dieu, & en memoire de son dueïl aprés la mort de son Fils. Le Concile de Clermont sous Urbain 2. environ l'an mil quatre-vingt-quatorze ordonna qu'on chanteroit tous les Samedis la Messe & l'Office de la tres-sainte Vierge ; & cela se pratique generalement dans toute l'Eglise lorsque ce jour-là ne se trouve pas rempli d'un autre grand Office. Les Peres de ce Concile furent portez à faire ce reglement par un miracle continuel qui se voyoit à Constantinople. Il y avoit dans une Eglise, un tableau de la Mere de Dieu, qui demeuroit voilé toute la semaine, jusques aux Vépres du Vendredi, qu'une main invisible tiroit le rideau, & laissoit l'Image découverte tout le Samedi, jusques au soir, que la même main remettoit le rideau. Dieu faisoit connoître par cette merveille que le Samedi étoit particulierement consacré à la veneration

de sa tres-sainte Mere. La remarque de Loüis Abeli dans son livre de la Tradition de l'Eglise touchant la devotion envers la Mere de Dieu, vient ici fort à propos. Il est, dit-il, à remarquer que tant que cette grande Ville de Constantinople a conservé la devotion envers la tres-sainte Vierge, & la soûmission au Chef de l'Eglise, elle a toûjours été invincible à ses énemis, le Ciel s'est armé pour sa défense, & a fait des miracles en sa faveur; mais depuis qu'elle s'est départie de l'un & de l'autre; elle a été delaissée de Dieu, & donnée en proye à des peuples barbares, qui la tiennent encore à present sous le joug d'une miserable servitude.

On remarque, que nôtre Seigneur durant sa vie temporele honora le Samedi, de quantité de miracles, & que même ce jour-là il en faisoit ordinairement, en plus grand nombre que les autres jours. Celui qui avoit la main dessechée & aride, la Femme courvée, l'Hidropique, le Malade de trente-huit ans au bord du lac dit Probatique, l'Aveugle de naissance, &

quantité d'autres furent gueris le Samedi. Si vous rapelez ce que nous avons dit à la naissance de la tres-sainte Vierge qui arriva un Samedi, vous n'aurez pas peine à croire que le Fils de Dieu avoit à cœur d'honorer particulierement le jour consacré par la naissance de sa bien-aimée Mere.

Personne n'eut jamais tant de part aux ameres douleurs de la Passion de nôtre adorable Sauveur, & à la joïe de sa Resurrection, que sa tres-sacrée Mere, n'est-il pas raisonnable que le jour qui est entre ces deux Misteres, entre la Mort & la Resurrection, arrivées le Vendredi & le Dimanche lui soit particulierement consacré? Outre que sa faveur ne nous est-elle pas absolument necessaire pour participer aux fruits de la Croix, & entrer par ce moyen dans la gloire de la Resurrection, & aux bienheureuses joïes de l'éternité?

Quantité de Saints tres-assidus à honorer tous les jours cette divine Mere, se sont étudiez à le faire plus particulierement le Samedi. Vous savez ce que je vous dis au dernier Cha-

pitre de la ſeconde partie, du cilice que S. Thomas Archevéque prenoit tous les Samedis & de l'admirable faveur qu'il reçut à cette ocaſion un Samedi de la part de la tres-ſainte Vierge. S. Didac de mon Ordre, S. Nicolas de Tolentin, Sainte Elizabeth Reine de Portugal, & quantité d'autres jeunoient le Samedi au pain & à l'eau. S. Louïs Roi de France donnoit à manger, tous les Samedis à l'honneur de la Mere de Dieu à un certain nombre de Pauvres, & les ſervoit lui-méme à table. Au mois d'Août l'an mil deux cens cinquante-neuf il fonda des Meſſes à perpetuité pour tous les jours, dans l'Egliſe de Nôtre-Dame de Chartres, voulant, comme il eſt porté par les lettres de la fondation, qu'elles ſe celebrent toujours autant que les ordres de l'Egliſe le permettroient, à l'honneur de la tres-ſainte Vierge; & quant aux Meſſes des Morts que dans la méme fondation il ordonne pour le repos de ſon ame, il excepte les Samedis, voulant que ce jour-là le divin Sacrifice fut toujours ſpecialement ofert à l'honneur de cette divine Mere.

Il ſe feroit encore une bien longue liſte des pratiques particulieres de devotion envers la Reine du Ciel que les Saints ont obſervées le Samedi. Ce peu que nous raportons ici, doit ſufire, Mirjamie, pour vous faire prendre la reſolution de les imiter ſans plus diferer, & d'ajoûter à vos devotions ordinaires quelque choſe de particulier tous les Samedis: Quelque mortification ou quelque priere, le jeûne, l'Ofice de Nôtre-Dame, celui de ſon Immaculée Conception, ou de ſa ſacrée Enfance, le Roſaire, une Couronne, ou telle autre devotion qu'il vous plaira de choiſir, outre celles de tous les jours. Sur tout vous ne manquerez pas de viſiter tous les Samedis, autant qu'il vous ſera poſſible, une Egliſe ou une Chapele de Nôtre-Dame; Et ſi vous vouliez pratiquer ces jours-là, la viſite de Nôtre-Dame de Lorete dont vous avez la pratique ci-deſſus à la page 459. il n'y a nul doute que cette devotion ne fut tres-agreable à cette divine Mere, & à vous fort utile.

Si vous avez, Mirjamie, l'honneur

d'être au nombre des Prêtres, je ne vous exhorte pas feulement, mais je vous conjure autant qu'il m'eſt poſſible, au nom & pour l'amour de l'adorable Victime que Dieu & l'Egliſe ont mis entre vos mains & en vôtre pouvoir, d'ofrir tous les Samedis, autant qu'il vous ſera permis, ce divin Sacrifice à l'honneur de la tres-ſainte Vierge, & ſingulierement pour le tres-ſaint Miſtere de ſon Immaculée Conception. Que pouvons-nous faire de mieux que d'imiter les Saints, nous conformer à leur eſprit qui eſt celui de Dieu, & de ſuivre leur conduite? Ne vous ai-je pas dit au Chapitre 8. de la premiere partie de ce livre que mon glorieux Pere S. François ordonna par le premier Statut du ſecond Chapitre general de l'Ordre qu'il venoit de fonder, que dans toutes ſes Egliſes on chanteroit tous les Samedis ſolemnelement une Meſſe à l'honneur de cette tres-pure & toujours Immaculée Vierge?

Mais n'ayant pas l'honneur de porter l'auguſte caractere de la Prêtriſe, ne laiſſez pas, Mirjamie, de procurer

que la Reine des Anges soit honorée, autant qu'il pourra dependre de vos moyens, par les Messes instituées à son honneur, particulierement le Samedi. Unissez à ces Misteres ce même jour vôtre sainte Communion, avec l'avis de vôtre Directeur ; ce qui ne vous empéchera pas de vous presenter au même adorable Sacrement le Dimanche, & même les autres fêtes de la semaine, & les jours de vôtre particuliere devotion.

Je n'ai rien plus à vous dire touchant les fêtes de la Mere de Dieu, si ce n'est qu'il vaudroit presque mieux les ignorer, que de pretendre de borner & de reduire nos devotions à son égard, à ces seuls jours de ses fêtes. Il est vrai que ces jours-là, nous devons redoubler nos ferveurs & faire quelque chose d'extraordinaire à l'honneur des Misteres qui s'y rencontrent ; mais l'amour de JESUS-CHRIST nôtre divin Sauveur nous doit porter au service de sa tres-sainte Mere tous les jours & toutes les heures, & singulierement aux jours des fêtes, même à celles des Misteres particuliers de nôtre Seig-

neur & des Saints, n'en étant aucune où elle n'ait grandement part.

N'est-elle pas comprise, par exemple, dans les douleurs de la Passion, dans les joïes de la Resurrection, & de l'Ascension ? Au Mistere de la Pentecôte, car n'est-ce pas elle dont les ardens desirs, les soupirs, & les prieres eurent sans comparaison plus de force que ceux des Apôtres pour atirer le saint Esprit ? N'est-ce pas à elle comme à son Epouse qu'il se communiqua avec cent milions de fois plus d'abondance qu'aux Apôtres? Est-il dificile de la comprendre dans la fête de la tres-sainte Trinité comme Fille du Pere, Mere du Fils, Epouse du S. Esprit, & temple tres-auguste de toute la Trinité ? Qu'est-il de plus doux, que de reflechir à la part qu'elle a par sa propre substance, & par son amour à la tres-adorable Eucharistie, pour la fête de ce Mistere ?

Pour ce qui est des fêtes des Saints quels qu'ils soient ; quoi de plus aisé que d'y méler la tres-sainte Vierge ? N'est-elle pas leur Mere, & leur Reine ? N'est-ce pas elle qui a été avec

ſon adorable Fils le grand objet de leur amour? N'a-t-elle pas été la mediatrice de leur ſantification, & le canal de toutes les graces qu'ils ont reçuës? Si ſur la terre ils l'ont fidelement ſervie, s'ils l'ont ardenment aimée, s'ils ont été pleins de zele pour ſon honneur, que doivent-ils faire maintenant dans le Ciel, que ſes beautez infiniment aimables leur raviſſent le cœur, & qu'ils ſe voyent par ſon moyen & ſa faveur en poſſeſſion du bien infini de la felicité éternele? Que pouvons-nous demander aux Saints les jours de leurs fêtes, & même tous les jours à ceux de nôtre devotion particuliere, qui leur ſoit plus agreable & à nous plus avantageux, que de nous recommander à cette divine Mere, nous procurer ſa faveur, & de nous obtenir la grace de les imiter en l'ardente devotion qu'ils lui ont portée? Si nous en voulons croire au B. Albert le grand, le plus aſſuré moyen de nous atirer la faveur de tous les Saints, eſt de gagner celle de leur Reine; n'ayant tous tant qu'ils ſont rien plus fort à cœur que de ſe con-

former à ses inclinations : *Nous savons ô Madame*, dit ce saint Docteur, *que si vous voulez prier pour nous, tous les Saints prieront, ils viendront tous à nôtre secours : mais si vous gardez le silence, ils le garderont tous, pas un ne parlera pour nous.*

Si vous comprenez bien, Mirjamie, la leçon que je vous donne ici, vous passerez insensiblement & doucement l'année, & toute la vie au service de la Mere de Dieu. Avec sa faveur vous aurez celle de tous les Saints ; & ce qui infiniment plus, celle de son Fils, tous les jours & tous les momens de vôtre vie, & sur tout en celui de vôtre mort. Il me souvient d'avoir lû qu'un Roi donna une bague à une personne de sa faveur, où il avoit fait graver ces paroles : *Qui m'a n'a besoin de rien* : Devise pleine d'extravagance ! C'est la tres-sainte Vierge seule parmi les pures creatures qui peut tenir ce langage, *qui m'a n'a besoin de rien.* Verité qui ne sauroit être exprimée en plus beaux termes que ceux-ci du saint & savant Idiot. *Inventâ unâ* MARIA, *inveni-*

tur omne bonnum, c'est à dire, *qui a trouvé* MARIE, *a trouvé tout le bien.*

CHAPITRE IV.

De la Salutation Angelique.

CEtte Salutation n'est point apelée Angelique du nom de son Auteur; car il faudroit l'apeler divine, mais seulement, de la qualité de l'Ambassadeur qui en eut la commission. Le S. Esprit en étant l'Auteur, ayant été portée par un des premiers Seraphins, & même s'il faut suivre le sentiment de S. Gregoire le grand, par le premier de tous; *Ayant été convenable*, dit ce saint Pape, *que le plus haut des Misteres fut annoncé par le plus haut des Anges*: Ayant été adressée à la plus noble des Creatures, pour la plus sublime fin où Dieu tout-puissant pût porter ses desseins; & contenant les plus divines loüanges qui puissent être données à cette Vierge incomparable, il est aisé de conclure, Mirjamie, que tous les Anges,

& tous les Saints, ne ſauroient en toute l'éternité inventer un ſalut, pour l'adreſſer à la tres-ſainte Vierge, qui puiſſe être comparable à la Salutation Angelique.

C'eſt ce que cette divine Mere fit un jour ſavoir à ſainte Metilde, ſelon qu'il eſt raporté dans l'hiſtoire de ſa vie, par Surius. Cette Sainte étant ravie en extaſe un Samedi pendant qu'on chantoit la Meſſe de Nôtre-Dame, elle lui proteſta dans la ferveur de ſon Oraiſon, qu'elle ne ſouhaiteroit rien tant que de ſavoir, la maniere de la ſaluër qui lui ſeroit la plus agreable : Elle merita d'aprendre de la bouche de la tres-ſainte Vierge qui lui aparut, que le plus agreable ſalut qui pouvoit lui être preſenté par les Anges & les hommes, étoit le ſalut Angelique, qui étoit l'ouvrage de la tres-ſainte Trinité. A quoi elle ajoûta ce qui ſuit.

Que pourrois-je ouïr de plus doux, lui dit-elle, que ce mot *Ave* par lequel le Pere éternel me fit entendre, qu'il avoit éloigné de moi la malediction du peché, & que par ſa toute-

puiſſance, il m'avoit raſſurée contre cet énemi? Quoi de plus agreable que ce nom MARIA, qui me fut donné de la part du Fils qui devoit prendre chair humaine dans mes entrailles, & qui me remplit ſi parfaitement de ſes divines ſplendeurs, que je ſuis l'Aſtre qui éclaire le Ciel & la terre, ſelon la ſignification de ce nom qui eſt, Etoile. Le S. Eſprit mon Epoux répandit avec tant de profuſion ſes divines douceurs dans mon ame, il me combla d'une ſi grande abondance de graces, que j'en ſuis la fontaine qui ne tarit jamais; en ſorte que les hommes n'ont pas un plus aſſuré moyen de trouver la grace, que de la chercher par mon entremiſe; ce qui eſt marqué par ces mots *gratiâ plena.* Quand on me dit que le Seigneur eſt avec moi *Dominus tecum*, on me parle de l'union adorable que la tres-ſainte Trinité fit dans ma Perſonne, de ma chair avec la Perſonne du Verbe, & on me renouvele la joïe indicible dont je fus penetrée, lorſque cet incomprehenſible Miſtere fut acompli dans mes entrailles. Par ces paroles: *Benedicta*

tu in mulieribus : on me congratule de l'élevation que l'infinie bonté de Dieu a fait de ma perſonne ſur toutes les creatures : & en ces dernieres, *Benedictus fructus ventris tui* : le Ciel ſe rejoüit avec moi, à cauſe des benedictions que mon Fils répend dans le Ciel & ſur la terre, & de ce qu'en lui & par lui les Anges & les hommes ſont benis, vivifiez & ſantifiez.

Aprez que la tres-ſainte Vierge eut donné cette admirable explication du ſalut Angelique à ſainte Metilde, elle lui ordonna de le lui ofrir tous les jours trois fois, avec trois autres oraiſons, pour meriter ſon ſecours à l'heure de la mort. Nous raporterons ces oraiſons dans un autre endroit, où nous parlerons de la devetion à la Mere de Dieu pour obtenir la grace de mourir ſaintement. Le fruit que nous devons cependant tirer de cette explication, eſt de l'apliquer aux paroles de cet excelent ſalut, lorſque nous l'ofrons à la tres-ſainte Vierge, c'eſt à dire reciter cette priere avec atention & aplication de nôtre eſprit à ces belles penſées qui contiennent tres-par-

faitement le sens des paroles de cet admirable salut, ce qui sera un fort bon moyen de le rendre tres-agreable à celle à qui seule il peut être adressé.

Il est évident que toute la dignité, toute la sainteté, toutes les graces, les grandeurs, les perfections de la tres-sainte Vierge, toute la liaison qu'elle a avec Dieu, tout ce qu'elle est à Dieu, tout ce que Dieu lui est, en un mot tout ce que la toute-puissance de Dieu a mis en MARIE, tout cela est contenu dans le sens de la Salutation Angelique. Cette salutation lui est donc un fond infini & inépuisable de douceur & de plaisir, comme l'incarnation du Verbe, qui a été l'éfet de ce salut, par la réponse que la tres-sainte Vierge y fit, est un bien absolument infini. C'est la raison pourquoi ce salut lui est infiniment agreable, ses douceurs ne sauroient être épuisées. Qu'on le lui ofre cent milions de fois, ce salut lui sera toûjours plus nouveau & plus agreable; ses douceurs sont à son égard inépuisables. Faut-il s'étonner si les Saints ont fait tant d'estime de ce divin salut? Voici ce qu'en dit aprez S.

Bernard mon Seraphique Pere saint François dans la troisiéme partie de ses Opuscules : *Lors que je dis Ave* Maria, *les Anges & les Saints se rejoüissent dans le Ciel, & les justes sur la terre ; l'enfer fremit, & les demons prennent la fuite ; & comme la cire fond devant le feu, & la poussiere est dissipée par le vent, ainsi à l'invocation du nom de* Marie, *toute l'armée des malins esprits est mise en déroute.* Il se feroit de gros volumes de belles choses que plusieurs saints Auteurs ont écrit sur la Salutation Angelique. Etant impossible de les ramasser dans ce petit livre, je me contenterai de vous faire part de deux ou trois cas merveilleux.

Il est raporté dans la troisiéme partie des Croniques de l'Ordre de saint François à l'année mile deux cents quatre-vingts dix-sept, que la B. Margueritte de Corrone veuve & sœur du Tiers Ordre du même Pere, afligée extremement de ne pas gouter un jour qu'elle croyoit d'avoir communié, les douceurs interieures dont elle étoit ordinairement favorisée pendant l'action

de graces, & que pleurant à chaudes larmes, par la crainte qu'elle avoit, que ce ne fut l'éfet de quelque peché ſecret qu'elle eut dans l'ame; il plut à nôtre Seigneur de la conſoler & lui reveler qu'elle n'avoit reçu que du pain au lieu de ſon tres-ſaint Corps; ce qui n'étoit arrivé que par le ſeul oubli du Prêtre qui n'avoit pas mis ſur l'Autel ni conſacré la particule qu'il avoit aportée pour la communier, dans la Meſſe qu'il étoit venu lui dire à la Chapele d'un lieu ſolitaire où elle étoit en retraite pour les exercices ſpirituels; ce que le Prêtre bien étonné, de la plainte qu'elle lui en fit n'oſa deſavoüer. Apelé derechef pour la même fin, il ne retomba pas dans cette faute; & comme la ſainte étoit ſur le point de recevoir le tres-ſaint Sacrement, ſa devotion fut troublée par la crainte qui lui ſurvint dans ce moment, qu'il ne lui arrivât encore la même choſe. La bonté infinie de nôtre Seigneur la delivra de cette perplexité ſur le champ, d'une façon bien merveilleuſe; Aprez que le Prêtre eut prononcé trois fois *Domine non ſum.*

dans le moment. Il demande d'être reçu à l'Eglise Catolique Apostolique & Romaine ; il abjure l'heresie, il se confesse avec de grandes marques de contrition. Il reçoit les derniers Sacremens, & il donne lieu de juger que sa mort, qui suit en moins de deux heures, est du nombre de celles que l'Ecriture sainte apele pretieuses devant Dieu. N'est-il pas évident que la Salutation Angelique ferma les portes de l'enfer à cette ame,& qu'elle lui ouvrit celles du Ciel ? O que de milions il y en a dans ce bienheureux sejour qui n'y seroient pas sans le secours miraculeux de cette priere! Qu'il y en a dans les flammes de l'enfer, qui auroient pû par le même secours se garantir de ces malheurs éternels !

A quoi peut-on atribuer l'afection particuliere de quantité de Saints à ce sacré salut, & leur grande assiduité à son usage, qu'à l'experience de ses fruits & de ses graces, qui lui faisant connoitre que ce salut plaisoit extremement à la Mere de Dieu, ils ne pouvoient se lasser de le lui presenter continuelement. Souvenez-vous de

ce que je vous ai dit ci-dessus à la page 17. de la B. Marguerite fille du Roi de Hongrie, & des miliers d'*Ave* MARIA qu'elle recitoit tous les jours des octaves de Nôtre-Dame. Le B. Romée de l'Ordre de saint Dominique s'étoit reglé à mile pour tous les jours. La B. Bienvenuë du Tiers-Ordre de ce même Saint, s'étoit acoutumée dés l'âge de sept ans, à un pareil nombre pour tous les jours encore : lequel nombre elle doubloit le Samedi, & le triploit à la féte de l'Anonciation, & tous les jours de son octave.

Il ne faut pas être surpris que la premiere fille de saint François soit une si grande sainte, & que l'Ordre de sainte Claire soit si florissant dans l'Eglise & si fecond en épouses de JESUS-CHRIST. Cette humble Vierge s'atira cette heureuse fecondité par son assiduité à renouveler à la Vierge des Vierges, le salut par le moyen duquel lui fut communiquée la fecondité divine qui la fit Mere de Dieu. Son histoire remarque, que dans son enfance, instruite par le Saint Esprit, elle amassoit quantité de petites pier-

res avec lesquelles elle comptoit, afin de ne pas se manquer au nombre misterieux des fois, qu'elle recitoit tous les jours l'*Ave* Maria. Ainsi les premiers fondemens de la sainteté de cette fille prevenuë des benedictions du Seigneur & de celle de son Ordre furent jettez dans le cœur de la Mere de Dieu.

Quant à vous, Mirjamie, voici ce que je crois que le Saint Esprit m'inspire de vous suggerer pour le frequent usage du salut Angelique. Ne manquez jamais à la priere de l'*Angelus* trois fois le jour, le matin, à midi & le soir au son de la cloche ; sans neanmoins, lorsque vous ne l'entendrez pas, vous oublier jamais de ce devoir. Il n'est point de cloche plus propre pour vous en faire souvenir, que l'amour. Toute l'Eglise est redevable de cette devotion à l'exemple de la France : & ce Royaume tres-Chrétien à son Roi Loüis xi. qui en procura l'institution. L'histoire de ce Prince lui donne avec justice, la loüange d'une extraordinaire devotion envers la Reine du Ciel, de laquelle il reçut beaucoup de faveurs & de graces particulieres. Dans

sa

ſa derniere maladie, on lui entendit quelques fois dire qu'il ſouhaitoit extremement de mourir un Samedi, ce qui fut, le 30. jour d'Aouſt, l'an 1483.

De reciter l'*Ave* MARIA toutes les fois qu'on entend l'horloge, c'eſt une pratique fort generale des devots de la tres-ſainte Vierge. Si elle vous eſt à cœur, Mirjamie, peut-être qu'elle vous procurera le bonheur ineſtimable de mourir en diſant cette priere, comme fit le P. Antoine Spinelli Jeſuite. Un moment avant que d'expirer il entendit l'horologe, & ſelon ſon habitude il commença l'*Ave* MARIA, dont les dernieres paroles furent le terme de ſa vie. Qui ne ſouhaiteroit de mourir de la ſorte? Il eſt à croire que nôtre divin Sauveur ne vous refuſera pas cette grace, ſi vous la lui demandez chaque jour; ſi vous le priez, dis-je de vous faire la grace de mourir en diſant l'*Ave* MARIA & ces paroles enſuite, à JESUS & MARIE mon ame ſoit unie. Il y a des Saints qui avoient obtenu de leur Ange Gardien, de les éveiller la nuit toutes les fois que l'horloge ſonnoit, pour ne manquer

jamais à ce salut : ne pouvant, Mirjamie, vous flater d'une pareille faveur, vous ne negligerez jamais, si vous me croïez, de le reciter toutes les fois que vous vous éveillerez.

La Salutation Angelique devant & aprez toutes nos actions, sur tout les plus importantes ; devant & aprés le divin Ofice, l'Oraison, la Messe, la Confession, la Communion, l'étude, le repas, les afaires, &c. C'est un grand moyen d'atirer les graces du Ciel pour bien commencer & pour bien finir.

Si saint Bernard, ainsi qu'il est raporté dans son histoire, passant devant une image de Nôtre-Dame, & la saluant avec ces deux paroles, *Ave* MARIA, merita le retour du même salut, & d'entendre distintement sortir de la bouche de l'image *Ave Bernarde*, c'est une preve certaine que ce salut ne manque jamais, bien que nous ne l'entendions pas, de nous être rendu par cette divine Mere, toutes les fois qu'à la rencontre de ses images nous nous aquitons d'un pareil devoir.

Que la pratique des Chartreux me

plait, de ne manquer jamais à l'entrée & à la sortie de leur chambre, de saluër la Mere de Dieu avec le salut Angelique. Ce n'est, Mirjamie, que pour vous porter à leur imitation que je vous le fais savoir. Mais comme aparament le Crucifix n'est pas moins dans vôtre chambre & à vôtre Oratoire, que l'image de la tres-sainte Vierge, vous ne devez le salut à la Mere, qu'aprez l'adoration du Fils,

Ce n'est pas encore assez, Mirjamie, je souhaite que vous ayez l'*Ave* MARIA à la bouche par une grande habitude, presque continuelement, comme avoit le B. Alain de la Roche de l'Ordre de saint Dominique. En alant, en venant, en montant & descendant l'escalier du Convent; à la maison, à la ruë, à la campagne; le jour, la nuit, & à toute heure, autant que cela se pouvoit, il machoit & remachoit pour ainsi dire, l'*Ave* MARIA; il le recitoit sans cesse. Il se fit cette pretieuse habitude ensuite d'une aparition de la Mere de Dieu & d'une revelation dont il fut honoré, & qu'il raporte dans le chapitre onziéme de

l'excelent traité qu'il a fait ſur le Roſaire qu'il apele le Pſautier de la tres-ſainte Vierge. Il écrit qu'elle lui dit, & lui commanda de le publier & de le précher, *que de negliger la Salutation Angelique, c'étoit un funeſte preſage & une marque de reprobation; & qu'aucontraire c'étoit une marque tres-aſſurée de ſalut, d'avoir grande afection à cette ſalutation, par laquelle avoit commencé la reparation du monde & le ſalut du genre humain.*

Aprez une telle declaration de la propre bouche de la Mere de Dieu, raportée par un Saint qui merite qu'on ajoûte foi au recit qu'il en fait, quel aveuglement ne ſeroit-ce pas de negliger la ſalutation Angelique, & perdre par une ſi lache negligence les benedictions & les graces qu'il a plû au Saint Eſprit d'y atacher pour honorer ſon Epouſe! Negliger une ſi pretieuſe marque du ſalût, que l'on peut ſi aiſement avoir, n'eſt-ce pas une extreme folie?

Fuſſiez-vous, Mirjamie une perſonne de merite & d'autorité, vous ne devez pas craindre que ce ſoit vous ra-

valer, que de vous emploïer à instruire les pauvres gens, les idiots & les simples, & même les enfans, à la devotion envers la Mere de Dieu, & particulierement à leur aprendre & leur recommander la Salutation Angelique. Voici deux cas merveilleux qui vous feront connoître combien ce zele est agreable à Dieu.

Il est raporté dans la Cronique de la Mere de Dieu en l'an 1598. Que le P. Ignace Martinesio Jesuite, ayant pris un jour pour matiere de son catechisme, qu'il faisoit en pleine place à Conimbre en Portugal, la Salutation Angelique. Aprez qu'il en eut longtems discouru, il ne se trouva personne dans cette grande populace, qui voulut reciter cette priere à haute voix. Comme le Pere insistoit là dessus, un enfant de six mois se détachant de la mammelle, prononça sur les bras de sa nourrice distintement & d'un ton élevé tout l'*Ave* MARIA. Quelle consolation pour ce Predicateur! Quelle instruction pour toute la compagnie!

La B. Bienvenuë du Tiers-Ordre

de saint Dominique qui se plaisoit extremement à enseigner cette priere aux enfans, entrant une aprez-dinée dans l'Eglise, s'y trouva seule avec un enfant fort beau, duquel s'aprochant, elle lui demanda s'il savoit l'*Ave* MARIA ; & le lui ayant fait reciter, elle fût obligée de le reciter à son tour ; l'enfant lui ayant fait ensuite la même proposition : quand elle fut à cette parole, JESUS, c'est moi lui dit l'enfant, qui suis ce fruit beni du ventre virginal ; & il disparut laissant cette sainte fille remplie de consolation. Ne sont ce pas là de belles preuves que le zele de faire honorer la tres-sainte Vierge par le salut Angelique, est fort agreable à son divin Fils ?

Quel bonheur pour nous, Mirjamie, de savoir de quelle maniere la Mere de Dieu veut être saluée, & de pouvoir lui adresser le même salut qui lui annonça, le choix que Dieu avoit fait de sa personne pour être sa Mere ! Que nous serions malheureux de ne pas connoître nôtre bonheur, & de le perdre pouvant si facilement le posseder ! Qu'est-il de plus aisé, de plus

doux & de plus utile que que de reciter ſouvent avec atention cet Angelique & divin ſalut ? Car voilà les deux choſes qu'il y faut obſerver, l'aſſiduité & l'atention : le reciter ſouvent avec aplication d'eſprit, & avec afection : ſe faire une ſi grande habitude de cette priere, qu'on l'ait preſque continuelement à la bouche, & dans le fond du cœur.

Finiſſons ce chapitre avec une belle parole du B. Albert le Grand. Il eſt, dit-il, fort probable que ſi vous ofrez ſouvent la Salutation Angelique à la Reine du Ciel, vous recevrez un jour, en recompenſe de vôtre devotion, des mains de cette benite Mere, le fruit beni dont il y eſt fait mention.

CHAPITRE V.

DE LA COURONNE de la Mere de Dieu.

ON apele Couronne, une forme de priere compoſée d'un certain

nombre d'*Ave* MARIA parmi lesquels le *Pater noster* est inseré en la façon que nous alons dire. Nous ne parlerons pas ici du Rosaire qui est, sans contredit, la plus belle des prieres qu'on puisse adresser à la Mere de Dieu, en ayant traité à fond dans le 7. chapitre de la premiere partie.

Cette priere qui a pris naissance dans l'Ordre de mon Seraphique Pere saint François, vient d'une revelation de la tres-sainte Vierge; raportée dans le chapitre trente-sixiéme du premier livre de la troisiéme partie des Croniques. Cette divine Mere aparut à un novice pour le guerir de la tentation où il étoit, de sortir de l'Ordre, sous le pretexte d'une couronne de fleurs qu'il avoit acoûtumé, avant que d'y entrer, de lui faire tous les jours & de la mettre sur une de ses statuës, ce qu'il n'avoit plus le moyen de faire. Elle lui enseigna la façon d'une autre couronne qui lui seroit plus agreable que celle de fleurs. Ce fut, lui dit-elle de lui ofrir tous les jours sept dizains d'*Ave* MARIA, inserant une fois le *Pater noster* au commencement

de chaque dizain, en memoire des ſept plus grandes joies dont Dieu l'eut favoriſée en ce monde ; qui ſont : l'Anonciation de l'Ange, la Viſite à ſainte Elizabeth ; la Naiſſance de nôtre Seigneur ; l'Adoration des Mages ; le Retrouvement de ſon cher Fils au temple ; ſa Reſurrection ; & ſon Aſcenſion au Ciel. De laquelle revelation, il conſte que c'eſt la Mere de Dieu qui a donné le nom de Couronne à cette forme de priere.

Elle fut connuë par l'obeïſſance du novice, qui fut obligé d'en faire la declaration à ſon Pere Maître, lequel étant allé à ſa chambre & en ayant à demi ouvert la porte, il s'y arrêta ſans oſer entrer, le voyant en priere, & deux Anges en forme d'enfans que le novice ne voyoit pas, & qui recevoient de ſa bouche des roſes blanches qu'ils entrelaſſoient de dix en dix, avec une rouge, dequoi ils formerent une couronne qu'ils mirent ſur la tête d'une Dame ; ce qui diſparut dés que le novice eut achevé ſa priere, & dont le compte qu'il lui falut rendre à ſon Maître, fit connoître le merite de cette

joie dont Dieu remplit le vôtre, lorſque vous faiſant ſaluer par un Ange comme pleine de grace, JESUS-CHRIST *ſon Fils unique fut conçu dans vos ſacrées entrailles par la ſeule vertu du Saint Eſprit.* Enſuite il faut dire dix fois l'*Ave* MARIA. Vous continuerez les autres ſix dizains de la même maniere, repreſentant à chaque dizain, une des ſept joies à la tres-ſainte Vierge. Aprez le *Pater*, avant les dix *Ave*, en quoi vous pourrez vous ſervir du formulaire ſur chacune de ces joies qui eſt, comme je vous ai dit, à la page 67. Aprez le ſeptiéme dizain, vous pourrez ajoûter ces devotes paroles de ſaint Bonaventure : *Ut exultavit ſpiritus tuus in Deo ſalutari tuo, ſic veram,* MARIA, *digneris lætitiam infundere cordi meo* : c'eſt à dire : *Comme vôtre eſprit s'eſt rejoüi en Dieu vôtre Sauveur, ainſi adorable* MARIE, *répandez la veritable joie dans mon cœur.* Aprez le ſeptiéme dizain vous direz encore deux *Ave* avec ce ſalut au premier : *Je vous ſaluë bien aimée fille du Pere* : au ſecond *Ave* : *Je vous ſaluë digne Mere du Fils*, & enſuite un *Pa-*

ter & un *Ave* avec ce ſalut: *Je vous ſaluë tres-ſainte Epouſe du Saint Eſprit, je vous ſaluë auguſte temple de la tres-adorable Trinité. Nos cum prole pia benedicat Virgo* MARIA. Et voilà vôtre Couronne achevée à l'honneur des ſept jois de la Mere de Dieu & des ſoixante & treize années de ſa vie; & c'eſt tres-certainement une des plus devotes & des plus belles manieres que nous ayons d'honorer & de prier cette divine Mere.

Les perſonnes qui entendent le Latin trouveront peut-être plus de goût à repreſenter en cette langue, les ſept joies de la Couronne à la tres-ſainte Vierge. On trouvera ci-aprez un Hymne de huit verſets, dont les ſept derniers contiennent les ſept joies, & l'on pourra s'en ſervir, ſi l'on veut, au lieu du François, mettant un de ces verſets latins immediatement aprez le *Pater* de chaque dizain: excepté le premier verſet qu'il faut dire avant le *Pater* du premier dizain, parce que ce premier verſet ne parle pas d'aucune joie en particulier, mais de toutes en general.

dix : ajoûtant aprez le septiéme dizain, encore deux *Ave* en voilà soixante & douze. Mais comme il faut encore y ajoûter un *Pater* & un *Ave*, selon qu'il est prescrit pour le gain des Indulgences : voila soixante & treize *Ave*, en l'honneur de la vie de nôtre-Dame, où il est juste d'ajoûter au nombre de ses années qu'on prend depuis sa naissance, les neuf mois de sa demeure dans les sacrées entrailles de sa Mere, & en compter de la sorte soixante & treize.. Par ce moyen vous ofrirez la Couronne à la Mere de Dieu, tout à la fois en memoire des sept joies, à quoi se raportent les sept dizains, & en l'honneur de sa vie de soixante & treize années, par un pareil nombre d'*Ave*. Pour ne pas repeter ici ce qui a été dit à la page 67. où nous avons parlé des joies de Nôtre-Dame ; c'est là où vous trouverez de quelle maniere il faut lui representer une de ces sept joies au commencement de chaque dizain. Voici la metode de cette priere.

Il eſt raporté dans la vie de ſaint Arnoux, par Surius, qu'étant aſſidu à repreſenter tous les jours ces ſept joies à Nôtre-Dame, elle lui aparut, & l'avertit de la congratuler encore de celles qu'elle à dans le Ciel & qu'elle lui declara. La premiere eſt, lui dit-elle, que je poſſede plus de gloire & de felicité que tous les Anges & les Saints enſemble. La ſeconde : que de même que le Soleil éclaire tout ce monde viſible, ainſi ſuis-je par la volonté de Dieu, l'Aſtre brillant qui éclaire de mes rayons le Ciel & tout l'Univers. La troiſiéme: que tous les Bienheureux pleins de reſpet & d'amour pour moi, me reconnoiſſent pour leur vraie & ſouveraine Dame & Mere de leur Createur. La quatriéme: que mon Fils ne me refuſe jamais rien de ce que je lui demande. La cinquiéme: que Dieu comble de ſes graces ſur la terre tous ceux qui me ſont devots & qui s'atachent à mon ſervice, & qu'il leur prepare de grandes recompenſes dans le Ciel. La ſixiéme : que je ſuis élevée dans la gloire ſur tous les Chœurs des Anges, & la plus proche de la tres-ſain-

te Trinité. La septiéme, que je suis assurée de la durée éternele de tous ces avantages, & que mes joies ne prendront jamais fin. Il vous sera aisé, Mirjamie, lorsque vous voudrez reciter laCouronne en memoire de ces sept joies, d'en feliciter la tres-sainte Vierge à chaque dizain, & de les y mettre au lieu des joies qu'elle a euës en cette vie; ce que vous pourrez, si vous voulez, pratiquer en latin par le moyen d'un Hymne à huit versets, contenant ces sept joies celestes qui a été composé par saint Thomas Archevéque de Cantorberi, vous le trouverez ci-aprez. Le premier de ces huit versets qui ne fait pas mention d'aucune des sept joies en particulier, mais de toutes en general, sera mis avant le *Pater* du premier dizain: & les autres sept qui contiennent chacun une des sept joies, seront inserez dans les sept dizains en metant un aprez le *Pater* de chaque dizain, au lieu de la felicitation en François sur chaque joie.

La couronne de Nôtre-Dame peut encore être recitée en memoire des aflictions qu'elle a euës en cette vie,

lesquelles quoi qu'elles soient innombrables, on reduit communement au nombre de sept pour y apliquer les seps dizains. Le premier de ces douleureux Misteres, est la Prediction que S. Simeon lui fit au jour de sa Purification, que son ame seroit traversée du glaive de douleur. Elle ressentit alors paravance toute l'amertume de la Passion, & tous les tourmens ausquels son cher Fils étoit destiné, dont elle ne perdit jamais le souvenir. Le deuxiéme : la fuite en Egipte qui l'afligea infiniment, voyant que son Fils qui ne venoit que de naître, étoit déja si cruëlement persecuté. Le troisiéme : l'Absence de JESUS âgé de douze ans ; cette afliction fut grande non seulement à cause de l'éloignement de son cher Fils, mais encore davantage parce que ces trois tristes jours lui representoient l'absence qu'elle devoit soufrir, de cet aimable objet, pendant les trois jours de sa mort. Le quatriéme : la Flagellation & le Couronnement d'épines. Il fut revelé à sainte Brigitte que la tres-sainte Vierge fut presente à ces douloureux

ſpectacles qui lui firent voir le corps delicat de ſon adorable Fils dans un pitoyable état, déchiré, & défiguré d'une infinité de plaïes d'où le ſang couloit en abondance depuis la tête juſques aux piés. Qui pourroit comprendre l'afliction de cette Mere ! Le cinquiéme : Le fardeau de la Croix & le Crucifiément : La tres-ſainte Vierge qui s'empreſſoit toujours pour ne pas perdre de vuë ſon divin Fils, ſe rendit avec diligence au chemin de la ville de Jeruſalem au Calvaire où il devoit paſſer, & où elle le vit chargé du fardeau aſſomant de la Croix, laiſſant long du chemin les traces du ſang qui decouloit des bleſſures dont il étoit ſi horriblement coüvert ; Elle le ſuit parmi la foule ſe tenant autant qu'elle peut prés de lui juſques ſur le Calvaire ; Elle le voit dépoüillé de ſes habits, ſe coucher & s'étendre ſur la Croix, pour y être cloüé à grands coups de marteau avec de gros clous de fer dans les mains & les piés ; elle voit dreſſer la Croix où ſon Fils eſt ainſi cruëlement ataché : Qu'eſt-ce qu'elle lui

voit soufrir pendant les trois heures qu'il y reste en vie, & ce qu'elle soufre avec lui, c'est, Mirjamie, ce qu'il est impossible de concevoir. Il faut neânmoins y faire atention, particulierement à l'afliction qu'elle ressent lors que son Fils, comme pour prendre congé d'elle un peu avant que d'expirer, lui donne un autre Fils à sa place & atribuë cette qualité à son cher disciple Jean : Aprés quoi acablé de douleur interieure, il ne peut s'empecher de se plaindre amoureusement à son Pere éternel, comme s'il l'avoit delaissé. Quel excez de peine dans l'ame du Sauveur d'en venir à une telle plainte ! Quelle douleur dans l'ame de la Mere presente ! Mais quelle afliction à cette triste Mere d'entendre la voix mourante de ce cher Fils qui se plaint de soif, sans pouvoir dans ce cruël tourment, l'assister d'une goute d'eau ! Toutes ces choses qui sont comprises dans le portement de Croix & le Crucifiement, font le cinquiéme Mistere de la Couronne des sept douleurs. Le sixiéme est la mort de nôtre Seigneur qui arrive par l'ou-

verture de ſon cœur qui ſe fend éfectivement, ſelon les Revelations de ſainte Brigitte, comme nous avons dit ailleurs, & qui creve de douleur ne pouvant plus reſiſter à la preſence de ſa ſainte Mere dont la triſteſſe qu'il reſſent beaucoup plus que tous ſes autres tourmens, fait en lui cet étrange & pitoyable éfet. Le ſeptiéme, le coup de lance qui perce le côté de nôtre Seigneur mort, ſon détachement de la Croix, & ſa Sepulture, qui ſont des ocaſions où toutes les douleurs de la tres-ſainte Vierge ſe renouvelent. Les principales circonſtances de la Paſſion de nôtre Seigneur ſont compriſes dans ces ſept douleurs de la tres-ſainte Vierge, qui en renferment une infinité.

Lorſque vous voudrez y apliquer la Couronne, vous n'aurez qu'à dreſſer vôtre intention au commencement, & au lieu de ces paroles qui ſont ici devant à la page 516. *en memoire des ſept plus importans Miſteres qui ont fait pendant vôtre vie temporele le plus grand ſujet de vos ſaintes joïes.* Vous direz celles-ci : *en*

memoire des ſept plus afligeans Miſteres de vos ameres douleurs en cette vie temporele. Et enſuite à chaque dizain immediatement aprés le *Pater noſter*, vous lui repreſenterez un de ces Miſteres de douleur, en cette maniere, par exemple, au premier dizain. *Je vous saluë & je vous revere tres-humblement, adorable Mere, de mon Dieu, dans le ſouvenir de l'afliction dont vous futes penetrée, le jour de l'ofrande de vôtre adorable Fils dans le Temple, lorſque ſa Paſſion vous fut annoncée par le vieillard S. Simeon, qui vous predit de la part de Dieu, que le glaive de douleur traverſeroit vôtre ame.* Vous direz en ſuite dix *Ave* MARIA; & continuerez vôtre Couronne, ſaluant la tres-ſainte Vierge au commencement de chaque dizain dans la repreſentation de ſes ameres douleurs, ſelon l'ordre ci-deſſus marqué. Aprés le ſeptiéme dizain vous ajouterez cette courte priere :

Per tantos Nati dolores, per tuos, Virgo, mœrores,
Magnamque triſtitiam : Te rogamus

peccatores,
Tuis famulis exores, Salvatoris gratiam.

Ou le même en François.

Par vos afflictions, adorable MARIE,
Et par la Passion de vôtre aimable Fils,
Faites que dans le cours de nôtre pauvre vie
Nos cœurs, par son amour lui soient toujours unis.

Vous finirez la Couronne de la même maniere que dessus avec deux fois encore l'*Ave*, & un *Pater* & *Ave*. *Nos cum prole pia, &c.*

Et si vous croyez de trouver plus de goût à faire la memoire des sept douleurs en Latin, qu'en François, vous pourrez y employer un Hymne Latin que vous trouverez ci-aprés qui a huit versets, dont le premier se doit dire au commencement de la Couronne, & les autres sept qui répondent aux sept douleurs, un à chaque dizain.

Vous devez, Mirjamie, considerer le soin que je prens de vous expliquer si distintement la metode de dire la

Couronne, comme un conseil & une forte exhortation à prendre à cœur l'usage de cette priere, qui est en verité une des plus belles que nous puissions adresser à la Mere de Dieu. Si vous n'aviez déja reglé l'ordre de vos prieres vocales, & que vous voulussiez prendre là-dessus mon avis touchant la Couronne dont je viens de vous digerer la pratique, voici l'usage que je vous conseillerois d'en faire pour la raporter selon la diversité des jours, aux joïes de la tres-sainte Vierge, & à ses douleurs. Le Dimanche, vous pourriez la reciter en l'honneur des sept joïes qu'elle possede dans le Ciel. Le Lundi & le Mardi en memoire des sept joïes qu'elle a euës en cette vie. Le Mercredi en memoire des sept douleurs; & reserver les trois derniers jours, pour le Rosaire, divisé en trois parties, dont la premiere qui comprend les cinq Misteres joyeux, seroit pour le Jeudi, la deuxiéme & la troisiéme qui répondent aux Misteres douloureux, & aux glorieux, seroient pour le Vendredi & le Samedi. Il est neanmoins à propos d'excepter de cet

ordre, la fête de l'Assomption de la tres-sainte Vierge, & son octave, que la Couronne sera, ce semble, mieux apliquée aux sept joïes du Ciel : & les deux dernieres semaines du Caréme consacrées aux Misteres de la Passion que la Couronne doit être recitée en memoire des sept douleurs. Se pourroit-on mieux regler pour la pratique du Rosaire & de la Couronne, que de cette maniere ?

Il est raporté dans un livre Italien dont le titre en cette langue, est celui-ci en la nôtre : *Journal sacré de la Vierge* MARIE, *&c.* composé par un Prêtre de l'Oratoire de Rome, que le P. Camille de Lellis dont la memoire est en odeur de sainteté, fondateur d'une Congregrtion de Prêtres atachez au service des pauvres malades, prenant un jour garde à un Prêtre qui n'avoit point de Chapelet, s'en étonna beaucoup, & lui dit : Quoi un Prêtre sans Chapelet ! Dieu vous fasse la grace d'avoir plus de soin de vôtre honneur : *Sacerdos sine Rosario ! Deus honori tuo consulat.* Un saint novice de la Compagnie de JESUS, c'est si je ne

ne me trompe le B. Stanislaüs Kosta, avoit acoûtumé de dire, qu'il ne souhaitoit pour toute richesse des biens exterieurs que trois choses: une Croix, un Chapelet, & sa Regle: qu'avec ces tresors en main il mouroit fort content, comme il lui arriva: *Crux, Rosarium, & Regulæ, his contentus sum, cum his libenter mortar.* Il ne me reste plus ici qu'à vous donner les trois Hymnes Latins des joïes & des douleurs de la Mere de Dieu pour les inserer dans la Couronne.

HYMNE

Des sept Joïes de la tres-sainte Vierge en cette vie.

GAude Virgo gloriosa, Mundo fragrans sicut rosa, septiformi gaudio.

1. Gaude, Virgo Mater Christi, quem reverà concepisti, Gabriele nuntio.

2. Gaude quæ dùm visitasti, cognatam pronuntiasti canticum Magnificat.

3. Gaude quia Deo plena, pepers-

ti ſine pœna, cum pudoris lilio.

4. Gaude, quia Magi dona, tuo nato ferunt bona, quem tenes in gremio.

5. Gaude, quia quem quæſiſti, Dulcem natum reperiſti, Doctorum in mediò.

6. Gaude, quia tui nati, quem dolebas mortem pati, fulget Reſurrectio.

7. Gaude, Chriſto aſcendente, qui in cœlum, te vidente, fertur motu proprio. JESU fructû ventris tui, per te nobis detur frui in perenni Gaudio. Amen.

HYMNE

Des ſept Joïes celeſtes de la Mere de Dieu.

GAude, Virgo glorioſa, Cœlo fragrans ſicut roſa, ſeptiformi gaudio.

1. Gaude, flore virginali, quæ honore ſpeciali, tranſcendis ſplendiferum Angelorum Principatum, & Sanctorum decoratum dignitate numerum.

2. Gaude, Virgo Mater Dei, quia

ficut lux diei, ſolis datur lumine, ſic tu facis Orbem verè, tuæ ſemper reſplendere lucis plenitudine.

3. Gaude, ſplendens vas virtutum, cujus parens eſt ad nutum, tota Cœli curia: te benignam & felicem, dignam Dei genitricem, venerans in gloria.

4. Gaude, nexu Veritatis, & amplexu Charitatis, juncta ſic Altiſſimo, ut ad votum conſequaris, quidquid, Virgo, poſtularis, à JESU dulciſſimo

5. Gaude, Mater miſerorum, quia Pater ſæculorum, dabit te colentibus, copioſam hìc mercedem, atque glorioſam ſedem Regnis in cæleſtibus.

6. Gaude, ſancta Mater Chriſti, quæ ſola digna fuiſti, ô Virgo puriſſima, eſſe tantæ dignitatis, ut ſis ſanctæ Trinitatis ſeſſione proxima.

7. Gaude, Virgo Mater pura, certa manens & ſecura, quod hæc tua gâudia, non ceſſabunt nec decreſcent, ſed durabunt & floreſcent per æterna ſæcula. JESU fructû ventris tui per te nobis detur frui ad æterna gaudia. Amen.

HYMNE

Des sept douleurs de la Mere de Dieu.

VEneror, ô Mater Christi! dolores quos pertulisti, Filii consortio.

1. Quantus dolor te confixit, quando Simeon prædixit, Passionis gladium!

2. Quantus dolor cùm fugisti, in Ægiptum, mente tristi, cum dilecto Filio.

3. O, quàm tristis amisisti, quem per triduum quæsîsti, duodennem Filium!

4. Tu vidisti flagellari, spinis, dirè coronari, tuum unigenitum.

5. Cruce JESUM oneratum, crucifixum elevatum, vidisti in mœstissima.

6. Chara Mater commendatur: JESUS siti cruciatur: fracto corde moritur.

7. Matre vidente ferítur, depònitur, sepelítur; plangit Mater optima. JESU fructû ventris tui, per te nobis

detur frui, in cœlesti curiâ. Amen.

Aprés le dernier dizain. *Per tantos Nati dolores, &c.* comme ci-dessus page 525.

CHAPITRE VI.

Des trois petites Couronnes de la Mere de Dieu, & de quelques autres Prieres.

LEs trois petites Couronnes dont nous alons parler sont fort en usage parmi les devots de la Mere de Dieu. La premiere est celle qu'on apele des douze Etoiles : La deuxiéme : des dix plaisirs ; La troisiéme : du Privilege.

La Couronne des douze Etoiles.

DAns le Chapitre 12. de l'Apocalipse, est raportée une extase de S. Jean Evangeliste, durant laquelle il lui sembla de voir dans le

Ciel, une femme revétuë du Soleil, qui avoit la Lune sous ses piés ; & sur la tête une couronne de douze Etoiles. C'étoit une representation de la tres-sainte Vierge dans le Mistere de son Immaculée Conception où elle est toute brillante des lumieres de la grace. Ce soleil qui l'environne de ses rayons marque sa tres-parfaite sainteté qui ne fut jamais obscurcie de la moindre ombre de peché. Cette Lune est toute l'Eglise tant la triomphante que la militante que la tres-sainte Vierge surpasse en grace & en sainteté dés le premier instant de sa Conception : Et les douze étoiles de sa couronne marquent les douze plus grands & plus admirables privileges, parmi une infinité d'autres graces, dont la toute-puissance de Dieu ait honoré la tres-sainte Vierge.

Ces douze privileges sont : 1. L'élection éternele de Marie pour être Mere de Dieu; & les autres onze, sont ceux que pour ne pas être obligé d'user de repetition je remets à deduire dans la metode de reciter cette Couronne. Elle contient douze fois la Salutation

Angelique, en l'honneur de ces douze privileges, & trois fois le *Pater*, pour raporter à la gloire de la tres-ſainte Trinité toutes les grandeurs de MARIE. La metode de cette Couronne ſera d'inſerer un des douze privileges dans la ſeconde partie de la Salutation Angelique entre ces paroles, *Sainte* MARIE *Mere de Dieu*, & celles-ci, *priez pour nous*, *&c.* Voici la metode de reciter cette Couronne.

Tres-ſainte Mere de Dieu, je me preſente humblement devant vôtre glorieuſe Majeſté, pour vous ofrir s'il vous plait de l'agreér, cette Couronne de douze étoiles, en action de graces aux perſonnes adorables de la tres-ſainte Trinité des douze plus grands privileges que vous avez reçus de leur infinie bonté.

Pater noſter, *&c.* Je vous ſaluë MARIE pleine de grace &c. Sainte MARIE Mere de Dieu *predeſtinée de toute éternité avant toutes les Creatures*, *& choiſie de Dieu pour être Mere de ſon Fils unique*, priez pour nous pauvres pecheurs maintenant & à l'heure de nôtre mort: Ainſi ſoit-il.

2. Je vous saluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui dés le commencement du monde fûtes promise de Dieu aux hommes, desirée de tous les Saints de l'ancien testament, & representée avant vôtre naissance dans les Misteres de plusieurs figures*, priez pour nous, &c.

3. Je vous saluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui fûtes conçuë miraculeusement sans aucune tache, parfaitement exemte du foyer du peché, & remplie de grace dés le premier moment de vôtre sainte Conception*, priez pour nous, &c.

4. Je vous saluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui eutes le parfait usage de la raison; & futes remplie de science & de lumiere dés le premier instant de vôtre tres-sainte vie*, priez pour nous, &c.

Pater noster, &c. 1. Je vous saluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui avez le bonheur de ne l'avoir jamais ofencé non pas même venielement, & de n'avoir jamais été en toute vôtre vie, surprise de l'ombre de la moindre imperfection*, priez pour nous, &c.

2. Je vous saluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui par un miracle admirable de sa grace, n'avez jamais en toute vôtre vie, depuis le premier instant de vôtre Conception, discontinué de l'aimer actuelement, sans qu'en aucun moment de vôtre vie, non pas même pendant le sacré sommeil de vôtre chaste corps, l'amour actuel de vôtre cœur ait été jamais interrompu*, priez pour nous, &c.

3. Je vous saluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui portez dignement cette sublime qualité, pour avoir conçu dans vos chastes entrailles, par l'operation adorable du S. Esprit, le Fils unique du Pere éternel*, priez pour nous, &c.

4. Je vous saluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui ayant porté cet adorable fruit sans aucune peine, l'enfantâtes dans une pureté toute divine sans nul prejudice de vôtre integrité virginale*, priez pour nous, &c.

Pater noster, &c. 1. Je vous saluë MARIE, &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui avez eu le bonheur de la*

nourrir du ſacré lait de vos chaſtes mammelles, priez pour nous, &c.

2. Je vous ſaluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui lui avez été aſſociée dans tous les Miſteres de ſa vie, de ſa Paſſion & de ſa mort, & avez cooperé avec lui à la Redemption du monde*, priez pour nous, &c.

3. Je vous ſaluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui finites vôtre ſainte vie par le ſeul éfort du divin amour, & rendites vôtre belle ame entre les mains de vôtre adorable fils*, priez pour nous, &c.

4. Je vous ſaluë MARIE &c. Sainte MARIE Mere de Dieu, *qui reſuſcitates au troiſiéme jour, montates dans le Ciel en corps & en ame ſur tous les Chœurs des Anges; & qui êtes la Reine de l'Univers, & le refuge aſſuré des pecheurs*, priez pour nous, &c.

Nos cùm prole piâ, &c.

Voici en faveur des perſonnes pour qui la priere en latin a plus d'atrait, un Hymne à douze verſets, contenant ces douze privileges de la Mere de Dieu, dont on pourra ſe ſervir dans la Couronne de douze étoiles, inſe-

rant au lieu du François, un de ces verſets dans chaque *Ave* MARIA, immediatement aprés le mot, JESUS, avant *Sancta* MARIA.

HYMNE

Pour la Couronne de douze Etoiles.

1. AVe, Regina perfecta, in Myſterio ſelecta divini conſilii, Dei voluntate rectâ, ab æterno præelecta Mater ſui Filii.

2. Ave, ſalus expectata, MARIA deſiderata à Mundi principio, promiſſa, prænuntiata, variè præfigurata, pro noſtro ſolatio.

3. Ave, Puella ſacrata, in charitate creata, concepta ſanctiſſimè; culpæ numquàm obligata, à fomite præſervata, ſancta perfectiſſimè.

4. Ave, cui fuit data, quando fuiſti creata, rationis gratia. Ex tunc fuiſti donata ſcientiâ conſummatâ, cum Dei notitia.

1. Ave, Virgo ſingularis, quæ veriſſimè laudaris quod nec vel leviſſimè in totâ vitâ peccâris, ſic divinam æmularis lucem conſtantiſſimè.

2. Ave, Deo summè grata, in divinis occupata, semper actualiter: dum tua caro sacrata dormiret, mens inflammata vigilabat jugiter.

3. Ave, Virgo Deo plena, quem gestasti sine pœna, gravidata cœlitùs, auditâ voce serenâ Gabrielis, sub amœnâ umbrâ sancti Spiritus.

4. Ave, Mater Dei Christi, quem ex utero fudisti, sicut sidus radium. Integerrima mansisti, postquam pannis involvisti verum Dei Filium.

1. Ave, Nutrix Creatoris, quem dulcis lacte saporis, pavisti veraciter: Educatrix Redemptoris, quæ Regem tanti decoris rexisti feliciter.

2. Ave, Christo sociata, cùm illo cooperata saluti mortalium; Plagis ejus, sauciata, & ex Cruce declarata genitrix fidelium.

3. Ave, quæ sancti fervoris, cœlestisque vi langoris, reliquisti sæculum. In osculo salvatoris, infiniti vis amoris tibi clausit oculum.

4. Ave, vitæ revocata, & resurgens exaltata cum dilecto filio; ubi regnas coronata, ibi nobis advocata sis pro hoc exilio. Amen.

La Couronne des dix Plaisirs.

LA Bienheureuse Jeanne de France veuve de Louïs douziéme, & toûjours ardente en l'amour de nôtre Seigneur & de sa tres-sainte Mere, fut choisie du Ciel pour fonder l'Ordre de l'Annonciade à l'honneur du tres-divin Mistere de l'Annonciation. Elle en reçut le commandement de la propre bouche de la tres-sainte Vierge qui lui aparut, & lui aprit encore cette Couronne des dix Plaisirs, composée d'un *Pater* & de dix *Ave* MARIA à l'honneur des dix principales vertus qui ont rendu digne cette Vierge adorable, d'être Mere de Dieu, desquelles vertus cet Ordre dont nous avons plusieurs Mönastères en France, & dont le premier est celui de Bourges fondé l'an 1501. est encore apellé l'Ordre des dix Plaisirs de la Mere de Dieu. Ces dix vertus sont: La Pureté, la Devotion, la Prudence, l'Humilité, l'Obeïssance, la Sincerité, la Pauvre-

té, la Patience, la Charité, & la Conformité à la volonté de Dieu. Cette Couronne a été aprouvée des Papes Alexandre 6. & Leon 10. avec des Indulgences pour tous ceux qui la reciteront devotement en état de grace.

La plus metodique façon de reciter cette Couronne, est d'inserer une des dix vertus dans chacun des dix *Ave*, aprés ces paroles, *Sainte* MARIE *Mere de Dieu*. Par exemple au premier *Ave*. Sainte MARIE Mere de Dieu, *tres-pure*, priez pour nous, &c. Au dernier : Sainte MARIE Mere de Dieu, *toujours tres-parfaitement conforme à son adorable volonté*, priez pour nous : & ainsi des autres en Latin ou en François comme il vous agréra davantage, & finir toujours par cette benediction. *Nos cùm prole piâ, &c.*

Tous les nombres étant contenus dans celui de dix, on pretend honorer toutes les vertus de la tres-sainte Vierge, en ces dix plaisirs : L'amour de cette divine Mere nous portera sans doute à les lui representer de tems en tems, par la pratique d'une Couronne qui venant de son instruction, ne sauroit être assez estimée.

La Couronne du Privilege.

LE plus grand Privilege dont Dieu ait honoré la tres-ſainte Vierge, eſt d'avoir pris chair humaine dans ſes ſacrées entrailles. Voilà pourquoi cette petite Couronne compoſée d'un ſeul *Pater* & neuf *Ave* MARIA, à l'honneur des neuf mois qu'elle a eu le bonheur de le porter dans ſon chaſte ſein, eſt apelée la *Couronne du Privilege.* Voici la maniere de la pratiquer. Il faut premierement adorer nôtre Seigneur, & puis s'adreſſer a ſa tres-ſainte Mere, en cette ſorte.

O JESUS vrai Dieu & vrai homme, mon ſouverain Seigneur je vous adore pendant les neuf mois de vôtre demeure dans le tres-chaſte & tres-ſacré ventre de vôtre divine Mere.

O Vierge adorable, MARIE, digne Mere de Dieu, je vous felicite de tout mon cœur, du bonheur ineſtimable de vôtre divine groſſeſſe : & en memoire des neuf mois que vous avez porté ce Fils unique de Dieu dans vôtre ſein virginal, je vous ofre neuf

fois le salut Angelique. *Pater noster &c.* une fois. *Ave* MARIA, *&c.* neuf fois,

Il faut ajoûter ensuite ces paroles.

Beata viscera MARIÆ Virginis quæ portaverunt æterni Patris filium, & beata ubera quæ lactaverunt Christum Dominum.

Ou bien le même en François.

Bienheureuses les entrailles de la Vierge MARIE qui ont porté le Fils du Pere Eternel: & bienheureuses ses mammelles qui ont alaité nôtre Seigneur JESUS-CHRIST. Nos cum prole pia benedicat Virgo MARIA. Amen.

De l'Ofice de la tres sainte Vierge.

L'Ofice de Nôtre-Dame est un des plus grands hommages qu'on lui rende sur la terre. L'histoire de saint Ildefonse l'en fait Auteur, & assure que ce saint eut la consolation de le voir autorisé de l'aprobation du Ciel, l'entendant un Samedi chanter par les Anges. On croit aussi que le saint

Cardinal Pierre de Damien a quelque part à cet ouvrage, & qu'il a travaillé à le reduire à la forme où il est maintenant. Ce qu'il y a là dessus de certain, est que cet Ofice n'est pas tout d'un seul Auteur, puisque l'on atribuë l'Himne *O gloriosa Domina* à saint Ambroise, & l'*Ave Maris stella* à saint Bernard, de qui il est encore raporté dans le Menologe de l'Ordre de Citeaux, qu'un jour 13. de Mai l'an 1152. se prosternant devant une Image de la tres-sainte Vierge, & adressant ces paroles à cette divine Mere, *Monstra te esse Matrem*, il en reçut une faveur inestimable: un rayon de lait sortant de la mammelle de l'Image se rendit dans la bouche de ce saint.

Il est marqué dans les Croniques de l'Ordre de saint François, en la vie de saint Antoine de Padouë, qu'il étoit particulierement devot à l'Himne *O gloriosa Domina*, qu'il le recitoit tres-souvent; qu'il fit plusieurs miracles par le moyen de cet Himne; & qu'à l'heure de la mort en le recitant il mit en fuite le Demon qui s'étoit presenté à lui sous une forme hideuse pour l'épouvanter.

Il eſt raporté dans les mêmes Croniques, qu'un Pere Gardien ſecnofiant à la vertu extraordinaire d'un novice, lui commanda de demander à la tres-ſainte Vierge, quel des himnes de ſon Ofice lui étoit le plus agreable, & lui défendit de manger juſques à ce qu'il en eut eu réponſe. Le novice plein de confiance & de ſimplicité, proteſtant à la tres-ſainte Vierge qu'il ſe laiſſeroit plûtôt mourir de faim, que de deſobeïr, ni par conſequent de manger, qu'elle ne lui eût acordé cette grace; cette divine Mere lui répondit par la bouche de l'image devant laquelle il la prioit ſeul dans legliſe, que l'Himne *O glorioſa Domina*, lui étoit le plus agreable. Et changeant l'Enfant JESUS d'un bras à l'autre de l'Image, elle lui donna cette marque pour être crû de ſon Superieur, de la verité de cette revelation. Il eſt à croire que ce ces paroles de l'Himne: *Qui te creavit providè, lactaſti ſacro ubere*, dont les premieres marquent l'Immaculée Conception de la tres-ſainte Vierge, dans la providence particuliere dont il a plû à

Dieu d'user en la creation de son ame, & les autres le bonheur qu'elle a eu d'alaiter le Fils de Dieu, lui rendent cet Himne si agreable.

Quant à ce qui est de l'Ofice ; l'exemples des Rois saint Loüis, saint Vincent Ferrier, saint Charles Borromée, & une infinité d'autres saintes personnes en ont fait leur devoir de tous les jours envers cette divine Mere. Vous trouverez dans les Annales Eclesiastiques du Cardinal Baronius en l'année 1159. un si grand miracle de l'Ofice de Nôtre-Dame, que vous ne pourrez douter qu'il ne lui soit extremement agreable. C'est une priere des plus generalement pratiquées, & qui est autant qu'aucune autre, selon l'esprit de l'Eglise, puis que cet Ofice est inseré dans le Breviaire, & qu'il est enrichi de quantité d'Indulgences, en faveur de toutes les personnes qui le recitent devotement. Croïez-moi, Mirjamie, tachez de prendre vôtre tems pour rendre, pour le moins une fois le mois, cet hommage à la Mere de Dieu, si vous n'avez pas l'habitude de le faire plus souvent.

Aprez l'*Ave* MARIA, je ne vois rien parmi les prieres adreſſées à la tres-ſainte Vierge, de plus doux & de plus devot que le *Salve Regina.* Il eſt, ce ſemble, impoſſible de le reciter avec afection, ſans ſe ſentir penetrer d'une conſolation interieure, qu'il eſt dificile d'expliquer. Quelle conſolation n'eſt-ce pas, Mirjamie; de pouvoir apeler la tres-ſainte Vierge, *nôtre vie, nôtre douceur & nôtre eſperance*, & lui demander le Ciel & la felicité éternele par ces paroles: *montrez-nous aprez l'exil de cette vie*, JESUS *le fruit beni de vôtre chaſte ſein?* Qui eſt-ce qui peut trouver à redire à cette façon de priere que l'Egliſe nous met en la bouche? Je ne me ſurprens pas ſi ſaint Bernard & ſaint Bonaventure ont fait des diſcours & des commentaires admirables ſur le *Salve Regina.* Je pourrois raporter quelques miracles de la vertu de cette priere, que la crainte de la longueur me contraint d'omettre; mais je ne ſaurois m'empecher de vous faire part de ce qui eſt marqué dans la vie, de ſainte Gertrude, que nôtre Seigneur lui

dit de ne paſſer aucun jour ſans adreſſer à ſa divine Mere ces paroles du *Salve : Eïa ergo advocata noſtra, illos tuos miſericordes oculos ad nos converte:* c'eſt à dire, *Helas, ô nôtre Avocate, jettez ſur nous les yeux de vôtre miſericorde* : & l'aſſura qu'elle en recevroit beaucoup de conſolation à l'heure de la mort.

Le Pſautier de la tres-ſainte Vierge, composé par ſaint Bonaventure, qui ſe trouve parmi ſes œuvres, me paroit un vrai chef-d'œuvre du Ciel. Si vous entendez le Latin, Mirjamie, & que vous vouliez pratiquer ce Pſautier à repriſes, quand ce ne ſeroit qu'un pſeaume tous les jours, ce qui ne ſeroit que l'ocupation d'un moment, vous avoüerez que les ſublimes loüanges de la tres-ſainte Vierge, & les douces & tendres manieres de la prier qui y ſont contenuës, ne peuvent avoir été dictées que par le Saint Eſprit à ce ſaint Docteur de l'Egliſe. L'on tient que la grace ineſtimable de la vocation à la Compagnie de JESUS fut en la perſonne du B. Jean Bercman le fruit de ce precieux pſautier qu'il avoit

pris à cœur, n'étant encore que jeune écolier, de reciter tout entier chaque jour.

Cette Salutation est encore tres-belle: *Ave* MARIA *Filia Dei Patris; Ave Mater Dei Filii; Ave Sponsa Spiritus Sancti; Ave Templum totius Trinitatis*. C'est à dire, *Je vous saluë* MARIE *Fille du Pere; Je vous saluë Mere du Fils; Je vous saluë Epouse du Saint Esprit; Je vous saluë Temple de la tres-sainte Trinité:* C'étoit la devotion du Pere Simon Garcia Minime, dont la memoire est en odeur de sainteté. Pourriez-vous, Mirjamie, à la rencontre des Images de Nôtre-Dame, & à l'entrée & sortie de vôtre chambre, vous dispenser de cette courte & belle salutation qui ne peut être que tres-agreable à la Mere de Dieu, puisqu'il y est fait mention de ses divines aliances avec les adorables personnes de la tres sainte Trinité?

CHAPITRE VII.

DES EGLISES, DES ORAtoires & des Images de la Mere de Dieu.

HEureux ceux qui font bâtir des Eglises, des Chapeles & des Oratoires à l'honneur de la Mere de Dieu! Heureux ceux qui ornent ces Santuaires & ces Autels ſacrez, de Croix pretieuſes, de Tableaux, de Lampes d'or & d'argent: qui y fondent des Meſſes, des Litanies & loüanges de la tres-ſainte Vierge; qui y entretiennent des luminaires & des parfums, & y aportent des fleurs: car cette divine Reine qui n'a beſoin de rien, ne laiſſe pas d'en vouloir à nôtre cœur, & d'avoir pour tres-agreables ces petites marques que nous lui donnons de nos bonnes volontez, pourvû qu'elles ſoient acompagnées de profonde humilité; & que nous reſtions toûjours bien perſuadez de l'inutilité de nos

ſervices, & que tout ce que les Anges-même & les Saints peuvent faire, (à plus forte raiſon nous petits vers de terre) pour honnorer la Mere de Dieu, n'eſt rien en comparaiſon du merite d'une ſi haute & ſi ſublime Majeſté.

Le nombre prodigieux que l'on voit par toute la Chrétienté, d'Egliſes, Chapeles, Autels & Oratoires honorez du nom de la tres-ſainte Vierge le nombre infini de miracles repreſentez en tous ces endroits, permettent-ils de douter que le Saint Eſprit ne ſoit le ſeul Auteur d'une devotion ſi generale, ſi miraculeuſe & ſi ſalutaire? S'il s'agit de miracles, il eſt conſtant que tres-grande quantité d'Egliſes de Nôtre-Dame pourroit fournir chacune pour ſon particulier la matiere d'un gros volume. Car combien de livres ſe rempliroient des miracles de Nôtre-Dame de Lorete, de Montſerrat, de Lieſſe, de Garaiſon, du Puy en Auvergne, de Grace de Gignac dioceſe de Beziers, du Grau d'Agde, & d'une infinité d'autres Santuaires de cette divine Mere.

Rien

Rien n'eſt donc moins neceſſaire que de nous arréter ici à raporter des miracles. Il ſufit de dire qu'aprés la viſite du tres-ſaint Sacrement, & aprés celle de l'hôpital & des pauvres, puis que c'eſt la viſite de JESUS-CHRIST pauvre & malade dans ſes membres, il n'eſt point d'endroits ſur la terre qui ayent pour les devots de la Mere de Dieu, tant d'atraits que ces ſacrez lieux qui ſont honorez de ſon ſaint nom. On le voit par exemple en la perſonne de ſaint Bernardin de Sienne, cette étoile brillante de l'Ordre de ſaint François, ce Seraphin en devotion pour la tres-ſainte Vierge, qui n'étant encore que jeune enfant, ne manquoit jamais aucun jour, de viſiter une Image de cette divine Mere, qui étoit ſur une des portes de la ville, & d'y reſter long-tems à genoux, ce qui lui valut non ſeulement la grace ineſtimable de la vocation Religieuſe, mais encore de tres-parriculieres faveurs de cette adorable Vierge; une deſquelles fut le don de la predication, dont elle l'aſſura lui aparoiſſant, & dont les éfets ont rempli toute l'Egliſe d'admiration.

Pour ce qui eſt des Images de la Mere de Dieu, ſe peut-il dire combien elles ſont cheres à ſes devots? Ils ne ſe ſoulagent de la peine de ne pas voir durant cette vie, le celeſte original qui poſſede leurs afections, que par la veneration des copies deſtinées à le repreſenter. Que ſe peut-il dire ſur ce ſujet, de plus devot que ce que l'hiſtoire nous aprend de Louïs le Debonnaire ce digne heritier des vertus, de même que de la Couronne de ſon pere Charlemagne? Il portoit toûjours ſur l'endroit du cœur une Image de la tres-ſainte Vierge; & il étoit ſi continuelement preocupé du ſouvenir de l'original qu'il en interrompoit ſouvent les innocens plaiſirs de la chaſſe. Il s'y écartoit de tems en tems de ſes gens, & gagnoit dans l'épais de quelque forêt; là ſe trouvant ſeul, il deſcendoit de cheval, & tirant cette Image de ſon ſein, il l'atachoit à un arbre, & il y paſſoit un bon eſpace de tems à genoux, en des entretiens pleins de reſpct & de confiance avec ſa divine Maitreſſe.

Les marques publiques d'eſtime

que le Clergé de France a données, dans plusieurs de ses assemblées generales, pour la conduite de saint Charles Borromée, font connoitre le desir de cet illustre corps, que tous les Chrétiens, & particulierement les Prelats se reglent sur ce grand exemple de toutes les vertus. Ce saint Cardinal, selon que nous l'aprenons du livre huitiéme de son histoire, recitoit tous les jours à genoux, la Couronne & l'Ofice de la Mere de Dieu. Il jeûnoit en pain & eau la veille de ses Fêtes. Il étoit si exacte à la priere de l'*Angelus*, que si au signe de la cloche, il se trouvoit en ruë, fût elle pleine de bouë, il ne laissoit pas de se metre à genoux. Il voulut avoir dans sa Catedrale une Chapele & une Confrerie du Rosaire; & il en faisoit faire la procession avec un tableau de la tres-sainte Vierge, tous les premiers Dimanches des mois, où il assistoit comme le plus zelé des Confreres. Il voulut qu'elle fût la protectrice de toutes les fondations qu'il fit, & de tous les Colleges & les Confreries qu'il érigea fussent à l'honneur de

quelqu'un de ses Misteres. Il noublia pas dans ses Ordonnances l'honneur des tres-saints noms de JESUS & MARIE, ausquels il voulut, quand on les entendroit prononcer, qu'il fut fait une inclination de tête.

Pour revenir aux Images de la tres-sainte Vierge, ce Saint en fit metre une sur la porte de toutes les Eglises Parroissieles de son Diocese, pour faire entendre à son peuple, combien la mediation de cette divine Mere est importante & necessaire pour avoir l'accez de son adorable Fils, & qu'étant, comme elle est, au langage de l'Eglise, *la porte du Ciel*, en vain pretendroit-on d'avoir sans sa faveur, l'entrée du temple de la gloire. En un mot, il n'oublioit rien pour la faire honorer & lui atirer autant qu'il lui étoit possible, par son exemple, par ses discours, & par ses loix, le respet, le service, & la confiance de tout le monde.

Ce n'est pas seulement l'exemple des Saints, qui doit, Mirjamie, vous imprimer la veneration des Images de la Mere de Dieu, mais d'avantage son

amour, dont cette devotion eſt un des principaux éfets, & des plus autoriſez par les miracles. De quantité que je pourrois raporter, en voici deux ſeulement tirez de l'Hiſtoire Eccleſiaſtique, & des actes du ſecond Concile general ſeptiéme de Nicée celebré le huitiéme ſiecle de l'Egliſe, ſous le Pape Adrian, contre l'hereſie des Iconoclaſtes, c'eſt à dire Briſe-images.

Il eſt raporté en la quatriéme ſeance de ce Concile, qu'un ſaint Hermite du Mont des Olives, inquieté depuis long-tems de violentes tentations contre la pureté, s'adreſſa un jour, par un éfet de ſa triſteſſe, au Demon, lui demandant d'un ton plein d'indignation, quand ſeroit ce qu'il le laiſſeroit en repos? Jure, lui dit le malin eſprit qui lui aparut, de ne jamais declarer à perſonne ce que je te vais dire, & tu auras le repos que tu deſires. Promets-moi, ajoûta-t-il, ayant extorqué le ferment de la ſimplicité de ce Solitaire, de ne plus faire des reverences à cet Image de la Mere de Chriſt qui eſt dans ta cellule, & je te promets, ſous cette condition, de ne

te tenter jamais plus. L'Hermite qui se garda bien d'accepter ce parti, fut instruit par le saint Abbé Theodore, à qui il se communiqua nonobstant son jurement auquel il ne se crut pas obligé, de redoubler au contraire sa devotion à l'Image de la Mere de Dieu ; & cette Vierge tres-sainte lui donna bien-tôt le calme, & la victoire de ses tentations.

Il est raporté dans la même seance, qu'une Dame desolée du malheur de son mari possédé du Demon depuis trois ans, à qui plusieurs grands serviteurs de Dieu ausquels elle l'avoit conduit, n'avoient pû procurer aucun soulagement, s'étant adressée à un bon Prêtre de Constantinople, s'en retourna pleine de confiance à sa maison avec une Image de la tres-sainte Vierge qu'il lui bailla, lui recommandant de recourir à la faveur de cette divine Mere : & que peu de jours aprez, elle revint trouver ce Prêtre se jettant à ses piéz avec des larmes de joie, l'apelant son liberateur, & lui disant qu'ayant placé l'Image en lieu honorable de la maison, le Demon jetta par la

bouche du possedé de grands hurlemens contre cette Image, & qu'aprés s'être beaucoup tourmenté dans ce corps par des grandes contorsions, il en sortit fremissant & criant à haute voix qu'il ne pouvoit demeurer dans un lieu où étoit honorée l'Image de sa plus grande énemie la Vierge Mere de Christ.

Donnez-vous, Mirjamie, la satisfaction de lire dans le livre de la vie des Saints, celle de saint Jean de Damas, & vous y aprendrez un miracle sur ce même sujet, encore plus admirable que ceux que vous venez de lire. Je laisse à vos reflexions, les consequences & les instructions que vous devez tirer de ces merveilleuses histoires & de quantité d'autres que je pourrois ici raporter, comme autant d'évidentes preuves, que c'est le plaisir de nôtre divin Sauveur, que les Images de son adorable Mere soient honorées.

Vous l'aprendrez encore mieux, si vous le souhaitez, par le bonheur de vôtre experience, si vous prenez bien cette devotion à cœur; si vous ne per-

dez jamais l'ocasion de saluer humblement la Mere de Dieu à la rencontre de ses Images, soit avec le Salut Angelique, ou du moins avec ces deux mots, *Ave* MARIA, ou telle autre maniere qui vous sera la plus commode : si vous prenez soin de placer & de faire placer les figures de la tres-sainte Vierge en des lieux honorables non seulement dans vôtre maison, & dans vôtre Oratoire, mais encore selon que vous le pourrez, sur le haut des rues & des portes, & dans les places ; si vous procurez d'y faire veiller des lampes continuelement, ou pour le moins le Samedi & les Fêtes de la tres-sainte Vierge depuis le soir de la veille, & d'orner ses sacrées figures, d'y aporter des bouquets & des couronnes de fleurs ; & sur tout si vous n'êtes jamais sans avoir sur vous une petite Image de la Mere de Dieu, pour vous rapeler par ce moyen le souvenir de l'aimable original & lui adresser de tems en tems vos soupirs tendres & amoureux & vos entretiens pleins de confiance.

C'étoit une des pratiques de la B.

Heduvige Duchesse de Pologne, qui étoit sur la terre en amour pour la tres-sainte Vierge, ce que les Anges sont dans le Ciel. Les miracles qui arrivoient à son tombeau ayant donné ocasion de l'ouvrir longues années aprés sa sepulture le 17. d'Août l'an mile deux cents soixante huit, pour faire la translation de ses Reliques; ce saint corps parut entierement consumé ne restant que les os, excepté trois doigts de la main gauche sains & entiers comme si elle eût été en vie, qui tenoient encore l'image de la tres-sainte Vierge, qu'elle avoit toûjours sur soi, pendant sa vie, & avec laquelle en main, elle voulut mourir & être ensevelie.

Si Dieu vous fait la grace; Mirjamie, de pouvoir vous reconnoitre à l'heure de la mort, n'oubliez pas de vous munir du puissant bouclier d'une Image de la Mere de Dieu contre vos énemis invisibles qui ne pourront en suporter la presence. Ayez-le dans la main, ayez le devant les yeux; faites que ses Images sacrées vous soient presentes de quelque côté que vous

vous tourniez : mais n'oubliez pas à plus forte raiſon celle de nôtre Sauveur crucifié, afin d'unir en vôtre cœur l'amour du Fils & de la Mere, dont vous aurez les Images devant les yeux.

CHAPITRE VIII.

DU ZELE DES LOÜANGES de la Mere de Dieu.

L'Egliſe s'ocupe avec tant d'aſſiduité tout le long de l'année aux loüanges de la Mere de Dieu, dans les Fêtes, dans les divins Ofices, dans les Predications, non ſeulement dans celles qui regardent particulierement ſes Miſteres, mais encore dans toutes les autres, par la coûtume generalement reçuë de les commencer par la Salutation Angelique, que ce n'eſt pas en vain que dans les Litanies, elle l'apele Vierge qui doit être préchée, *Virgo prædicanda.* Tous les Peres de l'Egliſe & tous les ſaints Docteur nous

ont generalement donné, comme il se voit dans leurs écrits, un si grand exemple de lui consacrer nos discours, qu'il est impossible de douter dans les regles du bon sens conduit par les lumieres de la foi, que l'inclination aux loüanges de cette divine Mere, ne soit un éfet particulier de la grace du Saint Esprit. Que le pieux & savant Idiot Raimond Jourdain a raison dans son admirable livre intitulé: De la Contemplation de la bienheureuse Vierge, de lui adresser ces paroles; *Du tems des Apôtres la gloire de vôtre tres-saint nom s'est répanduë par toute la terre !*

Qu'est-il de plus agreable à Dieu, Mirjamie, quoi de plus juste, & de plus utile, que de suivre l'esprit de l'Eglise, nous conformer à l'exemple des Saints, & tâcher de contribuer selon qu'il nous est possible avec la grace de Dieu, à verifier cette Prophetie de la tres-sainte Vierge dans le sacré Cantique du *Magnificat* : *Voici que toutes les Nations me diront bienheureuse ?*

Rien ne me paroit ici plus déplora-

ble que l'aveuglement de quantité de beaux esprits qui ravalent miserablement en mile ouvrages inutiles, le riche talent de leur plume, par où ils pourroient s'aquerir beaucoup de gloire devant Dieu & les Anges, & s'atirer de grandes graces durant la vie & à l'heure de la mort, s'ils vouloient un peu se desabuser du vain aplaudissement des creatures morteles, & donner à leur plume un plus noble objet, pour glorifier Dieu dans les éloges de sa tres-sainte Mere. Que le saint Roi de Pologne Casimir goutoit bien cette verité, lors que penetré de l'amour de cette divine Mere, il lui composa cet Himne admirable de trois ou quatre cents rimes, qu'il lui recitoit tous les jours à genoux & avec lequel il voulut être enseveli ! en voici le premier Verset : *Omni die dic* MARIÆ, *mea, laudes, anima ; ejus facta, ejus dicta cole splendissima* : qu'on pourroit tourner en cette sorte : *Mon ame chantez nuit & nuit & jour, les excelences de* MARIE ; *& entretenez vôtre amour, des rares vertus de sa vie.*

Que les Predicateurs sont heureux,

s'ils le ſavent connoitre, ayant dans leur miniſtere un ſi grand moyen de plaire à nôtre Seigneur JESUS-CHRIST par les loüanges de ſa tres-ſainte Mere! C'eſt à quoi ne manquoit jamais le B. Loüis Bertrand, ce qui lui merita la grace de voir à l'heure de la mort la tres-ſainte Vierge, & d'être fortifié de ſes douces paroles. C'eſt-ce que faiſoit encore le B. Evéque apelé Heming, de qui ſainte Brigitte raporte dans le chapitre cent quatriéme de ſes Revelations *extraordinaires*, que la Mere de Dieu lui tint ce diſcours: Dites à cet Evéque que les témoignages qu'il me donne de ſon afection dans toutes les Predications qu'il fait, ſera recompenſé de ma protection à l'heure de ſa mort; & que je m'y trouverai pour recevoir ſon ame, & la preſenter à mon Fils. Le bonheur de ce Religieux dont il eſt parlé dans la diſtinction ſeptiéme du miroir des exemples, ne fut pas moindre. Son exactitude à mêler quelque trait des vertus de la Reine du Ciel dans tous ſes ſermons, lui atira des faveurs particulieres des bontez de cette Mere de

misericorde, dont la derniere fut la consolation de la voir & d'entendre ses aimables discours à l'agonie, & d'expirer en chantant actuelement ses loüanges. Qui n'envieroit une telle mort? Il est à croire que saint Bonaventure, étant General de l'Ordre de saint François a pretendu procurer un pareil bonheur à tous les Predicateurs de sa Jurisdiction; il fit publier une Ordonnance, par laquelle il leur étoit recommandé de porter leurs auditeurs à la devotion envers la Mere de Dieu, & particulierement à l'exactitude à la priere de l'*Angelus*, au son de la cloche.

Il est vrai que les fonctions de la plume & de la chaire, les talens d'écrire & de précher n'apartiennent pas à toutes sortes de personnes: mais qui est-ce qui peut s'excuser d'entrer par le moyen de la conversation, dans les loüanges de la Mere de Dieu? Il n'est pas ici, Mirjamie, besoin de tant de discours. Aimons seulement cette divine Mere. Maitresse de nôtre cœur, elle le sera d'abord de nôtre langue. Cet amour portera tres-infailliblement

ment les Peres & les Meres, les Superieurs, & les Maîtres à inſpirer aux Enfans, aux Inferieurs, aux Diſciples, aux Domeſtiques, aux Serviteurs, & à toutes les perſonnes qu'il ſera poſſible, la même devotion. Cet amour remplira dans mile ocaſions la converſation, de diſcours qui regarderont le même objet, ce qui ſera un tres-aſſuré moyen d'avoir grande quantité d'Anges parmi nous dans nos entretiens, bien qu'ils nous ſoient inviſibles, & même le Roi des Anges qui ſe plait infiniment aux honneurs de ſa tres-ſainte Mere, & qui a promis de ſe trouver toujours parmi ceux qui ſont aſſemblez en ſon nom.

Eſt-ce que la Reine du Ciel a beſoin de nos loüanges, ou qu'elles importent à ſa gloire? Helas quel aveuglement ſeroit-ce de nous l'imaginer! C'eſt à ſon incomparable bonté, qu'il faut uniquement atribuer la complaiſance qu'elle a pour ces foibles marques de nôtre bonne volonté. Nôtre amour & nos ſervices ne lui importent pas davantage que nos diſcours : Tout cela & rien, eſt la même choſe, en

comparaiſon de ce qu'elle merite. Mais c'eſt que par l'éfet de ſa bonté maternele, elle en veut à nôtre cœur; nôtre amour tout inutile qu'il lui eſt, ne laiſſe pas de lui plaire beaucoup, & de lui rendre agreables toutes les marques, que par la grace de ſon Fils, nous tachons de lui en donner, dont une des plus natureles, eſt l'aſſiduité de nos diſcours; nul proverbe n'étant plus vrai, que celui qui dit que l'abondance du cœur ſe connoit par la langue. Outre qu'elle aime infiniment ſon adorable Fils, à la gloire de qui aboutiſſent tous les juſtes éloges qui peuvent lui être faits dans le Ciel & ſur la terre. Et vous ne devez pas ignorer, Mirjamie, que la gloire de JESUS-CHRIST ne ſoit la plus ſainte fin qu'on ſe puiſſe propoſer, & même l'unique ſainte, n'en étant aucune bonne, d'une bonté ſurnaturele, ſi elle ne ſe raporte à celle-là.

C'eſt la vuë de la même fin qui doit encore exciter nôtre zele pour relever les interêts de la Mere de Dieu, & reprimer l'inſolence des heretiques & des impies, lors qu'ils oſent s'en pren-

dre à elle, par leurs diſcours abominables. Ne doutons jamais que le Ciel, ne ſoit toujours pour nous dans ces ſortes d'ocaſions. En voici une agréable preuve dans le Chapitre quarante-ſixiéme du Miroir des exemples, en la perſonne d'un Soldat Chrétien qui recouvra par ce moyen, l'œil qu'il avoit perdu à l'armée. Ayant couvert fortement la jouë à un Juif qui parloit inſolénment contre la tres-ſainte Vierge, l'œil qui lui manquoit, lui revint miraculeuſement lorſqu'il ſe cachoit aprés ce coup, pour éviter les pourſuites de la Juſtice. Il fut neanmoins arrêté, mais ſon œil miraculeux avugla le Juif, qui dit que ce n'étoit point celui qui l'avoit frapé. Aprés quoi le Soldat étant mis hors de Cour & de procez, & la choſe étant neanmoins verifiée, je vous laiſſe à penſer qu'elle fut la confuſion des énemis de la tres-ſainte Vierge, & la gloire de ſes fideles ſerviteurs.

J'ai lû dans un bon Auteur, & même j'ai vû en Italie dans le tableau d'un Egliſe, repreſenté le cas que je vais dire. Un Docteur heretique du

parti des Ariens, disant les raisons de son opinion dans le premier Concile de Nicée, s'oublia à des paroles injurieuses contre la Mere de Dieu. S. Nicolas Archevéque de Bari irrité du blasphéme, lui couvre la joüe. L'heretique demande justice ; & sur sa plainte, S. Nicolas est privé par les Peres du Concile, du *Pallium* qui est l'ornement particulier des Archevéques ; lequel lui fit le lendemain rendu miraculeusement en plein Concile à la face de tous les Peres, qui virent un *Pallium* descendre d'en haut & se mette sur le cou du saint Prelat, qui s'étoit fort humblement soûmis à cette penitence. Sur quoi l'on fit à la loüange de S. Nicolas, ces deux vers qui contiennent l'abregé de cette histoire. *Ob colaphum hæretico impactum, decora alta thiaræ, Dempta tibi à Patribus, Virgo* MARIA *refert.*

Les terribles châtimens dont Dieu a souvent puni l'impieté des énemis de sa tres-sacrée Mere, font connoître à quel point son honneur lui est cher : en voici un seul exemple de quantité que je pourrois raporter. Il est écrit

par le celebre Cæſarius dans le livre des Miracles de Clairvaux. Un Impie s'emporta dans le jeu, à d'horribles blaſphémes contre nôtre Seigneur; mais à peine en eut-il proferé contre la tres-ſainte Vierge, qu'il ouït ces paroles venir d'en haut : *Je t'ai ſoufert tant que tu ne t'en és pris qu'à moi, mais je ne ſaurois ſoufrir tes blaſphémes contre ma Mere*, & à même tems il tomba mort frapé viſiblement par une main inviſible, pour aler continuer avec les Demons ſes blaſphémes dans les enfers.

Prenons, Mirjamie, un meilleur parti, menageons-nous en telle ſorte dans nos diſcours, durant cette vie, que nous puiſſions continuer éternelement dans le Ciel avec les Anges, les loüanges de JESUS & de MARIE.

CHAPITRE IX.

De la confiance en la Mere de Dieu dans tous nos besoins, particulierement dans les aflictions.

SAint Bonaventure dit dans le Pseautier de la tres-sainte Vierge, que ce n'est pas seulement par les blasphémes & les discours sacrileges, qu'elle est ofencée, mais encore par le défaut de confiance, & qu'elle tient à injure de n'être pas invoquée, étant si puissante & ayant tant de bonté. Les titres que l'Eglise & les saints Docteurs lui donnent continuelement, de Mere de la grace divine, Mere de misericorde, avocate des pecheurs, consolatrice des afligez, refuge des miserables, salut des malades, nôtre vie, nôtre douceur, nôtre esperance, & les autres semblables, doivent grandement animer nôtre confiance à son égard, & nous faire regarder son cœur maternel, comme le vrai trône de la

grace & de la misericorde, & nôtre asile assuré dans toutes les calamitez & les necessitez de cette vie.

Il ne faut, Mirjamie, pour comprendre ce point si plein de consolation, que se bien persuader deux veritez. La premiere, que JESUS est la source de tous les biens; que de son divin cœur naissent toutes les graces; & qu'il est le seul auteur de toutes les benedictions: & la deuxiéme, que le cœur de MARIE est le trône de JESUS, son Palais divin, son lit de repos, son jardin delicieux; & enfin que pour trouver JESUS & avec JESUS tous les biens qui nous sont necessaires, il faut le chercher dans le cœur de MARIE.

De quelque endroit que puissent venir vos aflictions: du desordre d'une famille, du mauvais état des afaires temporeles, de la ruine de vôtre santé, de la malice de vos énemis, de la calomnie, de la trahison, de l'opression & de la tirannie, de l'ingratitude & de l'inconstance de vos amis, de la mort de vos proches ou des personnes qui vous sont les plus cheres; de la tentation & des artifices du ma-

lin Esprit, du souvenir de vos pechez dont l'horrible image vous fait fremir de crainte, & vous porte presque dans le desespoir; des scrupules qui vous dechirent, enfin de quelque nature que soit vôtre misere, & de quelque source qu'elle procede; jettez vous, Mirjamie, entre les bras de la tres-sainte Vierge; Je vous promets de sa part, & Jesus-Christ son Fils vous le promet par ma plume, qu'elle vous recevra à bras ouverts, qu'elle vous assistera, qu'elle vous consolera, qu'elle remediera à vôtre afliction, qu'elle vous obtiendra la grace de vous y santifier, & d'en tirer de grands avantages pour vôtre salut; enfin qu'elle changera tous vos maux en biens; & vous verrez par experience que Saint Bernard a raison de nous dire, que le Ciel & la terre periront plûtôt, que Marie refuse sa protection & son secours aux personnes afligées qui ont recours à sa bonté.

S'il vous semble, Mirjamie, dans vôtre afliction, que cette Mere de misericorde en qui vous avez tant de confiance, & que vous invoquez avec tant

d'assiduité, tarde bien à vous assister ; vous vous trompez assurement. Les graces qu'elle vous fait ne vous sont pas connuës ; vous ne connoissez pas les grands malheurs dont elle a garenti vôtre personne & celles que vous lui recommandez ; vous ne savez pas ce qu'elle vous reserve. Ne vous inquietez point dans vôtre extreme afliction; perseverez dans vôtre confiance ; tachez de surmonter par la perseverance dans l'assiduité de vos prieres, le grand obstacle que vos pechez aportent aux éfets desirez de la bonté maternele de la Mere de misericorde. La consolation viendra pleinement au tems que vous y penserez le moins. Donnez seulement tous vos interêts, vôtre personne, & celles qui sont le sujet de vôtre afliction, à cette divine Mere : perseverez jusques à la fin à l'aimer, à le servir, à l'invoquer ; & tenez ponr certain, qu'il est impossible, qu'elle rejette vôtre confiance, & que tôt ou tard elle ne vous fasse ressentir les doux éfets de sa bonté.

Que fait elle dans le monde cette divine Mere, depuis dix-sept cens ans

qu'elle y eſt ? Elle fait principalement trois choſes. Elle glorifie Dieu. Elle le benit & le loüe. Elle rejouït tout le Ciel par ſa preſence. Elle comble la terre de ſes graces. Voilà les trois emplois de Marie. Mais qui eſt-ce qui a la meilleure part à ſes graces, à ſes douceurs & à ſes bontez ? Ce ſont les perſonnes afligées, & toutes celles qui ſavent mettre en elle toute leur confiance. Je le redis, Mirjamie, il y a dix-ſept ſiecles que la Mere de Dieu ne ceſſe ni jour ni nuit de conſoler les afligez, & d'aſſiſter tous ceux qui ont recours à ſa miſericorde.

S'il n'étoit queſtion que d'exemples & d'hiſtoires pour apuyer ces veritez, c'eſt de quoi il ſeroit tres-facile de faire des livres entiers. Il n'eſt ſorte de calamité ni de neceſſité temporele, corporele & ſpirituele, où la Reine du Ciel n'ait fait une infinité de fois, reſſentir les éfets de ſon pouvoir & de ſa charité à ceux qui l'ont invoquée ſur la terre, ſur la mer, dans les afaires, dans les voyages, dans les maladies, dans les tentations, dans la perplexité d'eſprit, en la vie, en la mort, en un

mot

mot en tout & par tout, & ce n'est ni une hiperbole ni une exageration de dire, que le nombre des étoiles connuës & inconnuës dont Dieu seul tient le compte, est incomparablement moindre que celui des miracles atestez dans les livres, dans les tableaux, dans les vœux acomplis, & autres pareils monumens qui publient ces veritez par toute la terre; sans parler des graces inconnuës, & des éfets miraculeux qui ont resté dans le silence, & dont le nombre est encore sans comparaison plus grand.

Deux saints Abez ont exprimé ces veritez avec des paroles bien douces. *La Mere de Diêu*, dit S. Bernard, *ouvre à tous les miserables le sein de sa misericorde, afin que tous ayent le moyen de puiser dans sa plenitude: que les afligez en tirent la consolation, les captifs la liberté, & les pecheurs la remission de leurs crimes. Prosternez-vous souvent aux piés de la Bienheureuse Vierge* MARIE, dit le venerable Abé Bernon à un Roi d'Hongrie afligé, *& avec un cœur humble & contrit implorez sa faveur: & soyez assuré que*

si vous perseverez dans cet exercice, vous serez bien-tôt délivré de vôtre afliction ; car si Dieu ne rejette pas les larmes des pauvres pecheurs qui s'humilient, à combien plus forte raison recevra-t-il les prieres de sa tres-sainte Mere ?

Les necessitez spirituceles étant de beaucoup plus grande importance que les corporeles, il est hors de doute que Nôtre-Dame favorable dans les unes & les autres, se plait sur tout à nous départir sa protection dans celles qui regardent le salut de nos ames. Durant nôtre vie en ce bas monde nous sommes par le déplorable sort de nôtre condition mortele, & par les funestes suites du peché originel, embarquez sur une mer fort orageuse, en continuel danger de faire naufrage, & de perir éternelement. Mais MARIE, dit S. Thomas d'Aquin, n'est pas en vain apelée dans les prieres de l'Eglise, l'Etoile de la mer ; elle conduira heureusement nôtre navigation au port du salut, si nous savons toujours regarder cette aimable Etoile, & mettre toute nôtre confiance en sa

conduite. Sommes nous inquietez de tentations ? Acablez de ſcrupules ? Que fairons-nous parmi tant de dangers qui nous environent ? Que deviendrons-nous marchant comme nous faiſons, ſur le bord des precipices dans de ſi continueles ocaſions de nous perdre ? Regardez l'Etoile dit S. Bernard, invoquez MARIE, penſez jour & nuit à MARIE. Ayant la faveur de la divine Mere vous aurez celle du divin Fils, & la victoire de toutes les tentations.

Le B. Jean Berceman ce jeune & admirable ſaint Jeſuite avoüa quelques jours avant que de mourir à Rome l'an mil ſix cens vingt-un, qu'il n'avoit point connu de moyen plus éficace pour faire du progrez dans la vertu, pour tirer beaucoup de fruit des Sacremens, de l'Oraiſon mentale, du Divin Ofice, & de tous les autres emplois de la vie ſpirituele, que d'invoquer continuelement la tres-ſainte Vierge, & de rechercher en tout & par tout ſa faveur & ſa conduite. C'eſt ce que tous les autres Saints auroient pû dire comme celui-là, & qu'-

ils disent éfectivement : les saints Docteurs & les Peres par leurs écrits, & tous generalement par l'exemple de leur vie. C'est, Mirjamie, ce que je souhaite que vous apreniez de vôtre propre experience ; & qu'un atachement assidu au service de Nôtre-Dame, & un extreme confiance en sa bonté, vous fasse connoître que c'est en elle & en sa disposition, qu'il a plu à son divin Fils de mettre toutes les graces, toutes les consolations ; & toutes les benedictions.

CHAPITRE X.

De la Devotion à la Mere de Dieu en faveur des Femmes enceintes : & contre les calamitez de la Peste & du Tonnerre.

IL n'est pas ici question de representer aux Femmes enceintes les grandes considerations qui doivent les obliger de prendre toutes les precautions & les soins possibles pour l'heureux succez de leur grossesse & de leurs

couches, tant pour le ſalut de leur fruit, que pour leur propre conſervation. Il ſufit de les àvertir que la Mere de Dieu ayant été parfaitement exemte des dangers & des miſeres de la groſſeſſe, & des couches des autres femmes, elle en eſt extremement touchée de compaſſion, & qu'elle n'a jamais refuſé ſon favorable & tout-puiſſant ſecours à celles qui le lui ont demandé. Ce qui a fait dire au grand Oroſe dans une lettre à Hèliodore comme il eſt raporté dans le Calendrier de la Mere de Dieu le huitiéme de Decembre, ces paroles: *Dieu m'eſt témoin que j'ai reconnu dans la verité, qu'aucune femme n'eſt en danger dans l'enfantement, ſi on invoque devotement ſur elle la grace de la Vierge* MARIE, *& ſi on celebre la fête de ſon Immaculée Conception.*

S. Bonaventure raporte dans la Vie de S. François une illuſtre preuve de cette verité. Fort peu de tems aprés la glorieuſe mort de ce grand Saint, une femme du païs de Toſcane, étant depuis ſept jours dans le travail de l'enfantement, ſans ſe pouvoir déli-

vrer, se recommanda à ce Saint, qu'elle avoit connu & honoré de son vivant. S. François se fait voir à elle durant un petit sommeil, & l'avertit de s'adresser à la tres-saintr Vierge, & de reciter le *Salve Regina*. Elle s'éveille pleine de confiance en cette Mere de misericorde; & contre le sentiment des Medecins dont elle étoit abandonnée, en achevant le *Salve Regina*, elle acouche sans peine, d'un fils, lequel elle ne manqua pas d'ofrir à même tems à sa liberatrice.

La Mere du B. Maurice de Hongrie de l'Ordre de S. Dominique reduite aux abois, aprés quatre mois de fievre continuë durant sa grossesse, s'atira par un extreme confiance en la tres-sainte Vierge, la grace de la voir en songe, & d'en être avertie de reciter souvent la Salutation Angelique, & d'y ajoûter ces paroles quand elle seroit dans le travail de l'enfantement, & les repeter plusieurs fois: *Succurrat mihi Virgo felix, ex cujus utero æterni Patris filius prodiit.* Eveillée voyant que ces paroles lui restoient dans la memoire; elle ne douta point

que ce ſonge ne fut une grace de la Mere de Dieu, en quoi elle fut confirmée par le bonheur. & la facilité de ſon acouchement contre le ſentiment & l'eſperance des Medecins. Ces paroles meritent donc bien d'être retenuës auſſi bien que celles par le moyen deſquelles S. Louïs Bertrand procura une pareille grace à une Dame que la groſſeſſe avoit reduite à l'extremité. Il écrivit ſur un papier ces paroles : *Neſciens Virgo Mater virum peperit ſine dolore Salvatorem ſæculorum : ipſum Regem Angelorum ſola Virgo lactabat ubere de cœlo pleno :* Il lui recommanda de porter ſur ſoi ce billet, & de repeter ſouvent ces paroles qui font mention du tres-ſaint enfantement de la Mere de Dieu, & de la ſuplier par le ſouvenir de ſon divin acouchement de lui être favorable. Ce qui ſauva la vie à cette femme & à ſon fruit dont elle ſe délivra héureuſement.

Que les femmes enceintes ſe ſouviennent donc d'invoquer à toute heure la tres-ſainte Vierge, pour le ſalut éternel du fruit qu'elles portent ; qu'-

elles la prient par les tres-saints Misteres de son Immaculée Conception, de sa divine grossesse, & de son heureux acouchement, & par tous les privileges de sa tres-pure virginité & de sa fecondité divine. Qu'elles fassent dire à cette intention des Messes à l'honneur de son Immaculée Conception: qu'elles se fassent écrire les paroles des deux exemples precedens pour les porter sur soi, & les repeter de tems en tems avec la Salutation Angelique. Cette divine Mere, qui ne rejette jamais l'humble confiance de ceux qui recherchent sa protection, ne sauroit manquer de la leur départir dans une si importante necessité.

Mais si vous voulez, ô Meres! vous étant délivrées, divertir par avance de la tête de vos enfans, mile malheurs dont la vie humaine est continuelement menacée, & leur atirer toutes les benedictions du Ciel, que vos premiers empressemens, aprés les actions de graces que vous devez à nôtre Seigneur & à son adorable Mere, pour les bien-faits reçus, soient de faire à ce même Dieu tout-puissant

un hommage sincere de ce qu'il vous a donné : d'ofrir à JESUS-CHRIST vos enfans, comme à leur Createur, leur Sauveur & leur Souverain Maître, & le prier de tout vôtre cœur, de vouloir les recevoir dans sa protection éternele, & d'abreger promtement leur vie, s'il prevoit qu'ils doivent en abuser, & ne la pas emploier à son service. Car ne vaudroient-il pas mieux que ces enfans fussent bien-tôt parmi les Anges dans le Ciel, que jamais au nombre des hommes scelerats & impies sur la terre? Mais vous ne devez pas ignorer que le plus assuré moyen de rendre vôtre ofrande agreable au Sauveur de nos ames, est de la faire par les mains de la tres-sainte Vierge. Cet unique Fils de Dieu n'étoit il pas infiniment agreable à son Pere? Il voulut neanmoins lui être ofert par les mains de cette tres-sainte Mere. Ne recevra-t-il pas avec grande complaisance tout ce qui lui sera ofert par les mêmes mains? Consignez donc sans delai, ô Peres & Meres, vos chers enfans à la Reine du Ciel, faites lui en une ofrande, & un don absolu; priez-

là au nom de JESUS-CHRIST, de vouloir leur ouvrir son cœur maternel, les y loger pour le tems & l'éternité, & de vouloir elle même les ofrir à son adorable Fils, & les consacrer à son service : & cette Mere de misericorde recevra tres-infailliblement dans le centre de son cœur ces innocences creatures ; car il n'est nul moyen plus seur pour apartenir à JESUS, que d'être éternelement en la disposition de MARIE.

La protection de la Mere de Dieu contre les calamitez de la Peste.

IL n'est point de bouclier si assuré contre ce terrible fleau de la justice divine, que la protection de celle qui seule a plus de pouvoir que tous les Saints ensemble, pour desarmer ce Dieu justement irrité. Cette grande peste qui faisoit un si horrible ravage dans la ville de Rome du tems de S. Gregoire le grand, ne pût être arrêtée que par ce seul moyen.

Toutes les proceſſions, les ſtations, les prieres, & les penitences publiques y avoient été inutiles, juſques à ce que ce ſaint Pape s'aviſa de faire tourner les vœux & les ſoupirs de toute cette grande Ville deſolée, vers la tres-ſainte Vierge, & d'ordonner une Proceſſion generale où l'Image de la Mere de Dieu, faite par S. Luc, fut portée. Le mal ceſſa dabord par tout où la ſainte Image paſſoit : & quand la Proceſſion fut ſur le pont vis à vis le Château qu'on apeloit alors la terraſſe d'Adrian, un Ange en figure humaine fut veu de tout le monde remettant une épée ſanglante dans le fourreau, & à même tems on entendit les Anges chanter : *Regina Cœli lætare, alleluïa : Quia quem meruiſti portare, alleluïa : Reſurrexit ſicut dixit, alleluïa :* A quoi le Pape à genoux répondit & ajoûta : *Ora pro nobis Deum, alleluïa* ; & du depuis l'Egliſe s'eſt toujours ſervie dans le divin Ofice du tems de Pâques, de cette Antienne pour ſaluër la tres-ſainte Vierge. Ce Château ſur lequel cette merveille fut vuë & ouïe, porte depuis

ce tems-là, le nom de Château Saint Ange.

Voici un cas qui n'est pas moins remarquable, raporté par tous les Historiens de l'Ordre de S. François. Les Religieuses du Monastere de sainte Claire de la Ville de Conimbre en Portugal, acablées d'afliction, pour se voir contraintes d'abandonner leur maison dans le tems d'une peste generale qui desoloit cette grande Ville, receurent tout à propos le favorable secours de la Mere de Dieu. Un pauvre Pelerin se presente à leur parloir, il leur remet un parchemin où étoit écrite une Antienne de la tres-sainte Vierge; & les ayant assurées, que si on la chantoit tous les jours en communauté, leur maison seroit entierement garantie de la contagion, il disparut sur le champ. Un si étrange cas les combla de joie & d'étonnement. Un tableau de l'Apôtre S. Barthelemi qu'elles avoient, leur fit juger que ce mendiant qu'elles avoient observé, & qui lui ressembloit étoit cet Apôtre. Le Monastere fut entierement preservé, par la protection de la Mere de

Dieu, & la vertu de cette priere : dont un pareil éfet a été du-depuis tres-souvent vû en plusieurs maisons de l'un & de l'autre sexe, de l'Ordre de Saint François. Pourroit on prendre un meilleur conseil dans les maisons Religieuses, & dans les Seculieres, que d'avoir cette Antienne écrite en gros caracteres en quelque endroit honorable pour s'en servir dans une pareille necessité, & même pour la prevenir, en la recitant tous les jours en tout tems avec les Litanies de la tres-sainte Vierge ? Car n'est-il pas indubitable que cette priere aportée du Ciel, garantira du malheur de la peste, toutes les personnes & les maisons où elle sera mise en pratique ? Voici cette Antienne miraculeuse.

STella Cœli extirpavit, quæ lactavit Dominum, Mortis pestem quam plantavit, primus Parens hominum. Ipsa Stella nunc dignetur sidera compescere : Quorum bella plebem cædunt dira mortis ulcere. O præclara stella maris, à peste succurre nobis. Audi nos Domina ; Filius tuus nihil negans te honorat. Salva nos, JESU, *pro qui-*

bus Virgo Mater te orat.

℣. *Ora pro nobis piissima Dei genitrix.*

℟. *Quæ contrivisti caput serpentis auxiliare nobis.*

Oremus. Deus misericordiæ, Deus pietatis, Deus indulgentiæ, qui misertus es super aflictionem Populi tui, & dixisti Angelo percutienti, Populum tuum; contine manum tuam. Ob amorem illius Stellæ gloriosæ cujus ubera contra venenum nostrorum delictorum quam dulciter suxisti, præsta auxilium gratiæ tuæ, ut ab omni peste & improvisa morte, securè liberemur, & à totius perditionis incursu misericorditer salvemur; per te JESU-CHRISTE, *qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole piâ, benedicat Virgo* MARIA. *Amen.*

La protection de la tres-sainte Vierge, contre la crainte du Tonnerre.

LA Cronique de la Mere de Dieu, alegue l'atestation du devot Cæ-

ſarius, pour un cas arrivé l'an mil deux cens dix-neuf, à un bon Prêtre qui pâmoit de frayeur, toutes les fois qu'il entendoit le tonnerre. Se trouvant un jour à la campagne, il ſe refugia tout éfrayé du bruit horrible de ce cruël meteore, dans une Chapele de la tres-ſainte Vierge, où cette divine mere dont il imploroit le ſecours, daigna lui aparoître, & l'aſſurer, que parce qu'il aimoit à reciter ſouvent le *Salve Regina*; il ne ſeroit jamais atteint de la foudre. Et dés-lors il fut entierement quitte de cette frayeur.

Un étrange accident en partie diferent de celui-là, & en partie ſemblable, eſt marqué dans le Chapitre 32. du livre 8. de la troiſiéme partie des Croniques de l'Ordre de S. François. De trois Cavaliers ſurpris à la campagne d'une grande tempête, deux ayant été mis ſur le carreau l'un aprés l'autre par la foudre, aprés avoir ouï deux fois en l'air cette funeſte voix, *tuë, tuë.* Le troiſiéme n'évita le même malheur que par l'invocation de la tres-ſainte Vierge, à laquelle ayant mis pié à terre, il adreſſa tout trem-

blant de peur, l'Antienne : *Sub tuum præsidium &c.* La voix fut encore ouïe, *tuë*, *tuë* ; mais il fut rassuré par un autre voix qui répondit : Je ne puis parce qu'il s'est recommandé à la Mere de Dieu.

Mirjamie, ces exemples portent eux même leur instruction sans qu'il soit necessaire de faire ce discours plus long. Je vous dirai seulement sur le sujet dont je vous parle ici, que je ne doute pas, que le signe de la Croix, ces paroles, *Verbum caro factum est*, & l'*Ave* MARIA, quand on entend le fracas du tonnerre ; ne soient capables si on les recite devotement & souvent, de nous garantir de la foudre.

Vous devez cependant tirer de ces exemples, cette consequence, qu'il n'est nule sorte de calamité, de misere, de danger, d'afliction, & de necessité imaginable en cette vie, où la tres-sainte Vierge ne puisse & ne veuille vous secourir, si vous tachez de vous rendre digne de sa protection, & si vous savez mettre en elle vôtre confiance.

CHAPITRE XI.

DE LA DEVOTION A LA Mere de Dieu, pour le bon ſuccez de la mort, & pour le ſoulagement des Ames du Purgatoire.

POur être perſuadé que la bonne mort, qui eſt la derniere & la plus grande des graces, eſt le fruit aſſuré de la devotion envers la tres-ſainte Vierge, il ſufit ſi je ne me trompe, de faire atention à ce que nous avons dit des interêts de nôtre ſalut, dans le premier tome, au chapitre quatriéme de la premiere partie de ce livre.

Cette verité connuë des devots de cette divine Mere, a inſpiré depuis long-temps le deſſein d'une ſocieté de perſonnes unies en prieres pour obtenir mutuelement les uns pour les autres, la grace d'une bonne mort, par ſa faveur & ſa protection. Pour être de cette ſocieté, dont il eſt parlé dans pluſieurs livres, il ne faut que ſe pre-

ſenter un jour de Communion, devant le tres-ſaint Sacrement, ou un Autel de la tres-ſainte Vierge, & protester à cette Mere de miſericorde, qu'on ſouhaite d'entrer dans cette ſocieté ; la prier de vous y recevoir, & faire un ferme propos de ne manquer aucun jour de reciter ſes Litanies à cette intention, pour vous & pour tous les aſſociez. On ajoute à la fin des Litanies, l'Oraiſon de ſaint Joſeph, & celle de ſainte Barbe, ce que vous trouverez ci-aprés.

La tres-ſainte Vierge ſe plait, de même que ſon adorable Fils, à nous faire meriter & demander les graces qu'elle a deſſein de nous faire ; & comme l'heure de la mort, eſt le tems où ſa protection nous eſt plus neceſſaire, elle a bien voulu nous inſtruire, en la perſonne de ſainte Metilde, lors qu'elle lui aparut & lui donna l'admirable explication de la Salutation Angelique, dont nous avons parlé ci deſſus à la page 494. de la maniere de lui demander cette importante grace. Elle lui preſcrivit de lui ofrir

tous les jours, à cette intention, trois fois le Salut Angelique avec trois Oraisons qu'elle lui enseigna, l'assurant de son favorable secours à cette derniere, si elle se rendoit assiduë à lui adresser tous les jours cette priere. Voici ces trois Oraisons, lesquelles il faut inserer dans la Salutation Angelique aprés le mot JESUS, avant *Sancta* MARIA.

1. *Ave* MARIA &c. *O bien aimée fille du Pere Eternel tres-immaculée Vierge* MARIE *ma souveraine Dame, je vous prie par la gloire de la tres-puissante autorité, dont ce Pere tout-puissant vous a couronnée, de vouloir me fortifier à l'heure de ma mort contre les ataques des énemis de mon salut. Sancta* MARIA *Mater Dei ora &c.*

2. *Ave* MARIA &c. *O digne Mere de Dieu tres-sainte Vierge* MARIE *ma souveraine Dame couronnée des splendeurs de la divine Sagesse par l'infinie bonté de vôtre adorable Fils, je vous prie de vouloir repandre sur moi vos celestes rayons à l'heure de ma mort, & d'empécher que mon ame ne soit surprise d'aucune erreur. Sancta* MARIA

Mater Dei ora &c.

3. *Ave* MARIA &c. *O heureuse Epouse du Saint Esprit tres-sacrée Vierge* MARIE *ma souveraine Dame, je vous prie, par toutes les sacrées flames du divin amour, par lesquelles vôtre adorable Epous vous unit parfaitement à lui même, & dont il vous couronne, de vouloir me faire goûter à l'heure de ma mort, les douceurs de ce même amour. Sancta* MARIA *Mater Dei ora &c.* MARIA *Mater gratiæ, Mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege, & hora mortis suscipe.*

Quand viendra l'heure du trepas,
MARIE *ne me laissez pas.*

L'heure de la mort, Mirjamie, est celle qui reglera finalement nos afaires pour toute l'éternité. Le dernier moment sera celui de la decision irrevocable de nôtre bonheur ou de nôtre malheur éternel. *Non potest nimia esse securitas ubi periclitatur æternitas*, disoit souvent un grand Religieux de mon Ordre: *on ne sauroit, où il s'agit de l'éternité, prendre trop d'assurance.* Il n'y en a point de comparable à celle d'une vie reglée, pure, inno-

cente & chrétienne, employée au service de Dieu, sous la conduite de sa tres-sainte Mere. Tâchons donc, Mirjamie, de nous comporter à l'égard de cette grande mediatrice de nôtre salut, de cette Mere de misericorde, de cette puissante Avocate des pecheurs, en telle sorte que nous puissions l'avoir favorable à l'heure de la mort, & recevoir en ce dernier & terrible moment, les plus grands éfets de sa bonté maternele, qu'elle ne manque jamais de faire ressentir à tous ceux qui lui ont été devots. Le P. Jean Dechamps. Jesuite qui fut un exemple de devotion envers cette adorable Vierge, fit. à l'heure de la mort qui arriva le 21. de Fevrier, une grande experience de cette verité, qui lui tira de la bouche sur le point de mourir, ces remarquables paroles qu'il adressa à celui qui l'assistoit. *O si vous saviez, mon Pere, qu'elle est la consolation à l'heure de la mort, d'avoir en pendant la vie de la devotion pour la tres-sainte Vierge !*

Faisons-nous donc, Mirjamie, tandis que nous vivons, une si grande

habitude, de prier & d'invoquer la Mere de Dieu, que par la force de cette habitude, nous mourions en l'invoquant. Souvenons-nous quand nous serons à cette extremité, d'avoir continuelement dans la bouche la Salutation Angelique, dont les dernieres paroles *Sancta* MARIA *&c.* contiennent une invocation de cette divine Mere, pour l'heure de la mort, dont le Saint Esprit a instruit toute l'Eglise dans un Concile general, ainsi que nous avons dit à la page 119. Et puis que les énemis invisibles de nôtre salut, nous font alors la plus cruele guerre, armons-nous alors plus que jamais de l'*Ave* MARIA avec le signe de la Croix & les sacrez noms de JESUS & de MARIE. Les esprits des tenebres en seront épouvantez & mis en fuite: c'est pourquoi, nous ne devons pas oublier, avant que de perdre l'usage de la parole, de prier instanment ceux qui nous assisteront, de nous suggerer de tems en tems l'*Ave* MARIA jusques au dernier soupir, afin de mourir en la proferant au moins de cœur, si nous ne pouvons de bouche,

avec ces paroles que je ne me lasse point de vous repeter : *à* JESUS *&* MARIE *mon ame soit unie,*

Il ne reste plus ici qu'à vous donner les Oraisons qu'il faut dire avec les Litanies de la tres-sainte Vierge immediatement aprés les trois *Agnus Dei*, pour tous les associez, à l'intention d'obtenir une bonne mort.

℣. *In Conceptione tua, Virgo, immaculata fuisti.* ℟. *Ora pro nobis Patrem cujus Filium peperisti.*

℣. *Ora pro nobis sanctissime Joseph.* ℟. *Ut digni efficiamur promissionibus Christi.*

℣. *Sancta Barbara sponsa Christi.* ℟. *Ora pro nobis Matrem Sponsi quem dilexisti.*

℣. JESU *Salvator perditorum.* ℟. *Miserearis peccatorum.*

Oremus. Benedicta Virginis MARIÆ *immaculata Conceptione gaudentes, te supplices deprecamur Omnipotens Deus, ut qui ineffabilem illius innocentiæ puritatem, sincerâ devotione confitemur, ad contemplandam ejus gloriam, in cœlesti Palatio, ipsa intercedente sublevemur.*

Sanctissimæ Genitricis tuæ & ejus sanctissimi Sponsi quæsumus, Domine JESU, *meritis adjuvemur, ut quod possibilitas nostra non obtinet, sanctâ eorum nobis intercessione donetur.*

Intercedente apud tuam, tuæque dilectissimæ genitricis Clementiam, gloriosa virgine ac martire tuâ Barbarâ; da nobis, dulcissime JESU, *omnibusque nostris infirmis orationibus commendatis, ante obitum à peccatis omnibus expiari, & per salutare sacrosancti Corporis tui Viaticum, ad te feliciter pervenire.*

Amantissime Domine JESU-CHRISTE *Pater misericordiarum, & Deus totius consolationis, qui non venisti vocare justos sed peccatores; qui dixisti, non bene valentibus medico, sed ægrotantibus opus esse, qui venisti quærere & salvum facere quod perierat, & qui pro omnium salute tot tantaque pati dignatus es, te humiliter deprecamur per magnos virginei, tuæ sanctissimæ genitricis cordis dolores, quibus propter intimam cum tuo divino corde unionem, in hac vita fuit afflictum, ut omnium utriusque sexus mortalium qui deplorabili peccati letha-*

lis

lis jugo subjiciuntur miserearis, eosque per veram pœnitentiam, ad finalem in gratiâ tuâ perseverantiam ac felicem mortem efficaciter perducere digneris.

Famulorum tuorum quæsumus, Domine, delictis ignosce, ut qui tibi placere de actibus nostris non valemus, Genitricis Filii tui Domini nostri intercessione salvemur. Per eundem Christum Dominum nostrum. Amen. MARIA *Mater gratiæ, Mater misericordiæ, tu nos ab hoste protege, & hora mortis suscipe. Nos cum prole piâ, &c.*

Le Recours à la Mere de Dieu pour les Ames du Purgatoire.

LEs miseres & les soufrances des Ames du Purgatoire sont beaucoup plus grandes que toutes les peines imaginables en cette vie. Il n'y a ni langue ni plume assez éloquente dans le monde pour en faire une juste expression : elles surpassent nos discours & nos pensées. Mais si la severité de la justice de Dieu se fait sentir

d'une maniere si horrible à ces Ames afligées, la douceur de sa misericorde ne laisse pas de leur ouvrir le canal de quantité de consolations, par le grand secours qu'elle permet, qu'il leur vienne continuelement du Ciel & de la terre, des prieres des Saints, & des sacrifices & sufrages de l'Eglise.

Comme aprés l'infinie bonté de JESUS rien n'est égal à celle de MARIE, il n'est pas possible que cette Mere de misericorde ne soit grandement touchée de compassion pour ces ames soufrantes. Elle l'est si fort qu'elle a voulu se declarer leur Mere, dans le chapitre treziéme du livre quatriéme des Revelations de sainte Brigitte, où elle tient ce langage. *Je suis la Mere de Dieu, & la Mere de tous ceux qui sont en Purgatoire. Il ne se passe point d'heure que la rigueur de leurs peines ne soit adoucie par mon intercession.*

J'ai devant les yeux, Mirjainie, quantité d'exemples autentiques, des graces continuelles que cette Mere de bonté fait decendre dans ces prisons de feu; mais la contrainte où je me trouve, pour ne pas grossir ce livre au

delà de la juste mesure d'un volume, me prive du plaisir de les raporter. Je ne saurois pourtant vous taire celui du Pape Innocent III, tiré de l'histoire de la vie de sainte Lutgarde, à qui il aparut pour lui demander le secours de ses prieres, & l'assurer que sans la faveur de la tres-sainte Vierge à laquelle il avoit été fort devot, il auroit été damné; & que si Dieu lui avoit permis de se faire voir à elle, & lui demander le sufrage de ses prieres pour être par leur moyen, delivré des grandes peines qu'il soufroit; c'étoit encore la tres-sainte Vierge qui lui avoit obtenu cette grace. N'en doûtons pas, Mirjamie, la Mere de misericorde est toute apliquée au soulagement de ces pauvres ames. Vous savez ce que je vous ai dit au sujet du S. Scapulaire, & de la grace promise aux Confreres de la part de cette divine Mere, le premier Samedi aprés leur mort. Tenez encore pour indubitable qu'aux jours de ses Fêtes, elle ne manque pas d'en délivrer quantité par ses intercessions, ausquelles ses devots ont sans doûte la meilleure part: & par-

tant prenez là-dessus pour vous-méme, à bonne heure, vos mesûres.

Sans oublier les autres moyens que l'infinie bonté de Dieu nous a mis en main de procurer le soulagement de ces ames, par le divin sacrifice, par la sainte Communion, par plusieurs prieres, par les indulgences, par les aumônes, les jeûnes & les mortifications, ne negligeons jamais la voie de la faveur de la Mere de Dieu. Un *Ave* MARIA recité devotement ne sauroit manquer d'être un tres-doux rafraichissement à leurs crueles ardeurs. A plus forte raison, une Couronne, un Rosaire, un Ofice de Nôtre-Dame, ou de son immaculée Conception ou de sa tres-sainte Enfance. Que les Mésses de Nôtre Dame sont propres & éficaces, pour procurer leur soulagement & leur liberté! Cette belle Prose de l'Eglise qui se trouve dans le Missel, & qui est adressée à la tres-sainte Vierge: *Languentibus in Purgatorio &c.* me paroit fort devote: faites-vous la copier, Mirjamie, pour la reciter en faveur des Ames du Purgatoire; vous leur procurerez beau-

coup de consolation. Et lors que vous verrez passer un corps qu'on portera à la sepulture, ou que vous passerez prés d'un tombeau, n'oubliez jamais, si vous n'avez pas le temps de faire une plus longue priere, de prononcer sur les morts pour le moins ce peu de paroles en leur faisant le signe de la croix : *Per* JESUM & MARIAM *requiescant in pace. Amen.*

CHAPITRE XII.

DE LA DEVOTION A S. Joachim, à sainte Anne, & à S. Joseph, par raport à la Mere de Dieu.

QUe sauroit-on penser d'assez relevé de la sainteté du Pere, de la mere, & de l'Epoux de la Mere de Dieu ? du grand Pere, & de la grand-Mere de JESU-CHRIST saint Joachim & sainte Anne, & de celui qui sur la terre lui a tenu lieu de Pere, saint Joseph ; qui a eu le bonheur de le ser-

vir, de le sauver des mains d'Herode, de le nourrir de son pain, & de rendre à sa divine Mere l'adorable MARIE, une infinité de services? Qu'il y auroit ici, Mirjamie, de belles reflexions à faire, sur la tres-haute & tres-éminente sainteté, qu'il faut necessairement suposer en des personnes qui tiennent de si prez au Verbe incarné & à son adorable Mere, & sur le grand credit qu'ils doivent avoir dans le Ciel!

La chose parle ici si fort d'elle-même, que j'estime qu'il n'est personne, pour si peu qu'on soit capable de reflexion sur nos saints Misteres, qui ne puisse raisonner là-dessus, & comprendre trois choses. 1. Que pour la reverence de JESUS & de MARIE, il est necessaire que ces trois incomparables Saints, dont les noms, les titres & les ofices surpassent sans dificulté ceux de tous les autres, soient de plus élevez dans la gloire. 2. Que leur credit auprez du Fils de Dieu & de sa tres-sainte Mere doit surpasser celui de tous les autres. 3. Que tout de même que nôtre divin Sauveur se

plait infiniment à la veneration que nous avons pour sa tres-sainte Mere, ainsi cette adorable Mere ne sauroit manquer de se plaire extremement à celle que nous avons pour son Pere, sa Mere, & son Epoux: & qu'enfin la devotion envers saint Joachim, sainte Anne, & saint Joseph, est un des plus riches éfets de l'amour qu'il a plû au S. Esprit de former dans nos cœurs pour la tres-sainte Vierge son adorable Epouse.

Il plût à cette divine Mere de le faire connoitre à l'égard de sainte Anne, à un jeune homme dans la ville de Rheims, de qui de bons Auteurs raportent, qu'il merita par la grande devotion qu'il lui portoit, d'être favorisé de sa vuë & de l'assurance qu'elle lui donna que sa devotion lui étoit agréable; mais qu'elle vouloit, qu'il y comprit à l'avenir sa Mere sainte Anne: auquel éfet, elle lui aprit à inserer ces paroles dans la Salutation Angelique, aprés *benedictus fructus ventris tui* JESUS. *Et benedicta sit sancta Anna Mater tua, ex quâ sine macula caro tua processit virginea.* C'est à di-

re : *& benite ſoit vôtre Mere ſainte Anne , de laquelle a procedé ſans tache vôtre chair virginale.*

La devotion qu'on a pour ſaint Joachim n'étant pas moins agreable à la tres-ſainte Vierge, que celle qu'on a pour ſainte Anne ; il n'y a nul doute que de joindre leur memoire dans le Salut Angelique, & d'inſerer enſemble leurs noms, dans cette forme de priere, ce ne ſoit un tres-bon moyen d'atirer les faveurs de la fille, par les merites & l'interceſſion du Pere & de la Mere. Voici de qu'elle maniere cela ſe peut pratiquer

Ave MARIA *gratiâ plena Dominus tecum, benedicta tu in mulieribus & benedictus fructus ventis tui* JESUS. *Et benedicti ſint ſanctiſſimi Parentes tui Joachim & Anna, ex quibus ſine macula, caro tua proceſſit virginea, Sancta* MARIA *Mater Dei &c.*

Si vous prenez à cœur, Mirjamie, de reciter de tems en tems le Salut Angelique de cette maniere, ſoit toutes les fois que vous entendrez l'horloge, ou en d'autres ocaſions, pour le moins trois fois le jour, & un

plus grand nombre de fois les jours des Fêtes de saint Joachim le 20. de Mars, & de sainte Anne le 26. de Juillet; & que vous metiez à l'avenir ces fêtes au nombre de celles de vôtre devotion particuliere, pour les celebrer avec la pratique des Sacremens, l'assistance aux Vêpres & aux Predications, & les autres éfets de vôtre zele ordinaire dans toutes les grandes fêtes, vôtre confiance ne vous trompera pas vous prometant des faveurs & de graces de la part de la plussainte fille, qui fut ou qui sera jamais & de la plus portée d'amour envers son Pere & sa Mere.

Il seroit à souhaiter que les œuvres de sainte Terese fussent entre les mains & sous les yeux de tous les Chrétiens pour leur instruction touchant la devotion de saint Joseph. Cette sainte choisie du Ciel pour faire connoitre le merite de ce digne Epoux de la Mere de Dieu & le grand credit qu'il possede dans la gloire, a écrit tout ce qui se peut penser de plus particulier, de plus solide & de plus relevé sur ce sujet. On ne sauroit faire cette lecture

ſans en reſter penetré de l'amour de ce grand Saint, & d'une extreme confiance en ſon pouvoir & en ſa bonté; de quoi ſainte Tereſe proteſte d'avoir fait de grandes experiences en des ocaſions tres-conſiderables, aſſurant que le Fils de Dieu, & la tres-ſainte Vierge trouveront leur plaiſir & leur gloire, à honorer ſes merites & recompenſer les grands ſervices qu'ils ont receus de lui en ce monde, par les graces qu'ils acordent à ſa conſideration, à ceux qui lui ſont devots & qui l'invoquent.

Je ne doute pas: Mirjamie, que l'experience ne vous en aprene autant qu'en ſauroit avoir écrit ſainte Tereſe: & quoi que ce motif d'interêt ne ſoit pas à negliger dans les neceſſitez continueles ou nous ſommes, en mille ocaſions, des faveurs du Ciel; neanmoins l'amour de JESUS & de MARIE eſt la plus forte raiſon d'aimer ſaint Joſeph, de celebrer ſa fête avec grande devotion le 19. Mars, de recourir à ſon interceſſion envers ſa tres-ſainte Epouſe dans tous nos beſoins, & reciter tous les jours une tres-devote antienne à ſon honneur.

Antienne à l'honneur de saint Joseph.

JOseph fili David, noli timere accipere MARIAM *conjugem tuam, quod enim in eâ natum est de Spiritu Sancto est. Pariet autem filium, & vocabis nomen ejus* JESUM, *ipse enim salvum faciet populum suum à peccatis eorum.*

℣. *Ora pro nobis beatissime Joseph,*
℟. *Ut digni efficiamur promissionibus Christi.*

Oremus. *Sanctissimæ genitricis tuæ, & ejus sanctissimi Sponsi, quæsumus Domine meritis adjuvemur, ut quod possibilitas nostra non obtinet, sanctâ eorum nobis intercessione donetur, per te* JESU-CHRISTE *bonitas infinita, qui vivis & regnas in sæcula sæculorum. Amen. Nos cum prole piâ &c.*

Ce seroit ici le lieu de faire la liste des Saints les plus remarquables par quelque liaison particuliere avec la Mere de Dieu: en quoi aprés les trois dont nous venons de parler, le premier rang semble apartenir à ses plus proches parens, sainte Elizabeth, S.

Zacharie & S. Jean-Baptiste les premieres personnes sur la terre à qui le Mistere de l'Incarnation du Verbe & de la divine grossesse & Maternité de MARIE fut connu ; les premieres remplies du Saint Esprit par la presence & la parole de cette tres - sacrée Vierge & de l'adorable fruit de son chaste sein. Ensuite à saint Jean Evangeliste honoré de la propre bouche de JESUS-CHRIST, de la glorieuse qualité de fils de MARIE ; ce qui est une tres-forte consideration pour nous faire aimer particulierement ce grand Saint, ce Disciple bien aimé de JESUS, ce tres-cher Fils de MARIE, ce sacré modele que le Verbe incarné a voulu nous donner de la plus tendre & plus ardente devotion envers la tres-sainte Vierge nôtre aimable Mere.

La dificulté de continuer cette liste ne vient que de la seule abondance de la matiere : & j'avouë ingenument que je n'en suis rebuté que par cette seule consideration. Le nombre des sujets que j'ai ici devant les yeux, est si grand (je ne parle pas des Saints generalement, étant tous les enfans de

MARIE & les ouvrages de ſon cœur ; je parle des Saints diſtinguez particulierement dans la devotion de la tres-ſainte Vierge) que l'inévitable neceſſité de faire une Litanie exceſſivement longue , ſi je la commençois , eſt la ſeule raiſon qui m'en empeche, & qui me fait determiner à vous conſeiller , Mirjamie, de la faire vous-même pour vôtre uſage particulier. De vous faire dis-je , des Litanies des Saints de vôtre devotion , dans leſquelles aprés le nom de la tres-ſainte Vierge repeté pour le moins trois fois avec autant de ſes titres , vous rangerez ſelon que Dieu vous l'inſpirera , les noms des Saints qui vous ſont les plus connus & les plus remarquables parmi ſes devots. Vous ne devez pas y oublier les Anges, puiſque MARIE eſt leur Reine, ni manquer à leur donner aprés ſes ſaints Parens la premiere place , particulierement à ſaint Gabriel , ſaint Michel , & vôtre Ange Gardien. Aprés les noms de tous ces Saints , vous repeterez encore une fois celui de Nôtre-Dame , avant l'*Agnus Dei* par où doivent finir les Litanies.

La consideration des grandes obligations que nous avons chacun à nôtre Ange Gardien, & la reflexion qui me vient, que nous ne saurions lui rien demander qui nous soit plus avantageux, que de nous recommander à la Mere de Dieu, me porte à vous donner ici un Himne à son honneur, où cette demande est inserée; je vous exhorte à le reciter souvent.

HIMNE.

A l'honneur du S. Ange Gardien.

Salve, beate Spiritus, hujus qui tam sollicitus, existis peccatoris: Tibi semper sit redditus, qui numquàm non est debitus, cultus cordis & oris.

Salve, pie Cœlicola, qui propter me fis accola, hujus miseræ vallis; In quâ degens ut incola, Deo tamen per sæcula, semper adstas & psallis,

Salve, quem sancta Trinitas, & indivisa Deitas, sibi consimilavit: quemque suprema Bonitas, atque subsistens Charitas secum glorificavit.

O tutelaris inclite, amabilis paraclite, protector specialis: quot te dulci sub hospite, & indiviso comite, defensus sum ô malis!

Quot ſub tuis auſpicis, repletus ſum divitiis, quot cumulatus bonis! Quid pro tot beneficiis: meis in exercitiis, rependàm aut in donis?

Jam tot dierum circulis: & annorum curriculis, mihi cuſtos fuiſti. Animam à piaculis, & corpus à periculis, ſæpiùs eruiſti.

Pro me thronum clementiæ, Patris miſericordiæ frequenter adiiſti: Indèque dona gratiæ, pietatis & veniæ ſedulus attuliſti,

Contra me ſæpè poſita, inimicorum irrita, conſilia feciſti: His alia ſint addita, Deo tibique cognita, bona quæ contuliſti.

His nova, precor, adjice, quod incepiſti perfice; ſed velim exoratum; in me præſertim reſpice, ut Virgini Deificæ, me dones eſſe gratum.

O amabilis Angele, Cœlicolarum æmule in amore MARIÆ; *illius nomen recole, eàmque per me conſule, toto tempore viæ.*

Ei pro me laudes debitas, gratias ob exhibitas, perſolvere memento, ejuſque fac me ſemitas, & vias ſanctè traditas, omni ſequi momento.

Ei, ſi ſalvum me cupias, ſervire rectè

facias, & semper ad MARIAM, *alumnum tuum dirigas, duxit ad Annam aliàs, ut Raphaël Tobiam,*

Sic tecum dicam, gloria laus, honor & praconia, summa sint Trinitati; multaque sint encomia, in terris & in patriâ, Sanctæ Virgini Matri. Amen. Nos cum prole piâ benedicat Virgo MARIA.

CHAPITRE XIII.

DES MOYENS D'AQUERIR la Devotion envers la tres-sainte Vierge, & d'y perseverer.

UN si grand bien que la Devotion envers la Mere de Dieu, ne sauroit être assez recherché, & l'on ne sauroit employer trop de moyens pour l'aquerir. En voici trois, Mirjamie, qui aboutiront, s'ils sont bien apliquez, à l'aquisition de cet inestimable tresor. Le premier est de la demander à Dieu, comme à l'Auteur de tous les biens. Cette devotion étant un si favorable signe de salut, peut-on sagement douter, qu'el-

le ne soit un des plus grands dons de Dieu, & un des plus riches éfets de sa bien-veuillance particuliere? Cette grace, bien que si precieuse, ne sera jamais refusée à ceux qui la demandent avec grand desir de l'obtenir, avec grande ferveur & assiduité. Nous ne saurions faire une demande à nôtre Seigneur, aprés celle de son saint amour, qui lui soit plus agreable, que celle de l'amour, & de la devotion envers sa tres-sainte Mere: ainsi que l'on ne sauroit en faire aucune à la tres-sainte Vierge, qui lui plaise davantage, que celle de l'amour de son Fils. C'est donc l'éfet d'une grande sagesse, de demander tous les jours avec ardeur à cette divine Mere, l'amour de son adorable Fils: & à ce divin Fils, son amour & celui de sa tres-sainte Mere. Faites lui donc souvent, Mirjamie, cette demande, dans vôtre priere, du matin, & du soir, dans vôtre oraison, dans vos communions, dans vos visites du tres-saint Sacrement; & tenez pour certain que le Fils de Dieu ne sauroit rejetter une demande qui lui est tres-agreable; car que souhaite il

davantage, aprés la gloire de Dieu son Pere, que de voir sa tres-sainte Mere aimée & honorée? C'est un des moyens par où S. Bonaventure parvint au plus haut degré de devotion envers la Mere de Dieu: Voici une fervente Oraison qu'il adressoit frequenment à nôtre adorable Sauveur, que j'ai transcrite de ses œuvres: *Dulcissime Domine* Jesu, *dignare donare mihi misero peccatori, Matri tuæ, dignè servire.* Oraison que nous devrions avoir à toute heure à la bouche: *Mon tres-doux* Jesus, *ayez compassion de moi pauvre pecheur, & donnez-moi la grace de commencer à servir dignement vôtre tres-sainte Mere.*

Le second moyen, est la lecture des livres qui parlent de la tres-sainte Vierge. Voici ceux qui me semblent les plus-propres à cet éfet. La Triple Couronne de la Mere de Dieu, par le P. Poiré: Les Souveraines perfections de Nôtre-Dame par le P. Binet: Le Paradis ouvert à Philagie du P. de Barri: L'Aimable Marie, du même: La vie & les Grandeurs de la sainte Vierge, du P. Gibiesve: L'A-

mour de tous les siecles envers l'Immaculée Conception, du P. Fortuné: L'*Hortulus* MARIANUS, du F. François de la Croix: Le Menologe de la Mere de Dieu, par une Religieuse Benedictine du Monastere du tres-saint Sacrement de Paris, &c. Si vous faites, Mirjamie, une bonne resolution de ne passer aucun jour sans ouvrir un livre qui traite de la Mere de Dieu, quand ce ne seroit que pour en lire quatre lignes, continuant toujours une même lecture commencée; ou si vos ocupations sont si grandes que vous ne le puissiez tous les jours, destiner pour le moins les jours des fêtes à cette lecture, les éfets que vous verrez de cette conduite, seront si grands & si heureux, que je ne doute pas que vous ne me benissiez un jour, de vous l'avoir inspirée.

Le troisiéme moyen, est de mettre la main à l'œuvre, & de pratiquer la devotion que vous desirez d'aquerir. Car d'aprendre dans les livres qui traitent de la tres-sainte Vierge, les manieres de la servir, & ne les point pratiquer; de demander à nôtre Seig-

néur la grace de cette devotion, & la negliger, à quoi serviroit cette lecture, à quoi serviroient ces demandes? C'est à dire que pour aquerir la devotion envers la Mere de Dieu, il est necessaire de la pratiquer; mais il n'est pas necessaire que je vienne ici au détail de cette pratique; car ce ne seroit faire autre chose que repeter ce que je vous ai dit dans tout ce livre. Faites-en la lecture avec assiduité, & j'ose vous assurer que vous y aprendrez parfaitement tout ce que vous pouvez desirer de savoir touchant la devotion envers Nôtre-Dame.

Les salutaires éfets de cette pretieuse devotion, & particulierement celui d'une bonne mort & du salut éternel, ne sont atachez qu'à la perseverance. Mais qui peut nous repondre de cette perseverance? La seule bonté infinie de nôtre adorable Sauveur & de sa tres-sacrée Mere. Demandez donc cette grace à ce Dieu tout-puissant & tout bon. Demandez-lui, dis-je, la grace de vivre & de mourir dans son amour & celui de son adorable Mere. Adressez vos soupirs à cette Mere de

misericorde, afin qu'il lui plaise d'apuyer vôtre priere de son intercession toute-puissante : C'est à quoi, Mirjamie, je ne saurois vous exhorter avec de plus belles paroles que celles de S. Bernard : *Amplectamur vestigia* MARIÆ *fratres mei &c. Embrassons, mes freres, les piés de* MARIE, *& ne les quittons pas, qu'elle ne nous ait benis ; car elle le peut.* Ouï, Mirjamie, la Mere de Dieu nous peut benir. Elle a dans ses mains toutes les benedictions du Ciel. Tachons par nôtre humble confiance, de meriter sa sainte benediction: & soyons parfaitement pendant le tems & l'éternité au Fils & à la Mere. Ainsi soit-il.

A JESUS & MARIE mon ame soit unie.

FIN.

TABLE

TROISIEME PARTIE.

Les Pratiques du service de la tres-sainte Vierge.

Fautes d'Impression.

Page 18. *à la derniere ligne*, Majesté, *lisez* Maîtresse. *Page* 84. *ligne* 17. anime, *lisez* animo. *Page* 120. *ligne* 25. donnerez, *lisez*, donneriez. *Page* 208. *ligne* 19. le 7. *lisez*, 17. *Page* 231. *ligne* 12. solamen, *lisez* tutamen. *Page* 234. *ligne* 10. dotasti, *lisez*, decorasti. *Page* 421. *ligne* 25. Majeur, *lisez*, Mineur. *Page* 454. *ligne* 16. miles, *lisez*, milles.

Au premier Tome.

Page 255. *ligne* 3. Confreres, *lisez*, Confreries. *Page* 351. *ligne* 26. convertir, *lisez*, convertis. *Page* 539. *ligne* 23. admirable Sauveur, *lisez*, aimable Sauveur.

FIN.

